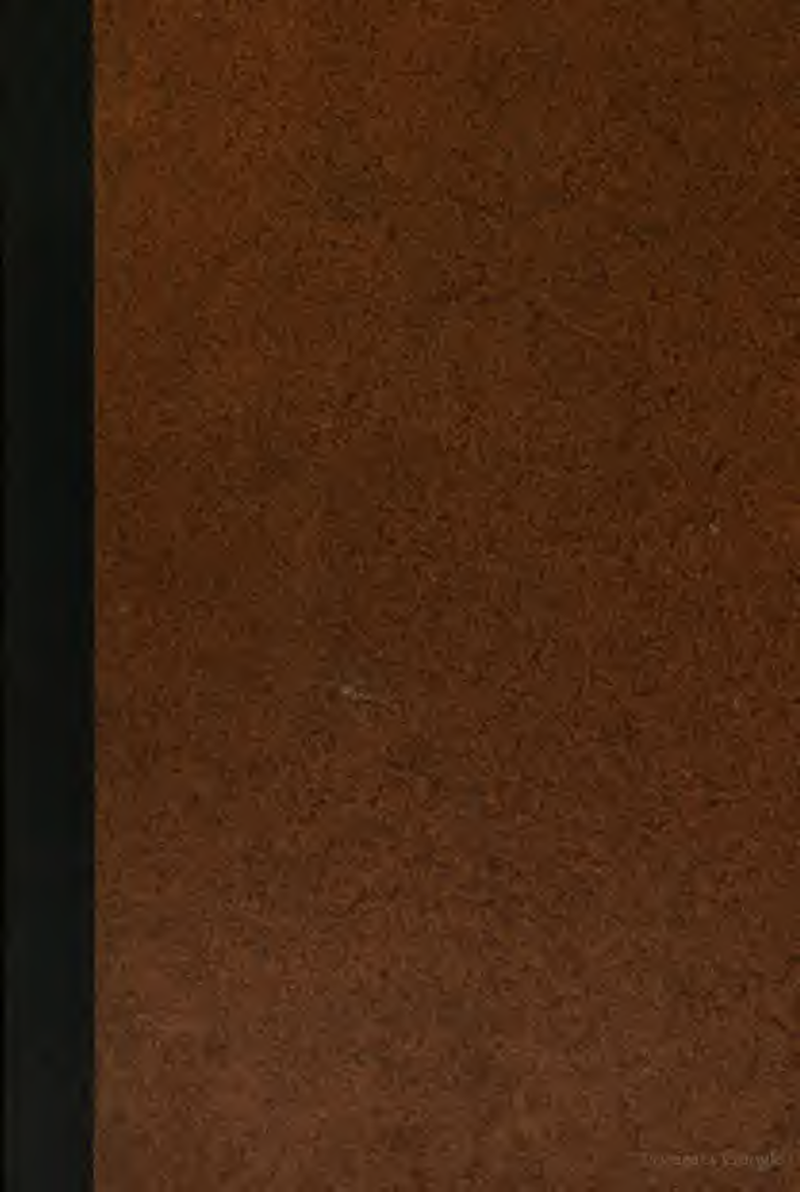




HISTOIRE

DE

LA VILLE D'OSTENDE ET DU PORT.

A M. LE COMTE DE MUELENAERE,

Ministre d'État et Gouverneur de la Flandre Occidentale.

Monsieur le Gouverneur,

La dédicace de cette histoire, œuvre de civisme plutôt que de talent, que vous avez bien voulu accepter, est son plus beau titre de recommandation, et mon ambition sera plus que satisfaite, Monsieur le Gouverneur, si les souvenirs que j'ai évoqués fixent votre attention, ou si mes aperçus peuvent faire naître quelque idée utile.

J'ai l'honneur d'être très-respectueusement,

Monsieur le Gouverneur,

Votre très-humble et obéissant serviteur.

J.-N. PASQUINI.

A bord du cutter de l'État, Ostende, le 1er août 1842.



OSTENDE.

Vue du Phare, du Pavillon, de la Jetée et des Bains de mer

HISTOIRE

DE

LA VILLE D'OSTENDE

ET DU PORT

PRÉCÉDÉE D'UNE NOTICE

DES RÉVOLUTIONS PHYSIQUES DE LA COTE DE FLANDRE,

TIRÉE DE M. BELPAIRE,

ET SUIVIE

DU *VADE-MECUM* DU VOYAGEUR A OSTENDE,

Par J.-N. Pasquini.

BRUXELLES.

SOCIÉTÉ BELGE DE LIBRAIRIE

HAUMAN ET Ce.

1843



PRÉFACE.

> Une première édition n'est jamais qu'un essai.
>
> AROUET DE VOLTAIRE.

L'ancienne Belgique, devenue successivement province romaine, Austrasie, Lotharingie, basse Lorraine, duché de Bourgogne, autrichienne, espagnole, autrichienne, française et annexe de la Hollande, démembrée, mutilée, asservie, en accomplissant si hardiment et si pleinement, dans ses limites actuelles qui semblent être celles du cœur, l'acte de son indépendance, a réalisé la fable du phénix, qui renait de sa cendre, et prouvé de nouveau que la voix du peuple est bien réellement la voix de Dieu.

A peine a-t-elle rallié tous ses enfants sous le même drapeau, et jeté les bases de son existence, qu'on a vu poindre à son horizon littéraire, un essaim de jeunes écri-

vains, Belges cette fois ; et bientôt, parmi les nombreux adeptes, se sont fait remarquer les Nothomb, les Victor Joly, les Prosper Noyer, les Bogaerts, les Desmet, les Juste, les Moke, les de Saint-Génois, les Conscience, etc., etc., sans compter les Dewez, les de Stassart, les Lesbroussart, les Reiffenberg, les Quetelet, etc., qui datent de l'époque de transition; puis la presse, cet infatigable Argus de nos intérêts publics, puissante et si estimée à la fois au dedans et à l'étranger ; tous travaillant à dissiper les ténèbres que tant de siècles avaient accumulées sur la patrie, à produire cette lumière qui maintenant se répand au loin, accusant dans l'Europe, revenue de son étonnement, une nation nouvelle pleine de séve et d'avenir.

Ce sont surtout les souvenirs historiques qu'on a pris à tâche de faire revivre et qui éveillent chez tout Belge, une grande sympathie.

Et, en effet, que de changements politiques, de tourmentes et de vicissitudes, de sanglantes et décisives guerres, et que d'hommes marquants n'offrent pas les fastes de notre histoire !

Si l'on se reporte à l'invasion de Jules-César (57 ans avant Jésus-Christ), qui valut aux Belges la glorieuse appellation d'être « les plus braves d'entre les Gaulois, » on voit la Belgique s'étendant entre le Rhin, l'Océan, la Seine et la Marne. Vaincue, mais non soumise, après cinq siècles d'asservissement, elle court aux armes, chasse les préfets et les cohortes de Rome, et reconquiert sa liberté avec la

même énergie qu'elle le fit naguère. Puis, après avoir passé sous la démocratie militaire des Clovis, l'administration de Grimoald, fils de Pépin de Landen, maire du palais d'Austrasie (la Belgique 640), le règne de Martin et Pépin de Herstal, de Charles Martel, de Pépin le Bref, élu roi des Francs, de Charlemagne et de son fils le Débonnaire, lâche sur le trône de tout l'excès de ses scrupules pour les pratiques du cloître, elle est inféodée à l'empire de Lothaire, autre indigne descendant du grand Charlemagne, qui comprend l'Italie, la Provence, la Franche-Comté, le Lyonnais, et en outre les contrées enserrées entre le Rhône, la Saône, le Rhin, la Meuse et l'Escaut, appelées la Lotharingie (840). A cette époque, les ducs et les comtes, chargés temporairement de l'administration des provinces, profitant de la faiblesse du trône, changent leurs titres amovibles en dignités héréditaires, créent des fiefs et des vassaux, divisent, morcellent le pays en une infinité de seigneuries, et se livrent, pendant des siècles, des guerres continuelles, tantôt par droit d'héritage contesté, tantôt par esprit de conquête. Investi du gouvernement de la Lotharingie, saint Bruno, archevêque de Cologne, la divise en haute et basse Lorraine (959); cette dernière, composée de l'archevêché de Cologne, des duchés de Limbourg, de Juliers, de Gueldre et de Brabant, des comtés de Namur et de Hainaut, d'une partie de l'évêché de Liége et de la Flandre, d'abord aux mains de Godefroid, comte d'Ardennes, passe plus tard à Charles de France, puis à Godefroid d'Eenhamen

ou de Brabant et en 1089 à Godefroid de Bouillon. Arrivent les croisades, ces guerres si éminemment poétiques, qui mènent Baudouin, comte de Flandre, sur le trône impérial de Constantinople, Godefroid de Bouillon, sur celui de Jérusalem, et dans lesquelles s'immortalisent les Thierry, comte de Flandre, les Othon de Trazegnies, les Jacques d'Avesnes, tous Belges. Des privilèges que les seigneurs avaient dû vendre à leurs vassaux, pour subvenir aux frais de ces expéditions, naît l'affranchissement successif des communes (Gand 1187), qui, dans les siècles suivants, donne une prodigieuse impulsion à l'industrie. Suivent la guerre d'extermination entre les d'Avesnes et les Dampierre, enfants des deux lits de Marguerite, fille de l'empereur Baudouin, comtesse de Flandre et de Hainaut; la célèbre bataille, dite des *Éperons d'or*, gagnée par les Flamands contre les Français, sous les murs de Courtrai (1302); les Flamands envahissant le Brabant et Éverard 'Tserclaes les forçant à abandonner leur conquête; les massacres entre les nobles et les bourgeois à Bruxelles et Louvain, et comme conséquence la ruine totale de l'industrié (1357); le *Ruwaert* Philippe d'Artevelde, digne fils de Jacques, à la tête de quarante mille Flamands des corporations, aux prises à Roosebeke avec une formidable armée française, qui rétablit Louis de Maele dans son comté de Flandre, d'où ses dissipations venaient de le faire chasser (1383); etc., etc.

Les provinces belgiques passent l'une après l'autre à

la maison de Bourgogne (la Flandre 1384), par suite du mariage de Philippe le Hardi avec Marguerite, fille de Louis de Maele : Jean sans Peur, Philippe le Bon, Charles le Téméraire, Marie; à l'Autriche en 1477 : l'archiduc Maximilien marié à Marie de Bourgogne, Philippe le Beau et Charles-Quint; sous la domination espagnole en 1557 : guerres de religion, le duc d'Albe, conseil des troubles, la Hollande se sépare de la Belgique (1579), fameux siége d'Ostende, conquêtes de Louis XIV dans les Pays-Bas. La prise de Dunkerque force l'Espagne à demander la paix; elle l'obtient par le traité de Munster (1648), qui enlève à la Belgique tout le littoral au midi et à l'est de l'Escaut, depuis l'Écluse jusque près d'Anvers, tout le pays qui compose aujourd'hui la province du Brabant septentrional, la ville de Maestricht et son versant et la liberté de l'Escaut, au profit des Provinces-Unies. La paix des Pyrénées (1659) lui coûte encore plusieurs villes de la Flandre, du Hainaut et du Luxembourg, et, pour surcroît de malheurs, le traité de la Barrière (1713), livre les places de Namur, Tournay, Menin, Warneton, Ypres, le fort Knocke et Ruremonde, à la garde des troupes hollandaises. Par le traité de la Barrière, elle retourne à la maison d'Autriche; puis, après avoir été incorporée à la France (1795), elle est annexée à la Hollande (1814) dont elle secoue le joug, pour prendre, tout indignée de sa longue sujétion, le premier rang parmi les nations les plus indépendantes de l'Europe, dans les limites tracées par les

traités de Munster et des Pyrénées, moins les changements apportés par les 24 articles.

Quelles infortunes! et quelle gloire!!

Espérons-le: forte par elle-même et par ses alliances, la Belgique, profitant des leçons du passé, saura déjouer désormais, commercialement, les intrigues de certaine puissance dont nous parlerons, politiquement ces éternelles arrières-pensées de la France!

Mais occupons-nous de « l'histoire de la ville et du « port d'Ostende, précédée d'une notice des révolutions « physiques de la côte de Flandre » que nous publions.

Et d'abord, nous croyons pouvoir nous dispenser d'en démontrer longuement l'utilité. Au temps où nous vivons, chacun comprend que l'histoire est un puissant véhicule d'esprit national, et on conçoit sans peine la différence qu'il peut exister pour Ostende, dont l'importance s'accroît de jour en jour, entre avoir ou n'avoir point à la disposition de ses habitants et des nombreux étrangers qui y affluent sans interruption, ses annales qui sont d'un si palpitant intérêt. Pour ce qui regarde spécialement le port, on sait que fermé durant la république et l'empire, un système odieux est venu ensuite le perdre entièrement de réputation, et que naguère encore, sous l'influence de ce passé, on lui donnait, avec le prestige d'une grande autorité, des qualifications insolites, qui ne peuvent avoir pour conséquence

que d'en écarter la navigation et le commerce. Sans doute, la personne à laquelle nous faisons allusion, en venant plus tard inspecter les lieux, y a vu autre chose « qu'un « port à moules, qu'un cul-de-sac » et a depuis reconnu son erreur; mais il n'est pas moins vrai que dans sa prévention, elle n'a fait qu'exprimer ce qu'un demi-siècle d'adversité avait généralement accrédité, et qui, pour ce motif, appartient à l'histoire. Or, retracer fidèlement ce que le port a été et ce qu'il est, physiquement et commercialement, c'est donner à penser ce qu'il peut être et jeter dans le public un germe d'intérêt qui ne demandera que la réflexion pour se développer et produire; et le moment est d'autant plus opportun, que la ville d'Ostende, si longtemps sévrée de l'attention du gouvernement, l'attire nécessairement aujourd'hui et n'est pas éloignée, croyons-nous, de voir renaître la prospérité dont elle jouit sous Charles VI et Joseph II.

RÉSUMONS NOTRE TRAVAIL.

La notice. — A l'arrivée de Jules-César, la côte de Flandre était couverte de marais. Pendant ou peu après la période romaine (ve siècle) la mer, brisant les dunes, envahit ces marais et les exhausse insensiblement. A mesure qu'elle ne vient plus couvrir les parties qu'elle a élevées, la culture s'en empare et les convertit en champs labourables. Nonobstant cette retraite, la mer ronge continuellement les dunes,

tout en oblitérant les trouées qu'elle y a faites, et empiète sur le terrain qu'elle a abandonné.

Sous la couche de tourbe que l'on remarque sur toute la côte de Flandre et qui provient des marais du temps de Jules-César, on trouve partout une forte couche de sable fin, preuve, entre beaucoup d'autres, que la mer y a séjourné anciennement. Or, pour que des marais aient pu exister sur ce terrain, il a fallu que la mer s'en soit retirée; car il est établi qu'ils ne se forment que par les eaux pluviales, et que la tourbe qu'ils produisent n'est due qu'à des plantes aquatiques. En recherchant la cause qui, antérieurement à l'existence de ces marais, a pu faire baisser la mer sur nos côtes, nous la trouverons dans la rupture de l'isthme qui a joint l'Angleterre à la France.

Fréquentes et désastreuses irruptions sur toute la côte qui borde la mer d'Allemagne. — Émigrations des Flamands. — Engloutissement de Scharphoudt et de Onze-Lieve-Vrouw-ter-Streep.—Comment les dunes se sont primitivement formées; comment elles se détruisent et par quels moyens on les répare. — Nouvelles observations : de combien les dunes reculent, notamment au fort Albert et à l'endroit d'Ostende. Nécessité de se prémunir contre les débordements de la mer et possibilité d'empêcher son empiétement constant sur nos côtes.

Cette notice est tirée du savant et volumineux mémoire de M. Belpaire, « sur les changements que la côte a subis d'Anvers à Boulogne, tant à l'intérieur qu'à l'exté-

« rieur, depuis la conquête de Jules-César, » couronné par l'Académie de Bruxelles en 1825. Nous n'avons d'autre mérite que d'en avoir réuni les matériaux épars, et d'y avoir ajouté le résultat de nos propres observations. Elle sera suffisante pour faire connaître à l'homme du monde l'historique si intéressant de la côte et si généralement ignoré.

LA VILLE ET LE PORT D'OSTENDE.

Ostende, dont l'existence probable remonte antérieurement à 814, élevé au rang de ville en 1267, par Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, prospère rapidement par ce privilége et par un procédé particulier, donnant au hareng flamand une réputation européenne, devient le centre d'un grand commerce et rend nécessaire le havre octroyé par Philippe le Bon, et creusé à l'ouest en 1445. Saccagé et réduit en cendres en 1489, par Daniel Van Praet, seigneur de Merwede. Ostende se rétablit peu à peu, se fortifie en 1585, est détruit de fond en comble lors du siége de 1601 à 1604, aussi mémorable par l'acharnement des combattants, les moyens d'attaque et de défense, les cent cinquante mille hommes de toutes les nations de l'Europe restés sur le carreau, que par sa durée. La ville se relève ensuite de ses décombres, l'ancien Ostende passe sous la mer, le havre d'Ouest s'oblitère, celui d'Est se forme, s'accroît ou diminue en profondeur ; et, pendant tout un siècle, le port lance ses corsaires, les

Jan Jacobsen, les Erasmus de Brouwer, les Jan Broucke, les Diericksen, les Roel de Reuse, les Jacques Besage, les Philippe Van Maestricht, « toujours vainqueur et jamais vaincu, » et tant d'autres, tantôt contre la Hollande, tantôt contre la France ou l'Angleterre, ou bien encore contre ces deux puissances combinées, Anne d'Autriche et Cromwell. Nous verrons ces rudes marins, de concert avec leurs frères de Dunkerque, autres intrépides de la mer du Nord, capturer d'un seul coup, vingt, trente et jusqu'à quarante navires, soutenir contre des forces triples, quintuples, des combats à toute outrance, et rendre le nom ostendois la terreur et l'effroi sur mer.

Puis viennent les tentatives du cardinal Mazarin sur Ostende, et la sanglante mystification dont ce ministre fut l'objet à cette occasion (1658); la compagnie de navigation aux grandes Indes, instituée par Charles II d'Espagne (1698), et la physionomie d'Ostende pendant la guerre de succession.

Maison d'Autriche (1714) : encouragements accordés par Charles VI à la navigation; création de la fameuse compagnie des Indes orientales d'Ostende; ses opérations; intrigues de la Hollande, coalition de toute l'Europe contre cette compagnie et sa suppression (1731). Marie-Thérèse : grandes améliorations locales et d'administration; siége de 1745, occupation française; occupation française pacifique (1757-1762); guerre d'Amérique (1778). Joseph II : franchise du port (1781); navigation aux grandes Indes encouragée pour la troisième fois;

mouvements prodigieux du port, prospérité inouïe. Invasions des armées françaises (1792-1794) : monstrueuses réquisitions, ruine d'Ostende, fêtes républicaines; bombardement de 1798 : le commandant Muscar et ses cent cinquante grenadiers. Le camp de Boulogne : effets funestes du système continental; nombreux combats sur la rade; les licences de commerce. Guillaume Ier : le port sacrifié à la Hollande. 1830 : ses heureuses conséquences; excellence du port, et combien sa prospérité importe au pays; sollicitude particulière du roi pour Ostende.

Tels sont les principaux événements que nous aurons à raconter.

Nous avons puisé dans l'Annuaire de Bowens (1); nous n'avons laissé de côté que les superfluités, les éclairs, la pluie et le beau temps qui s'y trouvent consignés, presque à chaque page, et nous nous sommes borné à prendre l'essentiel ou à faire un résumé des documents, tel que l'octroi de Charles VI qui contient 103 longs articles. De Bonours (2) et Flemming (3) nous ont fourni les maté-

(1) *Nauwkeurige beschryving der oude en beroemde zee stadt Oostende,* 2 vol. in-4°, 1792.

Ce sont des extraits sans rapport entre eux, pris dans une infinité de chroniques, de vieilles archives de la ville, des églises et des corporations, et établis par ordre chronologique. Ce sont des matériaux pour écrire l'histoire.

(2) Siège d'Ostende, un volume de six cents pages, 1628, style du temps. L'auteur faisait partie de l'armée assiégeante.

(3) *Oostende of de nieuwe Traye.* C'est un journal du siége. L'auteur était auditeur militaire dans la place, en même temps que secrétaire des gouverneurs. Il y est resté pendant presque toute la durée du siége.

riaux pour décrire le fameux siége de trois ans qui formera un cinquième de notre ouvrage; et le beau plan d'Ostende à cette époque, que nous y ajoutons, nous l'avons trouvé dans un livret (1), sans nom d'auteur, publié à Paris, par livraison, pendant l'événement, et qui nous a donné aussi les détails d'un combat naval entre une flotte batavo-anglaise et les galères de Spinola que nous rapporterons, et dont de Bonours et Flemming ne parlent que superficiellement. Nous nous sommes servi de Van Hasten (2) pour décrire la bataille de Nieuport qui vient s'intercaler dans l'histoire d'Ostende, et de la brochure de l'avocat Debock (3), pour raconter les tentatives de Mazarin. Puis, nous avons consulté d'autres ouvrages et notices que nous indiquerons en temps et lieu.

Pour l'époque néfaste de 1792 à 1830, et qui n'est pas la moins intéressante, nous nous sommes guidé d'après les archives de la ville, qui nous ont été communiquées avec une complaisance que nous aimons à reconnaître, et le *Journal d'Ostende* des années 1829 1830 et 1831, qui relate en flamand et par ordre de date, ce qui s'y est passé de 1793 à 1802; puis d'après le souvenir de personnes dignes de foi.

Le plan de la ville au temps du siége de 1601, que l'on

(1) Histoire remarquable et véritable de ce qui est advenu par chacun jour au siége de la ville d'Ostende de part et d'autre jusque à présent, 1604.

(2) Autre journal du siége, 1614.

(3) *Nauwkeurig verhael van den mislukten aenslag der Franschen op Oostende, ten jare* 1658.

chercherait vainement dans les cartons du ministère de la guerre, et sur lequel on remarque un reste de l'ancien Ostende, englouti par la mer, nous permettra de relever une erreur apparente de Belpaire, relative au reculement des dunes, et de préciser à peu de chose près, de combien elles sont rentrées depuis environ deux siècles et demi à l'endroit d'Ostende. Nous ajoutons également un plan de la ville d'aujourd'hui, afin que par la confrontation on puisse juger des améliorations locales qui sont survenues.

Nos recherches prouveront encore d'une manière « convaincante, » que c'est à tort que beaucoup d'auteurs ont placé le *Portus itius* et le port Épatiac des Romains, sur la côte de la Flandre actuelle, et que même lors de l'invasion de Jules-César il n'a pu exister des ports aux lieux où se trouvent Ostende et Furnes, comme l'admettent beaucoup d'historiens.

Voilà pour l'opportunité et le plan de notre travail. Quant à l'exécution, nous considérons deux choses : d'abord, les idées ou réflexions, entourage des faits qui les lie les uns aux autres ; ensuite, le style au moyen d'expression. Dans celle-là, nous aimons justesse, convenance ; dans celle-ci, clarté, précision.

Nous nous sommes attaché à réunir toutes ces qualités ; mais nous n'osons espérer d'avoir entièrement réussi.

NOTICE

DES

RÉVOLUTIONS PHYSIQUES DE LA COTE DE FLANDRE.

L'incertitude qui règne sur l'histoire du pays en général, antérieurement à l'invasion romaine, et que l'on doit attribuer à l'odieux édit par lequel l'empereur Auguste, successeur de Jules-César, fit détruire tous les documents historiques des Belges, ne permettrait non plus que d'établir des hypothèses plus ou moins fondées sur l'état de nos côtes dans ces temps reculés, si les observations géologiques ne nous offraient des indices certains.

Ératosthène, ce célèbre savant grec, devenu bibliothécaire d'Alexandrie, sous Ptolémée Évergète (200 ans avant l'ère chrétienne), ne connaissait les côtes de l'Europe au delà des colonnes d'Hercule, que par le récit du Marseillais Pythéas, qui disait avoir visité tous les pays maritimes de cette partie du monde, depuis le Tanaïs jusqu'à Thule, sous le cercle polaire.

Les Commentaires de Jules-César, Pline le naturaliste, la Germania de Tacite, la Géographie de Strabon, celle de

Ptolémée, les écrits historiques de Dion Cassius même ne déterminent clairement aucun point de géographie ancienne de la Belgique, et Jules-César, le conquérant de cette Belgique, semble se soucier si peu de la situation des lieux, qu'il n'en parle que lorsque cela devient nécessaire à la description de ses batailles.

Cependant ces auteurs s'accordent à représenter la Morinie qui s'étendait d'au delà Thérouenne jusque vers Ostende, et la Ménapie, qui occupait une partie du Tournaisis d'aujourd'hui, près de la moitié de la Flandre occidentale et toute la Flandre orientale, et séparait ainsi entièrement les Morins des Nerviens, comme deux pays qui se ressemblent et entrecoupés de marais et d'épaisses forêts.

César dit qu'à son approche, les Morins et les Ménapiens se retirèrent dans leurs marais et forêts où il ne put se frayer un passage à cause des pluies et de l'énergique résistance de ces peuples, à laquelle il rend hommage. Il parle encore de ces marais et forêts, lorsque l'année suivante, à son retour d'Angleterre, il envoya ses lieutenants Labienus, Titirius et Cotta contre les Morins et les Ménapiens. Strabon dit que les Morins se refugièrent dans des îles qui se formaient par le flux de la mer (nous verrons plus loin que c'est des bancs de Flandre qu'il s'agit ici); et Dion Cassius rapporte que César ne put s'emparer d'aucun de leurs cantons; qu'il essaya de percer jusqu'à leurs retraites en faisant abattre les forêts, mais que considérant leur immense étendue et voyant approcher l'hiver, il renonça à son entreprise.

Les légionnaires, la hache à la main, déblayèrent ainsi toute la contrée qui s'étend de Boulogne-sur-Mer jusqu'à la frontière actuelle.

En considérant l'état présent de nos côtes, et en recher-

chant les causes des changements que l'on remarque, nous arriverons à démontrer l'assertion des auteurs que nous venons de citer.

Les vastes forêts, dit M. Belpaire, ont disparu, et sont converties en champs labourables; c'est à peine si l'on en trouve quelques restes dans les bois de Dieppe, de Boulogne, des environs d'Ypres, de Poperinghe, de Thourout et de Bruges. Les marais ont également disparu; on n'en voit plus guère que dans les départements du Nord et du Pas-de-Calais, du côté de Bergues, Bourbourg, Saint-Omer et d'Aire.

Nous verrons plus avant que la plus grande partie de ces marais a été envahie par la mer.

En parcourant le voisinage de l'Escaut depuis au dessus d'Anvers jusqu'à son embouchure, ensuite la côte depuis cette embouchure jusque vers les hauteurs du cap Blanez, on trouve partout une couche plus ou moins épaisse de terre glaise ou vase grise, contrastant d'une manière remarquable avec le sol environnant qui presque partout est très-sablonneux.

Les dunes de la mer forment une des limites de cette bande de glaise, l'autre limite commence vers la Tête-de-Flandre, vis-à-vis d'Anvers, passe par Calloo, en deçà de Hulst, près du Sas-de-Gand, se dirige ensuite sur Asseneede, Bouchoute, Saint-Laureyns, Ardenbourg, Midelbourg, Damme, Houthave, Stalhille; traverse le canal de Bruges à Ostende, près de Stalhille, passe à Ettelghem, Oudenbourg, Westkerke, Ghistelles, puis à Zevecote, Zande, Leke, Keyem, Beerst et Dixmude, Women, Merken; ressort vers Knocke et Loo et de là se dirige vers Oeren; suit le canal de Loo jusqu'à quelque distance de Furnes; passe au canal de la Colme qu'elle longe d'assez près jusque vers les hauteurs qui bordent le bassin de

l'Aa et qui vont se terminer au cap Blanez : cette bande de glaise est plus épaisse, à mesure qu'elle approche de la mer. A Anvers, elle se réduit presque à rien; le long de la côte depuis l'Écluse jusqu'à Gravelines, elle est de cinq à dix pieds. Elle est presque partout plus basse que la haute marée, pendant les syzygies. Au-dessous on trouve généralement jusque vers Dunkerque, une couche de tourbe de trois, dix et quinze pieds d'épaisseur, reposant sur une vase bleue ou sur du sable fin. Dans les environs d'Ostende, la partie inférieure de cette tourbe est une masse noire et compacte entremêlée de racines et de feuilles de jonc parfaitement conservées. La partie supérieure ne contient plus de jonc, mais une grande quantité de brins ligneux qui paraissent être des racines de bruyères. La tourbe des couches les plus élevées ressemble beaucoup, lorsqu'elle est séchée, à de la bouse de vache, nom qu'on lui donne.

Il n'est point rare de rencontrer des arbres dans la tourbe. Ces arbres sont toujours au fond du bassin même : de là leurs branches s'élèvent plus ou moins dans la masse tourbeuse; ce sont ordinairement des chênes qui deviennent très-noirs et durs après leur extraction, ou bien des hêtres et des sapins. Généralement ces arbres sont entiers et couchés dans une direction constante, la tête entre le sud et l'est.

Dans les environs de Dixmude, la tourbe offre fréquemment des noisettes et de la semence de genêts.

En 1821, des paysans employés à l'extraction de la tourbe ont trouvé dans une des tourbières de Mannekensveere, près de Nieuport, un navire chargé de meules de moulins à bras enfoncé dans la tourbe d'environ cinq pieds, et s'élevant d'autant dans la glaise, qui le recouvrait encore de quatre ou cinq pieds. La plupart de ces meules

ont servi à paver la cour de la ferme dont la tourbière dépendait, mais les plus lourdes et les plus profondes sont restées dans le navire qu'on a recouvert de nouveau.

On trouve aussi fréquemment dans la tourbe ou plutôt dans la glaise qui la recouvre, et surtout immédiatement au-dessus de la tourbe, des objets d'art de la période romaine. Le cabinet d'histoire naturelle de M. Paret à Slykens, près d'Ostende, s'est encore enrichi en 1841, d'urnes funéraires pleines de leurs cendres et de poteries fines du temps des Romains, ainsi que d'un chêne extrait de la tourbe à Oudenbourg. Les urnes, en terre rouge, et artistement travaillées, semblent être cuites d'hier.

Nous avons dit que les dunes formaient une des limites de la couche de terre glaise qui existe dans le voisinage de la côte, depuis l'embouchure de l'Escaut jusque vers les hauteurs du Blanez; mais cela n'est vrai qu'à quelques égards, car on voit quelquefois sur la grève, des espaces de glaise plus ou moins étendus qui sont le prolongement de la couche intérieure. On trouve aussi généralement, en creusant dans le sable de la grève, la même couche tourbeuse que l'on observe en deçà des dunes. En 1823, on en a extrait une grande quantité entre Ostende et Nieuport. Quelquefois cette tourbe vient à nu sur l'estrand; elle paraît être également à nu plus avant en mer, car à chaque tempête, les flots en jettent une grande quantité sur le rivage. Cette tourbe est absolument la même que celles d'en deçà des dunes.

Ce qui vient d'être dit sur la constitution des bords de la mer ne s'applique qu'à la partie qui est entre Dunkerque et l'Escaut. Depuis Dunkerque jusqu'au delà de Calais, on ne trouve plus de tourbe, mais seulement de la vase assise sur un terrain de sable.

La grève, que l'on nomme aussi estrand, est la plage

2.

qui sépare les dunes de la mer, et que celle-ci recouvre plus ou moins à chaque marée. Sur toute la côte, elle va en pente fort douce, depuis les dunes jusque dans le bassin de la mer, et sa largeur est variable depuis cent jusqu'à deux mille toises. Elle est presque exclusivement de sable et de débris de coquillages. Sa largeur totale se divise en deux ou trois légères ondulations qui forment autant de bancs parallèles à la direction des dunes lorsque la marée est haute. Ses bords, dans le plat pays, ne sont pas sujets à de petites et fréquentes sinuosités; mais ils suivent sans presqu'aucune dentelure, la direction générale de la côte.

Les laisses (1) des hautes et basses marées sont variables comme les marées mêmes. Ainsi le plus grand écartement que forment ces laisses a lieu aux syzygies, c'est-à-dire aux nouvelles et pleines lunes. La laisse de haute mer arrive rarement jusqu'au pied des dunes, excepté par des tempêtes : et alors la mer y cause des brèches quelquefois très-considérables. Le sable de la partie de l'estrand entre la laisse ordinaire de haute mer et les dunes, étant presque toujours hors de l'eau, devient sec et mouvant, et s'enlèvef acilement lorsque le vent est violent. C'est au moyen de ce vol de sable que les dunes se forment et s'entretiennent comme on le verra plus loin.

Au-devant et le long de notre côte, la mer est peu profonde. En partant de Calais elle est embarrassée de bancs nombreux qui s'étendent à une distance d'autant plus grande en mer qu'on s'éloigne davantage du détroit.

Tous sont formés d'un sable fin, gris et noir. Entre les bancs, le fond est généralement du sable mêlé de vase.

(1) La *laisse* est ce qui marque, le long des dunes, le plus haut point de la plage que la mer est venue mouiller,

Tous ces bancs vont en divergeant à partir de la pointe du Blancz jusqu'à la rade de Dunkerque. De Dunkerque jusqu'à l'embouchure de l'Escaut, ils se dirigent assez parallèlement à la côte.

On a vu que du temps de Jules-César, nos côtes étaient intérieurement couvertes de marais. C'est ce que confirme la tourbe qu'on y trouve. On sait que la tourbe se forme dans les marais, les prés humides et les bruyères. On a vu que ces marais avaient été recouverts d'une couche de glaise; que cette couche de glaise est à peine au niveau de la mer; qu'elle a sept ou huit pieds d'épaisseur, et que la couche de tourbe est d'une épaisseur moyenne à peu près égale, ce qui donne au fond des anciens marais une profondeur d'une quinzaine de pieds au-dessous du niveau de la mer.

Recherchons maintenant la cause des changements que nous remarquons.

Et d'abord, examinons comment il a été possible que des marais d'eau douce aient pu exister si près de la mer à quinze ou vingt pieds plus bas que son niveau, et comment la mer s'est emparée de ce fond.

Les marais ayant existé plus bas que le niveau de la mer, il en résulte que pendant le grand nombre de siècles qu'il a fallu à la couche de tourbe pour se former, il a dû exister, entre ces marais et la mer, quelqu'obstacle qui s'est opposé à l'envahissement de cette dernière.

Le bassin maritime dans lequel se trouvaient les marais offre une plaine extrêmement unie, et la forte couche de sable fin, que l'on remarque au-dessous de la couche de tourbe, prouve l'ancien séjour de la mer dans son sein.

Pendant ce séjour le vent nord-ouest aura donné naissance à une suite de bancs, semblables à ceux qui sont aujourd'hui en avant de la côte. Un événement, dont on

ne peut guère assigner la cause, aura fait baisser promptement le niveau de la mer de plusieurs pieds, de manière à mettre ces bancs à sec. Ces bancs étant ainsi asséchés, des dunes s'y seront formées qui en auront encore élevé les parties hautes et fortifié ainsi la nouvelle barrière opposée à la mer. Celle-ci n'ayant plus d'accès dans le bassin, l'eau de mer qui y sera restée se sera évaporée, et aura été remplacée ensuite par les eaux pluviales, qui, se réunissant dans la partie inférieure, auront formé les marais dont parle César, lesquels ont produit la couche de tourbe qui se voit sur toute la côte.

Mais la mer n'aura pas plus tôt trouvé un obstacle dans les dunes qu'elle venait de former, qu'elle aura commencé à les ronger. D'un autre côté, le vent de nord-ouest aura constamment fait avancer ces dunes à l'intérieur en transportant le sable dans cette direction. Ces deux causes réunies auront, par la succession des temps, fait disparaître tout le plateau élevé; il ne sera plus resté que les dunes qui, n'étant plus défendues par une grève assez haute pour que la mer ne vînt pas à leur pied, lui auront bientôt livré passage.

Ici commence une nouvelle époque pour la géographie physique de cette côte. La mer déchire les dunes en beaucoup d'endroits; elle se jette avec violence par ces ouvertures et se répand dans les terres qu'elle couvre de plusieurs pieds. Elle entraîne tout sur son passage; mais, à la marée descendante, elle s'écoule par où elle était entrée, pour revenir encore à la marée suivante.

Cette invasion donne naissance à une infinité de criques qui s'approfondissent considérablement par le courant continuel des marées montantes et descendantes; et des ports, capables de contenir les plus grandes flottes de ces temps, existent en plusieurs endroits.

Mais tout ce mouvement n'aura qu'un temps. La mer porte en elle-même le remède au bouleversement qu'elle vient de produire. En arrivant sur ces terres, ses eaux tenaient en suspension une grande quantité de vase charriée dans son sein par les rivières avoisinantes, et que les flots soulevaient; mais retrouvant ici le calme, elle la laisse se précipiter et former le premier feuillet d'une couche vaseuse. Deux fois par jour de nouvelles eaux déposent un nouveau feuillet sur cette couche qui, avec le temps, acquerra une épaisseur de plusieurs pieds.

On conçoit donc que l'exhaussement du sol doit s'être fait dans un temps assez court, surtout dans le principe de l'invasion.

Bientôt il sera arrivé que plusieurs parties de ce terrain n'auront plus été que légèrement couvertes dans les marées ordinaires. Les criques recevant ainsi de moins à moins d'eau, se seront à leur tour envasées. Les ouvertures mêmes, par où elles communiquaient à la mer, se seront oblitérées par l'une ou l'autre cause, comme une tempête ou un vol de sable considérable.

Cependant la mer et le vent n'ont point cessé leur action sur les dunes. Celles-ci ont continué de rentrer; à tel point qu'une partie de la couche de glaise et de la couche tourbeuse qu'elles recouvraient, s'est montrée sur la grève et a ensuite passé sous la mer.

Les effets de l'invasion que nous venons de décrire sont trop patents et se renouvellent trop souvent encore sous nos yeux, pour qu'on puisse douter un instant de leur réalité.

Nous n'entrerons point dans de grands détails pour prouver l'ancien séjour de l'Océan dans le *tractus* qui borde la mer d'Allemagne, et particulièrement sur la côte de Flandre; trop de monuments attestent ce séjour. Les

bois pétrifiés qui portent encore les marques des perforations du taret (ver de mer), et les bancs d'écailles marines que l'on trouve à Aelteren entre Bruges et Gand, rendent cette vérité incontestable. Mais à défaut d'autres preuves, la couche puissante de sable fin que l'on trouve sous la tourbe et qui est élevée çà et là de quelques légères élévations en forme de bancs, fait assez voir que ce terrain, absolument semblable à celui de la mer qui le borde, a été formé par elle, et que ce n'est que dans des temps assez récents par rapport aux grandes catastrophes qui ont bouleversé la terre, qu'elle s'est retirée de ces lieux.

Dans cette retraite, la mer a abandonné non-seulement les parties élevées du bassin, mais le bassin entier, y compris ce qui était à plus de vingt pieds au-dessous de son dernier niveau, et c'est ce qui se prouve par l'existence de la tourbe dans ces lieux, comme nous l'avons déjà fait remarquer.

Il existe dans le vulgaire une opinion qui attribue la tourbe aux végétaux que la mer, dans son invasion, aurait déposés. Si cela était, on ne verrait pas constamment les plantes et racines aquatiques par-dessous et les plantes des prés et des bruyères par-dessus. Mais une réponse sans réplique, c'est qu'on ne voit dans la tourbe aucune trace de plantes marines qui devraient s'y trouver en grande abondance, si la mer avait formé cette tourbe, puisqu'elle jette une grande quantité de ces plantes sur la grève, surtout pendant les tempêtes.

La tourbe s'est donc formée sans l'intermédiaire de la mer. Elle a commencé à se former dans un immense marais, puisque sa partie inférieure n'est composée que de joncs et d'autres plantes aquatiques. Ces plantes, par leur dépérissement annuel, ont insensiblement exhaussé le fond

du marais qui, à la longue, a été transformé en un pré, couvert d'eau seulement en hiver, sur lequel les roseaux ne croissaient plus, mais qui donnait une herbe abondante, dont les débris venaient encore chaque année ajouter une couche à la tourbe. C'est alors que ces plantes ligneuses ont commencé à paraître et ont crû en grande quantité. Enfin, en beaucoup d'endroits, ainsi que cela a encore lieu tous les jours dans les prés qui ont longtemps porté de l'herbe, la mousse seule a couvert la terre et est à son tour venue contribuer à la formation de la tourbe.

Si la tourbe est une substance entièrement étrangère à la mer, il est clair que cette dernière n'avait aucun accès aux lieux où elle se formait; car les plantes d'eau douce ou des prés ne pourraient croître dans l'eau de mer. D'ailleurs, le fond primitif du marais se trouvant quinze ou vingt pieds plus bas que la mer, celle-ci aurait empêché toute végétation en cet endroit, si elle y avait versé quinze ou vingt pieds d'eau salée. Elle n'eût pu y apporter que du sable ou de la vase.

En supposant qu'à partir du moment où la tourbe a paru, elle ait augmenté de l'épaisseur de deux millimètres par an, ce qui répond assez bien à l'épaisseur des feuillets de la tourbe supérieure, et en prenant la plus grande hauteur de la couche à quinze ou seize pieds de Flandre, ce qui fait environ quatre mètres cinq décimètres, on aura environ 2250 ans, temps qu'il lui a fallu pour se former.

Il est remarquable qu'en supposant que la mer soit rentrée dans ce *tractus* pendant ou peu après la domination romaine, comme nous le ferons voir, ce calcul nous reporte vers le temps auquel l'on fixe le déluge universel : de sorte qu'on serait peut-être en droit de conclure que la mer s'est retirée de ces terres, la première fois, par

suite du déluge, qui a fort bien pu rompre l'isthme qui joignait l'Angleterre au continent.

Cette hypothèse exige, il est vrai, que la mer dans sa retraite ait mis à nu un plateau qui s'est interposé entre elle et le bassin qu'elle quittait : mais quoi de plus probable, lorsque l'on considère sur la carte qu'en avant de la côte se trouve d'autres files de bancs rangés parallèlement au rivage? Qu'une nouvelle baisse de la mer ait lieu instantanément, et l'on verra se reproduire les mêmes effets.

La retraite de la mer s'est opérée instantanément ou dans un court espace de temps; car si elle avait diminué insensiblement, en découvrant peu à peu le faîte du banc qui bordait le bassin, n'est-il pas plus que probable qu'en exerçant sa violence contre la partie découverte, elle l'aurait enlevée à mesure que cette partie se serait présentée hors de l'eau, de la même manière que par la succession des temps, elle est parvenue à enlever le banc tout entier, et qu'ainsi elle n'aurait jamais cessé d'avoir communication avec le bassin dont nous parlons. Quelle a pu être la cause d'une si subite retraite? On ne peut faire que des conjectures sur cette matière, et la meilleure, selon Verstegen, c'est de l'attribuer à la rupture de l'isthme.

En effet, on sait que rien n'est plus propre à changer le niveau relatif des eaux, que les courants. Il n'est donc pas impossible que le nouveau courant venu de la Manche, en se combinant avec l'ancien qui arrive par le nord de l'Écosse, ait fait baisser la mer sur nos côtes de quelques pieds. Cela est d'autant moins improbable, que le flot venu de la Manche et qui s'étend le long des côtes orientales de la mer d'Allemagne, depuis Calais jusqu'au Holstein et au Jutland, va toujours en diminuant de hauteur en s'avançant vers le Nord; en sorte que les fortes marées qui montent à Calais de vingt pieds, et à Douvres de vingt-

cinq, ne montent à Dunkerque que de dix-neuf pieds et demi, à Nieuport de dix-sept, à Ostende et l'Écluse de seize, à Flessingue de quinze, à Hellevoetsluys et au Texel de douze, et sur toute la côte du Jutland seulement de deux ou trois pieds, tandis qu'elles sont de vingt à vingt-cinq pieds sur les côtes correspondantes de l'Angleterre.

Il résulte de ce phénomène qui parait être l'effet du rétrécissement du passage entre Douvres et Wissant, et de la configuration des côtes de France et d'Angleterre, que le flot qui vient de la Manche et qui est toujours plus élevé dans la partie méridionale du détroit que dans la partie septentrionale, exclut le flot qui arrive par le nord de l'Écosse, quoique celui-ci surpasse le premier en hauteur. Or, avant la rupture de l'isthme de Calais, ce dernier courant, par une direction sud-est dans la mer d'Allemagne qui se terminait en pointe vers cet isthme, devait s'y accumuler considérablement, comme cela a lieu dans le fond de tout golfe long et étroit, lorsque sa direction est aussi celle du courant. Ainsi, les marées produites par ce courant devaient être plus considérables encore que celles qui ont lieu sur les côtes d'Angleterre, le long desquelles il ne fait que glisser. Si donc, on considère que les marées actuelles sur les côtes qui bordent la mer d'Allemagne à l'orient, sont plus basses de quelques pieds que celles des côtes correspondantes d'Angleterre, et qu'avant la rupture de l'isthme, elles devaient être plus fortes de quelques pieds, on comprendra qu'avant la rupture, la mer a pu couvrir de grandes parties du continent qui, lors de cette rupture, ont été subitement abandonnées.

Que l'on ne s'étonne point de nous voir supposer à la mer des niveaux différents selon les lieux; car l'établissement des marées, si variable selon les divers points où

on l'observe, prouve assez que nous sommes en droit de le faire. D'ailleurs, des observations récentes prouvent incontestablement que la mer n'est pas partout au même niveau.

La retraite de la mer, une fois opérée, voyons comment la berge ou hauteur qu'elle avait mise à sec dans cette retraite a pu disparaître par l'effet de l'eau et du vent. Nous remarquons d'abord que puisqu'il existe des dunes le long des côtes, il a fallu qu'une partie assez considérable du banc asséché ait été entièrement abandonnée par la mer; car les dunes ne s'élèvent que par le vol du sable sec, et le sable ne se sèche que lorsqu'il est resté pendant plusieurs jours entièrement hors de l'eau. Mais cette condition une fois remplie, rien ne se forme plus vite que les dunes. Aussitôt que le vent souffle avec un peu de violence, tout le sable sec se met en mouvement avec une grande célérité, et vole tant qu'il trouve un obstacle ou de l'eau. S'il rencontre un obstacle quelconque, comme une touffe d'hoyat (espèce de graminée qui croît dans les sables secs de la mer, et s'élève à plus de deux pieds), il s'y arrête, s'y amoncèle et y forme le rudiment d'une dune qui s'augmentera au premier vol de sable, si la touffe d'hoyat a eu le temps de s'élever au-dessus du monticule, ou si l'on est venu fixer du nouvel hoyat sur le premier. La nouvelle dune, s'élevant sans cesse, acquerra avec le temps une hauteur assez considérable.

C'est au moyen de l'hoyat, fixé dans le sable, d'une manière particulière, qu'on parvient à provoquer de nouvelles dunes ou des réparations à celles affaiblies par des brèches, comme on peut le voir en longeant les dunes à l'ouest d'Ostende, du côté de la mer. La nature semble avoir pourvu spécialement à la formation des dunes en y faisant croître l'hoyat. Cette plante, infiniment précieuse, se mul-

tiplie à l'excès dans les sables les plus arides. Plus la chaleur et la sécheresse sont excessives, plus elle est verdoyante et plus elle croît. C'est dans l'air qu'elle puise, par l'effet d'un mécanisme admirable, l'humidité dont elle manque souvent à ses racines ; ses brins fendus s'ouvrent pendant la nuit et découvrent une moelle blanche divisée en rubans dont tout leur intérieur est tapissé. Cette masse d'éponges s'abreuve de l'humidité de l'air et de la rosée. Le matin, les brins se referment et deviennent aussi ronds que des joncs. Les touffes de cette plante présentent aux sables un obstacle insurmontable. Trois forts pieds, bien placés, peuvent retenir et fixer plus de sable que le plus grand chariot n'en pourrait contenir. Plus l'hoyat reçoit fréquemment du sable nouveau, plus il pousse, ainsi que l'expérience le confirme journellement. A mesure qu'il s'élève, le sable, en se buttant, en augmente la végétation.

Mais les dunes n'ayant aucune consistance réelle se détruisent presque aussi facilement qu'elles se forment. Si le vent est très-violent, et qu'il s'engage entre deux dunes élevées, de manière à y tournoyer, on voit en peu d'instants la partie intermédiaire jusqu'au pied, s'élever en tourbillon, et être lancée en pluie de sable à une ou deux lieues. Le vent est si fort, dans ce moment, en cet endroit, qu'on a peine à s'y tenir, et qu'on se sent comme soulevé. C'est une véritable trombe qui, d'une certaine distance, se présente comme une colonne de fumée.

Ces brèches, quelque fréquentes et quelque apparentes qu'elles soient, ne peuvent pourtant pas être comparées, pour l'effet, au vol de sable que le vent de mer occasionne. Ce vol n'est guère sensible dans un court espace de temps, si les dunes sont bien garnies d'hoyat, mais il le devient beaucoup au bout d'un certain nombre d'années. Par exemple, on aperçoit très-visiblement, dans un intervalle

de vingt à trente ans, selon les lieux et le soin que l'on prend des plantations, que le bord intérieur des dunes avance dans les terres. Le sable, ainsi enlevé par le vent, est toujours remplacé par celui que le même vent apporte à la grève, à moins que la mer ne se retire en déposant une couche de vase, comme à l'ouest de Dunkerque.

Onconçoit que le vent, transportant ainsi constamment le sable du plateau laissé à nu, pour en former des dunes, a dû sans cesse diminuer ce plateau, surtout si les courants de la mer tendent aussi de leur côté à enlever le sable de la côte, plutôt que d'en apporter de nouveau, comme il paraît que c'est le cas depuis Nieuport jusqu'à l'Escaut et au delà. La mer parviendra donc enfin au pied des dunes, et bientôt détruira en partie ce que le temps s'est plu à former.

Au premier vent violent, agissant dans la direction du flux, et favorisé par une pluie ou nouvelle lune, la mer, amoncelée sur la côte, ira frapper avec fracas contre ces dunes, et, à chaque vague, en enlevera des parties considérables, que le courant emportera au loin. Alors, ces collines disparaissent et semblent se fondre comme si elles étaient de sel. On a vu, pendant les grandes marées, les dunes être rongées ainsi sur une grande étendue et sur une profondeur de plusieurs verges. Chaque année, entre Ostende et l'Escaut, elles le sont au point qu'elles se trouvent à pic. Il est vrai que le sable, ainsi entraîné par les flots, revient en grande partie l'été suivant, mais la dune a été ébranlée, l'hoyat déraciné, et le vent a chassé à l'intérieur une partie de ce que la mer n'a pu atteindre.

On comprend donc, comment à la longue, toute la hauteur qui bordait la côte a pu être enlevée, et comment la mer a pu se frayer un chemin à travers les dunes, pour

se jeter de nouveau dans une partie du bassin qu'elle avait abandonné.

Afin d'arriver à une démonstration complète de la constitution et des révolutions de la côte de Flandre, il ne reste qu'à faire voir comment la mer, en faisant invasion dans ce bassin, a apporté la couche de glaise que nous y trouvons. Il suffira, pour cela, de rapporter ce qui a lieu encore tous les jours en plusieurs endroits.

Les circonstances locales, différant d'un point à un autre, dans l'étendue de nos côtes, quoique d'une manière peu sensible, on comprend facilement que la mer n'a point fait disparaître en une fois toute la chaîne de dunes, mais qu'elle s'est bornée à faire des trouées, tantôt sur un point, tantôt sur un autre. Par exemple, les dunes n'ayant pas partout la même hauteur, et encore moins une largeur constante; et, d'un autre côté, la laisse de haute mer, s'approchant inégalement de leur pied, il est visible que les points où les circonstances favorables à l'invasion concouraient ont été les premiers franchis, tandis qu'une infinité d'autres sont restés longtemps encore intacts. La direction des courants aura surtout contribué à entamer tel point plutôt que tel autre, suivant qu'elle portait vers la terre ou au large. Cette marche de la nature a été nécessaire pour former la couche d'argile aussi promptement qu'elle l'a été : car, sans cela, la mer se précipitant de tous les côtés à la fois dans le bassin, y aurait versé une quantité trop considérable d'eau, pour qu'elle pût s'y calmer au point d'abandonner toute la vase qu'elle tenait suspendue. La mer aurait régné des deux côtés du plateau, avec à peu près la même agitation; c'eût été presque comme avant sa retraite, et le fond n'aurait guère haussé.

La mer s'est donc formé de simples ouvertures, dont

la plupart se sont ensuite bouchées, et dont celles du Zwin, des ports d'Ostende, de Nieuport et de Calais, sont les seules qui soient restées, grâce aux soins qu'on y apporte.

Ce qui s'opère autour de ces ports donne la mesure de ce qui a eu lieu sur toute la côte.

Ostende, par exemple, recevait autrefois, à chaque marée, une quantité d'eau énorme qui inondait tout le pays, à plus de deux lieues des côtes, et s'étendait à droite et à gauche jusqu'à ce qu'elle rencontrât les eaux qui étaient entrées par d'autres ouvertures, comme le Zwin près de l'Écluse et celle qui existait dans ces temps à Middelkerke, mi-chemin d'Ostende à Nieuport. Elle sortait avec force, mais non sans avoir laissé beaucoup de vase sur les terres qu'elle avait couvertes, et formait, en se retirant, de nombreuses criques qui affluaient les unes dans les autres, et venaient toutes se réunir à un tronc commun. Beaucoup de ces criques se sont oblitérées depuis; mais il y en a encore plusieurs que l'on reconnaît à leurs sinuosités multipliées, et qui servent maintenant à l'écoulement des eaux pluviales. L'eau de la mer, près de nos côtes, est pendant une grande partie de l'année chargée de vase et d'un peu de sable qu'elle ne laisse se précipiter que lorsqu'elle est tranquille. En se répandant dans l'intérieur, elle y portait cette vase qu'elle y déposait, et qui ainsi exhaussait le fond.

César, qui a connu plus particulièrerement que Pline et Tacite, les côtes en deçà de l'Escaut dit, en parlant des Éburons vaincus, que ceux qui étaient les plus voisins de l'Océan, se réfugièrent dans les îles que le flux formait : il dit aussi que les pays des Morins et des Ménapiens étaient couverts de marais. On ne pourrait prendre pour marais des lieux que la mer couvrirait deux fois par jour de cinq à quinze pieds d'eau, et il faut admettre que César

parle ici des bancs flamands. Mais ce qui prouve incontestablement que la mer n'avait point franchi les dunes d'entre l'Escaut et Calais, avant la domination romaine, c'est qu'on trouve dans la couche de glaise, contre et dans la tourbe, beaucoup d'objets d'art, des médailles et poteries fines qui datent de cette époque.

Nous pensons donc que c'est pendant cette domination, que la mer est venue pour la première fois, depuis sa retraite, occasionnée par la rupture de l'isthme qui joignait l'Angleterre à la France, se jeter sur ces terres, et c'est alors sans doute que le Zwin de l'Écluse, les ports d'Ostende, de Nieuport et de Dunkerque se seront formés. Oudegherst assure que Oudenbourg, à une lieue et demie d'Ostende, et Rodenbourg, actuellement Aerdenbourg, étaient connus vers le milieu du ve siècle pour deux villes maritimes de grand commerce. Si cela est exact, il en résulte que la première de ces deux villes communiquait alors avec la mer par le port d'Ostende et la seconde par le Zwin.

Cependant la mer n'a pas cessé depuis ces temps de déborder sur nos côtes et plus avant dans le Nord, et d'envahir au point qu'une grande partie du continent et beaucoup de villes et villages flamands sont passés ou passent encore sous son empire.

Il n'y eut que peu d'inondations, à ce qu'il paraît, pendant les premiers siècles de l'ère chrétienne, à l'exception celle qui, pendant ou peu après la période romaine, est venue former les ports de la côte et déposer la couche de glaise qui se trouve sur la tourbe. Elles ne commencèrent à être désastreuses qu'au IXe siècle, époque de l'existence probable d'Ostende.

Parmi les inondations du IXe siècle on remarque celles de 820 et 860, qui, jointes à des pluies continuelles, firent déserter les habitants de la côte. Le XIe siècle en compte

au moins dix, particulièrement funestes à la Flandre et à la Zélande. Au XIIe siècle, elles furent si multipliées et si terribles, qu'elles forcèrent les Flamands d'émigrer et de chercher un refuge en Angleterre et en Allemagne. Celles du 16 février 1164 et du 1er novembre 1170 firent périr des milliers d'hommes et d'animaux. La dernière, dit-on, noya les terres entre le Texel, Middenblik et Stavoren, forma l'île de Wieringen, élargit les ouvertures qui font communiquer le Zuyderzée avec la mer du Nord, et ainsi l'approfondit et l'étendit davantage. Le XIIIe siècle en compte au moins trente-cinq, toutes désastreuses pour la Flandre, la Frise et autres pays maritimes voisins. Ce fut surtout depuis 1219, que la mer ravagea la côte. L'inondation de 1221 coûta la vie à quarante mille personnes ; celles de 1232 et 1242 à plus de cent mille, chacune ; celle de 1287 fit plus de quatre-vingt mille victimes dans la Frise seule. Le XIVe siècle n'apporta guère moins de calamités. Les inondations se renouvelèrent avec une effrayante ténacité dans les siècles suivants : depuis Calais jusqu'en Norwége et notamment en Irlande, d'innombrables villages furent engloutis, et plus de deux cent mille personnes y trouvèrent la mort; l'irruption de 1395 élargit sensiblement les ouvertures entre le Vlie et le Texel, et permit aux grands navires d'arriver à Amsterdam et à Enkhuizen, ce qui n'avait pas été possible jusqu'alors. Pendant le XVIIe siècle, les inondations se réduisirent à vingt-six. Le XVIIIe n'en eut que dix, et le siècle actuel ne compte encore que deux flux considérables : celui du mois de janvier 1808, et celui du 3 et 4 février 1825. Le premier causa de grands dommages à l'agriculture sur les côtes de Flandre et de Frise; on se rappelle encore avec effroi les ravages que l'autre exerça depuis le Pas-de-Calais jusqu'en Norwége et en Suède.

Un effet bien remarquable du débordement de 1421, c'est le transport de la ville de Dordrecht et du sol sur lequel elle était bâtie, à une certaine distance de son ancien siége. Cette singularité se répéta plusieurs fois depuis sur d'autres points, et entre autres pendant l'inondation du 30 avril 1451 ; une pâture près de la ville de Sneck en Frise, sur laquelle paissaient des moutons et des porcs, fut entraînée par le courant, et resta arrêtée dans les débris d'une écluse que l'eau avait détruite. On n'explique ce phénomène, qu'en supposant que le terrain aura glissé sur la couche de tourbe qui se trouve dans ces lieux. C'est ainsi qu'en 1806, une partie des fortifications qu'on élevait à Ostende s'écroula en glissant sur la tourbe qui était au-dessous.

Constatons maintenant l'empiétement de la mer sur la côte. En 1334, soulevée par une tempête affreuse, elle se précipite à travers les dunes et renverse de fond en comble Scharphoudt, ville considérable à hauteur de Blankenberghe, et Onze-lieve-Vrouw-ter-Streep, village à l'ouest d'Ostende, qui disparurent sous les eaux. Ceux des habitants deScharphoudt, qui échappèrent à ce cataclysme, allèrent s'établir non loin de là, à l'intérieur, contre une dune blanche, d'où est venu le nom de Blankenberghe. A une petite distance du fort Albert, on voit une tour en ruine; c'était anciennement celle d'un village de Ravesy qui n'existe plus. Un peu plus loin est Middelkerke qui paraît avoir été considérable, à en juger par les fondements de maisons qu'on y découvre. L'une des branches de l'Yperlée se rendait à la mer en ce lieu ; mais aujourd'hui cette embouchure est fermée par les sables, et des dunes s'y sont élevées. Une singularité, c'est qu'à l'endroit même où cette embouchure a existé, s'est formée une jolie fontaine d'une eau excellente qui sort du fond d'un petit bassin

entouré de hautes dunes, et va se rendre dans l'ancien canal de l'Yperlée en se dirigeant vers l'intérieur des terres. Cette fontaine ne tarit jamais; elle est sans doute alimentée par les eaux de pluie qui pénètrent dans les dunes. Lombarzyde, près de Nieuport, actuellement village fort misérable, était autrefois un port très-florissant. Le 23 juin 1115, pendant la nuit, une tempête violente détruisit la ville ainsi que les lieux environnants. Un siècle plus tard, la mer amena tant de sable dans le chenal, qu'il en fut presque obstrué ; ce qui obligea les habitants à vendre leur port à ceux de la nouvelle ville de Nieuport. La petite ville de Loo, à deux lieues de Dixmude, a eu un port de mer près de Lombarzyde (1). Dixmude a joui du même avantage, au moyen d'un canal qui amenait le flux jusque sous ses murs, avant que Nieuport fût connu. Le navire, chargé de meules à moulin, qu'on a trouvé en 1821, dans la tourbière de Mannekensveere, et dont nous avons parlé, vient à l'appui de cette assertion. Malgré toutes les précautions et des travaux dispendieux, Ostende fut envahi peu à peu, et après le siége de 1604, ce qui était resté de l'ancienne ville passa entièrement sous la mer.

Des vestiges de ville, que nos pêcheurs trouvent à plusieurs milles en mer dans d'autres directions que Scharphoudt et Onze-lieve-Vrouw-ter-Streep, et la tourbe que la mer rejette sur l'estrand et qui provient, comme on l'a vu, des marais du temps de Jules-César, prouvent encore qu'elle a englouti des parties considérables de nos côtes.

Depuis le Zwin qui conduit à l'Écluse jusqu'à Ostende et depuis Ostende jusque vers Nieuport, la mer gagne encore beaucoup chaque année. Au delà de Nieuport, la largeur des dunes dénote que la mer se retire sensiblement.

(1) BELPAIRE, p. 142.

Mais il est à regretter que sur un objet aussi important que l'empiétement constant de la mer, il faille se borner à une appréciation vague et indéterminée. On trouverait peut-être des indices exacts dans les anciens titres de propriété de terres attenant aux dunes.

Par exemple, de combien la mer fait-elle rentrer les dunes depuis passé deux siècles? M. Belpaire semble en donner la mesure dans le paragraphe suivant, page 140 de son Mémoire.

« Au delà d'Ostende jusque vers Nieuport la mer con-
« tinue à ronger la côte. Le fort Albert, élevé à une demi-
« lieue d'Ostende, lors du siége (1601 à 1604), se trouve
« presque entièrement sur l'estrand. Intérieurement les
« dunes dépassent de beaucoup le hameau qui est atte-
« nant à ce fort, et sans une forte digue en pierres, la mer
« se serait depuis longtemps frayé un passage en cet en-
« droit. Il deviendra indispensable avec le temps de démo-
« lir le hameau et d'y provoquer la formation de nouvelles
« dunes. »

Par ce paragraphe, conforme d'ailleurs au manuscrit déposé dans les archives de l'Académie royale de Bruxelles, M. Belpaire a-t-il entendu préciser le reculement des dunes à l'endroit du fort Albert? C'est ce que l'on peut inférer du contenu de ce paragraphe, de ce qui le précède et le suit, et il faut alors supposer que le mot *Ostende,* que nous avons souligné, a été mis par erreur pour le mot *mer,* et conclure que la mer en cet endroit a envahi une demi-lieue.

Nous avons recours à de Bonours, page 54, et nous trouvons que lors du siége de 1601 à 1604, le fort Albert était établi sur une forte dune, qu'il dominait la plage et

qu'il y avait une écluse au pied de son rempart : or les vestiges de cette écluse se voient encore à marée basse, et comme elle se trouvait au pied du rempart, on peut fixer à deux ou trois cents mètres, la distance que la mer a gagnée depuis ce temps en cet endroit, ce qui offre une différence notable avec celle que semble indiquer M. Belpaire.

Voyons maintenant l'effet de la mer sur les dunes qui viennent aboutir de chaque côté à Ostende.

Tous les plans de cette ville qui ont été faits lors du siége ou peu après, et notamment celui que nous joignons ici, qui a été tracé avec le plus grand soin, la représentent sur la mer de la manière suivante :

L'ancien havre à l'ouest entrant dans le fossé qui sépare aujourd'hui le rempart de la digue de mer et qui alors servait de port ou bassin. Au-devant de la digue, la vieille ville, s'étendant dans toute la longueur de la nouvelle, environ jusqu'à l'extrémité des vieilles estacades encore debout. Puis les dunes séparées de la ville par le havre d'Ouest et celui d'Est, et en ligne avec le point extérieur de la vieille ville. La ligne des dunes qui, à cette époque, passait par le point extérieur de la vieille ville qui a disparu, coupe la vieille ville actuelle presque au milieu. La mer a donc gagné à l'endroit d'Ostende, la distance qui sépare ces deux lignes que nous avons marquées sur le plan, c'est-à-dire environ quatre à cinq cents mètres, plus à l'ouest qu'à l'est, et presque le double qu'au fort Albert.

En voyant ainsi de temps immémorial la mer empiéter sur nos côtes, il est impossible de dire exactement jusqu'où elles ont pu s'étendre autrefois. Il est probable qu'au premier Ostende que l'annaliste Meyer reporte à 814, en a succédé un autre, et que l'ancien Ostende, qui existait encore en partie en 1604, avait hérité ce nom

d'un précédent Ostende, comme la neuve ville de cette époque est devenue vieille ville, par l'élévation des nouveaux quartiers, pour disparaître à son tour, si des travaux d'art ne s'y opposaient.

Quand on songe que toute la Belgique vers les côtes offre une plaine extrêmement unie, à peine au-dessus et souvent au-dessous du niveau de la mer, et que la mer, comme le démontre M. Belpaire, semble n'avoir abandonnée qu'à regret et pour y revenir ; quand on considère que les dunes, si fragiles par elles-mêmes et protégées seulement par une grève que le vent peut enlever en quelques jours, sont en plusieurs endroits et notamment au fort Albert, à défaut de grèves assez hautes, déjà exposées au choc de la mer, on peut craindre de voir se renouveler un de ces terribles débordements que nous avons rapportés et qui arrivent d'époque à époque, venir se précipiter comme autrefois à travers les dunes et couvrir de nouveau une grande partie du pays. Lors du dernier mauvais temps, le 3 mars, nous avons pu nous convaincre que si la mer avait monté pendant une demi-heure de plus, elle aurait fait irruption à l'est et surtout à l'ouest du fort Albert, deux endroits « extrêmement faibles », se serait jetée au loin dans la campagne et aurait inondé une grande partie du pays.

Devant cette effrayante possibilité, nous faisons des vœux, gigantesques sans doute, mais non irréalisables, pour qu'un talus en pierre, à l'instar de ce qui se voit devant Ostende, Blankenberghe, le fort Wellington et le fort Albert, s'élève sur toute l'étendue de la côte, à commencer par les lieux les plus menacés, et garantisse pour toujours le pays contre les inondations et l'empiétement constant de la mer.

OSTENDE

DEPUIS SON ORIGINE JUSQU'AU SIÉGE DE 1601 — 1601.

Ostende ne peut guère se flatter d'une origine très-ancienne et encore moins glorieuse. Il ressemble en cela à la plupart des villes de la Flandre et surtout à celles qui avoisinent la mer. Ceux qui ont voulu y placer un port ainsi qu'à Furnes (1) et Scharphoudt, lors de l'invasion romaine, n'ont pas songé que l'état de nos côtes à cette époque reculée, rend d'abord leur hypothèse tout à fait impossible.

Bowens rapporte que Jules-César, en parlant des divers peuples de la Belgique, dit que le littoral de ceux de Gand (*Garduni*) s'étendait jusqu'à la mer et qu'il y avait un port gardé par des soldats nerviens. Citant d'Anville qui y voit le port Épatiac dont il est fait mention dans les *Commentaires* de César, et qu'on ne sait encore où mettre, Bowens ajoute que, quelque vraisemblable que soit l'opinion de d'Anville, il y a une présomption non

(1) *Fastes militaires des Belges*, vol. I, pag. 38 et 39

moins forte en faveur d'Ostende; présomption qu'il trouve dans la situation des lieux, dans les grandes criques et arrières-eaux qui ont dû, selon lui, y exister de tout temps et ont pu naturellement y creuser un port (1). S'il était vrai, comme le présume cet auteur, qu'Ostende existait à l'arrivée des Romains, et qu'alors il y avait des criques et arrières-eaux, on pourrait admettre que cette cité possédait déjà alors un port, et, à la rigueur, que ce port ait pu être aussi bien que tout autre de la côte, le port Épatiac de d'Anville; mais là encore se bornerait toute la présomption.

Quant au *Portus Itius,* d'où César fit sa première expédition sur l'Angleterre et avec lequel on est presque aussi embarrassé qu'avec le port Épatiac, il est hors de doute que les auteurs qui l'ont placé à Furnes, Ostende, Scharphout et même à l'Écluse, ont été plus désireux d'enrichir le pays d'un souvenir historique, que soigneux de rechercher la vérité, car on sait que la Morinie ou la Ménapie, où ce port aurait dû se trouver, couvertes de forêts et de marais, tinrent bon à l'approche des armées romaines; que les armées romaines, lors de la première expédition de César sur l'Angleterre, n'avaient pas encore pénétré dans la Morinie; qu'au contraire elles en avaient été repoussées avec perte, qu'enfin ce ne fut qu'à son retour d'Angleterre, que César, voulant en finir avec les Morins, forma et fit exécuter en partie le projet d'abattre les forêts afin de faire la conquête de leur pays.

Si donc la côte de Flandre, comme on le suppose, avait un port à cette époque, il est établi que la bravoure que les Morins déployèrent à défendre leurs frontières, ne permit pas aux Romains de venir s'y embarquer. C'est là

(1) *Voyez* son introduction.

un souvenir historique plus glorieux pour les Belges, que ne le serait celui de voir César séjourner en conquérant chez eux.

Hâtons-nous de démontrer que toutes ces hypothèses sur l'état de nos côtes au temps de Jules-César sont inadmissibles. On vient de voir dans la notice que la tourbe que l'on rejette sur l'estrand dans les gros temps provient des marais dont parle Jules-César; que les objets d'art que l'on découvre fréquemment entre la tourbe et la couche de glaise qui y est superposée, donnent la certitude que la première invasion de la mer depuis sa retraite (que M. Belpaire fait remonter au déluge universel) a dû avoir lieu pendant ou peu après la période romaine; qu'il n'a pu exister dans les marais d'une surface unie et beaucoup plus bas que le niveau de la mer, des criques et des arrières-eaux formées par une irruption journalière qui aurait nécessairement détruit la végétation des plantes aquatiques qui ont produit la tourbe que l'on trouve sur toute la côte; qu'au contraire, il a dû exister un obstacle, des dunes, entre les marais et la mer, et que celle-ci n'a franchies qu'au ve siècle. D'où il faut conclure qu'il est physiquement impossible qu'il y ait eu au temps de Jules-César des ports aux lieux où sont situés Furnes, Ostende, Scharphoudt ou Blankenberghe, et même sur toute l'étendue de la côte et à une grande distance en mer où l'on trouve des vestiges des anciens marais.

Le port des Nerviens, dont nous avons parlé plus haut, qui est vraisemblablement aussi le port Épatiac et le *Portus Itius* a donc dû se trouver plus au couchant, peut-être dans une partie de la Morinie, qui étant moins boisée et marécageuse, offrait un accès plus facile à l'armée romaine.

En effet, la généralité des historiens, en supposant les

raisons qui militent en faveur de Wissant et Boulogne, s'accordent à placer le *Portus Itius* à cette dernière ville. Il faut encore y placer le port Épatiac, s'il est vrai, comme le dit la notice de l'empire, rédigée au commencement du v[e] siècle, sous l'empereur Honorius, qu'une division de la flotte romaine, destinée à la défense de ces côtes, se tenait sous les ordres du tribun militaire des Nerviens dans le port Épatiac. On a la certitude que Boulogne était le lieu de résidence du tribun commandant la flotte romaine, par la découverte faite le 7 mai 1769 près de cette ville, d'un monument dont une des inscriptions indique positivement que le tribun militaire ayant le commandement de la marine romaine pour les expéditions contre la Grande-Bretagne, résidait en ce lieu (1).

On comprendra d'après ce que nous venons de dire, qu'on ne saurait faire remonter l'origine d'Ostende au temps de Jules-César, et qu'il faut de toute nécessité la chercher dans des temps plus rapprochés.

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne trouve absolument rien qui concerne Ostende avant le IX[e] siècle. L'annaliste Meyer est l'auteur qui en parle, sous la date la plus reculée. Selon cet auteur, une charte de 814 porterait qu'un certain Gobert de Steenland aurait fait don à l'abbaye de Saint-Bertin à Saint-Omer, de trente-trois petites villes et villages parmi lesquels on remarquerait Ostende. D'abord de peu d'importance, il paraît que de fréquentes inondations de la mer, des maladies pestilentielles et l'invasion des Normands, auraient réduit le village d'Ostende à l'extrême misère, et qu'ainsi il serait tombé dans l'oubli jusqu'en 1072, époque à laquelle Robert, dixième comte de Flandre, y fit bâtir une église en l'honneur de saint Pierre,

(1) BELPAIRE, p. 172.

pour qui il professait une vénération particulière. Selon saint Arnolphe, la Flandre était vers 1084 remplie d'assassins ; on était si familiarisé à tuer, qu'on avait honte, lorsqu'on laissait passer un jour sans faire couler le sang. Le pays de Bruges, dont Ostende faisait partie, se rachetait de ce massacre journalier, moyennant une rançon annuelle de dix mille marcs d'argent. On trouve une pièce de 1172, par laquelle Philippe, comte de Flandre, déclare prendre possession des terres que la mer a abandonnées dans les communes de Slype, Leffinghe, Steene et Onze-lieve-Vrouw-Kapelle. Par cet acte, le comte déclare accorder à perpétuité, pour le salut de son âme et celle de ses ancêtres, la dîme de ce terrain aux templiers ; et pour que sa décision soit irrévocable, il la scelle de ses armes en présence de deux témoins dignes de foi, Robert, trésorier de Thourout et chancelier de Flandre, et Rogerus, châtelain de Courtrai, qui y apposent chacun cette marque + en guise de signature. On voit encore qu'à quelque temps de là, le même comte était allé faire la guerre sainte, où il s'était signalé. A son retour, il relâcha au Portugal et y maria Mathilde, princesse royale de ce pays. Mathilde partit de Lisbonne pour la Flandre avec quatorze navires chargés des armes que le comte avait prises sur les Sarrasins et de ses propres joyaux, tandis que lui revenait par Paris en compagnie de ses deux frères. Mais, surprise par des pirates de Cherbourg, elle perdit presque toute sa flotte, et courut même les plus grands dangers pour sa personne. A cette nouvelle, le comte, exaspéré, arme des navires, débarque à Cherbourg qu'il livre au pillage, et s'empare des principaux notables qu'il amène à Ostende, Blankenberghe (1) et Damme, où par ses or-

(1) C'est *Scharphout* qu'il faut lire, car Blankenberghe n'existait pas en 1180, comme on l'a vu dans la notice. (*L'auteur.*)

dres, ils sont décapités et leurs cadavres exposés sur la grève (1189).

Mais le document le plus ancien et qui est d'une authenticité incontestable, c'est une charte de la comtesse Marguerite, fille de Baudouin de Constantinople, qui établit la commune d'Ostende. Nous la rapportons textuellement.

Nous Margherite, contesse de Flandres et de Haynaû, et nous Gui son fils, conte de Flandres et Marchis de Namur, faisons savoir à tous, ke nous, à nos eschevins et au commun de notre ville de Oosthende, la quelle, avons fais franchir par Wilamme Jadiz, prevost de Mons, notre cher clerc et foiable (féal), par Philippo de Poulz, adont (autrefois) notre bailli de Bruges, par Michel de Lembeke chevalier, et par maistre Jehan du Mont-Saint-Éloy, notre foiable (féal) clerc à ce banlieu, si comme elle est enseignée et borgnée entour (telle qu'elle est circonscrite), avons donné es dunes masures à rente, en cette ville, a céans, ki en sunt (sont) mis au brïef de nos rentes, ke de ce est fait, et a céans ki encore y veûront manoir (viendront y demeurer) et se feront mettre en celui brïef et ki ores en droit y sûnt manant), (et qui maintenant y sont de droit habitants), ensi ke si après est deviset (divisé); c'est à savoir, ke chascune masure contient de front trois vergh de leit (de large) et seit vergh de lonc. C'est à chascune masure vint et une vergh dont chascune doit quatre deniers. C'est la masure seit sols de la monnoie de Flandres, de rente paier chascun an a nos briefs devant dis, à la Saint-Martin en yver; et selor avons donné une plache pour lor marché tenir franchement sans rente, de quatorze vergh lonc et de onze vergh de leit (de large). Et avons encore octroyé as eschevins et au commun de la ville devant dite, une plache ki contient wit vergh de

lonc de front, et sis vergh an al (en aval) de leit, c'est deus masures ou ils doivent faire une halle et retenir a lor coust, dont nous devons avoir l'une moitié des proufiz et les devant dis echevins, et commun l'autre moitié. Et si avons octroyé et octroyons, ke se il avient ke lor beste eschapent par defaut de garde en nos dunes, ke on ne les prenge ni pour ce a fourfait (qu'on ne les prenne pas en contravention) : si il avenoit qu'ils le fistent par usage ou par costume, ou ke ils les i laissassent trop longhement, or se ensi ils le faisoient nous en voudrions avoir le fourfait en temoignage. Et en conformance de toutes ces choses devant dites, nous avons donné as eschevins et au commmun de la ville de Oosthende, devant dis, les présentes lettres scellées de nos seautz ki furent donnés en l'an del incarnacion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, MCC soysante et seit, en la vigile de saint Pierre et saint Pol apostoles, sous les seautz de ladite dame et dudit conte son fils, en laz de soye et cyr vert.

Par ce privilége, Ostende fut élevé de village au rang de ville.

Les armes données à la ville par la comtesse Marguerite, et qui, à ce que l'on croit, étaient une clef noire sur un bouclier d'or, furent brisées en 1303, par ordre de Philippe, comte de Flandre, qui en accorda d'autres, lesquelles se perdirent. Une pièce authentique de 1544, déposée aux archives de la ville, offre une empreinte de ces armes, en cire rouge, à moitié détruite par le temps. On voit d'un côté l'image de saint Pierre, tenant une clef dans la main droite : de l'autre, fortement endommagé, on n'aperçoit qu'un bras, une clef et ces mots : *A deo.*

Une autre charte de la comtesse Marguerite, de 1270, contient rachat de certains droits qu'avait sur Ostende,

le chevalier Waterman, de Gand. Une troisième pièce renferme une convention entre ceux d'Ostende, ceux du Franc de Bruges et la wateringue du sieur Woutermans, à l'effet d'élargir un canal de décharge qui venait aboutir au sud de la ville. Dans un acte des bourgmestre et échevins de l'année 1335, Ostende se trouve indiqué sous le nom *d'Ostende-ter-Streep*. Le village de Westende, à l'est de Nieuport, porte la même épithète de *ter Streep*, dans une charte de 1173. Il faut en conclure que la partie de la côte qui s'étend d'Ostende à Nieuport, se nommait *de Streep*, et qu'Ostende et Westende tiennent leur dénomination, de ce qu'ils sont situés aux extrémités de est et ouest *de Streep*.

Lorsqu'en 1334, la mer engloutit Scharphout et Onze-lieve-Vrouw-ter-Streep, Ostende avait tellement souffert de cette tempête, qu'il fallut reculer son église. L'année suivante, le comte Louis permit de la démolir, et cette autorisation fut confirmée par l'évêque de Tournay. La nouvelle église fut bâtie à l'endroit où elle se trouve maintenant sur une mesure de terre qui avait été donnée à cet effet par un pieux habitant, Jacques de Cothem. Toutefois, le comte Louis n'accorda l'octroi nécessaire, qu'à la condition expresse et formelle, que durant sa vie, celles de sa femme et de son fils aîné, il serait dit annuellement une messe du Saint-Esprit, et après leur mort une messe de *Requiem* pour le salut de leurs âmes, le tout dûment assuré et garanti par actes authentiques, publications et approbations dudit comte, de l'évêque et du magistrat d'Ostende.

Dans la guerre civile suscitée par Louis de Maele, entre les Brugeois et les Gantois (1382), Ostende, qui appartenait à la bannière de Bruges, marche avec sa métropole sur Gand. Pendant ce temps les Anglais débarquent à Ostende, saccagent la ville et les environs et volent au secours des Gantois.

Le terrible débordement de la Saint-Vincent (1393) vint diminuer encore de moitié la ville et inonder une grande partie de l'échevinage. Beaucoup d'habitants ne trouvant plus où rebâtir leurs maisons, s'établirent hors de l'échevinage sur le territoire du Franc de Bruges. C'est ce qui força le magistrat à acquérir deux cent soixante mesures de terre situées au delà d'une digue haute et longue, élevée depuis peu, derrière la ville, par ceux du Franc de Bruges, contre les irruptions de la mer. Philippe le Hardi accorda, en outre, trois bonniers de dunes pour le même objet.

Le canal de navigation qui avait été creusé en 1284, ayant été supprimé par les nouvelles digues élevées contre les grandes marées, les wateringues (1), arrêtèrent en 1443, d'en faire creuser un nouveau, nécessaire à l'écoulement des eaux, et afin aussi d'établir une navigation pour pour Ostende et le pays environnant. Ce canal, comme le premier, venait se terminer au sud de la ville, près l'emplacement de la nouvelle église.

Lors du creusement de ce canal, Ostende n'avait pas encore de chenal qui conduisît directement de la ville à la mer; de sorte que les pêcheurs étaient obligés d'échouer leurs barques sur la plage, comme cela a encore lieu à Blankenberghe. Cependant il paraîtrait qu'il devait y avoir déjà alors une sorte de havre, peut-être une crique dans les dunes, car l'octroi de Philippe le Bon que nous avons vu (2), porte en tête : *Nouvel havre, accordé à ceux d'Ostende.* Toutefois ce document, longuement motivé, ne dit rien de l'ancien havre.

Dans la requête que présentèrent ceux d'Ostende, pour l'obtention de ce havre, ils exposent que les tempêtes

(1) Administration des eaux.
(2) Vieux *registre* d'Ostende.

enlevaient constamment des parties de la ville tellement considérables qu'on était obligé chaque année d'abattre une ou plusieurs rangées de maisons du côté de la mer ; que depuis son agrandissement l'ancienne ville était encore tant diminuée, par l'effet des inondations, qu'il n'en restait plus guère. Ils soutenaient que le creusement d'un havre mettrait fin à cet envahissement ; que ce havre serait d'ailleurs très-utile à la navigation, puisqu'il n'y avait point de port intermédiaire entre Nieuport et l'Écluse, éloignés l'un de l'autre de plus de huit lieues.

L'octroi de Philippe le Bon, ayant été confirmé par Charles VII, roi de France, le havre fut creusé en 1445, à l'ouest de la ville, depuis la mer jusqu'à la digue qui séparait la partie ancienne de la partie nouvelle, bâtie en 1397. Le havre longeait ensuite intérieurement cette digue de l'ouest à l'est dans toute l'étendue de la ville et séparait ainsi les deux quartiers. (*Voir* le plan.)

Ce fut là l'origine de la prospérité d'Ostende. Elle devint bientôt assez grande pour exciter la jalousie des villes voisines. Les Brugeois prétendirent soumettre les Ostendais à leur droit d'étape et empêcher tout achat ou vente à Ostende, ce qui aurait rendu, disaient les plaignants, parfaitement inutile le nouveau havre qui avait coûté quinze ou seize mille écus à creuser.

Mais ce fut principalement aux villes maritimes de la Flandre que la prospérité naissante d'Ostende porta ombrage, et cela à cause du commerce du hareng caqué ; ce commerce qui avait pris naissance quelque temps auparavant, par suite de l'invention de Guillaume Beukels et de l'Ostendais Kien, s'était porté de préférence à Ostende, où il attirait un grand nombre de marchands étrangers, surtout des Bretons. Les habitants de Nieuport, Damme et l'Écluse, jaloux de cette préférence, se liguèrent contre

Ostende et présentèrent en 1483 aux députés des trois Membres de Flandre une requête à l'effet d'obtenir le comblement du port et d'y faire interdire le commerce du hareng. C'était une pitié, suivant les pétitionnaires, de voir que trois ou quatre très-bonnes villes qui, au dernier transport, arrêté à Oudenbourg, en 1408, avaient été taxées dans les charges de la Flandre, savoir : Damme a raison de neuf escalins, l'Écluse de quarante escalins et Nieuport de quatorze escalins par cent livres de gros, fussent ruinées pour un port, taxé seulement à raison de deux escalins six deniers, entièrement ouvert et sans défense, et dont le salut dépendait d'une simple digue. Ostende, ajoutaient-ils, était constamment exposé à l'engloutissement de la mer, comme le faisait assez prévoir le reculement des dunes, lesquelles depuis trente-six ans avaient tellement été rongées, qu'il avait fallu reculer l'écluse du havre de cent vingt-six pieds de Flandre. N'ayant ni mur, ni forteresses pour se défendre, Ostende était exposé à devenir la proie d'une poignée de brigands ou d'ennemis, et ainsi les marchands étrangers, disaient-ils, s'y trouveraient toujours en danger d'être dépouillés.

Les Ostendais objectèrent que leur ville était notable et privilégiée, beaucoup plus ancienne que Damme et l'Écluse; qu'ils avaient toujours été aussi experts que les plaignants à la pêche; qu'il n'y avait pas plus de quatre-vingts ans que le procédé de caquer le hareng avait été mis en pratique en Flandre, et que les Ostendais, les premiers, avaient aidé à le faire, puisque c'était un nommé Gillis Beukels de Hughenvliet et Jacques Kien d'Ostende, qui, les premiers, vers cette époque, avaient fait en mer le hareng caqué; qu'il se passa beaucoup de temps avant que le commerce en fût établi et que l'on connût la valeur de cette denrée; que maintenant on faisait à

Ostende plus du tiers du hareng caqué de la Flandre; qu'avant qu'on ne préparât cette espèce de hareng, les trois villes plaignantes étaient plus florissantes qu'elles ne l'avaient été depuis; qu'ainsi elles n'avaient point dû leurs richesses passées au commerce de ce poisson; que le transport de 1408 n'avait point été réglé sur ce commerce qui n'existait pas encore ou était de fort peu d'importance, Beukels et Kien venant seulement de trouver leur procédé à cette époque; et enfin qu'ils étaient depuis trente-huit ans en possession de marquer le hareng, et qu'ainsi ils avaient acquis la prescription. Quant aux dangers de la mer, ils s'attachaient à prouver qu'ils avaient beaucoup diminué depuis le creusement du havre.

Il est hors de doute que Beukels et son compagnon aient introduit un procédé nouveau, car le Mémoire des Ostendais le dit expressément à plusieurs reprises. Ce n'était pas non plus une imitation de ce que l'on faisait en France, puisque les Français venaient eux-mêmes acheter le hareng flamand, et qu'il y est encore dit que le hareng d'Ostende s'envoyait à Paris et par toute la France.

Et, en effet, ce procédé ne consistait pas, comme on l'a prétendu, à mettre simplement le hareng en tonneaux, ou à le saler, ce qui se pratiquait depuis des siècles; mais à lui enlever les intestins aussitôt ou peu après qu'il était pris, à le faire dégorger dans de la saumure et à le repaquer quelques jours après dans de la saumure sanguinolente.

Il est à remarquer que le Mémoire, dont nous parlons, détruit une opinion généralement répandue, suivant laquelle Beukels aurait vu le jour à Biervliet, où il est mort; ce Mémoire dit qu'il était né à Hughenvliet. La

difficulté est de savoir où était Hughenvliet. Sanderus dit que ce lieu était compté au nombre des villes, en 1309, et que la mer l'engloutit en 1404, sans savoir du reste s'il doit le placer, dans l'île de Cadsant, entre l'Écluse et l'Escaut, ou à Saint-Pieters-Capel-van-Huukenvliet dans la paroisse de Slype, près d'Ostende.

Si les Ostendais, quoiqu'ayant pratiqué les premiers le procédé de Beukels et Kien, n'obtinrent pas d'abord le principal marché, c'est que n'ayant point eu avant 1445 de chenal où les navires étrangers pussent aborder, ils furent obligés de porter le produit de leur pêche à Damme, lieu de rendez-vous des marchands de tous les pays. Mais aussitôt que leur havre fut creusé, ils établirent le marché du hareng dans leur propre ville, et à leur tour les pêcheurs de Damme furent forcés d'apporter leur pêche à Ostende (1).

Guiciardini rapporte que voulant honorer la mémoire de Beukels, Charles-Quint, accompagné de la reine de Hongrie et la reine de France, ses sœurs, se rendit le 30 août 1556 de Bruges à Biervliet pour visiter son tombeau.

Ostende n'eut pendant une trentaine d'années rien de particulier à enregistrer, si ce n'est l'accroissement de son commerce et la reconstruction de l'église de la nouvelle ville (1478). A cette époque, les Français faisaient de continuelles invasions dans la Flandre, et jusqu'aux portes d'Ostende, sans autre but que le pillage. L'archiduc Maximilien d'Autriche, qui avait épousé Marie de Bourgogne, leur livra bataille, à la tête de ses Flamands près de Blangis (7 août 1479), et les battit. On voyait avant l'action, les principaux gentilshommes du duc, le bras droit en

(1) Belpaire, *Précis historique de la ville et du port d'Ostende.*

manche de chemise; ils avaient fait vœu de ne point s'habiller ni s'armer qu'ils ne vissent les Français prêts à combattre. C'était une sorte de défi que les Français acceptèrent, et dont ils n'eurent point à se louer.

Ce fut pour se venger de cette défaite que ceux de Dieppe, Honfleur, et Rouen, vinrent un an plus tard, à l'improviste, avec un grand nombre de navires de guerre, s'emparer de presque tous les pêcheurs ostendais qu'ils rançonnèrent. Cette année, Ostende avait équipé au moins quarante-quatre bateaux (1).

A cette époque le nom ostendais commençait à avoir du retentissement. Jacques Van Aelst, ce fameux écumeur de mer du xve siècle, l'effroi du commerce des Pays-Bas, et ses complices, avaient été pris par des Ostendais, amenés au port et décapités ; et Mathys, son gendre, pirate de Dieppe qui était venu avec ses navires pour venger la mort de Van Aelst, avait subi le même sort. Leurs cadavres, exposés sur la grève, faisaient voir l'appui que trouverait désormais la navigation dans les marins d'Ostende (1487).

Bientôt cette ville concourut à Anvers, avec Gand, Amsterdam et autres cités de premier ordre, pour un prix de déclamation, et, à quelques années de là, on vit les Ostendais figurer à Gand dans un concours parmi les bourgeois. Leur entrée avait été magnifique : vêtus d'habillements tannés, ils avaient un char précédé de six trompettes, d'un sot, d'un étendard et de six chevaux pour le roi (2).

Depuis que les provinces belgiques étaient passées sous le protectorat de la maison d'Autriche, les Flandres étaient dans de continuelles agitations.

Maximilien, devenu roi des Romains, prétendit à la

(1) Grande *chronique* de Flandre.
(2) *Ibid.*

tutelle de son fils Philippe, seul héritier des Pays-Bas; mais les états de Flandre, loin d'approuver ses prétentions, dressèrent contre lui quarante-sept chefs d'accusation. Les Brugeois s'emparèrent de sa personne et le forcèrent à des concessions. Mais l'empereur Frédéric III, son père, exaspéré à l'extrême de cette audace, entre dans les Pays-Bas, avec une armée d'Allemands, pour venger l'honneur et la dignité de son fils, et le réhabiliter dans son autorité.

Afin d'échapper au sort qui les menaçait, les Flamands traitent avec le roi de France, qui envoie une armée à leur secours. La plus grande partie des villes flamandes restent fidèles à ce traité; Nieuport, Dixmude et Furnes se déclarent pour Maximilien.

Ostende, qui avait embrassé la cause commune, et avait pris une part active dans ces troubles, paya son dévouement par la perte de tous ses priviléges, et notamment de ceux relatifs à la pêche que Maximilien accorda exclusivement à Nieuport; mais informés que douze bâtiments de guerre et autant de petites embarcations, chargés d'objets précieux appartenant à Maximilien, mettent à la voile de Nieuport pour Anvers, les Ostendais sortent à la hâte avec cent bâtiments, capturent tous ces navires et les amènent au port (16 janvier 1489).

Le 16 juin suivant, Maximilien reçoit de son allié le roi d'Angleterre, à Nieuport, six mille hommes de troupes qui viennent le lendemain assiéger Ostende, mais se retirent presque aussitôt. Entre-temps six soldats de la garnison vont trouver Daniel Van Praet, seigneur de Meerwede, capitaine du roi Maximilien, lui offrent les moyens de prendre la place, s'il consent à retourner avec ses Flamands au service de Philippe, leur prince légitime. La proposition est acceptée : mais à peine cette officier a-t-il

mis le pied dans la ville, qu'il s'empare de dix ou douze notables et les emmène à Nieuport, tandis qu'Ostende reste au pouvoir de ses troupes. A quelques jours de là, une armée française de vingt mille hommes, qui se tenait à Ypres, par suite du traité intervenu entre les états de Flandre et le roi de France, vient, après sommation, prendre possession de la place qu'elle abandonne au mois de juillet suivant, en n'y laissant qu'une faible garnison. C'est alors que l'on vit le seigneur de Meerwede à la tête de l'armée royale fondre de Nieuport sur Ostende, livrer cette ville au pillage, y faire mettre le feu de tous les côtés à la fois, la réduire en cendres. Elle resta dans cet état juqu'à la paix générale (1493), époque à laquelle elle commença à se rétablir. Elle ne le fut entièrement, et pavée pour la première fois, qu'en 1501.

Devenu empereur par la mort de son père, Maximilien s'était démis de la tutelle de son fils à qui il avait laissé l'administration du pays.

Philippe, surnommé le Beau, à cause de sa belle figure, ayant été proclamé comte dans toutes les villes de Flandre, vint, en 1500, visiter Ostende. Il y eut entre le prince et le peuple un échange de témoignages d'attachement et d'amitié, qui resta longtemps gravé dans le cœur des Ostendais.

Ostende, remis en possession de ses privilèges, sortit peu à peu de ses décombres. Le commerce du poisson reprit, et la pêche du hareng devint importante. Afin d'empêcher la fraude qui se pratiquait, un décret de Charles-Quint, successeur de Philippe le Beau, son père, ou plutôt de Marguerite d'Autriche, gouvernante des Pays-Bas (le futur empereur n'avait que neuf ans alors); un décret, disons-nous, de 1509, défendit de vendre le hareng en mer, et enjoignit expressément d'apporter ce poisson aux

ports d'Ostende, l'Écluse, Nieuport, Dunkerque, ou Gravelines, pour y être vendu publiquement. Plus tard, il fallut que les tonnes à hareng fussent d'une capacité déterminée et qu'elles portassent une même marque.

En 1518, Charles-Quint, qui depuis trois ans régnait déjà en personne sur les provinces belgiques, dota Ostende de la foire du 29 juin, à laquelle Philippe II, roi d'Espagne, joignit en 1562, celle de la Sainte-Catherine. Ces deux foires existent encore de nos jours.

La tempête de novembre 1502 avait considérablement détérioré les digues de la ville et menacé tout le plat pays jusqu'à Bruges, d'une inondation. Les dunes des deux côtés ainsi que la digue de mer cédaient toujours, au point que l'ancienne ville se trouvait presque entièrement en mer. En 1507, Ostende avait obtenu de faire contribuer les terres avoisinantes, aux frais extraordinaires, occasionnés par le bouleversement annuel de ses travaux maritimes. Ces désastres continuels éveillèrent la sollicitude de l'empereur. Voulant y mettre un terme ou au moins un empêchement, il fit faire et entretenir dans les dunes, depuis l'Écluse jusqu'à Gravelines, un chemin à l'usage des marchands et voyageurs. Ce chemin de Charles-Quint ne serait-il pas celui qu'on attribue au comte Jean, fait de terre grasse en 1412, depuis l'Écluse jusqu'à Nieuport, et dont on trouve encore quelques restes, notamment passé le fort Albert?

L'empereur voulant en outre contribuer à réparer les dégâts causés à la ville, lui fit un don gratuit de dix mille florins. En 1535, il fit publier un règlement sur la pêche, et en 1549, lors de la guerre avec l'Écosse, il ordonna que tout bâtiment de commerce flamand qui naviguerait au long cours, eût à bord des armes suffisantes pour se défendre contre l'ennemi.

Déjà du temps de ce monarque, la réforme agitait l'Allemagne, la France et l'Angleterre. Elle avait pénétré en Hollande, et des disciples de Luther et de Calvin la prêchaient dans le Brabant et le Hainaut. Autant Charles-Quint avait été peu soucieux des progrès des novateurs dans son empire, autant il se montra inexorable quand il vit l'hérésie s'établir dans les Pays-Bas. Des hommes furent voués aux bûchers et des femmes enterrées vives, comme coupables de luthérianisme. Après son abdication, à l'avénement de son fils Philippe II, les persécutions continuèrent avec plus de vigueur encore. Le duc d'Albe apparut comme un sinistre météore, établit le fameux conseil des troubles; et, préludant à ses atrocités, montra à la Belgique, ses deux plus nobles têtes, les comtes d'Egmont et de Horn, tombant sous la hache du bourreau (1568). Les prisons regorgèrent de victimes; plus de cent mille Belges émigrèrent. Dans cette tourmente, le prince d'Orange, le Taciturne, convoitait la couronne des Pays-Bas. Ayant soulevé toute la Hollande en sa faveur, il entre à la tête d'une armée dans le pays de Liége. D'un autre côté, dans les villes, la campagne, les bois, sur mer, partout, les patriotes, sous le nom de *gueux*, s'insurgent contre la tyrannie; et bientôt, les attaques, les prises, et reprises de villes et forts, le pillage, l'incendie, le massacre de tous les jours, semblent avoir changé les plus belles provinces de l'Europe en un pays de vol, de meurtre et de destruction.

Dans ces guerres, où l'on vit pendant plus de quatre-vingts ans l'amour du pays aux prises avec la domination étrangère, la ville d'Ostende attira particulièrement les regards du monde. Mais n'anticipons pas, et dans ce que nous avons à dire, suivons l'ordre chronologique.

En 1572, les réformés ayant pris et pillé Audenarde,

douze cents des leurs vinrent par Thourout à Ostende, comptant s'y embarquer pour Flessingue. Mais, forcés de passer outre, ils se portent en toute hâte sur Blankenberghe, où les Brugeois, qui avaient été avertis de leur arrivée par le magistrat d'Ostende, les surprennent et leur tuent, sans miséricorde, quatre cent cinquante hommes.

Lorsque plus tard Philippe II, sur la proposition du Taciturne, avait été déclaré solennellement déchu de tous ses droits sur la Belgique, et que les États-Généraux avaient déféré la souveraineté de ce pays au duc d'Alençon, frère de Henri III, roi de France, on vit ce prince arriver à la tête d'une armée française, se faire inaugurer duc de Brabant et de Gueldre et comte de Flandre. Mais ne pouvant se faire reconnaître comme souverain, sans la coopération du prince d'Orange, dont la prépondérance dans les affaires le contrariait beaucoup, et ayant besoin aussi du consentement des États et des principales villes, le duc d'Alençon, fatigué de tant d'entraves, résolut de se mettre traîtreusement en possession de quelques places.

En conséquence, le colonel Despie reçut l'ordre de s'emparer de Bruges. Les habitants, prévenus à temps, l'ayant chassé, il se dirigea immédiatement avec son armée sur Ostende et Nieuport d'où il fut également repoussé. On sait que cette tentative, faite en même temps à Anvers, y coûta la vie à plus de deux mille Français (1583).

D'un autre côté, le prince de Parme poursuivait dans le pays ses exploits pour le roi Philippe II. Cette année il vint devant Ostende qui était au pouvoir des confédérés, pensant l'assiéger; mais informé que la place était pourvue d'une bonne garnison, il renonça à son projet et leva le camp.

Le prince de Chimay, pour certains motifs de mécon-

tentement, s'était mis du côté des confédérés. Cependant au fond, il était très-porté à remettre la Belgique, au moyen de la paix, sous l'obéissance du roi d'Espagne. Mais le Taciturne qui avait surtout un œil vigilant, pénétrant ses projets, entra en Flandre avec une armée afin d'en empêcher la réalisation. Néanmoins, le prince de Chimay parvient à faire accepter définitivement la convention de paix du 22 mai 1584. Il se donne une peine infinie pour qu'Ostende aussi adhère; mais cette ville se déclare pour les Provinces-Unies. C'est alors qu'elle commença à attirer les regards et à donner de graves inquiétudes. Sa garnison, dans ses excursions journalières, saccagea tout le pays environnant, au point de causer une disette affreuse à Bruges. Dans une seule sortie, elle s'empara de cent bêtes à cornes, et Oudenbourg, que six cents hommes défendaient, ne put éviter d'être pillé et incendié. Il fallut que le comte de Mansfeld vînt avec une armée de deux mille hommes pour mettre un frein à ce maraudage, et encore n'y réussit-il pas entièrement.

Le duc d'Alençon mourut un an après avoir échoué dans son entreprise contre Anvers, Bruges, Ostende et Nieuport, et le Taciturne tomba à Delft sous le poignard d'un assassin soudoyé par le cabinet espagnol, acte infâme dont son fils Maurice allait plus tard tirer vengeance.

Le prince de Parme venait encore de soumettre plusieurs villes, et tandis qu'il barrait aux Anversois l'Escaut, par le pont Farnèse qui joignait le fort Philippe au fort Sainte-Marie, il ordonna une attaque contre Ostende. En conséquence, vers la fin de mars 1585, le gouverneur de Gravelines, La Motte, à la tête de quelques troupes, vint inopinément assaillir l'ancienne ville, qui, n'étant fortifiée que de pilotis, ne put résister longtemps, et dont il s'empara. Mais la garnison ayant fait une sortie, aidée

par les habitants et quelques navires de guerre qui tiraient de la rade, les Espagnols furent contraints de lâcher prise et de se retirer.

Les états confédérés commencèrent à apprécier l'importance de cette place et comprirent tout l'avantage qu'ils pourraient en tirer. Elle fut donc fortifiée d'un double fossé, de bastions et de forts, et on y jeta une nombreuse garnison. Les dunes qui venaient jusque contre la ville à l'est et à l'ouest et la dominaient, furent rasées. La mer ne rencontrant plus d'obstacles à l'est s'y fraya une nouvelle issue, le havre que nous voyons aujourd'hui, et se répandit journellement à plus de douze cents pas à l'entour. Dans les grandes marées, elle s'étendait même à plus d'une lieue à l'ouest, atteignant Leffinghe, Snaeskerke et Oudenbourg et ne laissant que les dunes pour s'approcher de la ville.

C'est ce qui, pendant le siége qu'Ostende aura à soutenir au commencement du siècle suivant, fêra sa principale défense et lui permettra de résister aux efforts inouïs de l'archiduc Albert.

Au mois de juillet 1587 on vit arriver à Ostende le prince Maurice, fils du Taciturne, beaucoup d'Anglais qui l'accompagnaient, ainsi que vingt-cinq enseignes d'infanterie et six brigades de cavalerie qui renforcèrent encore la garnison. A quelques jours de là, on aperçut sur la côte une flotte espagnole qui cherchait à débarquer des troupes; mais rencontrée par une flotte anglo-batave, qui lui livra bataille, elle fut dispersée. Un de ses navires étant échoué près de Blankenberghe, sir John Conway, gouverneur d'Ostende, y envoya deux bateaux pêcheurs bien montés qui s'emparèrent de l'équipage et du bâtiment et les amenèrent au port.

Le prince de Parme mourut en 1592. Le comte de

Fuentes, l'archiduc Ernest, puis l'archiduc Albert d'Autriche, lui succédèrent dans les affaires du pays.

L'archiduc Albert arriva à Bruxelles en février 1596, comme gouverneur des Pays-Bas espagnols. Ce prince, que Grégoire XIII avait revêtu de la pourpre en 1577, jeta vingt ans plus tard le froc aux orties pour épouser Claire-Isabelle-Eugénie, fille de Philippe II et d'Élisabeth de France, qui lui apporta en dot les Pays-Bas catholiques et la Franche-Comté.

La paix venait d'être conclue entre l'Espagne et la France : l'archiduc avait tout le loisir de rallumer la guerre contre les provinces rebelles.

A cette époque (1600) Ostende était pourvue en abondance de troupes, de munitions de guerre et de bouche, et avait, par la mer, une libre communication avec les états confédérés, qu'on ne put jamais empêcher.

Les Espagnols occupaient Nieuport et l'Écluse. De toute la côte de Flandre, Ostende seul, mais réputé imprenable, était au pouvoir des Hollandais, qui jouissaient encore du nom de *gueux*, bien que leur révolution se fût accomplie depuis vingt ans.

Les États-Généraux crurent qu'il serait facile de se rendre maîtres des autres places de la côte. L'exécution de ce projet devait non-seulement les rendre plus forts vis-à-vis l'Espagne, leur ennemie, mais enlevait à jamais à leur profit, les abords de la mer à la Belgique qui tôt ou tard devait aussi secouer le joug de l'Espagne et rester leur tributaire.

En conséquence, le 21 juin 1600, le prince Maurice avec seize mille hommes environ et accompagné de treize membres des États-Généraux, débarque au fort Philippe qui se rend à la première sommation. Le 23 juin, cette armée marche sur Assenede près le Sas de-Gand; passe

par Eecloo, Maele, à portée de canon de Bruges, Jabeke, et arrive le 27 à Oudenbourg en même temps que les membres des États-Généraux entrent sans obstacle avec l'avant-garde à Ostende.

Tandis que Maurice pnétrait ainsi dans la Flandre, quarante à cinquante bateaux plats, chargés de bagages et de vivres, et protégés par un navire de guerre, faisaient voile de Zélande pour Ostende. Mais arrivés à hauteur de Blankenberghe, le vent, venant à tomber, les met dans l'impossibilité de continuer leur route. S'apercevant de l'embarras de cette flottille, quatre galères espagnoles, sorties du Zwin, vont à toutes rames l'attaquer, et malgré la plus rigoureuse résistance, lui enlèvent cinq bateaux et font essuyer de fortes avaries au navire de guerre qui est forcé de rentrer à Flessingue.

Le 28, le comte de Solmes, à la tête de huit compagnies de cavalerie et cinq régiments d'infanterie, qui la veille avaient formé l'avant-garde, alla prendre possession du fort Albert, à une demi-lieue d'Ostende, et le lendemain il assiégeait le havre de Nieuport et les forts qui le défendaient. Maurice, de son côté, avait quitté Oudenbourg et était allé pour s'emparer de Nieuwendam, fort situé près de Nieuport. Mais n'ayant pas pu parvenir jusque-là à cause des eaux, il était revenu au fort Albert passer la nuit du 30 juin, et le 1er juillet en était parti de grand matin, pour mettre le siége devant Nieuport.

A la nouvelle de cette invasion, le pays s'était ému, et les archiducs avaient réuni à la hâte un corps d'armée, avec lequel ils se flattaient de battre l'audacieux stadhouder. Ils avaient passé cette armée en revue à son départ aux portes de Gand, le 1er juillet; et l'infante Isabelle, montée sur un beau cheval blanc, lui ayant fait une allocution, avait jeté l'enthousiasme dans

le cœur de ses soldats qui avaient répondu : « Marchons ! »

L'archiduc Albert s'avançait donc à marche forcée sur Ostende, à la tête de douze mille hommes d'infanterie et quinze cents chevaux, s'emparant le premier jour des forts de Breedene et Plasschendale, d'Oudenbourg et de Snaeskerke, et se dirigeant le lendemain 2 juillet, par les dunes, vers Nieuport.

A la pointe du jour, Maurice avait envoyé son cousin le comte Ernest de Nassau, avec quelques troupes, pour défendre à l'archiduc le passage de la rivière l'Yperlée près du fort Albert et retarder sa marche. Mais arrivé trop tard et n'ayant que des forces insuffisantes, le comte Ernest avait battu en retraite après avoir perdu nombre de capitaines et plusieurs autres officiers.

Bruges, en recevant cette nouvelle, crut à une victoire complète de l'archiduc, mit toutes ses cloches en branle et fit des feux de joie.

En ce moment le prince Maurice campait à l'ouest du havre de Nieuport. Décidé à accepter la bataille que venait lui présenter l'archiduc, il fit repasser le havre à son armée. La marée était basse : à peine fut-elle sur le rivage et l'eut-il excitée au combat, qu'il vit arriver du côté d'Ostende l'armée espagnole.

Aussitôt Maurice fit prendre le large à sa flottille qui se trouvait sur la côte, afin que ses soldats ne vissent de de salut que dans la victoire.

Le comte de Solmes fut laissé avec deux régiments devant Nieuport, pour empêcher la garnison de se joindre à l'archiduc, avec ordre d'accourir au premier signal.

L'armée de Maurice était divisée de la manière suivante : le comte Louis de Nassau, commandait l'avant-garde

de la cavalerie composée de deux cornettes (1) dont une, celle de cuirassiers, était sous les ordres de Walraven de Gand, et de trois autres cornettes formant un corps séparé. Derrière ces cinq cornettes, étaient les carabiniers Conteler, Penny et Batembourg.

L'infanterie qui faisait partie de cette avant-garde était composée de vingt-quatre enseignes d'Anglais, commandés par le général sir Francis Vère et son frère Horace. Il y avait encore dix-sept enseignes de Frisons : toute cette infanterie formant quarante et une enseignes (2) était commandée par le général Vère.

Le corps de bataille était commandé par Évrard de Solmes. Il était composé d'une part de trois, de l'autre de quatre cornettes de cavalerie. Entre ces deux troupes de cavalerie, il y avait l'infanterie composée du régiment de Hohenlo, commandé par Daniel de Hartain, Belge, seigneur de Marquette, et de quatre enseignes de Suisses, ensemble treize enseignes. Il y avait en outre douze enseignes de Français, commandés par Dommerville.

Le prince Maurice se tenait là, donnant ses ordres, entouré des principaux chefs de son armée, de plusieurs seigneurs anglais, allemands et français, parmi lesquels se faisait remarquer le comte de Coligny, seigneur de Châtillon, fils du grand Coligny, amiral de France, tous volontaires et sans commandement.

Le corps de bataille était fort de vingt-cinq enseignes d'infanterie et de sept cornettes de cavalerie.

L'arrière-garde était commandée par Olivier Timpel, seigneur de Corbèque. Elle était composée de trois cor-

(1) La *cornette* était composée de deux cent et quarante chevaux.

(2) Une *enseigne* s'élevait jusqu'à deux cents hommes.

nettes de cavalerie et de trois bataillons (1) d'infanterie, dont un sous les ordres du seigneurde Ghistelles.

Les forces de Maurice s'élevaient donc à environ douze à treize mille hommes d'infanterie et de quatre à cinq mille chevaux, plus six pièces d'artillerie.

La cavalerie de l'archiduc n'était forte que d'une cornette de cuirassiers, une d'arquebusiers, trois à quatre de lanciers, en tout environ quinze cents chevaux.

Son infanterie était formée de trois régiments d'Espagnols, deux d'Italiens, trois de Français, de plusieurs compagnies tirées des régiments des comtes Frédéric de Berg ou Van den Berghe, Berlaimont et autres; elle était forte de douze à treize mille hommes. Elle avait aussi six pièces de campagne.

Le prince Maurice se tenait en bataille sur l'estrand, protégé par son artillerie.

Quelques compagnies de gardes et Frisons se tenaient à l'avancé dans les dunes, afin de prendre l'ennemi en flanc, s'il fût venu de ce côté.

Vers les onze heures du matin, la cavalerie de l'archiduc vint à s'approcher; quelques coups de canon la dispersèrent dans les dunes où elle attendit l'infanterie qui arrivait lentement. A une heure et demie, les navires de guerre hollandais, que l'on voyait sur la côte, commencèrent à tirer dans le gros de l'armée espagnole qui riposta avec deux pièces. Une demi-heure plus tard, Maurice donna ordre à l'arrière-garde restée devant Nieuport, de rompre le pont jeté sur le havre et de venir prendre sur le champ de bataille le poste qui lui était assigné. Maurice fit placer sur une dune élevée, deux des six pièces de l'estrand, afin de pouvoir dominer la campagne et les

(1) Le *bataillon* s'élevait jusqu'à quinze cents hommes.

autres dunes. Combattant sur un terrain mouvant et de sable, il eut soin de conserver l'avantage du soleil et du vent qui était fort ce jour-là.

L'armée espagnole étant arrivée entre Westende et Willekenskerke, plaça également six pièces de campagne sur la plage. On commença dès lors à tirer de part et d'autre. Bientôt l'artillerie espagnole, fortement endommagée, dut se retirer dans les dunes.

L'archiduc, en ce moment, fait avancer sa cavalerie et beaucoup d'infanterie à travers les dunes vers la campagne. Maurice l'imite, envoye son avant-garde sous les ordres du général anglais Vère, dans les dunes, conservant ainsi l'avantage d'être plus à couvert que son ennemi. Les Anglais et les Frisons en viennent les premiers aux mains avec deux régiments espagnols, sur lesquels les Français, commandés par Éverard de Solmes, viennent fondre aussitôt. Les mousquetades et les arquebusades volent de tous côtés : la bataille est engagée.

Maurice fait charger la cavalerie espagnole, qui se rompt et prend la fuite, mais revient presque aussitôt. Le combat alors devient général et la mêlée terrible.

C'est au milieu des dunes qu'on s'acharne le plus, et que la victoire se décidera. Dans la campagne et sur l'estrand, on ne se bat que par charges et recharges.

Après avoir fait reculer les deux régiments de mousquetaires espagnols, le général Vère attaque les piquiers tout en essuyant la charge de la cavalerie qui protége ces derniers. Quoique fortement blessé, Vère ne se retire qu'après avoir combattu longtemps encore et jonché le terrain de cadavres. Son frère Horace et le capitaine de Blauwe, à la tête de leurs troupes, courent le remplacer et font des prodiges de valeur. Chargés par toute la cavalerie espagnole à la fois, ils reculent, et quelques soldats

prennent la fuite. Mais parvenus à les rallier, ils se jettent avec impétuosité sur l'ennemi et n'abandonnent le champ de bataille qu'après lui avoir fait payer chèrement un succès éphémère.

Une seconde charge se fait au même instant sur l'infanterie espagnole, d'une part, par les carabiniers Conteler, Panny et Batembourg, le comte Louis avec six compagnies de cuirassiers ; de l'autre, par les Français qui se tenaient en front de la bataille, en deux troupes, l'une à droite, l'autre à gauche, sous les ordes de Dommerville et Sau, et commandés par Éverard de Solmes.

De Solmes fait enfin retirer les Français qui ont longuement et bravement combattu, et retourne au combat avec le régiment de Belges, commandé par Daniel de Hartain, seigneur de Marquette, et deux régiments de Suisses. Les Suisses se battent contre l'arrière-garde espagnole, composée en grande partie de Belges, dont un régiment était sous les ordres du seigneur de Ghistelles.

En même temps Maurice la fait charger par sa cavalerie.

Le fort de l'action dura ainsi trois heures consécutives, avec un égal courage, avec un succès également douteux dans les deux rangs. La cavalerie de Maurice, plus nombreuse à la vérité, se montrait supérieure à celle de l'archiduc. Par contre, l'infanterie espagnole se battait avec plus d'avantages dans les dunes, où elle faisait reculer l'infanterie hollandaise si avant, qu'elle était sur le point de s'emparer de son artillerie.

Le comte Louis de Nassau s'était trouvé engagé avec un gros de cavalerie, de telle manière qu'une compagnie envoyée à son secours n'avait pu parvenir jusqu'à lui. Le capitaine Clout, l'ayant reconnu à son panache orangé, avait chargé une compagnie de lanciers qui allait le faire prisonnier, et ainsi l'avait sauvé.

La cavalerie hollandaise avait été refoulée jusque près de Maurice, qui, l'ayant ralliée, l'avait précipitée sur son ennemi qu'elle avait fait reculer à son tour. Il avait envoyé deux compagnies de cavalerie, dont une sous les ordres du capitaine Baele, sur l'estrand, afin de protéger l'artillerie qui un moment auparavant était presque tombée au pouvoir des Espagnols. Les Espagnols étaient de nouveau revenus à la charge de ce côté; mais cette fois la mitraille les avait dispersés dans les dunes, par où ils s'étaient opiniâtrés d'approcher, et auraient si bien réussi que, sans le renfort qui avait été dirigé si à propos par Maurice, ils se seraient emparés de l'artillerie.

Mais à la fin, battue sur l'estrand, dans les dunes et vers la campagne, accablée de tous côtés, l'armée de l'archiduc, après des efforts désespérés, se débanda et prit la fuite.

C'est ainsi que le prince Maurice remporta en cette occasion une éclatante victoire et resta maître du champ de bataille, qui servit de tombeau à plus de huit mille braves. C'est ainsi qu'il vengea en partie le meurtre de son père, le Taciturne, ordonné par le cabinet de Madrid.

L'archiduc Albert n'échappa qu'à grand'peine, et dut la vie à un brave capitaine belge, nommé Cabbeliau qui se fit tuer pour le sauver. Il perdit la plupart de ses principaux chefs, seigneurs, gentilshommes et autres officiers de sa maison et de son armée. Cinq mille de ses soldats furent tués et cinq cent vingt faits prisonniers. Au nombre de ces derniers se trouvait l'amiral d'Aragon, qui, dans la mêlée, ayant été renversé sous son cheval, fut reconnu et pris.

Maurice ne perdit que deux à trois mille hommes, dont trois capitaines de cavalerie et treize d'infanterie.

Il eut en outre sept cents blessés, entre autres le général Vère et quelques autres officiers.

On a vu que l'infanterie de Maurice était un peu plus nombreuse que celle de l'archiduc, et que sa cavalerie s'élevait à environ cinq mille chevaux, tandis que l'armée espagnole n'en avait que quinze cents; qu'en outre, Maurice était secondé par ses navires de guerre, qui, pendant l'action, ne cessaient d'inquiéter les Espagnols sur l'estrand. A l'avantage de la force numérique venait se joindre encore celui du terrain. Maurice avait à dos le soleil et le vent qui soufflait avec violence et chassait sans cesse le sable soulevé par le piétinement dans l'armée de l'archiduc, déjà harassée par une marche forcée de quatorze lieues, faite la veille.

Cependant tant de désavantages, qui nuisirent d'autant plus à l'archiduc, qu'ils favorisèrent son ennemi, ne purent empêcher l'armée espagnole d'être plusieurs fois sur le point de remporter la victoire; et il n'y a même aucun doute que malgré son génie qui présidait à tout et le courage bien reconnu de ses soldats, Maurice eût perdu la bataille, si l'archiduc avait eu autant de cavalerie que lui; car alors il eût pu tenir en échec celle de Maurice et empêcher ces charges continuelles qui avaient causé sa défaite.

Les premiers coups de canon avaient été tirés vers midi, et on s'était battu jusqu'au coucher du soleil.

Maurice fit dresser sa tente sur le théâtre de sa gloire, et passa la nuit avec son armée victorieuse, au milieu des morts et des mourants.

Le lendemain il amena son illustre prisonnier don Francesco de Mendoza, amiral d'Aragon, avec tous les égards dus à son infortune, à Ostende, et y reçut les félicitations des membres des États-Généraux.

Quelques jours plus tard, il partit pour mettre le siége devant Nieuport, mais les treize membres des États-Généraux s'étant embarqués le 16 en déclarant se rapporter pour ce qui restait à faire à la prudence et à la valeur de Maurice, ce prince abandonna Nieuport et rentra le lendemain à Ostende avec l'intention d'assiéger les forts d'alentour.

OSTENDE

OU LA NOUVELLE TROIE,

(SIÉGE DE 1601 — 1604.)

La bataille des Dunes, improprement appelée bataille de Nieuport, qu'on vient de lire, nous conduit au fameux siége d'Ostende. Nous avons sous les yeux plusieurs ouvrages très-volumineux, écrits sur cet événement remarquable; mais nous nous bornerons à en rapporter en détail, les premières approches, les attaques décisives, les principaux faits.

Avant d'entrer en matière, il sera nécessaire d'expliquer les moyens de défense de la place à cette époque.

En consultant le plan joint à cette histoire, on pourra se faire une idée juste de la lutte que nous allons décrire.

On comprendra comment Ostende, après avoir résisté pendant plus de trois ans aux efforts de l'archiduc Albert, coûté la vie à plus de cent cinquante mille hommes, où tant de gentilhommes de tous les pays et des familles les plus illustres briguèrent l'honneur de

combattre, pour ou contre, souvent indifféremment; où l'attaque et la défense étaient devenues une affaire d'amour-propre, plus encore que d'intérêt et d'inimitié; comment cette place, après la destruction complète de ses remparts et de ses maisons, mérita le surnom de NOUVELLE TROIE qu'on lui donna.

On s'étonnera de ce que la nouvelle Troie attende encore son Homère.

Ostende, comme on sait, est située 51° 13' de latitude nord, et 2° 55' longitude est de Greenwich. Lors du siége, Ostende, comme aujourd'hui, était divisé en vieille ville et neuve ville (1); les remparts de la neuve ville étaient garnis de huit forts bastions, non égaux entre eux en hauteur ni également distants l'un de l'autre, ainsi disposés pour sa meilleure défense. Son fossé était partout large et profond et toujours plein d'eau. La contr'escarpe était épaisse, haute et flanquée de fortes demi-lunes; elle avait pour fossé le havre actuel, qui commençait à se creuser, à l'ouest un canal large et profond. Au sud il y avait une multitude de petits canaux et de marais.

La vieille ville s'étendait en front de l'autre, sur la mer, de l'ouest au nord, et s'unissait à celle-ci à la porte d'Orient, supprimée depuis. De gros pilotis de vingt pieds de hauteur, garantissaient ses fortifications contre les efforts de la mer. Elle était séparée de la neuve ville, par un large port, dans lequel on entrait par le havre d'Ouest. Elle avait six bastions. Le principal était le Santhil (1), à l'entrée de ce havre. Tous les remparts, les bastions, les contrescarpes et les demi-lunes étaient faits de fascines et de terre.

(1) Il n'est pas question ici de la neuve ville actuelle, élevée sous Joseph II, et qui s'étend depuis l'église jusqu'à la station du chemin de fer, comprise.

(2) Ou talon de sable, ainsi appelé parce qu'il était fait de sable.

Le circuit de la ville, à l'intérieur, était hérissé d'un nombre infini de palissades, s'entre-croisant et présentant des pointes de toutes parts.

A chaque marée, la mer entourait Ostende, en faisait une presqu'île, et se portait à plusieurs lieues à l'intérieur du pays. Le grand nombre de canaux et de marais qui venaient y aboutir de tous côtés, rendaient la place pour ainsi-dire inaccessible, même à marée basse.

La ville avait deux portes pratiquées dans la terrasse du rempart, l'une à l'ouest, l'autre à l'est. Par la première, on pouvait entrer à marée basse à pied sec; il fallait en tous temps une embarcation pour sortir par la seconde.

Les écluses ou retenues d'eau étaient une des principales forces de la place. Elles se trouvaient entre les bastions d'Ouest et d'Helmont ou Bouche-d'Enfer. Le mécanisme de ces écluses était au Porc-Épic (1), raison qui rendait ce ravelin de grande importance.

Depuis quelques années, les archiducs avaient fait élever plusieurs forts à l'entour d'Ostende, afin d'empêcher le maraudage de la garnison. Les principaux étaient ceux d'Albert, dont on aperçoit encore les restes à l'ouest contre la mer; d'Isabelle, vers le sud et plus rapproché de la ville; de Sainte-Claire, à pareille distance de la place entre le sud et l'est; de Saint-Michel et de Breedene, à l'est. Sur une plus grande courbe, se trouvaient ceux de Snaeskerke, d'Oudenbourg, de Blankenberghe, etc., en tout au nombre de dix-huit.

Selon quelques-uns, les Espagnols établirent une digue à travers les marais et hors de portée du canon de la place, qui, commençant au fort Albert et allant aboutir

(1) Les innombrables pointes de fascines qui sortaient de ses flancs lui firent donner ce nom.

au camp d'Est, servait de communication entre les deux camps assiégeants.

Les fascines dont les fortifications étaient faites, comme celles qu'on employa à l'élévation des forts, digues et retranchements et à couvrir les marais, avaient été prises dans les forêts voisines coupées depuis.

Nous ferons remarquer, de nouveau, qu'à l'époque du siége, le Santhil, bastion principal de la vieille ville, s'étendait, à peu de chose près, aussi loin en mer, que l'extrémité de la dernière estacade, que l'on aperçoit aujourd'hui à l'ouest, et que les dunes dépassaient le point extérieur de ce bastion. En tenant compte de la distance que les dunes ont reculée depuis, on comprendra que la plateforme, dont nous parlerons, était élevée sur la plage que la mer ne laisse maintenant à découvert qu'à marée basse.

Ostende était devenu, pour les États confédérés, de la plus grande importance. En conservant cette place, ils comptaient se rendre maîtres plus tard de toute la côte, et donner ainsi de continuelles inquiétudes à l'Espagne. Maurice espérait même que le mécontentement qui régnait généralement dans les provinces soumises, contre la domination espagnole, pourrait bien, en dernière analyse, le mettre en possession de tous les Pays-Bas.

On avait prévu depuis longtemps que l'archiduc Albert serait contraint de mettre le siége devant Ostende. Les confédérés avaient pourvu la place d'une nombreuse garnison, de munitions de guerre et de bouche, en abondance.

La communication par mer, que l'archiduc, à défaut de marine, ne pouvait empêcher, permettait d'opposer une longue et vigoureuse résistance. L'argent, ce nerf de la guerre, manquait aux infants qui gouvernaient la Belgi-

que. Les garnisons des forts, élevés à l'entour d'Ostende, n'étant point ou mal payées, se mutinaient, et, au lieu d'empêcher le maraudage, comme elles en avaient mission, elles s'y livraient elles-mêmes. Déjà le colonel Vanderlanen avait été massacré par ceux du fort Isabelle, pour avoir voulu les ramener au devoir. Les habitants de la Flandre, et particulièrement ceux de Bruges et du Franc, dont le commerce et les propriétés souffraient de l'état des choses, suppliaient l'archiduc d'assiéger Ostende, lui promettant un subside de douze cent mille florins.

L'archiduc avait reçu un à-compte, et, comme s'il eût voulu tenir parole, était venu à la tête d'une armée devant la place. Mais ayant lui-même, en personne, de nuit, reconnu les fortifications, il était reparti pour Bruxelles, où il songeait à d'autres moyens. S'il faut en croire Flemming et Van Hasten, ce prince, désespérant de la force de ses armes, aurait fait tenter d'empoisonner le gouverneur ainsi que toutes les eaux d'Ostende, sans réussir toutefois. Ce serait encore lui qui aurait fait attenter lâchement aux jours du prince Maurice, et il se serait confessé de ces deux crimes le 14 avril 1598.

Les États de Flandre, à force d'instances, étaient enfin parvenus à résoudre l'archiduc. Ils lui accordaient, outre la contribution ordinaire de quatre-vingt-dix mille florins par mois, la somme de six cent mille florins, savoir : cent mille quand il se présenterait avec son armée en vue de la ville; cent mille quand il aurait fait pointer le canon sur la place ; autant après avoir fait brèche, et trois cent mille lors de la reddition.

A ces conditions, l'archiduc arrive avec une armée le 4 juillet 1601 à Oudenbourg; envoie le même jour son premier maréchal de camp, Frédéric de Berg, s'établir avec quatre régiments à l'est de la ville, dans les dunes.

Le lendemain de Mexia, gouverneur de la citadelle d'Anvers, se campe à l'ouest avec cinq régiments, et Frédéric de Berg commence à tirer avec quatre pièces de siége.

C'était Charles Vandernoot qui commandait la place ; ses premiers soins furent de se débarrasser des femmes, enfants et vieillards qu'il expédia sur la Zélande. La garnison n'était pas nombreuse alors. Les bourgeois d'Ostende prirent les armes et la renforcèrent. On prit des précautions sur tous les points. On fit bonne contenance.

Les Espagnols commencèrent par braquer douze pièces de calibre sur la dune la plus proche à l'ouest, et établirent une batterie sur la grève, qui rendit l'entrée du port extrêmement dangereuse. On forma le camp qui fut entouré de tranchées, de remparts et de palissades.

Bientôt on ouvrit la tranchée à trois cents pas de la contr'escarpe, tirant des dunes vers les marais. On creusa toute une nuit, et au point du jour on fit retirer les travailleurs, la tranchée n'étant pas encore assez haute pour s'abriter. L'assiégé n'eut pas plus tôt aperçu ce commencement de travaux, que le canon des bastions du Sud, de l'église, et de la courtine de la porte d'Ouest au Helmont le battit sans discontinuer. Au bout de six jours, on parvint au pied d'une élévation qui fut élargie avec des fascines et fortifiée à l'épreuve du boulet. Après avoir jeté une batterie au sommet de ce fort, Monroy, chef espagnol, fit faire une nouvelle tranchée plus avancée, que l'on garantit, contre une sortie, d'épaisses herses et de râteaux à longues pointes entre-croisées. Quinze cents hommes travaillaient à cette tranchée, que Monroy ne quittait ni de jour ni de nuit.

Un autre chef rivalisait, avec Monroy, de courage et de fatigues dans ces travaux difficiles. C'était Catris, colonel belge. Catris avec ceux de sa nation va plus avant que

Monroy, et tire une nouvelle tranchée du fort que celui-ci venait d'élever, vers la mer, pour attaquer le Porc-Épic ou se porter sur le Santhil.

Chacun de ces vaillants chefs avançait de son côté avec une ardeur incroyable, espérant être le premier à en venir aux mains avec l'assiégé.

Quarante pièces vomissaient sans cesse boulets et mitraille sur les approches. La contr'escarpe paraissait continuellement en feu, tant sa mousqueterie était nourrie. On compta pendant les sept premiers jours au camp espagnol, sept cents morts, parmi lesquels une vingtaine de gentilshommes volontaires de toutes les nations, et presque le double de blessés.

Le 14, la place jette douze cents hommes sur les tranchées. Deux capitaines, à la tête de leurs mousquetaires, se précipitent sur celle de Monroy. Beaucoup de soldats amis et ennemis, tombent ou morts ou blessés. Deux autres capitaines secondent les premiers avec un gros de piquiers, et cherchent a pénétrer dans la tranchée par l'extrémité sud. Monroy leur tient tête. Les confédérés s'efforcent d'entrer, les Espagnols de les repousser. On se bat longtemps sans que l'on sache de quel côté tournera la victoire.

Dans ce moment un cinquième capitaine des confédérés, nommé Brixaut, vient à la tête de trois cents hommes, pour se porter sur la partie de la tranchée qui aboutit à la mer; il est attaqué par flanc à l'imprévu, mis en déroute et forcé d'avancer sur les travaux de Catris qui l'accueille rudement. Brixaut reçoit un renfort de cent hommes et tente d'entrer par un endroit où la tranchée paraissait plus accessible. Le combat s'acharne ici à toute outrance, chacun faisant son mieux pour attaquer ou pour se défendre. L'enseigne du Frène, jeune Belge, brave et

bouillant de courage, avec quelques gentilshommes français, grimpe, malgré toute résistance, et se jette dans la tranchée, où il est tué lui cinquième. Son capitaine, voyant peu d'apparence de mieux réussir, se retire en laissant cinquante morts : sa retraite se fait avec confusion; quatre gentilshommes volontaires français avec vingt-cinq soldats belges le poursuivent la pique dans les reins et lui tuent encore une trentaine d'hommes.

Au fort Monroy la lutte n'était pas moins acharnée. Peu s'en fallut que la tranchée ne fût forcée. Le capitaine La Contière, ayant fait un effort désespéré, franchit l'entrée et faisait déjà reculer les Espagnols, lorsque Monroy accourant avec de nouvelles troupes, fond sur les confédérés, qui, refoulés, opèrent leur retraite, sous la protection du canon du rempart, après avoir perdu cent cinquante hommes et en avoir tué quatre-vingts aux assiégeants.

La France et l'Angleterre étaient à cette époque ennemies de l'Espagne. Dès qu'elles surent que l'archiduc assiégeait Ostende, elles s'empressèrent d'y envoyer du secours. Le général anglais sir Francis Vère, le même qui contribua puissamment au succès de la bataille des Dunes, arriva le 15 avec sept mille hommes, tant Anglais que confédérés.

Porteur d'instructions secrètes de sa reine, Vère, d'un caractère altier, astucieux et résolu, sut bientôt s'emparer de la suprême autorité de la place. Une grave mésintelligence éclata à ce sujet entre lui et Vandernoot; mais ce dernier fut rappelé momentanément en Hollande, et Vère commanda seul avec le titre de gouverneur.

Le canon grondait sans cesse avec une fureur égale des deux côtés; il saccageait la place, lézardant les maisons, enlevant les toitures, abattant les monuments.

On avait fait plusieurs sorties qui avaient coûté beaucoup de monde aux Espagnols : de Mexia avait été blessé, un maître de camp tué, et le camp de l'archiduc s'était renforcé de nouvelles troupes d'Italie. Ostende avait reçu aussi du renfort et notamment des Belges ou nouveaux gueux. Le havre d'Ouest étant devenu inabordable, à cause de la batterie de la grève; on avait percé la contr'escarpe d'Est, par où les navires des confédérés entraient désormais pour se loger dans les fossés. Les Anglais creusaient le marché aux légumes et s'y abritaient contre les boulets qui pleuvaient sur la ville.

La garnison étant nombreuse et fort à l'étroit, le bombardement y faisait un terrible carnage. En peu de temps, plus de six cents hommes y avaient été tués.

Au sud de la ville, il y avait quelques parcelles de terre que la mer n'inondait pas et dont la principale aboutissait aux fortifications. En s'emparant de ce terrain, la place ôtait aux assiégeants la possibilité d'y prendre position, ce qui était d'autant plus à craindre qu'elle était moins forte de ce côté; c'était aussi donner plus d'espace à la garnison. Ces raisons décidèrent le gouverneur Vère à y jeter des redoutes, auxquelles on donna le nom de carrés. Il y avait le carré du Sud, le carré du Polder et le carré d'Ouest, ou fer-à-cheval, qui était le plus important.

Les chefs belges dans l'armée assiégeante avaient déjà émis l'opinion qu'il fallait approcher de la place par ces polders, ne fût-ce que pour empêcher la garnison de s'étendre de ce côté; le colonel Catris seul en avait apprécié toute l'importance, et il avait vu sa vieille expérience sacrifiée à l'envie et à la jalousie des officiers espagnols.

Instruit et plein de zèle pour le bien public, il leur reprocha avec aigreur, dans une assemblée, la bévue qu'ils

avaient commise, leur lenteur habituelle dans toutes leurs actions et en produisit plusieurs exemples très-préjudiciables au roi. Il se moqua des raisons qu'ils avaient coutume d'alléguer contre les bons conseils qui ne venaient point d'eux et qui se bornaient à un éternel refrain de ces phrases : « Cela ne convient pas...; ça n'a pas été par le passé en usage parmi nous... » et autres réponses semblables. Il les accusait encore de procéder toujours de même dans des choses différentes et de préférer la fastueuse nomenclature des victoires passées à la raison et à la prudence actuelles.

Catris formula sa plainte, et de Mexia, qui commandait l'armée de siége, l'envoya à l'archiduc en y ajoutant son avis particulier. Le colonel belge en ce moment poussait ses approches vers le ravelin du Porc-Épic, malgré les embarras que les chefs espagnols lui suscitaient.

Lorsque l'archiduc eut pris connaissance de sa plainte, il ordonna de poursuivre ces travaux en toute diligence, d'agrandir de moitié le fort du maître de camp Anthunez, de l'armer de quatre canons, dont deux donneraient sur la porte d'Ouest et les autres sur le polder. Cet ordre s'exécutait.

Vère, qui s'aperçoit qu'on veut l'emprisonner dans la place, fait des sorties afin de détruire les approches. Six cents Anglais, sous le commandement du chevalier Horace Vère, son frère, courent tête baissée droit au fort Anthunez. Ils l'attaquent par tous les côtés à la fois. Repoussés d'abord, ils reviennent à la charge et la lutte s'engage pique à pique. Tandis que ceux-ci en étaient aux mains, trois cents Français, dont beaucoup de gentilshommes volontaires, moitié piquiers, moitié mousquetaires, tombent de la contr'escarpe sur une tranchée qu'Anthunez avait ordonné d'abandonner si on l'attaquait avec des

forces supérieures. Les Français pénètrent jusqu'à la grande tranchée, où se trouvait en personne Anthunez, et peu s'en faut qu'ils n'en forcent l'entrée. En un clin d'œil les Espagnols perdent cinquante soldats. Le reste, ébranlé, prenait la fuite, lorsque transporté de colère, l'épée à la main, Anthunez les arrête par cette incartade : « Où courez-vous, hommes lâches et timides, indignes du beau nom de soldat ? Ne voyez-vous pas que votre seul salut consiste à montrer les dents à ceux qui vous attaquent? Mais passez si vous le pouvez, ce sera par l'honneur que je professe à la pointe de cette épée, à moins que la peur qui vous transporte vous fasse bondir par-dessus ces hautes tranchées. N'oubliez pas au moins d'aller dire par les cabarets du camp, que vous avez laissé Anthunez le Chenu faisant tout seul tête à ceux que vous n'avez osé regarder en face. »

La honte de voir ce vieillard leur donner l'exemple du courage, les retient ; tous font face aux assaillants, combattent et les forcent à la retraite.

Mille Anglais s'étaient portés en même temps au fort Valdez, situé à l'extrémité des travaux, contre les marais, encore sans canon, mais défendu par cinq cents hommes déterminés. Valdez occupait le poste le plus périlleux, donnait l'exemple de la témérité. L'arquebusier espagnol, affûté sur le parapet, ne lâchait coup qui ne portât et le piquier attendait résolûment l'agresseur. Tandis que l'assiégé, devenu ici assiégeant, entretenait le front du fort, ses piquiers, à la voix de leurs chefs, l'escaladaient en un endroit peu élevé pour s'y jeter à corps perdu; mais n'ayant aperçu qu'une forêt de piques, ils s'étaient retirés. Alors les artificiers s'avancent, lancent dans ce fort des grenades, des matières inflammables dont les assiégés neutralisent les effets en les étouffant sous des peaux

de bœuf crues et trempées, que l'on tenait apprêtées.

L'assaillant tourne autour du fort, et cherche à faire une dernière tentative. On attaque, on se défend, on se cramponne aux fascinages, on veut escalader, mais on est repoussé. L'ambition de paraître audacieux se mêle à la rage et au dépit d'avoir si peu exploité avec tant de force. La témérité remplace la vaillance. Le capitaine se bat comme le simple soldat. On escalade de nouveau, mais en vain. L'assaillant, toujours repoussé, se retire en désordre.

Cependant le capitaine Faves, avec quatre cents Français, tentait de forcer une tranchée un peu écartée des autres où commandait un enseigne belge, nommé Sailly; mais une compagnie espagnole, qui se tenait en embuscade, sort à l'improviste, l'attaque pique à pique, met la confusion dans ses rangs et lui fait rebrousser chemin.

Huit cents hommes se tenaient encore prêts à assaillir ce fort. Or une autre troupe d'Anglais étant accourue sur le lieu, un jeune hidalgo, prévenant l'ordre qu'il avait reçu, s'élance avec sa compagnie au secours de ses compatriotes. La cavalerie, qui devait déboucher au moment où cette compagnie se montrerait, arrive mal à propos, à franc étrier. Les confédérés sont entourés, attaqués; ils cherchent à fuir, les Espagnols à les en empêcher. On se bat à outrance, pêle-mêle. Les confédérés pourtant se frayent passage; mais arrivés à un fossé où une autre troupe d'Espagnols les attendait, ils ne parviennent à le franchir qu'après avoir perdu cent soixante hommes, beaucoup d'officiers et une vingtaine de volontaires gentilshommes.

Le fort Valdez, ayant reçu sa batterie, commença peu après à tirer sur la ville.

Tels furent les premiers efforts des combattants dans une lutte qui ne devait finir que trois ans plus tard.

Le général Vère, blessé à la tête, venait de se faire trans-

porter en Zélande pour se rétablir. Le colonel Uchtenbroeck avait pris le commandement de la place. On était au milieu du mois d'août. Les assiégeants étaient arrivés à quarante mètres de la demi-lune d'Ouest. La mer inondait souvent leurs travaux et les détruisait de temps en temps de fond en comble. Il fallait alors recommencer. Pour remédier à ces retards, ils élevèrent à peu de distance du havre, un fort en fascines, semblable à une citadelle, qu'ils appelèrent plate-forme. Les assiégés lui donnèrent le nom de Mont-Hulin, ou Grand-Chat.

On avait tiré jusqu'alors plus de trente-cinq mille boulets sur les remparts, sans pouvoir faire brèche. Les boulets se logeaient dans les fascines dont les fortifications étaient construites et en faisaient des murailles de fer. Le camp espagnol comptait déjà trois mille morts. Les blessés, au nombre de sept mille, encombraient les hôpitaux de Flandre et du Brabant.

Vère, guéri de sa blessure, rentra à Ostende, le 19 septembre. Ayant reconnu les travaux des assiégeants, il prévit qu'on se porterait sur la place par le fort Sainte-Claire. Il prit donc des précautions de ce côté; mais il ne put empêcher que le comte de Berg ne vînt momentanément prendre position dans les carrés des polders encore inachevés. Le comte de Bucquoi avait remplacé de Berg, dans le commandement des travaux de l'est, qu'il poussa bientôt jusque contre le havre, où il établit plu sieurs forts, dont le feu faisait essuyer de fortes avaries aux navires qui franchissaient le passage. La mer détériorait aussi souvent ces travaux, que la place canonnait sans interruption.

Les Espagnols gagnaient du terrain et tiraient nuit et jour de toute leur artillerie. D'un autre côté, les confédérés faisaient de continuelles et meurtrières sorties et les renforts leur arrivaient malgré tous les obstacles.

Les États-Généraux cherchaient par tous les moyens à faire renoncer l'archiduc à ce siége. Dans ce but, Maurice était allé assiéger s'Hertogenbosch ; mais à l'approche d'une armée espagnole, partie d'Ostende, Maurice leva le camp, et permit à l'archiduc de concentrer de nouveau toutes ses forces sur cette place.

A cette époque, le canon d'Ostende avait mis en émoi toute l'Europe qui attendait avec un intérêt toujours croissant l'issue du combat. Les étrangers, et les étrangers de distinction surtout, de tous les pays, affluaient dans les deux camps, soit par simple curiosité, soit pour pouvoir se glorifier d'avoir pris part à l'événement.

L'archiduc avait déclaré aux États de Flandre, qu'il poursuivrait le siége jusqu'à la dernière extrémité. En conséquence, les États lui avaient accordé de nouveaux subsides, ainsi que les six cent mille florins qui lui avaient été promis ; il recevait en outre mensuellement la contribution de quatre-vingt-dix mille florins. Le siége se poursuivait donc sans relâche et sur tous les points.

Cependant, ni l'impatience belliqueuse de l'infante Isabelle, qui, de temps à autre, mettait le feu aux pièces et grondait au camp lorsque le canon ralentissait; ni le vœu que, dit-on, cette princesse avait fait de ne pas changer de chemise avant qu'Ostende ne fût rendu, vœu, qui du reste justifiait son impatience; ni de longs et pénibles travaux, n'avaient amené jusqu'alors aucun résultat réel.

L'archiduc s'apercevait, avec douleur, que les difficultés augmentaient à mesure qu'on approchait du but, et que son armée diminuait chaque jour. Tous ces motifs le décidèrent à assaillir la place. Un assaut fut ordonné. Il eut lieu le 21 décembre 1601, dans la nuit, et ne valut aux assiégeants que l'honneur d'avoir incendié une partie des

palissades de la vieille ville et d'avoir à déplorer la mort d'un grand nombre de braves de plus.

Les défaites de l'archiduc n'empêchaient pas que les assiégés ne se trouvassent aussi dans un état très inquiétant. Outre qu'ils avaient perdu beaucoup de monde dans ce dernier assaut, et qu'ils étaient trop peu nombreux pour défendre longtemps les forts extérieurs, ils commençaient à manquer de munitions : les vents contraires n'avaient pas permis depuis longtemps l'arrivage de navires.

Pour surcroît de malheur, une tempête avait récemment apporté tant de dégâts à la vieille ville, que l'on avait à craindre autant de la mer que de l'assiégeant.

Dans ces circonstances critiques, Vère eut recours à la ruse afin de gagner du temps. Voici comment il s'y prit.

Il convoqua le conseil de défense, non pour savoir ce qui lui restait à faire, car son projet était irrévocablement arrêté, mais pour mieux cacher le but qu'il voulait atteindre. Après avoir longuement discuté l'avis de chacun, il feignit de vouloir capituler avec l'archiduc, mais d'une manière digne, disait-il, de sa haute réputation. En conséquence, un de ses capitaines fut envoyé au camp espagnol, afin d'obtenir préalablement une suspension d'armes de quelques jours qui serait garantie par une échange d'ôtages.

Ces propositions préliminaires ayant été acceptées, les capitaines Ogle et Fairfax se rendirent au quartier général de Son Altesse, au fort Albert. Elle leur demanda s'ils étaient porteurs d'instructions pour traiter de la capitulation de la place. Sur quoi ils répondirent qu'ils venaient seulement comme otages contre ceux que Son Altesse croirait devoir envoyer à Ostende.

L'archiduc désigna donc en échange de ces capitaines, Rybas, gouverneur de l'Écluse et Anthonis sergent-major (1). Mais Vère, qui voulait traîner la négociation en longueur, n'attendit même pas que ces officiers fussent arrivés pour trouver un prétexte. Au moment où ils entraient à Ostende, il fit faire une fausse alarme du côté de la vieille ville. S'en montrant très-irrité, et l'attribuant à une violation des préliminaires de la part des Espagnols, il ne voulut même point les recevoir jusqu'à ce que, disait-il, il fût mieux informé des intentions de leur maître.

Le lendemain les otages furent de nouveau échangés.

On s'assembla. On entama les délibérations. Vère commença par faire des propositions inacceptables. Il demandait à sortir de la place avec tous les honneurs de la guerre; il voulait qu'on lui accordât un temps illimité pour emporter toutes les provisions de guerre et de bouche, et qu'en outre l'archiduc payât comme gratification une somme aux soldats de la garnison.

Cependant l'archiduc accepta toutes les propositions, à l'exception toutefois de celle relative à la gratification. Mais Vère insista sur ce point; car cet argent était, disait-il, destiné à récompenser ses soldats qui, durant le siége, avaient si vaillamment combattu.

Toutes ces inutiles allées et venues, ces délibérations, ces otages, aboutirent à lui faire gagner du temps, ce qui était son seul but.

La suspension d'armes avait amené une affluence incroyable d'étrangers désireux de voir l'état du siége. Les archiducs vinrent avec une suite des principaux seigneurs

(1) Le sergent-major répondait au lieutenant-colonel d'aujourd'hui.

du Brabant et de la Flandre, et de nobles dames, à cheval, examiner les innombrables retranchements, forts et attirails de guerre dont les alentours étaient couverts.

Bientôt l'apparition sur la rade d'une flottille de vingt-trois navires vint mettre fin à la haute comédie, dans laquelle l'archiduc avait rempli, sans le savoir, le principal rôle, et le plus naturellement du monde. Courroucé à l'extrême, ce prince dépêcha aussitôt un parlementaire au gouverneur, afin de connaître ses intentions sur les négociations commencées.

Vère répondit, en toute sincérité cette fois, que le manque de munitions, et les vents contraires qui ne lui avaient pas permis d'en recevoir, l'avaient forcé à feindre une capitulation; qu'en agissant ainsi, il n'avait eu d'autre but que de gagner du temps; mais qu'étant enfin en possession du renfort tant attendu, il ne pouvait pas continuer les négociations avec honneur: ajoutant qu'il espérait que Son Altesse ne lui conserverait point rancune de ce que, en sa qualité de commandant supérieur de la place, il eût employé les meilleurs moyens de la conserver, d'après les maximes de guerre admises chez toutes les nations. Il remit aux otages une réponse écrite, signée par lui et tous les officiers composant le conseil de défense, ainsi conçue :

« Des raisons importantes nous ont porté à entrer en négociations avec les plénipotentiaires de Votre Altesse ; mais au moment où nous allions signer la capitulation, est apparue sur la rade une flotille de navires, avec de nouvelles troupes, des provisions de guerre et de bouche. Les chances de succès n'étant plus les mêmes pour Votre Altesse, nous n'avons pas trouvé convenable que les négociations fussent continuées. Nous espérons qu'elle ne verra

dans notre résolution rien qui soit contraire aux devoirs de braves et fidèles soldats.

« Donné et signé à Ostende, le 25 décembre 1601, au conseil de défense. »

Justement irrité d'avoir été joué, l'archiduc crut qu'un assaut général lui donnerait occasion d'assouvir sa vengeance. Il fit réunir les principaux chefs et leur parla en ces termes :

« MESSIEURS,

« L'indigne conduite du gouverneur d'Ostende a inspiré à vos nobles cœurs le désir de vous venger. Sans parler de votre inviolable attachement au roi, notre auguste maître, votre intérêt tout personnel s'accorde avec votre juste indignation. Le fallacieux Vère ne vous a-t-il pas arraché des mains une victoire sûre et inévitable? Mais le ciel qui punit le parjure et la trahison a mis les assiégés à notre merci. La tempête qui vient d'avoir lieu est un effet de la justice divine, qui a soulevé contre ces hérétiques l'élément sur lequel ils fondent toute leur confiance.

« Songez que les vents et la mer, justement irrités contre de tels hommes, ont causé plus de dégâts aux fortifications de la ville, dans un jour, que nous eussions pu faire avec toute notre artillerie dans l'espace d'une année.

« La mer a rendu les ouvertures beaucoup plus grandes qu'elles ne l'étaient au temps où ces misérables, tremblant de peur, gagnèrent quelques jours au moyen d'une prétendue capitulation.

« Il est évident que la puissance divine nous protége. Implorons du Très-Haut la bénédiction de nos armes.

« Vous, messieurs, et vos soldats, vous êtes les minis-

tres exécuteurs de ses impénétrables décrets. En conséquence, c'est à vos bras, qu'avec Dieu, je confie le succès de l'assaut, et qui ainsi ne saurait être douteux.

« Hâtez-vous donc de vous mettre à l'œuvre. Combattez avec le courage du soldat chrétien, et rappelez-vous que vous avez affaire à un ennemi fourbe et hérétique, révolté contre son prince légitime et traître à la patrie. »

Après cette allocution, on régla l'ordre de l'assaut, qui devait se donner le soir à marée basse. L'infanterie espagnole et l'infanterie italienne, commandées par les meilleurs capitaines, devaient se porter sur les remparts de la vieille ville. Le comte de Bucquoi devait passer en même temps avec son armée le havre d'Est, et donner l'assaut de ce côté; et afin d'inquiéter davantage les assiégés, on ferait au moment de l'assaut sur divers points, de fausses attaques. Ce fut don Mexia, gouverneur de la citadelle d'Anvers, vieux guerrier qui jouissait de l'estime du soldat, que l'archiduc investit du commandement de l'assaut.

Vère devinait assez au feu continuel de tous les forts et aux mouvements du camp espagnol, les intentions de l'archiduc. Il fit mettre sous les armes toute la garnison, lui fit distribuer du vin et de la bière, et après avoir visité tous les postes, donné partout des ordres, il vint à cheval sur la place d'Armes, où, après avoir porté la main au bonnet, il lui parla en ces termes :

« Je ne puis dissimuler la joie que mon cœur ressent, nobles et valeureux capitaines, et vous, braves soldats, en vous voyant si bien disposés à repousser les attaques de cesrodomontsEspagnols, qui, pâles de rage, d'avoir trouvé leur maître en stratagèmes, semblent vouloir vous dévorer

tout vivants. A en juger par leur arrogance, on dirait qu'ils vont vous avaler avec tout ce fer qui vous couvre le corps ! Mais, je vous le demande, mes amis, sommes-nous bien du lard pour leur grognon (1)? Quant à ce qui me regarde, moi qui suis le principal objet de leur colère, je dois m'attendre sans doute à être écorché vif ou au moins à être jeté dans de l'huile bouillante, et encore dans ce cas, n'aurai-je pas trop à me plaindre de la nation espagnole, elle qui a pour habitude de faire dévorer les étrangers par des chiens.

« Les cruautés de cette race maudite ont depuis longtemps dépassé toutes les bornes, et le temps est enfin venu où la terre sera débarrassée de ces misérables.

« Comme on les verrait se désaltérer dans le sang ! si cette place, objet de honte pour eux, de gloire pour nous, n'était défendue par vous, braves Français, Anglais, Suisses, Frisons, Belges et Hollandais, qui tous avez juré de résister jusqu'à la dernière extrémité. Comme l'Espagnol vous ferait payer chèrement, en cas de succès, les nombreuses victoires que nos aïeux ont remportées sur lui, en combattant pour la liberté et la patrie !!

« Je suis informé qu'un assaut se prépare et que des ordres sont déjà donnés pour vous égorger tous. Ne dirait-on pas que nous sommes déjà livrés à leur merci, pieds et poings liés ?... Malheureuse nation ! Après tant et de si grands revers, ne reconnaîtras-tu jamais ton arrogante impuissance ?

« Prouvons-lui que toutes ses menaces sont sans effet sur des hommes libres qui combattent pour la patrie. Agissons avec circonspection, car tout ennemi armé est à craindre, et qui brave son adversaire avant l'action est un lâche !

(1) Traduction libre de : *Zyn wy wel spek voor hunnen bek?...*

« Vous m'aiderez de tous vos efforts à conserver cette place, que jusqu'à ce jour vous avez si glorieusement défendue; cette place, tombeau de tant de nos compatriotes, et le théâtre des plus beaux faits d'armes qui se soient passés depuis la prise de la célèbre Troie, et à laquelle sont attachées la gloire de nos illustres maîtres et la vôtre.

« Je déclare que j'attribuerai volontiers tout le succès de la défense à votre seule bravoure, que je m'engage à préconiser partout où besoin sera. Je déclare encore publiquement sur l'honneur qui m'est cher, que tous ceux qui se seront bien acquittés de leur devoir recevront en outre, par moi ou par mon entremise, de l'avancement ou autres récompenses.

« J'aurai l'œil sur tout et j'apprécierai la conduite de chacun sans distinction de nations ou de personnes »

Cette harangue produisit un enthousiasme d'autant plus vif, que, par ordre de Vère, on avait répandu adroitement le bruit que si les Espagnols étaient repoussés, ils lèveraient immédiatement le siége.

Le 30 décembre, l'archiduc fit battre pendant tout le jour et sans interruption avec dix-huit pièces de quarante-huit, le Santhil, le Helmont ou Bouche-d'Enfer, et le Porc-Épic, qui reçurent dans leurs flancs plus de deux mille boulets. Le canon fit plusieurs ouvertures, principalement au Santhil que l'on croyait pouvoir assaillir. A la nuit tombante on cessa, comme de commun accord, de tirer de part et d'autre. L'archiduc vint dans les retranchements donner ses derniers ordres. L'armée assiégeante, disposée en colonnes d'attaque, se tenait dans le plus grand silence.

Vers les huit heures, la marée s'étant suffisamment

retirée, une décharge de trente coups de canon donna le signal de l'assaut. La cavalerie force l'infanterie d'avancer; celle-ci se porte avec grand nombre de ponts légers et d'échelles sur la vieille ville. Le canon gronde furieusement des deux côtés. Des milliers de feux improvisés sur les remparts éclairent comme en plein jour le lieu du combat, et permettent aux assiégés de reconnaître le véritable point d'attaque. Les assiégeants avaient cru pouvoir escalader la vieille ville par les ouvertures que la mer avait minées dans son rempart; mais ces brèches avaient été soigneusement barricadées. Nonobstant, trois fois ils montent à l'assaut, et trois fois ils sont repoussés avec grande perte.

Le comte de Bucquoi n'ayant pu passer le havre d'Est, au moment convenu, à cause qu'il y trouva plus d'eau qu'on n'avait pensé, l'assaut de ce côté n'eut point lieu. Son armée se tenait prête avec des ponts et autres appareils; mais voyant que ceux de l'Ouest avaient échoué dans leur tentative et qu'elle ne pouvait les aider, elle se retira sans avoir rien effectué, et l'assaut cessa aussitôt sur tous les points.

Vère avait à dessein dégarni des retranchements qu'il avait établis au sud de la ville. L'assiégeant n'eut rien de plus pressé que de s'en emparer. C'est ce que voulait le gouverneur, car, dans ce moment, il fit jouer les batteries du polder, du bastion du Sud et des demi-lunes, lui fit essuyer des pertes considérables en hommes et l'obligea à se retirer.

Deux grosses pièces, placées au flanc droit de la porte d'Ouest, chargées à mitraille et donnant le long du Porc-Épic et du Santhil, causaient d'affreux ravages parmi les assiégeants qui allaient à l'assaut ou qui s'en retournaient. Enfin la marée étant assez haute, Vère fit lâcher toutes

les écluses à la fois, et, tombant en même temps sur les assaillants, en fit un carnage épouvantable et leur prit toutes leurs échelles et leurs ponts.

Tout autour du Santhil, jusqu'à l'église de la vieille ville, du Porc-Épic, de la demi-lune d'Ouest, partout la terre était jonchée de morts. Le lendemain on trouva, sur la grève jusqu'à Calais, nombre de cadavres que la mer avait entraînés.

L'archiduc perdit deux mille hommes, dont plusieurs chefs, entre autres deux maîtres de camp. De Mérode, de Prouvain, de Belœil, de La Fontaine, de Villars et de Witt, gentilshommes belges, prirent part à l'attaque. De Longin, de Belœil et de La Fontaine y furent tués.

Un troisième assaut général fut donné huit jours plus tard, où les Espagnols, après avoir perdu beaucoup de monde, furent encore repoussés.

Le lendemain de cette expédition, on trouva parmi les morts, sous les remparts, le corps d'une jeune femme de la plus grande beauté, en habits d'homme. Cette infortunée portait au cou, une chaîne d'or, garnie de pierres précieuses, à laquelle était attachée un médaillon renfermant le portrait du gouverneur Vère. Trahie par Vère, cette femme avait cru se venger de son abandon en venant se faire tuer sous ses yeux.

Tels furent les résultats de ces trois assauts, des plus remarquables qui se fussent donnés depuis longtemps. Ces défaites diminuèrent encore considérablement l'effectif de l'armée assiégeante et jetèrent de plus le découragement dans tous les cœurs.

Quelques chefs conseillaient de lever le siége, mais comprenant combien cette retraite entâcherait son nom, l'archiduc résolut de le continuer à tout prix.

Les travaux furent donc poursuivis. Le comte de Buc-

quoi reçut ordre d'achever en toute hâte, la digue sur le havre. On y établit une grande batterie, faite de gabions remplis de pierres et fortement entrelacés les uns aux autres; mais elle ne put résister au canon de la place qui la détruisit et y mit le feu. Plus tard on voulut, au moyen de sacs pleins de sable, obstruer le havre. Une épreuve avait été faite dans le canal de décharge près du fort Albert, et comme elle y avait réussi, on pensait que le succès ici en était aussi assuré. On fut bientôt détrompé, car la mer enleva ces sacs, à la confection desquels toute la Flandre avait travaillé, et n'en laissa pas même un seul au fond (1).

L'archiduc échouait dans toutes ses entreprises contre la place; chaque jour, pour ainsi dire, il y arrivait du renfort en hommes ou en provisions. La garnison s'accrut même si considérablement, qu'au 21 janvier 1602 elle s'élevait à seize mille hommes.

Le général sir Francis Vère, après avoir tenu religieusement tout ce qu'il avait promis à ses soldats lors du dernier assaut, quitta Ostende le 6 mars suivant, laissant le commandement de la place au colonel Frédéric Van Dorp qui se conforma au plan de défense de son prédécesseur.

L'armée assiégeante était démoralisée. La rigueur de de la saison, des fatigues excessives, l'inondation de la mer qui de temps à autre renversait, détruisait leurs travaux, venaient encore aggraver leur position. Le soldat ne recevait plus de solde. Le mécontentement était général.

(1) On était, à ce qu'il paraît, dans une grande ignorance des effets de la mer. Nous avons déjà vu qu'à l'assaut du 30 décembre, qui fut si funeste aux assiégés, l'armée d'Est n'avait pu y prendre part, parce que l'état de la marée ne lui permit pas de passer le havre. Le 30 décembre 1601 était pourtant un jour de marée ordinaire.

L'esprit de révolte s'était emparé de toutes les têtes. Des complots s'ourdissaient. On voulait arrêter les archiducs et les tenir à Nieuport jusqu'à entier payement. Douze des principaux fauteurs furent punis de la strangulation.

Les assiégés avaient à lutter contre d'autres vicissitudes non moins désolantes. Malgré toutes les précautions sanitaires, la peste s'était déclarée dans la place et y faisait chaque jour de nombreuses victimes. Elle était si intense que, s'il faut en croire les relations du temps, « les oiseaux en tomboient atteints au mitan de leur vol. »

Le nouveau gouverneur, homme actif et prévoyant, visitait deux fois par jour tous les postes, et faisait observer la plus stricte discipline parmi les régiments des diverses nations dont la garnison était composée. Guêtant les moments opportuns, souvent il faisait des sorties, tombait à l'improviste sur les troupes espagnoles et les tenait ainsi dans de continuelles inquiétudes. Dans ces sorties, les soldats étaient toujours éclairés par des sauteurs, ainsi appelés pour la facilité qu'ils avaient à traverser les marais, au moyen d'un long bâton dont ils se servaient.

Cependant les États-Généraux avisaient aux moyens de faire lever le siége. Il fut arrêté qu'on réunirait toutes les troupes disponibles et qu'on tenterait une expédition décisive au commencement de l'été.

Informé de ce projet, l'archiduc confia le commandement du siége à Jean Rybas, un des hommes de guerre les plus renommés de son temps, et se rendit à Gand afin d'y prendre des mesures propres à prévenir l'invasion des confédérés.

On craignait à la cour des archiducs que les Anglais, selon leur coutume, protégeraient les rebelles par mer en même temps que par terre, malgré le désir que témoi-

gnait leur reine de faire la paix avec le roi d'Espagne et les archiducs. Cette crainte était fondée.

A cette époque, Frédéric Spinola croisait avec ses galères sur l'Océan, et battait la marine des confédérés. Enhardi par ses victoires, il se rend en Espagne, demande, et obtient du roi huit nouvelles galères et une levée de huit mille hommes, que son frère Ambroise Spinola va recruter dans le Milanais, et avec lesquels il arrive en Flandre au secours de l'archiduc.

Frédéric Spinola, de son côté, ramait avec ses galères, d'Espagne pour les Pays-Bas. Le 3 octobre, il arrivait au détroit du Pas-de-Calais. Quelques navires de la marine anglaise se tenaient en observation, au Goodwinsant, sous les ordres de l'amiral Robert Mansel. Dès qu'il eut reconnu la flottille de Spinola, cet amiral dépêcha un de ses navires vers la côte de Flandre pour avertir les bâtiments des confédérés qui y croisaient. Il prévint aussi, par plusieurs coups de sa grosse pièce, un autre navire du roi, mouillé au sud des dunes, et leva l'ancre. Quatre bâtiments des confédérés étant venus, vers le soir, se joindre à lui, il vogua avec eux à la recherche de Spinola La nuit était obscure; mais la lune se montrait par intervalles à travers les nuages et laissait voir au loin. C'est ainsi que l'on aperçut vers la France, les galères que l'on poursuivit à coups de canon jusque près de Douvres, où elles échappèrent à la faveur des ténèbres. Un éclairci de lune les fit découvrir de nouveau un instant au Goodwinsant, à proximité de la flottille anglo-batave qui leur envoya encore quelques boulets. On les chassa jusqu'à hauteur de Gravelines. Là survint à propos un navire des confédérés qui en attaqua une et lui tua soixante hommes de son artillerie. Toutefois cette galère se sauva ; mais peu après, abordée violemment par le vice-amiral Cant, dont

le bâtiment était armé à l'avant d'un instrument tranchant appelé éperon, elle eut sa grande vergue rompue, l'arrière coupé et le gouvernail enlevé, puis son pont balayé une seconde fois par deux coups de canon chargé à mitraille. Le capitaine Mol étant venu ensuite donner droit au grand mât, la galère coula à fond. Vingt de ses hommes qui se noyaient furent sauvés par le capitaine Janssens d'Enckhuizen. Une autre galère fut attaquée par le capitaine Sahl, qui lui rompit d'abord six avirons avec l'arrière de son navire, abattit ensuite la grande vergue et lui tira quelques coups de canon. Le vice-amiral Cant la prit alors entre le mât et la poupe, rompit sur elle le galion de son propre navire, fendit l'arrière et brisa le gouvernail. Un troisième navire vint donner entre le grand mât et la poupe, et cette galère disparut aussi sous l'eau. Spinola perdit ainsi quatre galères. Les autres quatre furent poursuivies si vivement, que deux autres se perdirent sur la côte près de Nieuport et une près de Dunkerque. La huitième, commandée par Spinola lui-même, se sauva à grand'peine à Calais, où les forçats et les esclaves qui formaient l'équipage furent rendus à la liberté. Le futur grand amiral se rendit de Calais à Bruxelles, accompagné de quelques-uns de ses gentilshommes pour rendre compte de sa défaite, et les matelots, au nombre de cent quatre-vingts, qu'on avait retirés de la mer, furent transportés dans les provinces confédérées comme prisonniers de guerre.

Avec la perte des galères de Spinola s'évanouit l'espoir qu'on avait conservé de couper les vivres à la place d'Ostende.

Au commencement de juin 1602, le prince Maurice menaçait de se porter dans le Brabant, afin de faire lever le siége d'Ostende. L'archiduc avait pris du camp tout ce

qu'il pouvait d'hommes, et les ayant réunis à d'autres troupes formant ensemble une armée de dix-huit mille combattants, il en avait donné le commandement à Ambroise Spinola, qui s'était porté sur Thienen où il observait les confédérés qui s'appêtaient à passer la Meuse.

A cette époque, le mécontentement était à son comble parmi les troupes du pays, à cause du manque de payement; le service était refusé. Des mutinés s'emparèrent même de diverses places importantes. Le même désordre existait aussi devant Ostende, particulièrement chez les Italiens et les vieux Espagnols qui s'insurgèrent ouvertement et en présence des chefs.

Rybas, voyant que le mal empirait, demanda des instructions. L'archiduc donna ordre d'être sans pitié. En conséquence, cinquante des principaux fauteurs furent punis de la strangulation, et cent cinquante autres condamnés aux galères.

A la mutinerie étaient venus se joindre des embarras de finance, qui devaient l'augmenter encore. Diverses localités refusaient de payer leur quote part dans le subside mensuel de cent cinquante mille florins que les États avaient accordé; alléguant que les principales conditions auxquelles ce subside avait été voté étaient que l'archiduc empêcherait la mutinerie dans son armée et les préserverait des contributions forcées, tandis que ces calamités ne faisaient qu'accroître chaque jour. La Flandre, néanmoins, paya régulièrement pendant toute la durée du siége.

Cependant l'arrivée des frères Spinola, qui avaient mis leur immense fortune à la disposition du roi d'Espagne, vint donner aux affaires une tournure plus favorable.

D'un autre côté, l'archiduc ayant fait à la cour de l'Escurial un rapport fidèle des difficultés qu'on rencontrait au siége d'Ostende, et de l'état du pays en général, la

cour commençait à envisager les Pays-Bas sous un autre point de vue. L'infante Isabelle, déjà avancée en âge, n'avait pas encore donné d'enfant et probablement ne devait pas en avoir. Les ministres considéraient désormais ce pays comme annexé à la couronne d'Espagne, à laquelle, à défaut de progéniture de ce mariage, il devait retourner. On mit tout en œuvre pour le conserver, et l'archiduc fut mis à même de lever de nouvelles troupes.

Ambroise Spinola alla recruter une armée de vingt-deux mille hommes en Allemagne et en Italie, tandis que son frère Frédéric reprenait ses courses sur mer, où il promettait de se rendre redoutable, lorsque la mort vint l'enlever à la gloire et à son roi.

C'était le 26 mai 1603. Il sortait de l'Écluse, à l'aube du jour, avec huit galères et quatre frégates bien équipées de forçats, de mariniers et de deux mille cinq cent mousquetaires et arquebusiers à la rencontre d'une escadre des confédérés, composée de trois gros vaisseaux et d'autant de galères qui se montrait à la hauteur du Zwin.

La mer était calme et lui promettait la victoire, attendu qu'à défaut de vent, les vaisseaux qui étaient à voile ne pouvaient manœuvrer. Il s'avançait à toutes rames pour les prendre à l'abordage, lorsqu'une forte brise vint mettre tout l'avantage du côté des confédérés. Spinola ne pouvait reculer ; le combat s'engagea. Plusieurs de ses galères furent coulées, et lui-même ayant été tué par un boulet, le reste de sa flotte rentra à l'Écluse, avec des signes de deuil. Frédéric Spinola venait, à son insu, d'être élevé à la dignité de grand amiral.

Tandis que l'archiduc s'opposait à l'invasion du prince Maurice, sur la Meuse, Rybas reprenait les travaux du siége. Il s'attachait principalement à interdire la communication par mer. Les batteries d'Est ayant été jusqu'a lors

peu efficaces, il fit jeter dans le havre un grand nombre de mâts et de poutres attachés les uns aux autres, espérant par ce moyen barrer le passage; mais cet appareil ayant été dispersé par la violence de la mer, il fit avancer les batteries assez près pour qu'on pût tirer sur les navires à coups de mousquet.

Toutes ces bouches à feu, dirigées sur l'entrée du havre, n'étaient cependant pas un obstacle insurmontable. Il y eut beaucoup d'hommes de tués, les navires essuyèrent de fortes avaries, et de temps en temps quelques-uns étaient coulés ; mais enfin la place recevait des nouvelles troupes et des munitions comme par le passé.

On fit alors l'essai d'un radeau qui se rattachait à la digue. Il portait une forte batterie, tirant à fleur d'eau ; mais, comme cet appareil se trouvait à sec, à marée basse, les bastions du Nord le canonnèrent si vivement et si bien, qu'en peu de temps il fut détruit et mis hors d'état de nuire, ainsi que les autres batteries de ce côté. Dans l'impossibilité d'obtenir aucun résultat réel à l'est, Rybas, concentra désormais toute son attention à l'ouest. On continua la plate-forme, déjà commencée en face du Santhil. Cette merveille qui, vue de la ville, ressemblait à une citadelle, avait, du côté opposé, la forme d'une demi-lune, et on la gravissait par une pente fort douce. Elle avait deux cent cinq empans de hauteur et dominait la vieille comme la neuve ville. De ses embrasures, on pouvait distinguer les personnes dans les rues.

Après deux mois de labeur incessant, elle fut terminée, garnie des plus grosses pièces, et foudroya jour et nuit de son feu plongeant la ville, dont elle acheva la destruction. Le gouverneur Van Dorp s'efforça de neutraliser, autant que possible, l'effet meurtrier de cette redoutable citadelle, que ses soldats baptisèrent du nom de Grand-

Chat, parce qu'ils ne pouvaient mettre le nez au vent, sans être exposés à ses projectiles. On abrita les huttes bâties dans les remparts et on fit masquer avec de la toile à voile, tous les quartiers de la ville, afin de cacher les mouvements de la garnison.

Cependant le comte de Bucquoi approchait du havre d'Est, et commençait de nouveau à en défendre l'entrée. Un troisième havre fut alors creusé entre les bastions le Menteur et la Table de Moïse ; mais le canon du Grand-Chat, dominant aussi cet endroit, on n'y travaillait qu'au milieu d'une grêle de boulets, ce qui n'empêcha pas de poursuivre.

Vers ce temps, Sa Sainteté le pape avait accordé à l'armée devant Ostende, une indulgence plénière, suppliant le Très-Haut, que pour la plus grande gloire de son nom et de son Église, il voulût faire triompher les catholiques sur les mécréants. On avait fait à cette occasion, au camp espagnol, des pratiques religieuses, dont les assiégés, du haut des remparts, s'étaient moqués par toutes sortes de mauvaises plaisanteries. Les Espagnols, surtout, en ressentaient une vive et sainte indignation.

Rybas pensa que le moment était propice pour attaquer. Il fit assembler tous ses officiers et leur dit :

« Il y a trop longtemps que nous attendons une occasion décisive de faire triompher la cause de Sa Majesté Catholique. Si la gloire et notre honneur nous sont chers, nous devons nous rendre maîtres de la place, quels que soient les obstacles que nous rencontrions. Tous les moyens d'interdire l'entrée du havre ayant été peu efficaces jusqu'à présent, nous ne devons plus rien espérer de ce côté pour l'avenir.

« Nous n'avons non plus rien à attendre des ruses et stratagèmes de guerre, car il semble que l'astuce en per-

sonne se soit établie dans la place. Il ne nous reste donc qu'un seul moyen, c'est l'assaut. Mais quels obstacles n'avons-nous pas à surmonter pour arriver à notre but et comment l'atteindrons-nous? Nous devons nous approcher de la place pied par pied, comme nous l'enseigne l'art de la guerre. Les forts auxquels l'assiégé donne le nom de *carrés* nous seront pour cela de la plus grande utilité; ce n'est pas d'aujourd'hui qu'on les a désignés comme très-propres à arriver au rempart. Nous devons commencer par nous en rendre maîtres ou renoncer à continuer le siége.

« L'archiduc, qui en apprécie l'importance, m'a chargé, comme dernier moyen, d'en prendre possession ; ils doivent nous servir d'autant de places d'armes pour poursuivre nos travaux.

« Le colonel Castris, qui, à grand' peine, est parvenu à les reconnaître, m'engage à ne point perdre de temps. Je suis informé que le gouverneur actuel n'y a laissé qu'une faible partie de soldats, parce que, selon sa présomption habituelle, il s'imagine que nous ne bougerons d'ici qu'en nous retirant honteusement.

« Il faut que demain les rebelles soient plus convaincus de la reddition prochaine de la place, que de notre retraite. »

La place en ce moment ne s'attendait à rien moins qu'à un assaut, surtout sur les carrés que l'on croyait en trop bon état de défense pour qu'il vînt à l'idée des assiégeants de les attaquer.

Vers le soir, à un signal donné de la plate-forme, l'armée espagnole, rangée en colonnes d'attaque, part et se dirige sur les polders et demi-lunes. L'assiégé se porte aussitôt sur tous les points, mais principalement au ravelin du Porc-Épic, qui semblait être le plus menacé et dont

l'assaillant venait d'incendier les palissades. En occupant l'assiégé de ce côté, Rybas avait en vue de mieux s'emparer des carrés : ce qui lui réussit à souhait.

Le baron de Balançon avait fait avancer sur le fer-à-cheval, les compagnies de Gendron et de Motone et le capitaine Debrand avec les Belges. Dix volontaires, parmi lesquels se trouvait de Bonours (1), s'étaient traînés ventre à terre pour surprendre les sentinelles placées hors du fort et se rendre maîtres de l'entrée jusqu'à l'arrivée des compagnies qui les suivaient de près ; mais le feu des palissades du Porc-Épic, en répandant une vive lumière, les ayant trahis, les sentinelles, au nombre de sept, avaient donné l'alarme et s'étaient retirées ; trois s'étaient jetées dans le fossé de la contr' escarpe et étaient parvenues à se sauver, après avoir reçu quelques coups de pique dans les reins.

Gendron avait alors rangé ses mousquetaires pour tirer sur ceux qui se présenteraient sur le parapet, tandis que les capitaines Debrand et Motone, avec les leurs, cherchaient à aborder le pied du rempart. Dix piquiers franchissent le fossé et les palissades, montent et parviennent à voir dans le fort ; ils crient d'avancer et demandent des échelles.

Ne trouvant pas de passage pour arriver jusqu'à eux, on tente de passer le canal où plusieurs se noient.

On tire peu de mousquetades ; la pluie mouillait les amorces. Gendron se fait élever au-dessus des palissades où il faillit rester suspendu. On découvre l'ouverture par où l'assiégé mettait les sentinelles dehors ; on s'y porte en force et on arrive au pied du fort que l'on attaque de droite et de gauche ; malheureusement les échelles

(1) Auteur du *Siège d'Ostende*, 1626.

dont on avait besoin pour escalader, étaient restées à l'autre bord du fossé, et sans elles il fallait perdre tout espoir. Enfin on en reçoit deux pour lesquelles quatre hommes se noient. Gendron monte le premier; mais arrivé au sommet du rempart, il reçoit deux coups de pique et est renversé comme mort du haut en bas. Les autres s'élèvent en pratiquant des degrés dans la terrasse et en s'accrochant aux fascinages, et parviennent au parapet, où la lutte s'engage et dure plusieurs heures.

Mais un soldat belge ayant eu l'idée de s'écrier : « Courage, messieurs! voilà les Bourguignous qui entrent! » l'assiégé, effrayé, s'ébranle et lâche pied, et Belges et Bourguignons entrent les premiers dans la redoute, passant la garnison, forte de cinq cents hommes au fil de l'épée. Les Belges perdirent les volontaires Hertyes, Bologne, Valbert et Koart.

On assaillit en même temps que le fer-à-cheval, le carré du Sud, qui était comme sur une éminence et fortifié de l'autre côté de son fossé large et profond de fortes palissades. Il était défendu par la compagnie des nouveaux gueux, capitaine Pacot-Leduc, remplacé momentanément par le lieutenant Prichet et son enseigne, tous deux Belges.

Celui qui commandait l'expédition contre ce carré, était le frère du colonel Catris, ce chef belge que nous avons vu s'élever contre la morgue, l'apathie et l'ignorance des officiers espagnols, et qui plus tard reçut la mort d'un boulet. Un officier, qui avait reconnu les lieux, avait conduit par des chemins difficiles, les assaillants qui étaient parvenus à la porte du fort placée du côté de la ville et qu'ils n'avaient franchie qu'après avoir perdu nombre de braves, entre autres Blaigneau, Corras et Louville, gentilshommes belges.

Le carré du polder n'avait opposé qu'une faible résistance, et les deux cents hommes qui le défendaient avaient été écharpés sans miséricorde.

Tandis que les assiégeants prenaient possession des carrés, le gouverneur Van Dorp défendait vaillamment le Porc-Épic qu'il croyait seul menacé. Il apprend sans pouvoir y croire, que l'assiégeant occupe les polders. Convaincu enfin, il veut les reprendre. Vains efforts ! il y sacrifie inutilement plus de cent cinquante hommes.

Désespéré, il fait une dernière tentative sur le fer-à cheval ; deux compagnies du régiment du seigneur de Béthune, se précipitent à travers la mousqueterie sur le pont qui conduit à ce fort. Les uns trouvent les échelles, au moyen desquelles les assiégeants l'avaient escadalé, et se mettent en devoir de s'en servir à leur tour ; les autres cherchent à pénétrer par son entrée. Les assiégeants, ou plutôt les assiégés du fort, se croient alors perdus, tant à raison de leur petit nombre, que par ce que leurs piques sont ou sans fer ou tronçonnées. Les mousquetaires n'avaient plus de balles et disaient ne pas connaître l'usage de celles moulées à la hollandaise qu'ils avaient trouvées dans le magasin. Des maillets à longs manches et des marteaux ferrés qui leur tombent sous la main contribuent à leur faire repousser les agresseurs.

La garnison de ce fort fut augmentée dans la nuit même de deux cents hommes, des régiments des barons de Tilly et de Balançon. On coupa le pont, afin de se mettre à l'abri d'un coup de main, et l'ouverture que le fort présentait aux remparts de la place fut solidement barricadée; puis on jeta dans les passages marécageux une infinité de claies, en fascines, afin de rendre la communication entre les carrés et le camp facile.

Les assiégeants se réjouirent beaucoup de la prise des

carrés et résolurent de les défendre jusqu'à la dernière extrémité

Catris, s'adressant à ses Belges, disait : « Votre bravoure vient de rendre au prince un service important; elle recevra bientôt sa récompense. Je suis fier de me trouver dans ce fort avec d'aussi intrépides soldats. Avec vous, mes amis, je défie toutes les forces de l'ennemi de nous en déloger. Ce fort doit nous mener à l'occupation entière de la place ; il y va de notre honneur, de notre gloire de nous y maintenir. Quelle honte que de devoir reculer!!! Mais votre vaillance ne permet même pas de supposer un semblable revers. Conservons nos avantages : il n'y a que ceux qui sont las de vivre qui pourraient vouloir nous les disputer. »

La garnison ayant fait inutilement, le lendemain, une seconde sortie sur le fer-à-cheval, il fut arrêté qu'on n'entreprendrait plus rien sur les carrés, jusqu'à ce qu'on eût reçu de nouvelles troupes. En attendant, on mit tout en œuvre pour empêcher les progrès des assiégeants de ce côté.

Les États-Généraux, en apprenant cette défaite, invitèrent officiers et soldats à défendre la place pied à pied, surtout vers les polders, où elle était devenue très-vulnérable. Ils promirent de ne rien laisser manquer et de chercher à faire lever le siége au plus tôt.

En effet, de nouvelles troupes, du canon, des munitions de bouche et de guerre, ne tardèrent pas à arriver, et permirent de renforcer la défense sur tous les points.

Cependant les batteries du comte de Bucquoi faisaient essuyer aux navires de fortes avaries quand elles ne les coulaient pas. On arrêta de faire une sortie de ce côté. Le 5 juin 1603, dans la nuit, on jeta sur le havre un pont de bateaux, sur lequel des troupes passèrent en grand si-

lence. L'avant-garde se porta sur une des batteries dont elle s'empara. Mais l'arrière-garde ayant changé de mouvement, au moment convenu, sans s'enquérir de la position des autres, se jeta sur la batterie en possession de laquelle s'était mise l'avant-garde. Pensant toutes deux avoir à faire à l'ennemi, elles s'entre-tuèrent pendant plus d'une demi-heure sans se reconnaître, et une division de cavalerie espagnole, accourue bride abattue, augmenta encore la confusion. Cette déplorable méprise ne finit qu'à l'arrivée du comte de Bucquoi qui repoussa les assiégés. Le jour qui vint à paraître montra cette scène de carnage, jonchée de cadavres.

Van Dorp alors tourna de nouveau son attention vers les carrés. Il fit tirer à boulets rouges sur le fer-à-cheval, que l'assiégeant exhaussait, pour y placer du canon, et y mit le feu, mais sans le détruire entièrement. Il répéta à diverses reprises et pendant plusieurs jours de suite cette tentative sans obtenir de résultat réel. Ces carrés furent même mis en état de nuire plus qu'auparavant. On établit des digues en fascines qui les liaient l'un à l'autre et qui leur permettaient de se prêter un mutuel appui en cas d'attaque. Cette position était devenue extrêmement inquiétante pour la place.

A cette époque, la peste, la dyssenterie et autres maladies contagieuses faisaient au camp et dans la place d'innombrables victimes. Elles étaient si intenses que les médicaments ordinaires ne suffisaient plus, et que chaque jour on voyait des hommes occupés au travail tomber privés de vie. Un médecin, nommé Alexandre Courtemans, d'Anvers, acquit, par ses cures, beaucoup de renommée dans le siége.

Le général Van Dorp fut rappelé en Hollande au mois de juillet. Avant son départ, il voulut, par une cérémonie

religieuse, à la manière des calvinistes, rendre grâces à Dieu, de ce que jusqu'à ce jour il avait protégé Ostende contre les armes espagnoles.

Rybas saisit cette occasion pour se jeter sur la demi-lune du sud. L'attaque et le feu des batteries commencèrent au moment même où la cloche de la place appelait les frères à la prière. On cria à la trahison, chacun courut aux armes. Les assiégeants ne se retirèrent qu'après avoir tué et perdu beaucoup d'hommes.

Charles Vandernoot accepta pour la deuxième fois la défense d'Ostende. A peine entré en fonctions, le gouverneur déploie une activité inconcevable, qui influe favorablement sur toute la garnison. Ses premières entreprises justifient pleinement la confiance que les États-Généraux avaient mis dans ses capacités. La plate-forme ayant depuis peu encore été exhaussée de huit pieds, on ne pouvait plus circuler dans la ville sans s'exposer aux boulets et à la mitraille qu'elle lançait continuellement. Vandernoot conçut l'idée de détruire cette effroyable redoute; il accueillit un artificier renommé, Philippe Rottegatter, qui se faisait fort de l'incendier. Les remparts, depuis la porte d'Ouest jusqu'au Santhil, ainsi que la contr'escarpe, furent préalablement disposés de manière à mettre à couvert beaucoup de mousquetaires, et on augmenta encore le nombre des canons.

On était au 31 juillet 1603, le soleil était comme brûlant, depuis plus de douze jours. L'artificier trouva le temps favorable pour l'exécution de son projet. Vers les neuf heures, il charge donc les canons des remparts, de certains boulets de son invention, ayant la forme d'un melon, et au bout duquel était un crochet, afin qu'il pût mieux s'engager dans les fascines, dont la plate-forme était faite, et qu'on ne pût l'en retirer facilement.

En effet, le résultat répondit à l'attente de l'inventeur; car à peine avait-on tiré quelques-uns de ces boulets dans les fascines séchées de cette forteresse, que l'on en vit s'élever une fumée rousse et puante, qui bientôt devint une flamme bleue, ressemblant à celle d'un four.

Le colonel don Alvaro Suarez alla en personne pour reconnaître ce feu; puis commanda à ceux de sa nation de l'éteindre. Beaucoup se présentèrent, mais on ne trouva aucune échelle assez longue pour parvenir jusque-là.

Tandis que les principaux chefs se consultaient sur les moyens de se rendre maître du feu qui augmentait à mesure qu'on envoyait des boulets, un soldat espagnol, nommé Casanuova, dit à son camarade : « Comment ! les Belges et les Bourguignons ont préservé leurs forts de l'incendie, et les Espagnols verraient les bras croisés leur plate-forme se consumer? Quant à moi, fût-ce le feu de l'enfer, je ne souffrirai point que l'on attribue cette honte à ma nation. » Ayant dit, il monta avec une incroyable célérité le long des fascines jusqu'où un de ces boulets était suspendu, et l'en retira à l'aide d'un crochet dont il s'était muni. Il fut imité aussitôt par beaucoup d'autres qui s'élevèrent comme des chats, malgré la canonnade et la mousquetade des remparts et de la contr'escarpe qui les faisaient tomber l'un après l'autre, morts ou blessés. On attacha au haut de la plate-forme nombre de câbles qui descendaient jusqu'au bas, afin que ceux qui voulaient aller retirer les boulets incendiaires pussent monter et descendre par ce moyen. L'empressement fut si grand, qu'il semblait que l'homme eût perdu le sentiment de la conservation. Les volontaires surtout se montraient si jaloux d'être les premiers employés à cette périlleuse

ascension, qu'il fallait limiter leur nombre pour chaque compagnie. On les voyait s'exposer avec une sorte d'ivresse à une mort presque inévitable. En effet, peut-on se représenter, sans effroi, la prodigieuse élévation de cette forteresse, et ces hommes grimpant en foule à la gueule de plusieurs batteries et de deux mille mousquets, vomissant sans relâche, boulets, balles et mitraille, et allant jusqu'au sommet en retirer patiemment les projectiles incendiaires qui se succédaient sans interruption.

On en voyait, qui déjà grièvement blessés, avant d'atteindre le but, s'obstinaient à s'exhausser jusqu'à ce qu'ils fussent épuisés de fatigue, ou qu'un nouveau coup les forçât à lâcher prise. Si le câble venait à être coupé par les balles, la mort de ceux qui y étaient supendus était certaine. Les uns étaient tués en montant, ou en décrochant le boulet, ou en descendant ; d'autres, éblouis par l'excessive hauteur où ils se trouvaient, se laissaient aller, et se tuaient sur les pointes des fascines qu'ils rencontraient en tombant. On en voyait qui tombaient par pièces, démembrés par le canon.

Ici encore et pendant toute la durée du siége, dans la défense comme dans l'attaque, l'insouciance de la vie était si grande, qu'on eût dit, pour nous servir d'une expression du temps, « que chaque homme eût encore une autre « vie dans son coffre. »

La plate-forme fut sauvée pour ce jour ; mais au 21 août suivant, l'artificier, dans une seconde épreuve, parvint à l'incendier, malgré les efforts, le courage fabuleux des assiégeants. Cette grande masse de bois et de terre, dont l'élévation dépassait de beaucoup les plus hauts bâtiments d'Ostende, et qui offrait l'aspect d'une montagne, était toute en feu vers les sept heures du soir. Ceux qui virent cette immense fournaise purent se flatter, disent

les auteurs du temps, d'avoir vu l'Etna en éruption sans sortir de Flandre.

Rybas, voyant qu'il était impossible de se rendre maître du feu, fit en toute hâte retirer l'artillerie; des mesures de précaution furent prises sur tous les points, afin de prévenir d'autres malheurs. L'incendie dura douze jours. Le treizième le vent changea; il tomba de la pluie et de la grêle, et le feu s'éteignit.

Cependant le ciel semblait se déclarer pour les Espagnols; car bien que les fascines eussent été consumées, la plate-forme resta debout, comme auparavant. Chacun crut y voir un miracle. On avait pensé qu'une tour de sable si élevée et sans appui devait s'affaisser aussitôt qu'elle serait réduite en cendre. Ce fut la forte couche de terre superposée à chaque couche de fascines dont cette forteresse était faite, qui fut cause qu'elle ne s'écroula point. Après avoir bien examiné, on reconnut qu'au moyen de quelques réparations elle pouvait encore porter du canon. Rybas surtout en éprouva une grande joie, lui qui avait sacrifié tant d'argent et tant d'hommes pour l'établir.

Elle fut promptement remise en état de service, tandis que les confédérés publiaient partout, comme un triomphe, avoir anéanti en un seul jour ce qui avait coûté aux Espagnols les revenus d'une année des Indes occidentales, et plus de quatorze mois de travail.

Si le Grand-Chat, quoiqu'il fût réduit en cendres, se tenait encore sur ses griffes, et vomissait comme avant, force projectiles dans la place, il fallait encore moins espérer des boulets que du feu. On le laissa donc miauler et on se reporta vers les batteries du havre, qui de nouveau coulaient presque chaque jour quelque navire. On les canonna sans interruption avec vingt-sept pièces du plus gros calibre, dont plusieurs chargées à boulets incen-

diaires, après avoir préalablement placé des mousquetaires dans la contr'escarpe (1), afin d'empêcher qu'on éteignît le feu. Le feu se déclara aussitôt malgré les efforts du comte de Bucquoi, et la digue fut entièrement consumée et détruite ; il entrait dans sa composition plus de bois et de fascines et moins de terre, comparativement parlant, que dans la plate-forme. Plus de quatre cents hommes y perdirent la vie.

La place était maintenant d'autant plus inexpugnable, que l'entrée par mer était libre. Les confédérés en profitèrent pour y jeter de nouvelles troupes et force provisions. Les batteries d'orient étant détruites, les marins craignaient peu quelques boulets isolés qu'on leur envoyait. L'habitude de braver plus de vingt bouches à feu et quelques centaines de mousquets, leur faisait tellement prendre en pitié les dangers moins imminents, qu'ils entraient désormais aussi joyeusement que s'ils eussent couru à une partie de plaisir. Bientôt six mille Belges ou nouveaux gueux, Anglais et Frisons, vinrent renouveler la garnison.

Pendant que les Espagnols songeaient à de nouveaux expédients pour se rendre maîtres du havre, le célèbre Targone, ingénieur romain, arriva d'Italie, attiré par la réputation du siége. Il soumit à l'archiduc plusieurs projets pour forcer Ostende à capituler. L'archiduc l'envoya au camp ; Targone examina les ouvrages extérieurs de la place, et après avoir délibéré avec les principaux chefs, fit construire à Bruges une sorte de fort en bois. Ce fort, qui se montait et se démontait, portait six pièces de canon sur affûts plats

(1) Il est à remarquer que ce havre commençait seulement alors à se former; qu'il creusait son lit le long de la digue actuelle qui était la contr'escarpe, et qu'ainsi la rive opposée étant beaucoup plus rapprochée, les batteries se trouvaient dans la portée du mousquet de la place.

sans roues, ayant pour base de grosses poutres, le tout adapté sur trois bateaux sans mâts, joints ensemble. Targone voulait ancrer cette citadelle flottante, à l'embouchure du havre, et par ce moyen en défendre l'entrée.

Mais ce fort ne pouvait seul faire atteindre le but qu'on se proposait; il fallait, pour plus de chances de succès, qu'il fût protégé par les batteries d'Est, qui étaient encore à rétablir.

Targone rassembla donc sur la grève, en forme de radeau, les matériaux dispersés de la digue; fit attacher au milieu et aux côtés un certain nombre de tonneaux qui, à marée haute, le mirent à flot, et permirent qu'on en allongeât un reste de la grande digue qui avait échappé à l'incendie. Mais le feu de la place sur cette flotte, lorsqu'à marée basse elle reposait sur le sable, et la violence de la mer la rendirent en peu de jours hors d'état d'être utilisée.

Le siége en était là, lorsque l'archiduc crut devoir remplacer Rybas par Ambroise Spinola, revenu récemment d'Italie avec de nouvelles troupes. Les éminentes qualités de ce seigneur, ses richesses, ses connaissances dans l'art de la guerre (qu'il avait étudié dans les livres), étaient autant d'heureux présages de succès. Pour le consoler de la perte de son frère Frédéric, le roi lui avait offert la charge de grand amiral, et il l'avait refusée, alléguant qu'il ne possédait pas les capacités nécessaires. Cette modestie ajoutait encore à la confiance générale qu'il inspirait. Avant de se rendre à l'invitation de l'archiduc, Spinola vint au camp, afin de juger de l'état du siége. Ayant examiné les travaux, consulté les chefs, il alla annoncer à l'archiduc qu'il acceptait le commandement, et qu'en outre il se chargeait de l'achat et du payement de tout ce qui était nécessaire, moyennant remboursement. En conséquence, il arriva au camp

8.

le 8 octobre 1603, établit son quartier général au fort Albert où il accueillit avec la plus grande affabilité tous les chefs de l'armée, les invitant à l'aider de leurs conseils.

Ses premiers soins furent de se procurer en abondance, fascines, saucisses, gabions et autres matériaux pour continuer les travaux. Le terrain à l'ouest, par où il voulait attaquer, était très-sablonneux, entre coupé partout de fossés, outre les canaux qui communiquaient avec la mer.

A défaut de terre, on employa des fascinages. On travailla a rétablir la digue d'Est, mais l'entier achèvement devait coûter trop de temps : c'est ce qui engagea Spinola à mettre tout son espoir dans l'assaut.

Les approches furent donc reprises et poursuivies avec ardeur à l'ouest. Les Espagnols étaient près de la mer, venaient ensuite les Italiens, les Bourguignons et les Belges. On serrait la place du sud-est à l'ouest. Les Bourguignons et les Belges passèrent les premiers le canal, mais ne purent conserver le terrain. On jeta des fascines en profusion, on établit des dames à l'infini et on avança soit par galeries souterraines, soit autrement.

Il y eut constamment plus de deux mille travailleurs qui gagnaient au moins cinq florins, et dont quelques-uns se firent compter jusqu'à vingt et même trente florins par jour, suivant les lieux et le péril. Malgré les précautions qu'ils prenaient de s'abriter derrière des gabions ou des bottes de fascines liées ensemble, les boulets, la mitraille et les matières inflammables que les assiégés faisaient continuellement pleuvoir dans leurs travaux, les décimaient horriblement.

On établit des contre-batteries pour désaffûter le canon du rempart. Bientôt toutes les batteries des deux camps, composées d'à peu près deux cents grosses pièces, tonnèrent épouvantablement. La place eut neuf pièces de

gâtées en sept heures de temps. Son canon céda à celui des assiégeants; les approches furent continuées avec la plus grande célérité.

L'ingénieur Targone crut avoir trouvé enfin un moyen infaillible de prendre la place. Il avait fait construire un immense chariot à quatre roues sur lequel étaient plantés verticalement trois mâts très-élevés qui servaient à baisser ou à lever un pont fait en cordages et adapté au chariot, que l'assiégé appelait par dérision le *Chariot d'enfer*. Le pont devait tomber sur les fortifications et faciliter ainsi l'assaut; mais ce système était si vicieux, qu'il fut impossible d'en tirer aucun parti. Nonobstant, les assiégés avaient pris la précaution de planter de longs mâts aux contr'escarpes pour empêcher le pont de s'abaisser.

Vers ce temps (décembre 1603), le colonel de Ghistelles vint remplacer Charles Vandernoot, rappelé en Hollande.

De Ghistelles était un de ces hommes de cette époque qui avaient acquis le plus d'expérience pratique dans l'art de la guerre; il était très-courageux de sa personne, bravant la mort comme un simple soldat. Il aimait la liberté avec fanatisme et haïssait les Espagnols de tout son amour pour la liberté.

Dès son arrivée, il fit renforcer toutes les batteries, mettre tous les points attaquables en bon état de défense et réparer les dégâts occasionnés par la mer aux fortifications.

Entre-temps, les États des provinces confédérées, après s'être assemblés maintes fois, avaient résolu qu'on n'abandonnerait Ostende qu'à la dernière extrémité.

La place reçut encore des troupes fraîches et des munitions en abondance en janvier 1604. A cette époque, la

peste et les hasards de la guerre y faisaient tant de victimes, qu'on était obligé d'enterrer les morts au dehors des fortifications. Il arriva, à cette occasion, un incident qui mérite d'être rapporté. Il y avait à petite distance de la demi-lune dite espagnole (elle appartenait à la place, *voir* le plan), un mont de sable où l'on enterrait e plus de morts. Cet endroit était occupé chaque nuit par une trentaine d'Espagnols qui s'y tenaient en embuscade afin de prévenir une sortie à l'improviste sur leurs travaux d'est. Un jour, les officiers qui avaient le commandement de la demi-lune espagnole firent remplir un grand cercueil de vieux mousquets, ferraille, tronçons d'armes mêlés à de la poudre, le tout hermétiquement fermé. On porta cette bière, de jour, au cimetière improvisé, avec tous les honneurs militaires. N'ayant eu aucun soupçon, les Espagnols vinrent la nuit suivante, comme de coutume, s'y établir ; mais ceux de la demi-lune, les ayant guêtés, mirent le feu à une traînée de poudre qu'ils avaient faite, en se retirant, depuis le cercueil jusqu'à leur fort, et le cercueil sauta avec une détonation effroyable. Cette espièglerie coûta la vie à vingt-deux hommes et en blessa grièvement plus de trente. Ceux qui échappèrent à la mort avouèrent qu'ils avaient cru que c'était l'enfer qui s'ouvrait sous eux pour les engloutir.

Cependant les affaires d'Ostende devinrent très-embarrassantes : la ville était entourée d'une armée formidable qui l'inquiétait sans cesse sur tous les points, et la mer faisait des brèches presque irréparables aux fortifications. La garnison commença à désespérer de pouvoir défendre la place plus longtemps. Le camp espagnol venait encore d'être renforcé de quatre mille hommes et on apprenait qu'un nouveau recrutement se faisait en Suisse.

Le beau temps ayant permis aux assiégeants d'avancer leurs travaux, Spinola songeait à donner un assaut général. Le sang-froid que ce chef montrait dans le danger, ses aimables allocutions, excitaient le zèle et le courage du soldat; et comme il payait généreusement, les travailleurs venaient à l'envi lui offrir leurs services. Le siége se poursuit sans relâche. Les Bourguignons et les Belges sont de nouveau les premiers à franchir le canal. Ils attaquent la demi-lune d'Ouest et sont sur le point de faire brèche. Mais la place jette quinze compagnies dans la contrescarpe, braque encore six gros canons sur les carrés, et quatorze qui flanquent sur les approches. Les assiégeants perdent trois cents hommes par jour. D'un autre côté, les batteries du comte de Bucquoi se rétablissent malgré la canonnade incessante du rempart, et font couler comme avant nombre de navires. Pour surcroît d'embarras, bientôt une tempête affreuse vient battre violemment pendant l'espace de cinq jours les fortifications de la vieille ville, y occasionne des dégâts considérables et détruit les travaux tant à l'est qu'à l'ouest. A l'ouest, elle a emporté tous les corps de garde, renversé l'artillerie d'un fort et une grande partie du Santhil. Elle a aussi fait une large ouverture dans la contr'escarpe près du Porc-Épic, ce qui fait que désormais les fossés de la place restent à sec, à marée basse.

De Ghistelles prévoyait bien qu'il serait impossible d'empêcher l'assiégeant d'en venir jusqu'aux remparts. Voulant défendre la place jusqu'à la dernière extrémité, conformément aux intentions des États-Généraux, il la répartit en trois forteresses.

Il fit élever un nouveau rempart qui s'unissait à l'ancien entre les bastions du Sud et du Sud-Ouest et tirant en droite ligne jusqu'au port, qui séparait la neuve de la

vieille ville. La partie de ce retranchement qui faisait face au rempart de la place, était flanquée de trois gros bastions, munis de bonne artillerie, auxquels on donna le nom de bastions correspondants du premier rempart. Il y avait de larges et profonds fossés, avec pointes et demi-lunes, en guise de contr' escarpe. L'autre retranchement était à l'orient. Il tirait du bastion du Peckel ou de Blankenberghe, à l'occident, d'environ cent vingt pas, et se terminait par un grand et massif bastion régulier. Un autre bastion se rattachait à celui-ci par une courtine, à une distance de cent quarante pas, et s'unissait au bastion du Nord par une autre courtine. Ce dernier retranchement avait aussi comme le premier, son fossé large et profond. C'était le dernier refuge de l'assiégé et qui lui offrît encore les moyens d'obtenir une capitulation honorable.

Au mois de mars 1604, un bruit sourd courut dans la place que Spinola y avait des intelligences, qu'un quartier devait lui en être livré, et que, hormis ceux qui trahissaient, toute la garnison serait passée au fil de l'épée. Quoique cette rumeur n'eût aucun fondement, et que personne n'osât s'en avouer l'auteur, elle n'en jeta pas moins de la confusion, du désordre, parmi les assiégés. Des querelles graves eurent lieu à cette occasion; quelques soldats belges, que des matelots ivres avaient appelés traîtres, tuèrent cinq d'entre eux. Il s'éleva au même moment un grand tumulte que chacun prit pour le signal de la trahison. De Ghistelles lui-même ne sachant à quoi s'en tenir, se mit sous la sauvegarde de quelques compagnies de son propre régiment. Mais cet incident n'eut point d'autres suites et a confiance se rétablit.

Quelques jours plus tard, le 21 mars, vers midi, de Ghistelles se rend au rempart du Sud, où l'on venait d'élever

une nouvelle batterie et se montre un instant sur le parapet : reconnu par un mousquetaire du camp espagnol, nommé Gilles Bouchain, Belge, qui naguère avait servi dans son régiment, il est mis en joue, atteint au cœur et meurt sur place. Son corps fut embaumé et transporté à Utrecht pour y être enterré. Ce fut au colonel Loon à lui succéder.

D'après les ordres des États-Généraux et du prince Maurice, Loon fit faire une infinité de coupures fortifiées de palissades, aux contr' escarpes et bastions, afin que les assiégeants fussent contraints de les gagner pied à pied. La ville, en outre, était entrecoupée d'une multitude de fossés et se trouvait sous eau, au point que la garnison ne pouvait presque plus s'y tenir à sec.

Les progrès de l'armée assiégeante commençaient à donner de sérieuses inquiétudes aux confédérés. Tous les chefs militaires de quelque réputation furent consultés. Les uns proposaient de faire lever le siége, en se portant au camp espagnol avec une forte armée, mais ce moyen présentait tant d'obstacles qu'on dut y renoncer. D'autres donnaient des conseils non moins impossibles à suivre et qui furent également rejetés. Enfin, après de longues et nombreuses délibérations, il fut arrêté qu'on assiégerait l'Écluse, ville qui était aussi d'une grande importance pour les confédérés, à cause de sa position près de la mer. On espérait ainsi forcer l'archiduc à diminuer l'armée d'Ostende et faire traîner le siége en longueur.

En conséquence de cette décision, le prince Maurice arriva le 25 avril 1604, avec dix-huit mille hommes de troupes à Cadsant, se rendit maître de tous les forts environnants, bloqua l'Écluse de très-près et en fit le siége.

A l'arrivée de Maurice, l'archiduc, en effet, dans la crainte d'une invasion, avait dû affaiblir l'armée assié-

geante, au point que tous les travaux chômèrent pendant trois semaines; et il est probable que si les assiégés avaient mis ce temps à profit, ils seraient parvenus à détruire en peu d'heures les approches espagnoles qui avaient coûté des années de labeur. Mais le gouverneur Loon se renferma dans ses instructions; il se borna à se fortifier au dedans et à tenir trois mille hommes prêts à faire une sortie décisive lorsqu'apparaîtrait Maurice que l'on attendait. Il se repentit plus tard d'avoir laissé passer une si belle occasion.

Une grande partie des troupes qui avaient été distraites momentanément du camp de l'archiduc était revenue. Les travaux avaient été repris et se poursuivaient avec une nouvelle ardeur. Quatre-vingts pièces de canon battaient sans interruption les remparts qui répondaient avec le même nombre de bouches à feu et avec la même ténacité. Loon eut la jambe emportée d'un boulet, pendant qu'il donnait des ordres, et succomba à sa blessure.

Les colonels Bevry, Rocques, de Raeck et Vanderburcht le remplacèrent provisoirement; mais à quelques jours de là, Bevry seul fut confirmé dans ce poste important. Une blessure très-grave l'ayant mis dans l'impossibilité d'en exercer les fonctions, ce fut au colonel Berendrecht qu'échut la gloire de lui succéder.

Berendrecht s'attacha à faire naître des obstacles, et s'opposa par tous les moyens en son pouvoir aux travaux des assiégeants. Néanmoins Spinola pressait le siége, approchait chaque jour de la place. Brave de sa personne et affable, ce chef exerçait la plus grande influence sur ses troupes, prêtes à se jeter à corps perdu dans toutes ses entreprises. Les approches étaient dirigées sur trois points. Les Espagnols se portaient sur le ravelin du Porc-Épic; les Italiens sur la demi-lune d'Ouest, les Bourgui-

gnons avec les Belges convoitaient la demi-lune du Sud-Ouest, pour arriver ensuite chacun aux bastions du rempart correspondant.

L'émulation était grande parmi ces diverses nations, et faisait faire des prodiges de valeur.

Les Espagnols passèrent les premiers le canal qui séparait les assiégeants de la contr'escarpe, sur toute la ligne d'attaque, et parvinrent à l'aide de galeries souterraines jusqu'à la terrasse extérieure du ravelin, où il y avait plusieurs retranchements palissadés qu'il fallut pénétrer par la sape. La mine vint faciliter l'approche du ravelin. L'assiégé se sentant à l'étroit, opère de ce côté une sortie qui est refoulée avec perte notamment de l'officier qui la commandait. Les Espagnols continuent de saper au milieu d'une pluie de grenades, de cerceaux ardents, de matières inflammables. Sur toute la ligne et particulièrement ici, les combattants se menacent, se défient, sont aux prises pique à pique. Ordre est donné de faire jouer la mine pratiquée dans le ravelin même. Trois compagnies se tiennent prêtes à monter l'assaut. Afin de donner le change à l'assiégé, le capitaine Decoin avec ses Belges, se porte sur la demi-lune d'Ouest comme s'il voulait s'en emparer ; il est repoussé, le seigneur de Noirmont y perd la vie. En ce moment la mine fait explosion, ouvre une large brèche par laquelle on se précipite, et on se rend maître du ravelin. Parmi les volontaires blessés dans cet assaut, on remarque deux Belges, Sauveur et Marquigny.

Dès que les Espagnols se furent retranchés au Porc-Épic, ils lancèrent dans la place une multitude de billets ainsi conçus :

« Tous les fidèles chrétiens, défenseurs et propagateurs de la foi catholique, nommément six mille Espagnols ici

présents, engagent ceux d'entre vous surtout qui sont chrétiens à leur rendre la place, car dans le cas contraire ils seront sans miséricorde, vous savez que les Espagnols n'entendent point raillerie. Renoncez à l'espoir que Maurice vous vienne en aide; nous lui avons coupé tous les chemins, et au cas qu'il vous arriverait plus d'hommes, nous n'aurions qu'à en égorger davantage. Le retard que vous apporterez à vous rendre est le plus grand danger auquel vous êtes exposés; puisque nous avons résolu de faire de vos corps une digue, pour nous joindre au quartier du comte de Bucquoi. Nous n'avons pas le temps de vous entretenir plus longuement; vous savez que nous sommes plus sobres de paroles que d'actions.

« Ainsi nous ferons bon quartier à ceux qui se rendront, pourvu que ce soit tôt.

« Les Espagnols, défenseurs de la sainte religion catholique.

« Du Porc-Épic, le 14 mai 1604. »

Les Français qui combattaient dans la place étaient en grande partie catholiques. Ils virent dans les termes de ces billets, une injure faite à leur nation. Par forme de représailles, ils lancèrent aux Espagnols une infinité de copies de la réponse suivante :

« Aux rodomonts Espagnols,

« A quoi servent ces nouvelles bravades? L'expérience ne vous en a-t-elle pas maintes fois démontré la puérilité? Nous vous reconnaissons volontiers, mais par pure courtoisie, experts en théologie et dans l'épluchement des cas de conscience; mais nous vous déclarons que notre seule ambition, à nous, c'est de combattre en vaillants soldats,

et de nous montrer fidèles observateurs, sans bigoterie, de la religion de nos pères qui surent contraindre les vôtres à renier la loi de l'Alchoran. C'est assez vous dire que nous cesserons plutôt d'être Français que de ne pas vous surpasser en courage autant que vous surpassez en jactance toutes les nations du monde. Que votre nombre soit grand ou petit, ou votre soif de sang insatiable, vos menaces sont plus propres à effrayer de pauvres Indiens désarmés, qu'à inspirer de la crainte à des hommes habitués à vous tenir tête.

« A bon chat, bon rat.

« Les Français combattant à la défense d'Ostende. »

Tandis que les Espagnols s'emparaient du Porc-Épic, les Italiens, les Bourguignons et les Belges s'établissaient par les mêmes moyens et avec les mêmes dangers, dans la demi-lune d'Ouest et le ravelin du Sud-Ouest. Désormais on assiégeait le rempart : les Espagnols, le bastion Helmont ; les Italiens, le bastion de la porte d'Ouest, les Bourguignons et les Belges, celui du Sud-Ouest dont tous étaient séparés par un large fossé.

Cependant Berendrecht ne perdait pas l'espoir d'être secouru par Maurice. En attendant, il défendait bravement la place, inquiétant les assiégeants par des sorties continuelles, et les empêchant autant qu'il était en son pouvoir d'avancer.

La place recevait en ce moment cinquante-quatre bâtiments de transport avec de nouvelles troupes qui furent bientôt suivis de quarante-deux autres. Ces navires entrèrent en plein jour, tambour battant, enseignes déployées, au milieu du feu des batteries d'Est, qui leur tua plus de cent matelots et soldats. Un jeune soldat, marié depuis peu, qui se tenait sur le pont d'un de ces navires,

fut jeté à la mer par le vent d'un boulet; sa femme, qui se trouvait près de lui, saute à la mer, nage longtemps sous une pluie de projectiles, saisit son mari et le ramène vivant hors de l'eau.

Les assiégeants, maîtres de toute la contr'escarpe, avaient la sape en plusieurs endroits dans le rempart. On crut que le moment était arrivé, et qu'il ne fallait plus que quelques efforts pour entrer dans l'entière possession de la place. Un assaut fut ordonné le 5 juin 1604. Il dura huit heures, huit heures de tuerie!

Par trois fois, les assiégants montent à l'assaut, et par trois fois ils sont repoussés. Les mines qu'ils font jouer leur causent plus de mal qu'aux assiégés. Ils sont contraints de se retirer après avoir eu huit cents hommes de tués et un grand nombre de blessés.

La principale attaque s'était faite au bastion Sud-Ouest. Une mine y avait été cavée; elle contenait trente tonnes de poudre. Cent cinquante Bourguignons s'étaient tenus prêts à monter par la brèche : deux cents Belges devaient les suivre, et autant d'autres porter des fascines et instruments de sape, se retrancher et combattre.

Tout ayant été ainsi disposé, une poignée d'hommes était allée attirer l'assiégé sur le bastion. L'étincelle avait été communiquée à la fusée, et après une longue attente, comme un tremblement de terre accompagné d'une détonation effroyable, avait dispersé une partie du bastion. La brèche s'était faite principalement à gauche et avait ainsi exposé les approches au canon des nouveaux retranchements de l'assiégé.

Le capitaine de Maisières s'était alors avancé à la droite du bastion, et avant d'y arriver avait perdu un tiers de ses hommes en passant à brûle-pourpoint de plus de quatre

cents mousquetaires. Tous s'étaient précipités sur la brèche, s'efforçant sous une pluie de grenades et de matières inflammables d'atteindre le haut du rempart, qui était bravement défendu par des Anglais et des Belges du parti des confédérés. Le combat était devenu furieux, corps à corps. A ce moment était accouru le capitaine d'Amand avec ses Belges, entre autres Dumont et Dumurier, volontaires. D'Amand, presque aussitôt grièvement blessé, avait été emporté par les siens; et l'enseigne de Glymes, jeune Belge, bouillant de courage, l'ayant remplacé, avait eu peu après les deux cuisses transpercées de plusieurs coups de pique, et avait été à son tour mis hors de combat. Un maître de camp, revêtu de son armure, était monté sur les cadavres qui jonchaient le terrain, jusqu'au sommet du bastion, où il avait excité ses soldats, tandis que des Belges, sous les ordres du capitaine Romar, cherchaient à se retrancher dans la brèche, que balayait sans discontinuer le canon du nouveau rempart. Mais après une lutte des plus acharnées et des efforts inouïs, les assiégeants repoussés plusieurs fois avaient enfin dû se retirer.

Le grand nombre de volontaires qu'il y avait alors au camp avait obligé d'en incorporer une partie dans chaque gros, et comme tous sollicitaient de combattre aux postes les plus périlleux, il fallut qu'on leur déclarât que partout l'honneur était égal.

Avec le capitaine de Maisières marchaient comme volontaires le prince d'Amblise, le marquis de Nelle, le vicomte d'Allignac, les barons de Rousseval et de Thou, etc, Français; le vicomte de Viley, Belge, et quantité de seigneurs allemands, espagnols, italiens. Les volontaires belges de l'Étoile et du Bruey y furent tués.

L'assiégé répara avec une extrême diligence la brèche

à la hauteur de douze pieds, et y planta une forte palissade à double rangée.

Il fallut donc songer à un nouvel assaut de ce côté. On ne tarda pas à le donner. Le lendemain, le baron de Balançon et le seigneur de La Malaise parvinrent, après beaucoup d'efforts et une grande perte d'hommes, au point qu'on avait dû abandonner la veille, et s'y retranchèrent solidement. Ils se portèrent de nouveau au bastion, y pratiquèrent une mine qui y occasionna une seconde ouverture. Le capitaine de Villart s'avança alors à la tête de ses Belges, envoyant pour reconnaître la brèche un de ses enseignes, Moreau, qui fut étendu mort d'un coup de mousquet. Un autre enseigne, Eurand, ayant remplacé Moreau dans cette mission périlleuse, rapporta que l'assiégé semblait vouloir défendre le lieu à distance. On résolut alors de se fortifier aussi loin que l'on pourrait. On se porta en avant avec des fascines et des instruments sous la protection des batteries nouvellement établies. L'assiégé se retrancha au sud du bastion, mais le capitaine Bartholomeus qui, un moment après, perdit la vie, le refoula jusqu'à la première coupure d'où une mine le délogea de nouveau. Ce bastion ne fut entièrement occupé par les assiégeants qu'après dix-huit jours de combat opiniâtre. Il coûta la vie à cent trente soldats, une dizaine de chefs, autant de volontaires et deux enseignes belges, Moreau et Duras.

D'un autre côté, les Italiens, sous le chevalier de Melzo, avaient passé le fossé, s'étaient incorporés malgré de fortes sorties de la place dans le bastion d'Ouest, et y avaient fait une mine, qui, dans son explosion, en écarta un énorme pan, et ouvrit une large brèche dans laquelle ils se retranchèrent, après avoir perdu beaucoup d'hommes, plusieurs chefs et les volontaires Massimi, Bondi et Marino.

Le gouverneur Berendrecht, un colonel et plus de trente autres officiers de la place y trouvèrent la mort.

Berendrecht, qu'un coup de feu atteignit au milieu des combattants, et dont il mourut sur la rade de Flessingue, où il se faisait transporter, eut pour successeur le colonel Utenhoven.

Dans ce moment encore, le prince Maurice écrivait de devant l'Écluse, qu'il espérait venir bientôt au secours d'Ostende, et il engageait gouverneur, officiers et soldats, à défendre la place pied à pied.

Les Belges maintenant harcelaient l'assiégé. Un jour, quelques soldats ivres étant allés sur la crête de son retranchement, le provoquer et l'injurier, les confédérés accoururent en masse, les repoussèrent et entrèrent pêle-mêle jusque dans les approches belges. Il s'ensuivit une mêlée épouvantable et des plus meurtrières qu'on eût encore vues en ce siége. On se battit poitrine contre poitrine et avec une sorte de rage. Des mousquetaires, affûtés sur le bastion, décidèrent la retraite des assiégés; deux cents morts, parmi lesquels les volontaires belges Pimpey et Delahaye, gisaient sur le carreau.

Dans sa retraite, l'assiégé avait fait sauter une mine pratiquée sous un monticule dont on se servait avec avantage pour escarmoucher de loin. Une trentaine de mousquetaires et d'arquebusiers belges, sous les ordres de de Huy, qui l'occupaient en ce moment, y trouvèrent et la mort et leur sépulture.

Les Belges avec les Bourguignons étaient donc arrivés les premiers dans la place, s'y étaient fortifiés et approchaient de la seconde enceinte.

Les Italiens et les Espagnols s'étaient logés par la sape au rempart, et étaient au moment de faire jouer leurs mines. L'assiégé, de son côté, contre-minait partout,

forçait souvent les uns et les autres à recommencer, tandis qu'il faisait tomber une averse continuelle de grenades, de matières inflammables et de mitraille lancée par des mortiers braqués quasi verticalement dans leurs travaux.

Les Italiens firent enfin sauter la principale de leurs mines, forte de vingt barils de poudre bien cerclés, qui dispersa tout le bastion, se précipitèrent à l'assaut et après plusieurs heures de combat, refoulèrent l'assiégé jusqu'à la coupure barricadée faite au pied du rempart, et se retranchèrent les seconds dans la place. Une grande croix, plantée au sommet du bastion, annonça que la foi y avait triomphé sur l'hérésie. Il restait seulement de ce bastion une pointe que l'assiégé tenait obstinément, et qui fut renversée par la mine. A cette occasion, dix volontaires anglais s'étant présentés sur la brèche, la pique au poing, pareil nombre de volontaires du côté espagnol accoururent pour les combattre à armes égales. Lorsque la lutte se fut terminée par la mort des combattants, arrivèrent sur le lieu plus de mille hommes de chaque camp qui s'y acharnèrent de plus belle. La bataille finit par la perte totale du bastion et de trois cents morts laissés sur le terrain.

Les Anglais perdirent les capitaines Hemelthon, Askien et Hollies, les lieutenants Goudey et Wilthon, et deux volontaires allemands; les Italiens nombre d'officiers et les volontaires Comti, Mirobaldo, Rangone et un autre dit Pasquinello.

Le gouverneur Utenhoven y reçut une balle dans le cou, et tomba avec sa lourde armure dans la brèche. Le croyant tué, ses soldats l'en retirèrent par les jambes, sans ménagement. On s'aperçut, un moment après, qu'il n'était que grièvement blessé.

Les Espagnols occupaient enfin la principale partie du

Helmont, et s'étaient mis à l'égal des Belges et des Italiens. Les assiégeants étaient maintenant en possession de tout le rempart depuis le sud-ouest jusqu'au port. Toute cette partie de la place avait été mise sens dessus dessous par les mines, et ressemblait à une montagne bouleversée par un tremblement de terre. Les assiégés en un seul jour en avaient fait jouer sept, dont la moindre était de six tonneaux de poudre. On combattait sous terre à toute outrance, on s'y entre-tuait sans se voir autrement qu'à la lueur des mousquetades. Souvent le feu prenait aux poudres destinées pour la mine, ensevelissait vivants ceux qui s'acharnaient comme des cannibales dans ces cavernes, et faisait sauter en l'air ceux que le hasard avait amenés dessus. Puis les batteries, établies sur les lieux conquis, tiraient sans relâche sur les nouveaux remparts ; on ne laissait pas à l'assiégé le temps de respirer ; on l'inquiétait par des attaques continuelles. S'arracher les uns aux autres les armes du poing, se poignarder, étaient choses si ordinaires, que c'était considéré comme un jeu plutôt que comme trait de vaillance. L'assiégé s'obstinait à la défense de chaque motte de terre avec un admirable courage.

Ce fut à Daniel de Herstein, seigneur de Marquette, capitaine belge, et un des plus renommés de l'époque, à prendre le commandement et la direction des affaires de la déjà si célèbre place d'Ostende. Ce fut aussi à lui d'obtenir une capitulation dont les temps modernes n'offrent point d'exemple.

Dès son arrivée, de Marquette fit faire d'incessantes sorties, qui n'eurent pour unique résultat que la mort d'un grand nombre de braves. Un jour il s'avance, malgré sa jambe de bois, à la tête de cinq cents hommes, en partie Belges ou nouveaux gueux, sur un poste avancé qui prend

la fuite, puis se jette sur une batterie de huit grosses pièces qui foudroyait ses retranchements, et s'efforce de monter par les embrasures.

Repoussé d'abord, il revient à la charge, mais il est refoulé de nouveau par les capitaines belges Crocquet, de Villart et de Maisières, et des volontaires de leur nation accourus sur le lieu.

Les Espagnols, en ce moment, mettaient le feu à une mine, au Helmont, et la brèche qu'elle occasionna fit découvrir une contre-mine pleine d'Ostendais. Assiégés et assiégeants reçurent aussitôt un renfort d'hommes; on se rua les uns sur les autres, avec tant de fureur, qu'en moins de cinq minutes plus de cent individus y avaient trouvé la mort. Dix volontaires belges, parmi lesquels on remarque de Beaufort, de May et Balsem, donnèrent, à cette occasion, des preuves d'une grande valeur. N'ayant d'autres armes que leur épée, ils tinrent longtemps en échec l'assiégé, qui était en forces supérieures, et qui enfin fut contraint d'abandonner ses morts, neuf tonnes de poudre, ses instruments et ses armes.

Une autre contre-mine fut découverte entre les Bourguignons et les Italiens, et éventée à propos par le chevalier de Melzo. Une troisième, vers les Bourguignons, fit explosion quelques moments après et ensevelit l'enseigne belge de Beaufort et trente de sa nation. Une heure plus tard, l'assiégeant prenait sa revanche sur les assiégés avec à peu près le même résultat, tandis que ceux-ci faisaient une forte sortie sur les approches espagnoles dont ils étaient repoussés avec perte.

On était arrivé au mois de juillet. La plate-forme, qui, démantibulée par la canonnade, avait chômé pendant six semaines, avait été réparée et pourvue de ses pièces, et les Bourguignons avec les Belges, les Italiens et les Espa-

gnols, avaient leurs batteries montées. Cinquante-trois canons de gros calibre battaient donc les nouveaux remparts et forçaient l'assiégé à en retirer les siens, hormis ceux qui étaient blindés. Foudroyée par tant d'artillerie à la fois dont les feux convergeaient sur un seul point, désormais le plus vulnérable, la place semblait ne plus pouvoir tenir vingt-quatre heures. Cependant l'assiégé résistait, réparait les brèches, avec un courage et une célérité incroyables, et ne laissait d'autre issue pour arriver jusqu'à lui, que les entrailles de la terre.

Le maître de camp Anthunez déboucha, à l'aide de galeries souterraines, près d'une demi-lune, et s'en approcha malgré toute résistance. Une mine l'ensevelit avec trente de ses soldats; il en fut retiré vif, lui quatrième. Presque au même moment une autre mine joua du côté des Italiens qui, avertis à temps, n'eurent que deux hommes tués. Quelques monticules de terre s'élevaient entre le rempart et les nouvelles fortifications dont on tirait avantage; l'assiégé y avait pratiqué une infinité de petites mines, qui, sautant en temps opportun, faisaient périr des centaines d'assiégeants. Les Espagnols et les Italiens, chacun de leur côté, parvenus au pied de deux demi-lunes, les font sauter par la mine, en chassent l'assiégé et s'y retranchent. Mais un lieutenant français, Labonde, avec soixante hommes, se lance avec impétuosité sur celle qu'il venait d'être forcé d'abandonner, tue une vingtaine d'hommes et contraint les autres à déguerpir. L'enseigne italien, chassé de cette demi-lune qu'il avait prise d'assaut un moment auparavant, revient l'assaillir de nouveau à la tête de cent hommes, mais en est repoussé une seconde fois et reçoit une blessure mortelle.

Le lendemain, de Marquette jeta six cents hommes sur les approches italiennes, qui parvinrent à enclouer quel-

ques pièces, mais furent presque aussitôt forcés de reculer devant de nouvelles troupes, laissant beaucoup de morts et emportant sur des piques deux de leurs capitaines grièvement blessés. Les Italiens, poursuivant les assiégés, s'emparèrent de la demi-lune qu'ils avaient dû abandonner la veille, et s'y établirent définitivement.

Pareille sortie avait eu lieu sur les retranchements belges et avait également été repoussée.

Les assiégeants avançaient toujours minant et faisant sauter les obstacles qu'on leur opposait, et les assiégés lançaient continuellement des grenades et matières inflammables, dont les effets paraissaient si étranges, qu'on les attribuait « à la magie la plus noire. »

La place recevait du renfort, faisait des sorties, tuait et perdait beaucoup de monde. En neuf jours, elle avait perdu trente-deux de ses plus vaillants capitaines.

La peste et la dyssenterie qui y régnaient depuis longtemps, faisaient aussi chaque jour de nombreuses victimes. C'était au point qu'on ne trouvait plus d'espace pour enterrer les morts et qu'on les ensevelissait sous les décombres des maisons. Quant aux cadavres vulgaires, ils étaient entassés pêle-mêle avec les matériaux dans les retranchements sans aucune cérémonie. Si l'on trouvait une place propre à faire une fosse pour le corps de son ami ou de son parent, on la faisait garder par quelques compagnons armés, comme une précieuse possession. De nuit on déterrait les uns pour enterrer les autres (1).

Au 20 août, la garnison avait appris la reddition de l'Écluse, et avait exprimé sa joie par trois décharges de

(1) De quelque côté que l'on creuse à Ostende, on trouve partout en grande quantité des ossements humains, ainsi que des objets d'équipement militaire qui proviennent de ce siége.

toute son artillerie, que les navires de la rade avaient répétées.

L'archiduc, dans la crainte de voir arriver Maurice, enseignes déployées, désassiéger Ostende, avait renforcé le camp des bandes d'ordonnance du pays; c'étaient les compagnies du duc d'Arschot, du prince d'Orange, du comte d'Egmont, du prince de Ligne, du comte de Berlaimont, du comte de Fontenoy, du baron de Barbanson et autres. En outre, il avait fait élever à la hâte quelques fortifications à Blankenberghe et Damme, où Spinola était allé mettre une grande partie de l'armée assiégeante.

Après ces précautions, Spinola était revenu au camp, se promettant de mettre fin au siége à quelque prix que ce pût être.

En conséquence, les travaux, suspendus pendant quelques jours, avaient été repris et se poursuivaient.

On n'avait encore rien gagné sur la vieille ville qui restait entièrement au pouvoir des assiégés. Spinola pensa que le moment était venu d'y pénétrer. C'était l'unique moyen de se rendre maître du port et d'en finir promptement.

Les Allemands étaient nombreux au camp espagnol et n'avaient jusqu'alors été employés qu'à garder quelques tranchées reculées. Leurs chefs avaient souvent réclamé contre cet oubli, mais sans obtenir de réponse favorable.

Le colonel de Lutzenbourg, homme de cœur, et jaloux de la gloire de sa nation comme de la sienne propre, convoqua tous ses officiers et leur communiqua les peines qu'il en ressentait. Il leur tint un discours remarquable, dont nous écarterons l'excès des figures et des comparaisons, tout en lui conservant une partie de ses arguments et une teinte de sa naïveté.

Nous avons pensé, qu'avec une étude de la langue fran-

çaise actuelle, de Bonours (1) aurait abrégé de moitié et aurait reproduit le discours du chef allemand, de la manière suivante (2) :

« Mes chers compatriotes,

« Je me dispenserais de vous faire connaître le sujet de mes doléances, si je ne savais que vous êtes autant que moi jaloux de votre honneur et de la gloire de notre nation.

« Est-ce à la mauvaise fortune qu'il faut imputer l'inactivité dans laquelle on nous laisse, ou faut-il en accuser la coupable indifférence des chefs qui, antérieurement, ont eu, en ces pays, le commandement des troupes allemandes?

« Quel rôle jouons-nous dans ce siége fameux dont chaque coup de canon retentit au loin dans le monde comme un événement? Vous le savez, messieurs, celui de pionniers et gens de bagages... Quoi! sera-t-il dit que le peuple dont César même proclama la valeur, qui abaissa l'orgueil du nom romain, et qui, trop à l'étroit dans les limites de la fertile Europe, se répandit comme un torrent jusqu'aux plus profondes régions de l'Afrique; le peuple qui arrêta dans sa chute le saint-empire, et depuis maintes années met un frein aux exigences ambitieuses de la Porte Ottomane; sera-t-il dit que ce peuple, modèle de grandeur et d'autorité chez lui, ne soit bon dans ce camp qu'à servir de nombre et à faire les gros ouvrages.

« Oh! pourrait me répondre quelque plaisant, rien ne représente mieux une armée de colosses et n'est plus capable de donner l'effroi, que ces régiments d'hommes

(1) L'auteur du *siége d'Ostende,* 1626.

(2) Nous en avons fait de même avec les harangues rapportées plus haut et celle qui suit.

corpulents et membrus, à barbes épaisses, aux cheveux longs et non peignés, sans autre parfum que la sueur et la poussière des camps, et au langage plus que tout autre altier et impérieux. Certes, si tout dépendait des apparences, nous aurions quelque avantage sur les autres ; et nous pourrions alléguer que rien n'est plus imposant qu'une garde allemande, avec ses saies et ses hoquetons bigarrés dans les salles d'entrée des palais royaux. Mais si nous prétendons tirer de là quelque mérite, ne devons-nous pas reconnaître que nous sommes bien inférieurs aux éléphants, chameaux et dromadaires (1), dont la taille et la corpulence excèdent la nôtre, et que beaucoup d'autres animaux ont l'extérieur plus propre à inspirer la crainte, ou se revêtent sans frais, mieux que nous ne saurions le faire avec tous les oripeaux possibles.

« Des choses bien plus essentielles distinguent l'homme de la brute et l'homme de l'homme, et ces choses ne sont pas hors de notre pouvoir, si elles sont dans notre volonté. Bannissons toute vaine jactance et cherchons à nous rendre dignes d'estime par des actes de bravoure. Le champ est vaste et le moment opportun. De par Dieu, osons tout entreprendre ! Craindrions-nous avoir à vaincre plus d'obstacles que les autres? Non, non ; et à l'égal de l'aigle, n'ayons pour but aucun objet moins lumineux que le soleil. C'est ainsi que nous nous rendrons redoutables.

« Manquons-nous de force et de vigueur? N'est-ce pas au contraire, par ces qualités que nous surpassons les autres nations?... Je ne crois pas qu'aucun de nos soldats ait moins de courage, de hardiesse et de résolution que les autres. Ne l'ont-ils pas déjà prouvé cent fois dans le

(1) Textuel.

travail des approches? On ne vit jamais une plus grande activité que la leur, déployée avec autant de sang-froid au milieu des plus imminents dangers. N'est-ce pas là le caractère distinctif du vrai courage? Mais, par une fatale erreur, nous ressemblons aux bêtes de somme; comme elles nous employons tous les jours nos forces, au service d'autrui, et nous n'avons ni la pensée, ni le savoir de nous en servir pour nous affranchir de notre état de servitude. En resterons-nous à ce point? et toujours utiles aux autres, n'aurons-nous ni bras ni intelligence pour nous-mêmes? Ainsi la postérité dirait : Les Bourguignons et les Belges gagnèrent cette partie du rempart; les Italiens rentrèrent par ici; les Espagnols avancèrent de ce côté; là les Irlandais étaient de garde; plus loin combattaient les volontaires français, anglais, polonais, esclavons, albanais, hongrois, etc.; comment donc! l'Allemagne, cette immense peuplade, manqua seule de toutes les nations de l'Europe, d'envoyer ici des soldats? On répondra qu'au contraire il y avait grand nombre d'Allemands, mais qu'on ne les employa qu'à piocher, à lier des fascines et autres travaux semblables : ce sera là une belle remarque et qui nous placera dignement dans l'histoire!! Que nous eussions mieux fait de rester chez nous à planter des choux (1), plutôt que d'être venus de si loin pour si peu de renommée.

« Je ne puis entendre raconter les faits des autres, sans penser qu'on veuille nous taxer de lâcheté. Or, messieurs, je suis d'opinion que sans attendre plus longtemps, nous fassions connaître aux supérieurs de cette armée, que nous nous sentons capables d'acquérir de la gloire, et que nous désirons être mieux utilisés. La con-

(1) Textuel.

sidération de nous mettre les derniers à la besogne ne doit pas nous arrêter, ni nous décourager. Ce n'est pas toujours celui qui part le premier de la barrière qui arrive le premier au but. Tel qui commence tard, achève tôt. Une active diligence peut reparer le temps perdu.

« Mais savons-nous si nous n'avons pas trop tardé, et si le silence que nous avons gardé jusqu'à ce jour n'est pas interprété d'une manière injurieuse pour notre honneur. J'en ai déjà entendu parler dans ce sens; et si je ne savais que vous manquez plutôt d'adresse, au milieu de gens dont vous ignorez les mœurs et la langue, que de courage, je me garderais bien de vous en rien dire. Il n'est que trop vrai, la réputation du nom germain est compromise, et a grandement besoin d'être relevée.

« A moi ne tienne, messieurs, que dès demain nous ne méritions une louange digne de notre nation, ou que nous ne trouvions une belle mort sur le champ de bataille; car l'homme de guerre qui vit sans l'une, ne saurait, à mon avis, rien plus désirer que l'autre. »

Ces paroles, prononcées avec l'accent d'une pénible conviction, et écoutées dans un morne silence, émurent profondément tous ces braves capitaines; chacun fut atterré de la justesse des allégations de Lutzenbourg, et semblait se décharger d'un poids énorme en maudissant l'apathie des chefs précédents. Tous s'écrièrent: La gloire ou la mort! ajoutant que leurs soldats ne voulaient rien devoir aux autres.

Spinola était trop brave de sa personne, pour ne pas compatir à la honte que les Allemands ressentaient de leur abandon. Ayant égard à leurs supplications, il leur désigna le Santhil, bastion de la vieille ville, et la principale des fortifications qui restaient à l'assiégé.

En conséquence, le comte de Biglia, les capitaines Praitnau et Schlusshorn, à la tête de leurs compagnies, se portèrent sur ce bastion, et essayèrent d'y pratiquer une mine; mais comme il était fait de sable fin et coulant, on ne put y établir les cintres qui servent aux allées souterraines, et il fallut recourir à d'autres moyens.

L'ingénieur Targone proposa encore, à cette occasion, une pièce de sa science, dont on n'usa point, parce qu'il fallait trop de temps pour la mettre en œuvre.

Entre-temps, les Allemands s'étaient dirigés plus avant, et jaloux d'égaler les autres nations, étaient parvenus bravant la mitraille et la mousquetade, à occuper les fascinades et fausses braies, sur la mer, et se frayaient, par la sape, passage dans la vieille ville avec grande perte d'hommes. Ils approchaient d'heure en heure du quai, et forçaient l'assiégé à se retirer.

Pressée du sud-ouest au nord-ouest, et canonnée sans relâche par le Grand-Chat et les batteries d'est et d'ouest, la garnison commençait à se trouver dans un état des plus alarmants. De Marquette crut devoir dépêcher au prince Maurice, deux officiers supérieurs pour lui rendre compte de la situation des affaires, et demander des ordres.

Ce même jour, les Espagnols ouvrirent par mine le flanc occidental du nouveau Helmont, et les Italiens firent voler la moitié du nouveau bastion d'Ouest, s'y retranchant malgré toute résistance.

Le 13 septembre tout était prêt pour donner l'assaut au Santhil. A un signal, cinquante mousquetaires et autant de piquiers, portant des grenades, l'escaladent et y jettent la confusion. Aussitôt les Espagnols, suivis de Belges et d'Allemands, ces derniers commandés par les capitaines Schilder et Brenning, l'attaquent à droite, tan-

dis que les Italiens avec deux cents Belges et autant d'Allemands, sous les ordres de Konfinger et Raub, l'aissaillissent à gauche. Deux cents autres Belges se tenaient en réserve, prêts à marcher.

Le Santhil était défendu par quatre cent cinquante hommes, sous les ordres du colonel de Saroskerke.

Se voyant attaqué par des forces aussi supérieures, les assiégés opposent une résistance inouïe, lançant force grenades, cerceaux et tonnelets flamboyants, enduits de poix et de soufre; du plomb fondu, poix, résine et autres mixtions bouillantes, dont ils tiennent des chaudières pleines, et aspergent les assaillants à l'aide de longues cuillers. Plusieurs fois repoussés, les assiégeants s'élancent avec une fureur désespérée et arrivent, la pique au poing, sous cette pluie de projectiles ardents, qui s'attachent à leurs vêtements et les brûlent, au parapet du bastion, où la lutte s'engage corps à corps. Le colonel de Lutzenbourg, ce noble Allemand, se fait remarquer; partout on le voit à la tête de ses soldats, donnant l'exemple de l'audace. Forcé de battre en retraite, l'assiégé revient avec du renfort et le combat s'anime de plus belle, jusqu'à ce que, refoulé de nouveau, il abandonne le bastion qui reste au pouvoir des Allemands, jonché de quatre cents morts.

Les confédérés y laissèrent le colonel de Saroskerke, un sergent-major (1), nombre de capitaines. Les assiégeants quinze chefs, dont deux Belges, Desmotte et Vallange.

Les diverses nations, dont l'armée assiégeante était composée, avançaient à l'envi l'une de l'autre, sur toute la ligne d'attaque.

L'assiégé était chassé de toutes les demi-lunes. Les Es-

(1) Ou lieutenant-colonel.

pagnols en avaient une ; les Italiens et les Belges, chacun deux. On poussait vers le rempart, à travers les explosions souterraines, le feu des batteries et des mousquets, donnant à bout portant, à travers tous les obstacles. Un sergent belge, Arancy, se trouva jeté, par une mine, à plus de cinquante pas en arrière. Des assiégeants et des assiégés étaient lancés vivants, dans le camp l'un de l'autre, où ils étaient recueillis et traités avec humanité.

Les assiégeants, s'étant enfin rendus maîtres de la seconde enceinte, croyaient avoir atteint le terme de leurs maux et n'avoir plus qu'à passer la garnison au fil de l'épée; mais ils avaient compté sans leur hôte. Un autre retranchement, non moins difficile à prendre que le premier, composé de bons et gros bastions, demi-lunes, avec coupures et palissades, et munis d'artillerie, leur barrait le passage. C'était ce que l'assiégé appelait la *nouvelle Troie,* mots que , dit-on , les femmes avaient inscrits , avec du galon blanc, sur des drapeaux noirs que l'on voyait flotter à chaque angle de cette nouvelle fortification, d'autant plus redoutable, que ceux qui la défendaient semblaient déterminés à s'ensevelir sous ses ruines, plutôt que de la rendre.

Les Allemands occupaient toute la courtine du Nord. Ayant miné le bastion Schottenberg, ils l'avaient dispersé et trois cents hommes étaient montés à l'assaut. Les compagnies françaises de Montesquieu de Roques s'étaient aussitôt présentées sur la brèche; mais après une lutte opiniâtre, elles avaient été forcées de céder et refoulées jusqu'à la coupure du bastion, d'où les ayant aussi délogées, les Allemands s'étaient établis sur les bastions le Bek-Af, le Menteur et la Table de Moïse. Ils étaient en possession de toute la vieille ville.

La place reçut encore, en ce moment, seize navires fortement maltraités par les batteries d'Est, avec des troupes fraîches et des munitions. Les deux colonels, dépêchés vers Maurice, rentrèrent en même temps et rapportèrent, de la part du prince, qu'il viendrait délivrer Ostende le 8 octobre suivant, si l'on pouvait tenir jusque-là. Mais de Marquette vit avec douleur, qu'une plus longue résistance était chimérique. Les Allemands, qui occupaient toute la vieille ville, pouvaient d'un moment à l'autre, lui tomber sur le dos, et il n'avait pas moins à craindre des approches espagnoles, italiennes et belges, qui se poursuivaient sous terre et devant lesquelles il devait reculer à chaque instant.

Un incident, qui fait honneur au caractère français, donna ici le pas aux Espagnols qui jusqu'alors n'étaient venus qu'en troisième ligne depuis la prise du Porc-Épic. Une contre-mine était prête; on allait lui communiquer l'étincelle; Lacase, capitaine français, combattant dans la place, reconnaissant, à la voix, le maître de camp Anthunez, fit suspendre l'explosion, disant : « Je verrais avec peine ce vieux et brave guerrier, quand même il serait cent fois mon ennemi, mourir aussi misérablement ! » Les Espagnols mirent à profit la noble générosité de Lacase pour se porter en avant, et laisser loin derrière eux les autres nations.

Cependant de Marquette chercha de nouveau à s'emparer de la vieille ville, mais quand il voulut faire sauter les mines qui y avaient été pratiquées depuis longtemps, comme une ressource désespérée, il les trouva éventées. Il fit alors un dernier effort : mille hommes, Français, Anglais, Écossais et Frisons, se ruèrent avec impétuosité par trois côtés à la fois, sur les Allemands, qui, ébranlés,

fuyaient en désordre, lorsque survint le comte de Biglia qui les tança de la sorte :

« Eh bien! compagnons, vous repentez-vous sitôt de bien faire, et m'avez-vous attendu tout exprès pour que je fusse témoin de votre fuite? Serais-je contraint à l'éternelle honte de votre nom, d'appeler du secours des autres nations qui se maintiennent si bravement à leur poste? De par Dieu, allez reposer ces bras déjà las de combattre, ou plutôt allez vous ensevelir tout vifs sous ces monceaux de terre, si vous ne tenez à honneur de faire face à l'ennemi, et de ce pas rechasser avec moi ceux qui vous chassent à rebours de votre devoir. »

Ainsi retenus et encouragés, les Allemands font face aux assaillants, les refoulent et leur tuent cent soixante et dix hommes, le colonel Fairfax, deux capitaines, trois lieutenants et quatre volontaires de nom, en essuyant eux-mêmes une perte non moins forte.

La retraite de l'assiégé s'était faite dans le plus grand désordre; une peur paniqne commençait à le maîtriser. Une trentaine d'Allemands faillirent s'emparer d'un fort retranchement voisin; et la nuit suivante, dix soldats jetèrent la terreur dans une petite redoute, défendue par vingt-cinq hommes, qui se laissèrent tailler en pièces, se croyant attaqués par des forces supérieures.

De Marquette maintenant réduit à l'extrême, force lui fut de songer à capituler. N'apercevant point les signaux qui devaient annoncer l'arrivée du prince Maurice, il convoqua tous ses officiers, et leur dit :

« Messieurs,

« Ce serait en vain que nous chercherions à ajouter encore à la glorieuse défense de cette place. L'énergique

résistance que vous opposez depuis trois ans et presque trois mois à un ennemi redoutable a dépassé toutes les prévisions. Quelqu'un d'entre vous connaitrait-il un moyen de rester plus longtemps en possession d'Ostende? La gloire de ses compagnons et la sienne, la liberté pour laquelle il combat, tout lui fait un devoir de le communiquer.

« Je sais que quant à moi, je ne devrais sortir d'ici que porté sur quatre piques, la poitrine transpercée de blessures, ou bien m'ensevelir sous ces décombres que bientôt nous serons forcés d'abandonner... Mais j'en appelle à votre témoignage : dans les innombrables et meurtriers combats que nous avons soutenus ensemble, m'a-t-on jamais vu craindre pour ma personne? Et si la Providence nous a destinés à rendre encore des services à la patrie, ne devons-nous pas chercher à conserver ces précieux matériaux qui bientôt tomberont au pouvoir de l'ennemi? N'est-il pas de notre devoir aussi de sortir de la place par une capitulation honorable, plutôt que de nous y faire massacrer inutilement? Vous le voyez, messieurs, nous attendons en vain l'arrivée du prince Maurice. Dans cette circonstance difficile, je viens vous demander vos avis. Je ne veux rien faire par moi-même, ni m'écarter en aucun point de la décision que vous jugerez convenable de prendre. »

Chacun fut d'avis, que, vu l'état des choses, attendre vingt-quatre heures de plus serait commettre une faute irréparable, et qu'il fallait s'accommoder d'un parti honorable, avant que le soldat se décourageât.

D'après cette décision, on battit la chamade. Une suspension d'armes fut accordée et l'on traita de la reddition. De Marquette qui était arrivé avec une jambe de bois, et

qui avait eu ensuite la main, puis le bras droits emportés, dut signer la capitulation de la main gauche (1).

La garnison sortit le 22 septembre 1604 avec armes et bagages, enseignes déployées, tambour battant, mèche allumée, la balle à la bouche, ne laissant que quelques vieux canons en fer et quelques affûts. Les plus belles pièces avaient été expédiées à temps pour la Zélande.

Le mauvais temps n'ayant pas permis de partir par mer, comme le portait la capitulation, de Marquette fit défiler ses troupes par la plage orientale, sur trois colonnes, à la vue de Spinola et de son armée, rangée en ordre de bataille, et se mit en marche pour l'Écluse. La garnison sortante était forte de quatre mille hommes.

Spinola avait fait élever sur la route, à quelque distance de la ville, des tentes, où les chefs de l'armée des confédérés acceptèrent une collation. La plus grande cordialité régna parmi les officiers des deux armées, qui se donnèrent réciproquement des marques d'estime.

L'armée assiégeante entra enfin à Ostende, par les brèches, marchant dans les décombres, sur plus de soixante et dix mille cadavres.

On trouva sur la porte d'Orient, écrit en gros caractères, le quatrain suivant, que les confédérés y avaient laissé. Si la rime est loin d'être riche, on reconnaîtra au moins que le sens avait le mérite de l'à-propos :

Les Espagnols qui taillent tant de braves,
Pourront juger de la fertilité
De ce terroir, pour y semer des raves,
Si bon leur semble : ils l'ont bien acheté.

Le lendemain on rétablit le service divin du catholicisme, et on rendit des actions de grâces à l'Être suprême.

(1) Nous avons déjà dit que Daniel de Herstein, seigneur de Marquette, était Belge.

L'archiduc Albert et l'infante Isabelle vinrent le 24 visiter, à cheval, les ruines fumantes de la ville. Une infinité de retraites, coupures, retranchements de toutes les formes, casemates, galeries souterraines, barricades, gabionades, palissades, fascines, blindes, digues, fossés avec ou sans eau, batteries et mines; partout de la terre rapportée, mêlée de tronçons d'armes et de membres humains; les maisons sans toits et lésardées par le canon, des rues sans entrée ni issue; un encombrement de cercueils, de bois à charpentes, d'affûts brisés, de vieux canons, couvraient la superficie d'Ostende et offraient l'image de la plus complète comme de la plus désolante destruction.

L'aspect de ce chaos fit la plus pénible impression sur les archiducs.

Le lendemain Leurs Altesses passèrent l'armée en revue sur l'estrand; puis montèrent sur le Grand-Chat, d'où elles virent jouer des mines, lancer des bombes, des grenades et autres projectiles incendiaires, et simuler des assauts, des sorties.

Après ces exercices, Spinola leur présenta les officiers qui s'étaient distingués pendant le siége et leur recommanda particulièrement tous ses soldats. Elles se montrèrent affables et affectueuses envers chacun, et promirent de se rappeler toujours les services rendus en cette occasion et de les récompenser en temps opportun.

On dissimula dans les provinces confédérées la peine qu'y causait la perte d'Ostende. Les États-Généraux firent frapper des médailles en commémoration des victoires remportées précédemment. Ces médailles représentaient la reddition de Cadsant, Ysendyk, Aerdenbourg et l'Écluse pendant le siége d'Ostende. Une d'elles portait cette inscription :

« Les Provinces-Unies, ayant, par la grâce du Dieu tout-

puissant et le commandement de l'illustre prince Maurice d'Orange, défendu héroïquement la place d'Ostende durant trente-huit mois, chassé ou battu les armées espagnoles, s'emparent de Cadsant et le fortifient, prennent Ysendyk, Aerdenbourg, l'Écluse et vingt-deux galères, en échange des décombres d'Ostende, 1604. »

Les États d'Utrecht firent frapper une autre médaille qui représentait d'un côté le siége d'Ostende, de l'autre celui de l'Écluse avec cette exergue :

« Dieu nous avait déjà donné plus que nous avons perdu. »

Ainsi finit ce mémorable siége, qui pendant plusieurs années occupa si vivement toute l'Europe. L'armée espagnole perdit quinze colonels, sept maréchaux de camp, dix-neuf sergents-majors, cinq cent soixante-cinq capitaines, trois cent vingt-deux porte-enseignes, mille six cent soixante et dix-sept lieutenants, en tout près de quatre-vingt mille hommes. Il y avait au camp espagnol cent trois pièces de canon, y comprises celles de la plateforme. On y brûla vingt-quatre mille quintaux de poudre. On employa cinq millions de longues saucisses ou fascines; il y avait constamment cent chariots à trois chevaux en circulation.

Les assiégés perdirent aussi à peu près quatre-vingt mille hommes, dont sept gouverneurs, vingt colonels, quelques lieutenants-colonels, cinq cent soixante-sept capitaines. Trois cents de leurs navires furent coulés à fond. Ils tirèrent avec quatre-vingts pièces de canon.

On fit jouer de part et d'autre soixante et dix-sept mines.

OSTENDE

APRÈS LE SIÉGE JUSQU'A LA FIN DU XVIIe SIÈCLE.

SES CORSAIRES. — TENTATIVES DE MAZARIN.

Dans ces guerres de religion, si fécondes en grands événements, et où le siége d'Ostende apparaît comme le plus saillant, les Ostendais avaient embrassé de cœur et de conviction le parti des confédérés. Aussi, dès que la place tomba au pouvoir des Espagnols, presque tous émigrèrent en Hollande. La ville, abandonnée à elle-même, ne présenta longtemps qu'un monceau de ruines ; mais l'archiduc, appréciant combien il importait au pays de la relever et de lui rendre le commerce et la prospérité, réussit, en accordant des priviléges extraordinaires, à y attirer de nouveaux habitants.

Il prit à cet égard la résolution qui suit :

« Nous archiducs,

« Attendu qu'il a plu au Tout-Puissant de nous faire rentrer en possession de la ville d'Ostende, tant d'années occupée par l'ennemi, et que nous désirons y faire revivre

le commerce et la navigation, ce que rendent facile sa situation et son bon port, nous avons trouvé convenir d'accorder comme nous accordons par les présentes, nos conseils secret et des finances entendus, aux habitants et à tous ceux qui s'y établiront les priviléges suivants :

« Nous voulons et ordonnons que tous ceux qui se croient des droits sur quelque parcelle de fond en la ville d'Ostende en donnent connaissance aux officiers ou hommes de loi que nous nommerons à cet effet, et ce, dans l'espace de trois mois, à dater de la publication des présentes, sous peine, s'ils restent en défaut, d'être déchus de leurs prétentions; et que les ayants droit qui réclameraient, après l'expiration de ce terme, et lorsque le terrain serait déjà occupé, se contentent, en tous cas, du prix auquel il aura été adjugé ou expertisé; nous accordons tant aux habitants actuels qu'aux étrangers qui viendront s'y fixer, franchise de tous droits et impôts pendant l'espace de douze années, à la condition de vivre sous notre autorité en bons catholiques, de quoi ils seront tenus de déposer le serment en main de nos officiers et hommes de loi, comme nous accordons aussi à tous les habitants, indistinctement, franchise de loger le soldat, et de toute action de leurs créanciers contre leurs personnes, pendant un an, depuis le jour de leur inscription. Ceux qui se présenteront d'ici à un an recevront, en outre, pour toujours et gratuitement, le droit de bourgeoisie et franchise du métier qu'ils professeront, sous l'obligation de se faire inscrire au registre des bourgeois de la ville.

« Quant aux autres priviléges, aux mesures d'ordre et de police qui seront jugés nécessaires au bien-être général, nous nous réservons d'en agir comme il conviendra, notre but étant qu'Ostende devienne, avec le temps, florissant, non-seulement au profit du pays et du comté de

Flandre en particulier, mais encore à l'avantage de tous nos États.

« Et pour que personne ne puisse prétexter ignorance, et qu'on se conforme à ce que nous avons prescrit, nous ordonnons que les présentes soient publiées, tant à Ostende que dans les autres villes et places du pays et du comté de Flandre.

« Nous voulons que tout soit exactement observé, sans qu'on s'y oppose ou qu'on permette de s'y opposer. Telle est notre volonté.

« Donné en notre ville de Gand, sous notre contre-seing.

« Le 21 octobre 1604.

« Par ordonnance des archiducs.

« VERREYKEN.

« Dûment publié par le notaire du conseil de Flandre.

« J. MASSEAU. »

Ostende jouissait d'une ancienne réputation commerciale. Sa position géographique était réputée des plus avantageuses et propre à faire fructifier toute branche d'industrie et de négoce. L'ordonnance des archiducs et les priviléges qu'ils promettaient d'accorder encore, assuraient une condition meilleure et des chances certaines de profit. Les habitants des localités voisines surtout s'empressèrent de répondre à l'appel et vinrent former une nouvelle population. Toutes les parcelles de terrain furent acquises. On déblaya les décombres ; on rebâtit les maisons et bientôt les rues commencèrent à dessiner. Au 5 février suivant les autorités entrèrent en fonctions, et on publia un mode d'élection municipale qui était encore une faveur. Il donnait au prince le droit de révoquer le

magistrat quand il lui plaisait; mais sa recomposition devait se faire sur trois listes différentes des personnes les plus capables et les plus notables de la ville, dressées, une par le gouverneur, une par le bailli et une par le curé, chacun pour sa section. Les noms de ces notabilités étaient jetés dans une urne, et le sort désignait les membres du nouveau magistrat, qui comprenait un bailli, un bourgmestre, huit échevins, un greffier, un pensionnaire, un trésorier, un aide-bailli, quatre huissiers, deux officiers du bailli et un concierge. Il y avait un chapelain, qui, aux jours de fête, disait la messe dans la chapelle communale, et la ville jugeait toutes les affaires en premier et dernier ressort; toutefois il était permis, comme ancienne coutume, d'en appeler à la cour de Bruges.

Après ces premiers soins consacrés à la prospérité future d'Ostende, l'archiduc fit relever les remparts, les fit entourer d'un fossé large et profond et rétablir les écluses, destinées à y retenir les eaux.

La mer venait encore récemment de causer des dégâts à la vieille ville déjà minée dans toutes ses parties; on l'abandonna entièrement. Les matériaux furent enlevés et les flots vinrent l'envahir et faire disparaître tout vestige. Il ne resta que la partie antérieure, sur laquelle on a élevé la digue actuelle.

Les églises furent rebâties. En attendant, le service divin se fit dans une maison jusqu'au 3 juillet 1607, jour auquel le père Boutmy, de l'ordre des Maronites, arriva comme chef ecclésiastique. Les sœurs grises, avant le siége, avaient quitté la ville, pour fuir les hérétiques et aller à l'Écluse, occupé par les Espagnols; cette place étant depuis tombée au pouvoir des Hollandais, elles revinrent se fixer à Ostende.

La trêve de douze ans, proclamée en 1609, grâce aux

efforts des archiducs, et à l'intervention des rois de France et d'Angleterre (Henri IV et Jacques Ier), en rendant au pays un peu de calme et la liberté du commerce, laissa à Ostende toutes les facilités de se rétablir.

On construisit une nouvelle maison communale à l'endroit où elle se trouve maintenant (1). Elle était surmontée d'une tour fort belle, de cent trente pieds d'élévation, et qui présentait huit côtés ornés d'autant de cadrans.

Le nouveau chenal fut amélioré, et celui de l'Ouest, devenu inutile, fut comblé. On vit successivement la ville recevoir ses us et ses coutumes et poser la première pierre de l'église des Capucins encore existante; la célèbre confrérie de Saint-Sébastien dont les archives s'étaient perdues dans le siége, se reformer. Les maisons se rebâtirent; la population s'accrut rapidement.

Un si prompt rétablissement fixa l'attention des États de Flandre, qui sollicitèrent avec beaucoup d'instance près des archiducs, qu'Ostende fût érigé en port franc, afin, disaient-ils, de recevoir dans le pays toutes marchandises et pouvoir les expédier plus loin, sans devoir passer par la Hollande. Mais ce projet ne fut mis à exécution, comme nous le verrons, que sous Joseph II, c'est-à-dire, plus d'un siècle et demi plus tard.

La trêve expira sans qu'on eût pu rien arrêter de définitif, tant les intérêts de l'Espagne et de la Hollande étaient impossibles à concilier.

Les hostilités furent donc reprises. Les garnisons de l'Écluse, d'Aerdenbourg, d'Ysendyk, faisaient chaque jour des courses sur notre territoire et pillaient l'habitant des campagnes. L'archiduc envoya dix mille hommes, pour s'emparer de ces places. En même temps le gouver-

(1) Avant le siége, la maison communale se trouvait du côté opposé de la place d'Armes.

neur d'Ostende s'embarqua avec des troupes, dans l'intention d'opérer une descente dans l'île de Cadsant et de se joindre à cette armée; mais, repoussé, il débarqua sur la côte de Flandre, et se dirigea sur Ecloo, où il prit ses quartiers d'hiver.

L'archiduc Albert ne devait pas voir cette guerre se terminer; il mourut à quelque temps de là (1621). L'infante Isabelle resta seule investie du gouvernement général de nos provinces.

Le port d'Ostende ne tarda pas à donner signe de vie. Les chantiers se couvrirent de quilles, et, dès 1622, les corsaires firent de nombreuses captures.

Effrayée, la Hollande envoya ses flottes bloquer nos ports, ce qui n'empêcha pas trois intrépides Ostendais de se mettre en mer (2 octobre) vers minuit. Aperçus par l'ennemi qui comptait neuf bâtiments, ils sont entourés aussitôt et deux d'entre eux abandonnent le champ de bataille. Le capitaine Jan Jacobsen seul accepte pour ainsi dire le combat, se défend longtemps et parvient à couler le vaisseau amiral. Mais abordé par des forces si supérieures et voyant l'ennemi sur son tillac, il met le feu à ses poudres et se fait sauter avec les vainqueurs. Nous n'avons trouvé nulle part que le pays ait honoré la mémoire de ce corsaire ostendais. Nous doutons même que quelques centaines de Belges aient connaissance de son courage et de son noble dévouement. L'ombre de Jacobs a dû sourire de pitié, en voyant de nos jours une parodie de sa belle action recevoir les honneurs de l'immortalité.

C'était de nuit, et de préférence dans les gros temps, que nos corsaires sortaient du port. Toujours infatigables et intrépides, ils faisaient de nombreuses captures et souvent d'une grande valeur. Ils les remorquaient parfois

dans les ports neutres, où ils les vendaient avec plus d'avantages; mais un édit sévère de 1626 vint mettre fin à cet abus. En 1627, ils prirent avec ceux de Dunkerque pour plus de dix millions de florins (1) au commerce hollandais, qui jeta les hauts cris et fit retentir le pays de ses plaintes.

Les États se virent contraints d'armer une forte flotte. Elle arriva en rade de Gravelines, en juillet 1628, avec le projet de se mettre en possession de ce port. Mais ceux d'Ostende et de Nieuport, qui avaient réuni à la hâte le plus de navires qu'ils avaient pu, firent voile contre elle, et l'obligèrent à se retirer.

La création d'une amirauté qui avait son siége à Saint-Winoxberghe, aujourd'hui Bergues, transféré plus tard à Ostende, et dont la juridiction s'étendait sur tous les ports belges, vint accroître encore le nombre de nos corsaires, dont l'audace était devenue proverbiale.

Le 26 août 1629, Pierre Hein, ce fameux amiral hollandais du XVIIe siècle, croisait avec une escadre sur la côte de Flandre. Ayant aperçu trois corsaires ostendais, il fait voile sur eux pour leur donner la chasse. Trop habitués à vaincre, ces braves, loin d'éviter le combat, l'acceptent et se mettent en mesure d'attaquer. Le capitaine Jacques Besage se porta de préférence sur l'amiral. Manœuvrant avec habileté, plusieurs fois il lui fait essuyer le feu de ses flancs, et le tue. Mais arrivé à quelques encâblures du navire et sur le point de l'aborder, l'ennemi lui lâche plusieurs bordées à la fois, et il est à son tour emporté par un boulet. Cependant, le premier officier le remplaça aussitôt, et forcé de virer devant le feu trop nourri de l'escadre, revient combattre de nouveau, moins avec quelque espoir de succès, que pour venger la mort

(1) *Histoire de Dunkerque*, p. 150.

de son commandant, car en ce moment les deux autres corsaires, criblés de boulets et démâtés, étaient réduits à l'inaction.

Après avoir épuisé tout ce que la rage et le désespoir peuvent donner d'efforts, et malgré de grosses avaries, cet officier, dont le nom est resté inconnu, parvint à ramener le corps de son capitaine à Ostende, où il fut enterré. Une longue épitaphe en vers, que nous avons vainement cherchée où l'on devrait la voir, rappela les circonstances de l'événement où l'intrépide Besage avait si glorieusement trouvé la mort.

On travaillait beaucoup, à cette époque, à obtenir une paix définitive ou au moins un nouvel armistice. Les négociations eussent eu sans doute un heureux résultat, sans le cardinal Richelieu, qui, après les avoir entravées longtemps et en secret, par tous les moyens, fit enfin connaître officiellement, en 1630, à la Hollande, que conformément au traité qu'elle avait fait avec S. M. le roi de France, elle ne pouvait point faire la paix, ni d'armistice avec l'Espagne, sans la médiation et l'approbation de son maître, lequel ne pouvait y consentir pour le moment, attendu qu'il était en guerre avec l'Empereur et l'Espagne. Il promit à la Hollande une armée auxiliaire et deux millions. Les hostilités continuèrent.

La conduite du cardinal-ministre et la résolution des Provinces-Unies changèrent la politique du roi d'Espagne; il se tourna vers l'Angleterre, et fit la paix avec ce pays.

Ce revirement donna de suite à Ostende et à tous les ports flamands une activité incroyable. De nouvelles constructions furent mises sur chantier, et, dès l'année suivante, dix forts corsaires, tant d'Ostende que de Dunkerque, croisant dans la mer du Nord, capturèrent vingt-neuf navires hollandais, en grande partie chargés de

blé; vingt-sept vinrent à Ostende, et deux à Nieuport. Les prises enrichirent si considérablement la ville, que sa part dans les contributions de l'État fut augmentée.

Richelieu réalisa sa promesse envers les Provinces-Unies, en 1634, en leur envoyant une armée de quarante mille hommes, et, l'année suivante, Louis XIII déclara ouvertement la guerre au roi d'Espagne.

Sûres de réduire cette puissance à abandonner les Pays-Bas, la France et la Hollande s'étaient déjà partagé leur conquête future. Tous les ports belges et les forts de Blankenberghe à Nieuport devaient être incorporés à la France, à l'exception d'Ostende, dont le port devait être anéanti.

Mais ce beau projet ne réussit point, car l'armée française fut tellement décimée par les maladies et les hasards de la guerre, qu'en moins d'un an elle se trouva réduite à six mille hommes (1). Elle s'embarqua à Rotterdam et rentra chez elle avec la honte de n'avoir rien effectué.

Les hostilités furent poursuivies avec le plus grand acharnement. C'est ce que demandaient nos corsaires; car ils s'étaient pour ainsi dire rendus maîtres de la mer, et se signalaient chaque jour par de nouveaux exploits. La France en souffrait autant que la Hollande; ces deux puissances réunirent tous leurs efforts pour mettre un frein à cet état de choses. Celle-ci arma une forte escadre pour assiéger Dunkerque, et celle-là fit descendre des forces considérables sur Boulogne pour l'appuyer. Mais le roi d'Angleterre, averti à temps, déclara aux envoyés français et hollandais à Londres, que si l'on ne renonçait pas à ce dessein, il se verrait dans la nécessité de prêter

(1) BOWENS, vol. I, p. 111.

main-forte à Dunkerque. Richelieu, déconcerté par cette menace, changea ses batteries et fit diriger l'armée française vers le Hainaut.

Tous ces obstacles contrariaient beaucoup les états des Provinces-Unies. Voulant à toute force au moins empêcher la sortie des corsaires flamands, ils envoyèrent l'amiral Tromp avec dix-huit gros vaisseaux bloquer Dunkerque, et le contre-amiral Wemmer vint avec dix autres bâtiments remplir la même mission devant Ostende. Mais l'escadre espagnole, envoyée par Philippe IV, et si impatiemment attendue, arriva enfin. Elle était commandée par l'amiral Ocquendo, se composait de soixante-sept bâtiments, et portait, outre les marins, vingt mille hommes de troupes destinées pour les Pays-Bas. L'amiral flamand, Vandoorne, qui, pour sortir de Dunkerque, avait dû livrer bataille à la flotte hollandaise, s'y joignit avec quatorze autres vaisseaux. Tromp rencontra cette seconde armada, l'attaqua et la battit. Presque tous les navires furent ou dispersés ou pris. La perte de l'ennemi fut petite, et l'on peut dire que la victoire que Tromp remporta en cette occasion fut complète. Les deux amiraux Ocquendo et Vandoorne ne parvinrent qu'à grand' peine à se réfugier à Dunkerque avec quatorze bâtiments (1639). Cette défaite contint pendant quelque temps nos corsaires, d'autant plus que les navires hollandais croisaient continuellement et en grand nombre sur la côte.

En 1641, ceux d'Ostende armèrent dix-huit prises, et les deux années suivantes se passèrent sans offrir rien de remarquable. On voit qu'à cette époque Bruges, Furnes et Dunkerque obtinrent, sur leur demande, de faire creuser, à leurs frais, un canal de Plasschendale à Dunkerque, sous la condition expresse, que si le creusement apportait quelque tort au port d'Ostende, ils seraient

tenus de faire remettre, toujours à leurs frais, les choses dans leur ancien état.

L'Espagne, la France et la Hollande qui, de guerre lasses se tenaient sur la défensive, ayant manifesté le désir de mettre un terme aux hostilités, les puissances neutres employèrent leur médiation, et presque toutes les cours de l'Europe se firent représenter à Munster, où les conditions de paix devaient être réglées. Mais rien n'ayant pu être arrêté, les armées rentrèrent en campagne.

Les Français pénétrèrent de nouveau dans le pays. Ils prirent entre autre Gravelines, et les Hollandais s'emparèrent du Sas-de-Gand et des places environnantes. Le prince d'Orange vint derrière l'Écluse, dans l'intention de se jeter sur Ostende; mais apprenant que la place était en bon état de défense, il renonça à ce projet et se porta avec son armée sur Maldeghem.

Un second congrès, réuni à Munster en 1646, ne fit pas suspendre les horreurs de la guerre.

Les Français et les Hollandais tombant dans la Flandre, prenaient, perdaient, reprenaient des villes, et saccageaient plus particulièrement le plat pays. Une armée française vint camper aux portes de Bruges, mais les habitants de cette ville coururent aux armes, et les paysans du Nord se portèrent sur le canal, pour en défendre le passage.

On craignait d'autant plus pour Ostende, que Dunkerque avait, peu avant, dû se rendre au bout de quelques jours de siége. La garnison fut donc augmentée et tout fut disposé pour opposer une vigoureuse résistance.

Ce n'était pas une vaine précaution, car, à quelque temps de là, Mazarin pensa s'emparer de la ville.

Un procès-verbal du magistrat, dressé le lendemain de cette tentative (16 juin 1648), porte qu'à une heure du ma-

tin une flotte de cinquante navires français, ayant à bord deux mille hommes, opéra inopinément un débarquement à l'ouest de la place, avec bon nombre d'échelles de trente à quarante pieds de long, fascines et autres appareils de guerre; mais que la ville ayant sonné l'alarme, ces troupes se dirigèrent vers le fort Albert, où un second débarquement s'était effectué; qu'alors la garnison, commandée par don Juan Quexada y Almarez, tomba sur l'ennemi, lui tua beaucoup d'hommes, et lui fit douze cents prisonniers.

Le magistrat décerna, à cette occasion, au capitaine Clynckaert, Ostendais, commandant un brick de guerre, un joyau d'argent, pour avoir prévenu les autorités de l'apparition de cette flotte, qu'il avait rencontrée en mer, la nuit précédente.

L'*Histoire de Louis de Bourbon*, par Desormeaux, imprimée à Paris, en 1706, parle de cette expédition en ces termes :

« Le grand Condé ayant pris la ville d'Ypres, en 1648, l'archiduc Léopold, qui commandait l'armée espagnole, se retira vers Roulers et ensuite à Warneton. Condé ne jugea pas à propos de lui livrer bataille; il tourna toutes ses vues sur Dixmude, dont il prépara la conquête. Cette ville avait été perdue la campagne précédente : déjà Condé s'approchait de la place, lorsqu'il reçut l'ordre de la cour de renoncer à cette expédition, pour appuyer une entreprise que le maréchal de Rantzan avait formée sur Ostende. Le plan de ce général, tracé sur papier, paraissait également beau et facile. Cependant Condé le trouva chimérique et impraticable dans l'exécution. Sans compter les autres obstacles, le projet ne pouvait réussir qu'en comblant avec des fascines un bassin si large et si pro-

fond, que les plus grands vaisseaux y entraient à pleines voiles.

« Condé se récria en vain sur le danger et l'inutilité de cette entreprise; l'éloquence de Rantzan l'emporta à la cour sur ses lumières et son expérience. Le prince reçut ordre de laisser au maréchal le choix des officiers et des troupes qu'il jugerait nécessaires au succès de son entreprise. Ce ne fut pas sans douleur que Condé vit partir de son armée douze cents hommes d'élite : il les regardait déjà comme victimes de l'imprudence et de la témérité. Cependant quoiqu'il blamât l'aveuglement de Rantzan et de la cour, il ne laissa pas de se prêter à l'exécution du projet, avec la même ardeur que s'il eût été certain du succès. Il feignit de plus en plus de vouloir assiéger Dixmude, afin d'attirer sur lui toute l'attention de l'ennemi. Son stratagème réussit au point que le marquis de Sfrondati, qui commandait un camp retranché sous Nieuport, marcha vers Dixmude, avec toutes ses troupes et une partie de la garnison d'Ostende, qu'il obtint du gouverneur.

« A cette nouvelle, le maréchal de Rantzan fit voile de Dunkerque, le 15 juin 1648, avec une escadre sur laquelle il avait embarqué deux mille hommes; mais dans l'instant où il fait sa descente sur la plage, un coup de vent écarte les vaisseaux, et il se trouve sur le rivage avec douze cents hommes, à la merci de l'ennemi; tout fut tué ou pris. Lui-même ne se sauva que par une espèce de miracle, sur une barque qui le ramena seul, confus et désespéré à Dunkerque. »

Nonobstant la continuation des hostilités, le congrès de Munster ne cessait de travailler à la pacification. Cette paix tant désirée, et dont semblait dépendre la tranquil-

lité de l'Europe, fut enfin conclue le 30 janvier 1648, entre l'Espagne et la Hollande. Mais le cabinet de Paris n'ayant point adhéré, la France et l'Espagne restèrent armées l'une contre l'autre.

Ce fut par ce traité de paix, que la fière Espagne reconnut l'indépendance des Provinces-Unies, et, qu'outre une grande partie de territoire qu'elle leur céda, elle consentit à ce que l'Escaut et ses bras, le Zwin et le canal du Sas, seraient fermés pour la Belgique. Mais si cette paix démembrait le pays et consacrait la ruine de sa navigation, elle lui rendait au moins le repos, et ne lui défendait pas d'avoir une nouvelle communication avec la mer, qu'il pouvait se créer en prolongeant jusqu'à Ostende le canal de Bruges à Plasschendale. Ce fut ce projet, réalisé plus tard, qui consola un peu de la perte qu'on venait de faire. En attendant, les relations commerciales avec la Hollande se rétablirent, et les troubles qui éclatèrent en France, pendant la minorité de Louis XIV, permirent de rentrer en possession de toutes les places dont les Français s'étaient emparés. Les marins ostendais eurent encore à se signaler dans la reprise de Gravelines, Dunkerque et Mardyk, qu'ils bloquaient par mer, tandis que l'archiduc Léopold en faisait le siége.

Au mois de mai 1650, on vit apparaître sur les côtes de Flandre une flotte hollandaise, commandée par Tromp. Une escadre anglaise, sous les ordres de Robert Black, s'était mise en mer, peu avant. Les deux amiraux s'étant rencontrés le 29 au matin, s'envoyèrent réciproquement quelques bordées. C'étaient les premiers actes d'hostilités qui éclatèrent entre ces deux marines rivales, et qui n'eurent pour motif réel qu'un vain honneur du pavillon. Ils furent bientôt suivis d'une déclaration de guerre.

Plus tard, une flotte hollandaise, composée de deux cent

quatre-vingt-dix voiles, se trouva aux prises, dans la Manche, avec une flotte anglaise, pour le moins aussi forte. Le combat fut long et meurtrier. Grand nombre de navires furent coulés. La victoire resta finalement aux Anglais. L'amiral Tromp se plaignit de ce que pendant l'action, quelques navires ostendais, sous ses ordres, étaient passés à l'ennemi.

On comprendra combien le détroit était devenu dangereux : Ostende seul avait trente corsaires en mer ; chacun des autres ports belges n'en comptait pas moins, et Calais, Brest et les ports anglais en avaient plus encore. La mer, pour ainsi dire couverte de voiles, n'était libre pour personne.

Bientôt nos affaires se compliquèrent de nouveau. Le protecteur d'Angleterre ne pouvait voir de bon œil le roi d'Espagne accordant à l'infortuné Charles II, réfugié en Belgique, aide et protection, et embrasser ouvertement sa cause. Il se tourna donc vers la France, et ayant fait avec ce pays un traité d'alliance offensive et défensive, il déclara la guerre au roi d'Espagne et envoya ses flottes sur les côtes espagnoles et belges. Mais le courage de nos corsaires n'en fut point ébranlé. Habitués à faire bon marché de leur vie, ils ne connaissaient point d'obstacles insurmontables. Ils se livrèrent donc à leurs courses avec la même insouciance que par le passé.

Le 13 mai 1656, un Ostendais, Érasme de Brouwer, commandant un bâtiment de vingt-sept canons, eut affaire contre deux frégates anglaises de trente-six, près du Goodwindsant.

Il combattit, tantôt se défendant, tantôt agresseur, depuis neuf heures du matin jusqu'à six heures du soir. Mais deux autres frégates non moins fortes que les premières, qui, au commencement de l'action, l'avaient séparé de trois

corsaires de ses compatriotes, de vingt-deux, huit et six canons, auxquelles ils avaient inutilement donné la chasse, étant survenues, de Brouwer succomba sous le feu de tant de batteries.

Ce ne fut que lorsque son bâtiment fut entièrement démâté, et que, plein d'eau, il allait s'enfoncer dans les profondeurs de la mer, qu'il songea à se rendre. Il sauva ainsi son équipage d'une mort certaine et sans gloire.

Nos braves marins ne tardèrent pas à réparer ce glorieux échec. A peu de temps de là, ils capturèrent, après une lutte terrible, d'abord quarante, puis trente autres navires marchands anglais et français, bien convoyés et les remorquèrent partie à Dunkerque, partie à Ostende, avec d'autant plus de facilité, que le mauvais temps avait fait prendre le large aux flottes ennemies.

Effrayées, la France et l'Angleterre se concertèrent pour s'emparer de ces ports. Elles réunirent tout ce qu'elles avaient de forces maritimes, et les bloquèrent étroitement, tandis qu'une armée anglo-française, sous les ordres du maréchal de Turenne, faisait le siége de la première de ces places pour se porter ensuite sur Ostende.

Mazarin n'avait pu digérer sa déconfiture de 1648 (rapportée plus haut), et songeait à la faire oublier par une nouvelle tentative. Les intérêts de la France, d'ailleurs, comme son honneur, y étaient engagés.

Mais ayant de bonnes raisons pour ne pas se fier à la force de ses armes seule, il eut recours cette fois à la trahison, et cette trahison, qu'il gorgea d'or, tourna contre lui. En un mot, le cardinal-ministre eut à essuyer, sous les murs d'Ostende, la plus complète comme la plus sanglante mystification.

Afin d'atteindre son but, il corrompit deux chefs espagnols, nommés Estrada et Servient auxquels vint se joindre un certain Gentilet. Il s'ensuivit que ce dernier, qui

se connaissait en fortifications, vint examiner la place et en remarqua le côté faible. Il y avait alors sur le quai, à l'extrémité du rempart dans le fossé, sur le chenal, un cabaret fait en planches et établi sur pilotis. Au moyen d'une petite échelle, on pouvait facilement, de cette maison, atteindre au rempart, et la nonchalance de la garnison permettait d'y jeter de nuit trois à quatre cents hommes et de tenter un coup de main par là.

Dès que Mazarin se fut assuré de l'état de la place, il chercha à y avoir des intelligences. Il se confia à un nommé Liévin Itersum, dont les sentiments religieux lui étaient connus. Celui-ci proposa de s'adjoindre le colonel Sébastien Spintelet, homme entreprenant. Tous les deux étaient bannis du pays, le premier sur le simple soupçon d'avoir pris part avec son frère à l'attaque sur Ostende, en 1648, l'autre pour avoir tué un huissier. Mazarin consentit. Itersum alla trouver Spintelet, qui se tenait en Zélande, et qui voyant dans cette affaire le moyen de se réhabiliter, parvint à persuader son collègue, que Dieu l'avait désigné pour écarter les maux prêts à fondre sur sa patrie. Il fut donc convenu de donner connaissance de ce qui se tramait à don Juan, alors gouverneur général de la Belgique. Toutefois, on crut devoir attendre jusqu'à ce que le cardinal se fût engagé plus avant.

A quelque temps de là, ces deux conspirateurs assistaient à Paris, avec Gentilet, Estrada et Servient, à une conférence présidée par Mazarin. On délibéra plusieurs jours de suite sans rien arrêter de définitif, si ce n'est que Spintelet fut nommé chef de l'expédition. Sur ce, celui-ci proposa de se rendre de suite en Zélande, afin de se mettre à l'œuvre. Son Éminence lui offrit de l'or et des passeports; il n'accepta que ces derniers : il semblait mu par le désir de se venger du bannissement qu'il subissait.

Dès qu'il fut arrivé en Zélande, il écrivit à de Bock, avocat à Saint-Winoxberghe, et de ses amis, pour qu'il se rendit de suite à l'Écluse, s'il voulait être utile à son roi. Celui-ci arriva au rendez-vous avec l'assentiment du marquis de Lede, amiral et gouverneur de Dunkerque, à qui il avait communiqué l'invitation de Spintelet. Lorsqu'il eut appris de quoi il s'agissait, il alla à Bruxelles, demander une audience à don Juan, et l'instruisit de l'état du complot. Ce prince lui promit récompense et discrétion, et l'envoya à Ostende, afin de mettre le commandant de cette place à même de prendre ses précautions.

On abattit aussitôt le cabaret dont nous avons parlé. On palissada la contr'escarpe. A l'extrémité du quai, on éleva un fort en pierres pour cinquante mousquetaires, et la garnison fut augmentée.

Mazarin apprit avec étonnement les changements qui venaient de s'opérer. Des doutes s'élevèrent un moment dans l'esprit de l'astucieux Italien, mais Spintelet sut les dissiper en lui offrant beaucoup d'autres moyens d'arriver au but.

C'était de Bock qui servait d'intermédiaire entre Spintelet et don Juan. Le foyer de la conspiration était à l'Écluse. Des ordres furent donnés pour qu'on arrivât au dénoûment. Mazarin avait dans le pays des agents qui s'informaient et observaient. Spintelet leur prouva qu'il avait dans la place des intelligences sûres. Il ne stipulait rien pour lui; mais il demandait, que la garnison, dont il répondait, fût recompensée, et que les habitants conservassent leurs droits et priviléges. Les agents firent des rapports favorables, et Mazarin attendit impatiemment le moment de l'exécution.

Mais Cromwell, qui avait dû être informé de ce projet, à cause de son étroite alliance avec la France, ne pouvait

voir paisiblement Ostende tomber au pouvoir des Français. Il convoita donc aussi cette place, et fit de son côté des offres à Spintelet, qu'il avait vu à Londres à son retour de Paris, pour qu'il le servît de préférence au cardinal, et ces avances furent également acceptées. Mais ne voyant aucun avantage réel à faire choir le protecteur dans le piége, et ne voulant plus perdre de temps, don Juan rédigea lui-même, pour les conspirateurs, les clauses de la trahison que le maréchal d'Aumont signa en vertu d'une décision royale du 5 avril 1658.

En conséquence, les deux principaux agents, Monet de Joly, capitaine des gardes du corps, et Fontaine, ingénieur, eurent mission de se rendre à Ostende, afin de tout préparer pour recevoir l'armée française. Ils arrivèrent, le 8 mai, en compagnie de de Bock et Spintelet. Ils entrèrent sans obstacle; ils étaient attendus. Une escadre se tenait sur la rade, prête à opérer un débarquement.

Pour compléter la mystification, le gouverneur effectif s'était démis momentanément de ses fonctions, et en avait investi M. Ognate, paisible bourgmestre du Franc de Bruges.

Suivant à la lettre le plan qu'on s'était tracé, Spintelet se rendit au coup de minuit, avec les agents, chez Ognate, gouverneur improvisé, qui les attendait dans son lit, et qui, à tout hasard, s'était garni la poitrine d'une main de papier en guise de cuirasse.

Sommé de se rendre aux armes de France, il se met à crier à la trahison, apostrophant Spintelet de traître infâme. Enfin, on s'empare de sa personne.

La garnison avait été considérablement et furtivement augmentée. Les troupes se tenaient cachées, et n'attendaient qu'un signal pour se montrer et agir. On fit du bruit, on tira de la poudre aux moineaux; les postes se

laissèrent désarmer comme il avait été convenu. Les soldats demandaient la récompense promise, et Monet de Joly leur dit : « Messieurs, l'argent est sur les navires; le maréchal d'Aumont va vous l'apporter. Je vous assure que vous recevrez plus qu'on ne vous a promis. »

Trois coups de canon annoncèrent à l'escadre, sur la rade, qu'on était maître de la place et qu'elle pouvait débarquer les troupes. On fit flotter le drapeau blanc sur le rempart, et on donna pour mot d'ordre : « Saint Louis. » On fit assembler le magistrat pour recevoir son serment de fidélité au roi très-chrétien. Mais le jour commençait à poindre, et le moment était venu de mettre fin à la comédie. Le bourgmestre Ognate sortit du lieu où on l'avait rélégué, armé d'une grosse paire de pistolets, et se transporta à la maison de ville, où, à son tour, il déclara ses prisonniers les deux agents de Mazarin, qui, ébahis, ne pouvaient en croire leurs yeux et traitaient la réalité « d'erreur impardonnable, » avec le même aveuglement qu'ils avaient pris le piége pour la voie des honneurs.

Il était quatre heures et il faisait clair. Une infinité d'embarcations avec leurs flammes se dirigeaient dans le chenal, au son du tambour et du fifre.

A ce moment, le branle de toutes les cloches annonça aux habitants, qu'on avait obligés à se tenir renfermés chez eux, qu'ils pouvaient sortir, et toute la garnison se mit sur pied. Tout le rempart, les forts et contr' escarpes sur le chenal, furent remplis de soldats se tenant couchés et l'arme au côté.

Les Français débarquèrent au nombre de quinze cents, au ponton, hors des fortifications (la ville se terminait alors derrière l'église). Lorsque s'étant réunis, ils allaient faire joyeusement leur entrée, le véritable gouverneur, qui avait repris ses fonctions, jugea qu'il était temps

d'agir. Il fit ôter le pavillon blanc qui flottait sur le rempart, et, au même instant, fit pleuvoir une grêle de balles et de boulets, qui les dispersa en un clin d'œil.

Le maréchal d'Aumont, avec une partie de ses *gentils*-hommes, prit la fuite à travers les terres inondées, pensant se sauver en atteignant les dunes; un gros de cavalerie, qui avait été posté de ce côté, le fit poliment prisonnier avec les siens. Tous furent pris ou tués.

Le maréchal feignit d'être blessé à la jambe et demanda à être conduit en ville, dans la voiture du gouverneur; mais il fut forcé de donner, pour cette fois, aux bourgeois et à la garnison, le spectacle de sa personne mortifiée marchant à pied. Il fut bientôt transporté à la citadelle d'Anvers.

Cinq navires, dont une grande frégate, ayant à bord tous les chefs anglais de la flotte, que d'Aumont avait invités à dîner dans la place, et une somme de deux cent mille florins, destinée à recompenser la garnison, entraient dans le chenal, lorsque commença la canonnade. Ils eurent le temps de virer de bord, et de reprendre le large; quelques minutes plus tard, ils tombaient aussi au pouvoir des Espagnols.

Le maréchal d'Aumont, au moment où il était descendu dans l'embarcation pour opérer sa descente, avait expédié une corvette au gouverneur de Calais pour lui annoncer la nouvelle de la prise d'Ostende. Celui-ci la transmit par un courrier, à franc étrier, au cardinal, qui la communiqua avec la même célérité aux électeurs réunis à Francfort pour faire un roi de Rome. Cette nouvelle y produisit une impression d'autant plus défavorable au roi d'Espagne, qu'on jugea qu'avec cette place il perdrait toute la Flandre. Mais un autre courrier, parti de Bruxelles, alla dissiper l'erreur et faire rire aux dépens de Mazarin.

C'est ainsi que le cardinal-ministre qui eut la gloire de démembrer à deux reprises la Belgique, et de consacrer la ruine de son commerce (traités de Munster et des Pyrénées, *voir* la préface), vit sa perspicacité et ses tentatives échouer sous les murs d'Ostende.

Le colonel Spintelet reçut en récompense de son dévouement, le commandement d'un régiment belge, et de Bock fut nommé conseiller et procureur général de Flandre.

Le nouveau port qui avait commencé à se former en 1585, et à travers duquel la mer, se jetait à chaque marée, à plusieurs lieues à l'intérieur du pays, inondant une immense étendue de terrain, s'approfondissait et s'élargissait tellement, que dans la crainte d'éboulements, on avait diminué la masse des arrières-eaux en élevant des digues, depuis le fort Albert jusqu'au canal de Nieuport (1608); puis du côté de Bredene (1612), et en 1626 depuis le fort Philippe, entre Ostende et Slykens, jusque vers le fort Albert, mettant ainsi tout Zandvoorde à couvert.

Mais ces endiguements ôtant au port les arrières-eaux nécessaires pour entretenir sa profondeur, la mer, dans ses irruptions journalières, l'avait insensiblement envasé, et à cette époque (1662), il n'offrait plus à marée basse que deux à trois pieds d'eau. Il se formait en outre un banc à son entrée. Il fut donc arrêté d'inonder le vieux Zandvoorde, et d'élever des digues de ce côté pour empêcher les eaux de se répandre plus loin. L'adjudication se fit à Bruges en septembre 1663. Mais les entrepreneurs et les ouvriers ayant fui les travaux, on dut la renouveler. Une

potence fut élevée sur les lieux, avec ordre formel de pendre quiconque déserterait.

La nécessité rendit ces mesures légitimes. Le gouverneur général Caracena, irrité de la lenteur des travaux, fit savoir, le 2 décembre, qu'il ferait inonder le polder le 17, soit que les digues fussent terminées ou non.

Inquiété par cette menace, le Franc de Bruges ordonna d'y employer autant d'hommes que l'on pourrait trouver, leur offrant trente sous par jour. Néanmoins il obtint encore un délai, et au mois de mars suivant, la mer couvrit deux mille huit cent mesures de terre de plus.

A un an de là, le port s'était considérablement amélioré, et le banc avait disparu, en grande partie. Puis on creusa le canal d'Ostende à Plasschendale, et on approfondit celui de Plasschendale à Bruges (21 décembre 1664).

En 1665, un règlement fut rendu sur la navigation intérieure et le prix du frêt. En conséquence de cette disposition, des navires ostendais partirent d'Ostende, chargés de sel, pour d'autres villes de Flandre. Mais deux navires zélandais, voulant se rendre à Bruges, en furent empêchés par les bateliers flamands, sous prétexte que la navigation intérieure n'était accordée qu'aux habitants de Flandre seuls.

Le gouverneur d'Ostende, don Pedro de Ceval, protégea les navires belges, et l'ordre formel de Caracena qui enjoignit de laisser les navires zélandais se diriger sur Bruges, ne fut point exécuté.

Caracena somma une dernière fois le gouverneur d'Ostende de faire exécuter son ordre; mais celui-ci se borna à laisser partir un seul navire. On attendit avec impatience ce que la Hollande et l'Angleterre arrêteraient à cet égard; car d'après le dernier traité de paix, notre navigation intérieure était aussi libre pour elles que pour les Belges.

Cette année on construisit la porte du quai supprimée depuis. Elle se trouvait au bout de la rue de ce nom.

Le 1er mai il arriva à Ostende un navire brugeois, destiné à la pêche à la baleine au Groenland, puis un autre pour l'Espagne. Ce dernier voulant y compléter son chargement, les Ostendais lui refusèrent le quai et le port, voulant s'opposer de tous leurs moyens au rétablissement du commerce maritime à Bruges. Cette contestation fit naître de gros procès qui nuisirent beaucoup aux intérêts des parties en litige.

Trois ans plus tard, de nouvelles difficultés surgirent entre ces deux villes. Les Brugeois cherchaient à s'affranchir du droit de visite, à Ostende, auquel ils avaient été astreints jusqu'alors, soit en allant en mer, soit à leur retour, et que les Ostendais leur faisaient subir avec trop de rigueur. Le conseil privé du roi révoqua ce droit, et sa décision fut et resta maintenue, malgré les réclamations réitérées d'Ostende.

L'Angleterre avait de nouveau déclaré la guerre à la Hollande et à ses alliés. Après avoir attendu longtemps avec impatience le résultat de la rencontre des flottes anglaise et hollandaise que l'on savait être à la recherche l'une de l'autre, on apprit que la flotte britannique, sous les ordres des amiraux Robert Monk, Allen, Aisen et Smith, avait été complétement battue et dispersée par Tromp et de Ruyter (juin 1665).

Un mois après cette éclatante victoire, la flotte hollandaise, composée de soixante et seize navires, dix-sept brûlots, douze galiotes, et nombre de flûtes ou navires de transport, se remit en mer, pour se combiner avec la flotte française contre les Anglais. Le lieu du rendez-vous était la rade d'Ostende. Ces flottes apparurent en effet devant la ville, mais une grosse tempête leur fit essuyer de grosses avaries

et les força de rentrer dans leurs ports, sans avoir combattu.

La France déclara aussi la guerre à la Grande-Bretagne. La mer était de nouveau infestée de corsaires et de pirates. Un navire ostendais se trouva capturé près de Malaga, par un chevalier de Malte, porteur de lettres de marque du roi de Portugal.

Comme toujours, les corsaires ostendais se distinguèrent durant cette guerre. On trouve qu'au mois d'avril 1665, ils amenèrent au port treize riches cargaisons. Les capitaines étaient tous Ostendais ; ils se nommaient, Broecke, Brant, Cods, Dirckx, Koopman, Posselle, de Ridder, Pieters, Janssens, Senorm et Delavoet.

Turenne s'étant emparé de Dunkerque au mois de juin suivant, l'amirauté de Saint-Winoxberghe vint s'installer à Ostende. Outre le bureau, elle était composée de trois membres : c'étaient Hardevuist, Vanderwaerde et Nachtegael.

Les Français avaient de nouveau pénétré dans la Flandre, saccageaient les villes et les campagnes. Les soldats espagnols ne se montraient pas moins avides de désordres. Lorsque l'année suivante, la paix fut conclue entre le roi de France et le roi d'Espagne, la garnison d'Ostende allant au pays de Gueldre, sans avoir été soldée, se livra, sur son chemin, envers les paysans, au pillage, prétendant ainsi se payer de ses arriérés. Un régiment venant du Hainaut pour remplacer la garnison qui venait de partir, reçut de l'assentiment de ses officiers, des communes de Saint-Michel et Jabeke, une forte somme pour n'y point loger.

Les horreurs de la guerre étaient si permanentes et si inévitables, que l'homme de la campagne ne fuyait plus comme il avait habitude de le faire, et qu'il en était réduit à désirer l'ennemi pour échapper aux atrocités des Espagnols chargés de le défendre.

La mort de Cromwell vint donner une autre tournure aux affaires. Charles II fut appelé au trône d'Angleterre. Le 17 août 1660, on publia une suspension d'armes entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, et trois jours plus tard le prince de Ligne s'embarqua à Ostende, pour aller complimenter le roi Charles sur son avénement. Cette ambassade eut d'heureux résultats pour la Belgique, qui, par suite, fut comprise dans un traité de commerce qui intervint l'année suivante entre l'Espagne, la Hollande et l'Angleterre.

La paix paraissant désormais bien assurée, on résolut de renvoyer les soldats espagnols dans leur patrie. Plusieurs navires furent équipés à cet effet à Ostende. Quatre mille hommes étaient venus pour s'embarquer; mais un contre-ordre les fit diriger sur Anvers. Ils revinrent en 1662 et on avait fait pour eux les mêmes préparatifs de transport.

Les déprédations qu'ils commettaient habituellement avaient forcé les habitants, sur leur passage, à prendre les armes, ce qui n'avait pas empêché cette soldatesque intraitable de détruire les maisons les plus voisines et de tuer ceux des campagnards qui voulaient s'y opposer. Enfin ils mirent à la voile.

Mais le ciel semblait avoir arrêté que la Belgique n'en serait jamais débarrassée; car trois semaines après leur départ, deux des cinq navires revinrent à Ostende, annonçant qu'une tempête les avait dispersés; les autres s'étaient réfugiés dans les ports d'Angleterre : un seul avait péri!

L'église paroissiale passa cette année des frères oratoriens à la congrégation du cardinal Berulle. Une des principales conditions auxquelles se soumit la congrégation, fut qu'elle enseignerait le latin à la jeunesse. Nous ignorons combien de temps cette clause a été maintenue.

L'année suivante, notre ville eut à déplorer la perte de trois bâtiments, pris par les Turcs; puis la peste, ce fléau envoyé de Dieu, comme pour se rappeler à la mémoire des hommes, et les punir de leurs énormités, vint dans l'espace d'un an et demi, lui enlever au moins la moitié de sa population et mettre toutes les affaires dans une complète stagnation. Mais à peine eut-elle cessé de sévir, qu'on vit le commerce renaître et rendre au port son ancien éclat.

Philippe IV, roi d'Espagne, vint à mourir. Cette mort suggéra à Louis XIV de conquérir la Belgique. Il prétendit au Brabant par *droit de dévolution*. Il pénétra en Flandre en même temps que dans le Hainaut, au mois de mai 1667, avec une forte armée. Comme il y avait peu de troupes dans le pays, chacun courut aux armes. La province leva aussitôt douze mille hommes. Mille vinrent renforcer la garnison d'Ostende. Il y arriva en outre quinze cents Anglais.

Dans l'intervalle, l'Angleterre et la Hollande firent la paix. Mais à peine avaient-elles déposé les armes, que la guerre, un moment assoupie entre la France et l'Espagne, se ralluma.

Ostende se prépara à jouer un rôle important, ses corsaires se mirent à l'œuvre; et, dans l'espace de huit mois, ils capturèrent quatre-vingt-une riches cargaisons qui toutes furent vendues au port. Les capitaines étaient tous Ostendais. Ceux d'entre eux qui se distinguèrent le plus, furent d'abord Jan Broecke, puis Jan Diericksen, Verhaege et Roel le géant; ensuite Vanhembden, Verstelle, Clinckaert, de Ridder et Janssens. Les autres s'appelaient Cansen, Arnoult Schot, Mansfeld, Faes, Gernaers, Peele, Pauwels, Censier, Olivier, Demoor, Henderyckx, Nievinck, Syssens, Vanherdenberg, Baroen, Decramer, Ryc-

keman, Van Maestricht, Moentack, de Roey, Perrez, Jaerlynckx, Jacx, etc. Jan Broecke fit à lui seul onze prises et eut en outre part à six.

Les Français prirent bien de temps à autre quelques bâtiments belges, mais leurs pertes furent incomparablement plus grandes. Ce que l'on croira avec peine, c'est qu'au milieu de ces hostilités, le commerce d'Ostende se faisait avec presque autant de sécurité qu'en état de paix, tant nos corsaires s'étaient rendus redoutables. Ils convoyaient les navires marchands sortant du port, jusqu'à ce qu'ils fussent hors de danger, ou les prenaient en mer pour les y amener. Chaque jour ils avaient des combats à soutenir.

Au mois d'août 1667, une flottille faisait voile d'Ostende pour Londres. Des navires de guerre hollandais, qui croisaient à l'entrée de la Tamise, lui interdirent le passage. Le capitaine Moentack, qui avait à bord Isola, l'envoyé de l'Empereur, ainsi que deux autres navires qui transportaient les bagages et chevaux de ce plénipotentiaire, eurent seuls le passage libre. Les autres prirent le large vers Dunkerque. Un d'eux, commandé par Slymbroeck, fut pris par un corsaire français, mais repris aussitôt par le capitaine Faes, son compatriote, et renvoyé avec deux navires marchands, aussi repris sur l'ennemi, à Ostende.

De semblables rencontres avaient lieu journellement.

L'année 1668 se signala par plusieurs débarquements de troupes espagnoles, et l'arrivée de don Pedro de Velasco, grand connétable de Castille, nommé au gouvernement général du pays, que vint recevoir une nombreuse députation de Bruxelles.

La paix ayant été conclue (traité d'Aix-la-Chapelle), entre l'Espagne et la France, Ostende prit part à l'allégresse générale que causa cet événement. Car les Osten-

dais, aussi hardis navigateurs et laborieux dans la paix, que terribles à la guerre, surent, en tout temps, faire accroître la prospérité de la ville, alors que des circonstances tout extraordinaires ne sont pas venues, comme de 1794 à 1830, s'y opposer.

Le prolongement du canal de Bruges, qui, depuis 1666, venait aboutir à Slykens, exigeait des écluses solides. Il fut arrêté qu'on les construirait en pierre de taille. On en fit l'adjudication le 17 juin 1669, et, le 28, le comte de Soor enleva solennellement la première palette de terre. Les travaux furent continués jusqu'au 4 août suivant, jour auquel on dut cesser à défaut d'argent. Ils furent repris en 1672, et, le 2 août, le comte de Monterey, qui avait remplacé de Velasco, retourné en Espagne, en posa la première pierre. Une médaille fut frappée à cette occasion : elle était d'un côté à l'effigie du roi, de l'autre il y avait ces mots : *Neptuno id frenum Carolus opposuit.*

Quatre ans de paix avaient permis à la France de faire des armements considérables. Bientôt elle s'unit à l'Angleterre et à la Suède, contre la Hollande, qui, de son côté, s'allia à l'empereur Léopold avec presque tous les princes de l'Empire et l'Espagne. Tandis que Louis XIV violait notre territoire pour envahir les Provinces-Unies, une flotte anglo-française, commandée par le prince Robert et le comte d'Estrée, parut sur la rade, cinglant vers ce pays (3 juin 1673). L'amiral de Ruyter n'entra en mer qu'au 4 août suivant, et vint à hauteur d'Ostende attendre un vent favorable pour se porter sur la flotte ennemie, à l'ancre sur la côte de Zélande. La rencontre eut lieu le 21. L'amiral hollandais remporta une victoire complète.

L'occasion de se montrer se présentait de nouveau aux Ostendais, ils la saisirent avec empressement. Le pays avait besoin de ses intrépides marins; ils ne lui firent pas

défaut. Ils se combinèrent cette fois avec les corsaires hollandais, et ne tardèrent pas, comme par le passé, à faire de nombreuses captures. Un placard défendit sévèrement tout commerce avec les Français et les Anglais, et ceux d'entre eux qui habitaient la ville furent expulsés.

On agissait avec la même rigueur en Angleterre et en France, envers les sujets des puissances alliées.

D'immenses préparatifs de guerre se faisaient dans tous les États. Les Français pénétrèrent dans le pays et jusqu'aux portes d'Ostende, marquant leur passage par le pillage, le massacre et l'incendie, et les alliés ne se montrèrent pas moins terribles dans leurs représailles.

L'année suivante (1674), la ville s'enrichit d'un beau carillon, au prix de deux mille sept cent cinquante florins, et Jacques Hoys institua à ses frais le couvent des religieuses de la Conception, et plus tard une école d'orphelins. L'église paroissiale reçut une chaire remarquablement belle, et qui était due au ciseau du célèbre Guilinus, d'Anvers. Cette chaire s'appuyait sur les douze apôtres, sculptés par Jory Picq, Van Rombaut et Pauli, de Gand.

En 1675, on vit pour la première fois parcourir les rues, une procession religieuse conduite par les pères capucins, dans laquelle plus de trois cents personnes, vêtues selon la circonstance, représentaient les mystères de la religion.

La guerre avait de nouveau fait suspendre les travaux de Slykens, et on avait dû vendre les matériaux gisants pour payer les ouvriers, tant les ressources de l'État étaient restreintes! Mais quarante des principaux commerçants de Bruges ayant offert des fonds, à la condition de percevoir un double droit de tonnage jusqu'à entier remboursement, cette proposition, après avoir été l'objet de longues discussions au sein des États de Flandre, avait

été acceptée, et, par suite, les écluses qui coûtèrent plus de deux millions de florins (1), achevées en décembre 1675.

Cependant l'ouverture ne se fit qu'au 14 février 1676. Ce jour, toutes les autorités civiles et militaires d'Ostende et des places environnantes, et une grande affluence de monde, assistaient à la cérémonie; l'évêque de Bruges, accompagné de son clergé, était venu pour la rendre plus imposante. Dès que le pontife, selon l'usage, eut appelé sur cet ouvrage d'art la bénédiction du ciel, les écluses livrèrent passage à une multitude d'embarcations pavoisées et précédées par *le Castel-Rodrigo*, capitaine Christophe de Vinck, d'Ostende, qui transportait le duc Charles Villa Hermosa gouverneur général, tandis que les fanfares, le carillon, le canon des remparts et les acclamations de la foule, célébraient l'événement. Quelques heures plus tard, Bruges saluait l'arrivée de ce magnifique cortége dans son bassin.

Les Ostendais, qui n'avaient pu voir sans peine l'exécution des travaux confiée à des étrangers, et surtout aux Brugeois, étaient parvenus à faire retarder le jour d'ouverture, et maintenant que les écluses étaient livrées à la navigation, ils ne laissaient passer que les navires belges, et retenaient les autres navires en destination de Bruges.

Il fallut qu'un ordre supérieur leur forçât de nouveau, la main, et encore surent-ils créer des entraves. Il y avait entre ces deux villes une de ces vieilles rancunes de cité à cité, dont l'histoire de la Belgique nous offre tant d'exemples, et qui avait pour motif le commerce maritime que Bruges cherchait à s'attirer, et auquel Ostende se croyait des droits pour ainsi dire exclusifs.

(1) Bowens, vol. I, p. 148.

La guerre continuait avec acharnement, tant sur terre que sur mer. Guillaume III, prince d'Orange, commandant les troupes alliées, était aux prises avec Louis XIV, dans le pays de Liége. Les Français se montraient aussi dans les environs d'Ostende. Au mois de mars, deux corsaires ostendais et un zélandais amenaient dix navires marchands qu'ils avaient capturés; mais sept gros bâtiments de guerre français arrivèrent en même temps qu'eux sur la rade et les attaquèrent. Ayant à faire contre des forces si supérieures, les nôtres ne cédèrent cependant qu'après avoir longtemps combattu. Le zélandais et les navires marchands tombèrent au pouvoir de l'ennemi, et les deux ostendais n'échappèrent que criblés de boulets, et la mâture dans le plus grand désordre. A trois jours de là (25), les habitants purent voir une nouvelle lutte sur la rade. C'étaient, d'une part, *la Justice* de 24 canons, commandée par Paschier de Moor, *le Saint-François* de 14 canons, capitaine Mathias de Moor, d'Ostende, et un zélandais, convoyant sept bâtiments de commerce venant de Londres; de l'autre, quatre forts corsaires français. Après s'être foudroyés de nombreuses bordées, d'eux d'entre les corsaires abordèrent Paschier de Moor, qui, bien qu'on jetât trente hommes de son équipage à la mer, se défendit si vaillamment, qu'il finit par se débarrasser de cette rude étreinte. Les autres combattirent avec non moins de courage, jusqu'à ce que le zélandais ayant été pris, les de Moor, après avoir perdu les deux tiers de leurs équipages, et comptant plusieurs pieds d'eau dans la cale, se réfugièrent à grand' peine dans le chenal, abandonnant forcément les navires marchands.

Le terme des franchises, dont la ville jouissait à cette époque, expirait l'année suivante. Elle sollicita et obtint une prolongation de vingt années, à la condition de payer

au roi une somme de trente mille florins, qui fut ultérieurement fixée à quarante mille, et de faire construire, à ses frais, la grand'garde que l'on voit encore aujourd'hui, qui coûta douze mille florins.

C'est en 1677 que fut instituée la confrérie des arquebusiers ostendais, qui se rendit célèbre par l'adresse que ses membres déployèrent dans de nombreux concours.

Le prince d'Orange ayant épousé à la fin de cette année, la fille du duc d'York, cette union amena la paix entre l'Angleterre et la Hollande, et plus tard entre l'Angleterre et l'Espagne.

Nonobstant, Louis XIV pénétrait dans la Flandre, prenait des villes et levait de fortes contributions. L'armée française s'approcha de Bruges, et comme cette place n'avait alors qu'une faible garnison, Spinola, gouverneur d'Ostende, partit à la tête d'un régiment pour la renforcer et en prendre le commandement, vu l'absence momentanée du comte de Bournonville qui en était investi.

L'Angleterre nous envoya une armée auxiliaire. Le duc Villa-Hermosa fit des difficultés pour la recevoir à Ostende, sans ordre exprès du roi, pensant qu'on ne pouvait sans danger mettre cette place en puissance de troupes étrangères. Il consentait seulement à la tenir en garnison, partie à Nieuport, partie à Bruges. Pendant qu'on délibérait, un courrier apporta la nouvelle que les Français occupaient Bruges, et qu'une armée se portait sur Ostende. Le duc accepta donc dans la place huit cents hommes; le reste marcha à la rencontre des Français.

Bientôt le général d'Ossera se jeta dans les places conquises de la Flandre et les pilla à son tour. Le 12 septembre, le gouverneur d'Ostende avec une grande partie de la garnison, s'étant joint à d'Ossera, ces deux chefs tombèrent inopinément, à la tête de leurs troupes, dans le

Kamerlyncks-Ambacht, occupé par les Français, et rentrèrent chargés de butin.

Ainsi l'habitant de la West-Flandre, incessamment pillé et mis à des contributions forcées par les vainqueurs, amis et ennemis, subissait toutes les horreurs de la guerre sans aucune chance de pouvoir s'y soustraire, et en était à préférer l'invasion des Français à l'occupation espagnole.

La paix ou plutôt l'armistice de Nimègue (1678) vint mettre un terme, du moins pour quelque temps, à tant de calamités.

Dans cette dernière guerre, Ostende arma autant de corsaires qu'en 1667-1668, mais les noms et les exploits de la plupart sont restés inconnus. On assure que, courant de conserve avec ceux de Hollande et de Zélande, ils prirent ensemble pour plus de douze cent mille florins. Nous avons vu plus haut qu'ils ne se montrèrent pas au-dessous de leur ancienne réputation de bravoure.

L'année 1679 nous amena par mer beaucoup de troupes espagnoles et italiennes, et le nombre d'étrangers était alors si considérable à Ostende, que, dans l'intérêt de la sûreté publique, on éclaira pour la première fois les rues au moyen de réverbères, ce qui, du reste, était déjà pratiqué dans d'autres localités du pays. L'année suivante, une flottille de bâtiments de guerre espagnole débarqua Alexandre Farnèse, duc de Parme, nommé gouverneur général, en remplacement de Villa-Hermosa rappelé à Madrid.

Ce n'était pas sans raison qu'on avait craint que la paix de Nimègue, conclue entre l'Espagne et la France, ne serait pas de longue durée; car Louis XIV, qui depuis longtemps convoitait la Belgique, s'était attribué de nouveau, au mépris des traités, quelques lambeaux de territoire. Après avoir préludé l'année précédente par des in-

vasions réitérées, qu'elle poussa jusqu'aux portes de Bruges et d'Ostende, la France reprit les hostilités en 1683 ; ses armées vinrent occuper la Flandre, en même temps qu'elles envahirent le pays sur d'autres points.

La Hollande nous envoya une armée de secours, qui débarqua à Ostende, et alla camper sur le canal de Bruges, afin d'en défendre le passage et de s'opposer aux courses des Français de ce côté. Nonobstant, le maréchal Montbrun, avec quatre mille hommes, pénétra jusqu'à Jabeke, chassant devant lui les gens de la campagne, qui vinrent en foule se réfugier à Ostende, avec ce qu'ils avaient eu le temps d'emporter. Willekenskerke, Steene et Lombardzyde, furent plus tard entièrement saccagés, et plusieurs fois notre ville, quoique bien fortifiée, et munie d'une bonne garnison, courut les plus grands dangers.

Une suspension d'armes (traité de Ratisbonne), achetée par le cabinet espagnol, au prix de plusieurs places importantes, vint permettre au pays de respirer un moment; nous disons un moment, car cette suspension qui devait durer vingt années, fut bientôt violée.

Les fortifications d'Ostende, à cette époque, n'étaient point telles qu'on n'eût rien à craindre d'une attaque un peu forte et bien dirigée. Le comte de Castanaga, qui venait de prendre les rênes du gouvernement, ordonna des changements, des réparations, vint s'assurer lui-même des moyens de défense de la place, et en donna le commandement supérieur à don Juan de Sermiento. Il s'enquit avec la même sollicitude de l'état du chenal, et accueillit une demande du magistrat, tendant à obtenir du gouvernement, une protection armée, pour défendre le commerce ostendais, auquel les Brandebourgeois avaient pris plusieurs navires. Cette demande ne resta pas sans effet, car à peu de temps de là les États de

Flandre firent équiper et armer en guerre quelques bâtiments, promettant des constructions plus importantes.

Comme on s'y était attendu, Louis XIV, fatigué de quelques années de repos, ralluma la guerre (1688), et ses soldats pénétrèrent comme avant dans le pays, la torche à la main. C'est alors que se forma contre lui cette fameuse alliance entre l'Allemagne, le roi d'Espagne, les Provinces-Unies, et puis l'Angleterre. Chacune de ces puissances fournit son contingent, et des armées formidables vinrent couvrir la Flandre, le Hainaut et le Brabant. Tandis que les alliés s'épuisaient en efforts à défendre les frontières, des flottes nombreuses sillonnaient la mer et rendaient la navigation aussi dangereuse que dans les guerres précédentes. La plus grande activité régnait sur les chantiers. L'État avait déjà armé plusieurs bâtiments de haut bord, qui navigaient sur Cadix, Lisbonne, Alicante, Séville, et autres lieux. Ces navires étaient armés en guerre, et transportaient des marchandises, en même temps qu'ils protégeaient la navigation. Au moment où les hostilités furent reprises, on comptait en mer les suivants :

Le Charles II, quarante-huit pièces, commandé par Philippe Van Maestricht ;

La Reine, quarante-huit pièces, commandée par Bestenbustel ;

La Sainte Marie, quatre-vingt-quatorze pièces, commandée par Mansfelt ;

Le Saint-Liévin, vingt-quatre pièces, commandé par Rodrigue ;

Le Compas, vingt-quatre pièces, commandé par Breene ;

La Flandre, vingt-quatre pièces, commandée par Derudder ;

Et *le Singe*, vingt-quatre pièces, commandé par Lauweryns.

On se hâta aussi d'armer quelques corsaires qui se joignirent aux Anglais et Hollandais.

Dans le mois de novembre 1689, une armée française menaçait de franchir le canal, et de se porter dans le nord du Franc de Bruges. Le capitaine Van Maestricht eut mission d'aller se placer avec son vaisseau, de quarante-huit, et un autre bâtiment de guerre, près de Stalhille pour s'y opposer. Les Français s'étant présentés en cet endroit, il les cannona si bien, qu'il mit l'épouvante dans leurs rangs, et qu'il leur ôta l'envie de revenir. Ce brave capitaine, né et élevé à Ostende, s'était déjà signalé dans divers combats qu'il avait eus à soutenir en convoyant les bâtiments de commerce, et où il avait donné des preuves d'un rare courage. A un sang-froid que rien ne pouvait ébranler et qu'il savait communiquer à son équipage, il joignait une habileté de manœuvre extraordinaire, et semblait posséder le génie de la lutte. Le roi d'Espagne, Charles II, voulant reconnaître les immenses services que le pays et sa couronne devaient à sa bravoure, lui décerna une médaille d'or. Cette médaille était d'un côté à l'effigie du roi, l'autre représentait dans le fond, le port d'Ostende, puis le vaisseau de Van Maestricht remorquant deux bâtiments pris sur l'ennemi. Au-dessus de cet ensemble, planait un génie ayant en main une couronne et une branche de laurier, réunies par un ruban, sur lequel on lisait ces mots : *Toujours vainqueur et jamais vaincu.*

Plus bas, il y avait :

PHILIPPE VAN MAESTRICHT, LE JEUNE.

1690.

Après s'être rendu digne d'une si belle distinction, dans un temps où on ne les accordait que rarement, et lorsque le mérite avait de l'importance ; après qu'il eut

rendu son nom redoutable aux ennemis de la Belgique, Van Maestricht, un jour, se trouva seul sur la côte de Flandre, aux prises avec sept navires de guerre français. Accablé par le nombre, il ne se défendit pas moins avec courage et ne désespérait pas même de se retirer avec honneur, tant ses victoires passées lui donnaient de confiance! Mais harcelé, entouré, abordé à la fois par des forces si supérieures, et dans l'impossibilité de manœuvrer, il tomba enfin, après une lutte opiniâtre, épuisé d'efforts, dans les mains des Français, qui, au mépris des lois de la guerre et de l'humanité, le jetèrent à la mer, où il se noya, comme pour mieux faire ressortir sa gloire et la barbarie du vainqueur.

Cet événement eut lieu en 1692, probablement dans le mois de novembre, à en juger par la date de la pièce que nous rapportons plus bas.

La mort de Van Maestricht jeta tout le pays dans la consternation. Le roi en versa des larmes; et afin d'honorer sa mémoire, fit remettre à son fils, encore au berceau, une médaille avec une chaîne d'or.

Les États de Flandre prirent part à l'affliction générale; ils adressèrent à sa veuve, la lettre suivante qui est une traduction de l'original (1) :

« MADAME,

« Nous avons appris avec une profonde tristesse, la perte que nous venons de faire, vous de votre mari, nous d'un vaillant et honnête capitaine. L'assurance donnée par son confesseur, qu'avant le combat il s'était mis bien avec Dieu, nous a consolés, et, sans doute, madame, vous y trouverez aussi, avec le temps, un grand adoucissement à vos peines.

(1) BOWENS, vol. I, p. 160.

Nous nous ferons un devoir de reconnaître son héroïsme et sa bonne conduite, non-seulement en cette occasion, mais encore à l'avenir, et ce dans toutes les circonstances où cela pourra vous être utile, à vous ou à son futur descendant, dont nous apprenons que vous êtes enceinte. Nous vous prions d'accepter dès à présent l'objet (1) que vous offrira M. le commis Judocus Lavillette, bien que ce soit peu de chose, en comparaison des hautes qualités de votre défunt mari, pour l'âme duquel nous ferons prier, et nous prierons chacun en notre particulier.

« Nous sommes, madame,

« Vos serviteurs.

« Le député des États de Flandre,

« H. D'HANE.

« De notre assemblée, Gand le dernier novembre 1692.

« A la veuve du capitaine Van Maestricht. »

Un autre Ostendais, Van Dyck, amiral de la flotte espagnole, recevait aussi à cette époque en récompense de ses faits d'armes, une médaille d'or.

Les Français continuaient sans interruption leurs déprédations dans la Flandre, comme sur toutes les coutrées limitrophes du pays. On jeta beaucoup de troupes dans Ostende et Nieuport, en vue de faire échouer l'entreprise qu'ils projetaient sur ces deux places importantes.

Maximilien, électeur de Bavière, avait remplacé au mois d'avril 1692, le comte de Castanoga, comme gouverneur des Pays-Bas espagnols. Les alliés étaient parvenus à augmenter considérablement leurs forces, et celles de la France commençaient à s'épuiser. Au mois de juillet,

(1) Des descendants de Van Maestricht, fixés à Ostende, pensent que c'était un grand plat et une aiguière d'argent.

l'Angleterre avait débarqué à Ostende trois régiments de cavalerie qui étaient allés grossir l'armée campée près de Mons, et en septembre suivant, il était arrivé encore de ce pays, avec la même destination, plus de seize mille hommes, avec force munitions de guerre.

Pour faciliter le passage des troupes que l'Angleterre nous envoyait sans cesse, la ville fit jeter sur le chenal, à l'endroit du pilotage, un pont de bateaux qui coûta quatorze mille neuf cent soixante et quatorze florins. Elle dut en outre faire construire des casernes pour lesquelles elle paya trente-deux mille neuf cent quatre-vingt-dix florins.

La place ayant été menacée d'être assiégée (1693), le magistrat fit transporter ses archives dans un magasin pratiqué sous la tour de l'église paroissiale, et qui était à l'abri de la bombe.

La campagne de 1694 fut aussi terrible que les précédentes. Des flottes formidables se montrèrent à la hauteur d'Ostende, et s'y livrèrent combat. Les Ostendais eurent leur part de gloire et de profit dans ces rencontres, et c'est à cette époque que Jean Bart rendait son nom immortel.

La France ne tenta rien d'important sur mer les deux années suivantes; elle sentait, au contraire, la nécessité de faire la paix. Elle se borna à délivrer des lettres de marque. L'amirauté d'Ostende se contenta aussi d'armer quelques forts corsaires; mais il est déplorable de savoir que ces corsaires ont existé, et de ne pouvoir dire les noms de ceux qui les commandaient, ni quels avantages la ville en retira. 1696 ne présenta rien de particulier, si ce n'est que la place dut faire une sortie pour repousser les Français, qui étaient venus prendre position en vue des remparts, et, qui, selon leur habitude, pillaient, incendiaient les communes environnantes.

La Belgique, comme toujours, était le théâtre de cette guerre. Les armées françaises avaient pénétré jusqu'au cœur du pays; tantôt victorieuses, tantôt vaincues, elles avaient pris, perdu et repris nombre de villes qu'elles avaient saccagées, rançonnées.

L'hiver était arrivé. Les troupes prenaient leurs quartiers d'hiver. On entama des négociations. Efforts inutiles! car tandis qu'on s'assemblait à Ryswyk, la France traitait avec les grands d'Espagne. Tout espoir de paix disparut. On rentra en campagne (1697). Au mois de mars, l'Angleterre débarqua encore dix à douze régiments, infanterie et cavalerie, qui prirent aussitôt la route de Gand.

A quelques jours de là, Ostende perdit vingt navires de commerce, capturés par les Français; mais ses corsaires ne tardèrent pas à réparer cet échec. Deux d'entre eux ayant rencontré la flotte française de l'Inde occidentale, lui prirent trois bâtiments chargés d'indigo et d'argent en barres, et un autre de dix-huit canons qu'ils amenèrent et vendirent dans leur port.

Cependant les plénipotentiaires assemblés à Ryswyk, ne désespéraient point de leurs délibérations. Plus les armées belligérantes s'acharnaient, plus ils faisaient d'efforts pour arriver à un accommodement.

Enfin un traité de paix (20 septembre) mit un terme à la lutte, et rendit pour quelque temps le repos au pays, qui pendant huit années avait servi d'arène aux combattants.

L'allégresse fut grande et la joie dans tous les cœurs. A cette heureuse nouvelle, le général Vaudemont, campé le long du canal de Bruges, donna trois salves de toute son artillerie et tira de tous ses mousquets.

Les troupes auxiliaires quittèrent le pays; les Anglais

vinrent se rembarquer à Ostende. L'armée fut considérablement diminuée. La paix fit renaître la confiance, et la confiance ranima la navigation et le commerce, qui dès l'année suivante reçurent un nouvel élément d'accroissement. Le roi d'Espagne, Charles II, par octroi du 7 juin 1698, institua à Ostende, pour trente années, une compagnie, dite royale, de libre navigation aux Indes orientales et aux côtes de Guinée. On ignore combien de temps cette compagnie a existé, et quels avantages en a retirés notre ville. On pense que beaucoup de navires belges firent le voyage des Indes, sous pavillon espagnol; mais que quelques-uns ayant été capturés par les écumeurs de mer des États barbaresques, il devint trop difficile de les convoyer; qu'ainsi les intéressés allèrent s'établir à Douvres, afin de pouvoir faire naviguer sous la protection de l'Angleterre, et d'effectuer en sûreté leurs expéditions.

Ainsi, cette compagnie que la sollicitude royale avait instituée, pour raviver et accroître la prospérité de la Belgique, tourna au profit de l'Angleterre, et, ce semble-t-il, à défaut d'une marine militaire, capable de faire respecter le pavillon espagnol.

Cependant on a vu qu'en 1692 les États de Flandre avaient fait construire, entre autres, une dizaine de forts bâtiments armés en guerre, dont plusieurs de haut bord, et qu'Ostende avait en outre des corsaires. (On ne sait pas le nombre.) Qu'étaient devenus ces bâtiments en 1698? C'est ce que nous n'avons pu trouver.

Faisons remarquer, en passant, que des circonstances analogues se sont reproduites en 1830, et subsistent encore. C'est à défaut d'une protection armée que nos relations d'outre-mer sont et resteront longtemps encore restreintes, et que le commerce belge, grevé par suite de

mille obstacles divers, est impossible là, où plus libre, il obtiendrait le premier placement.

Cette année 1698, le magistrat ordonna un recensement : on trouva onze cent quarante-trois ménages composés de six mille sept cent vingt-huit individus. Le port et le chenal furent sondés : il y avait à marée basse de sept à huit pieds de profondeur ; hors du port, entre les bancs et à l'entrée du chenal, on comptait quarante-huit, cinquante, soixante et soixante-dix pieds d'eau, et de quarante à cinquante au Quai-au-Sel (1). La crique, dite de Keyaert, en avait trente. Dans la crainte d'éboulements, on diminua de nouveau les arrières-eaux en endiguant le polder de Zantvoorde.

Les relations commerciales entre Ostende et le Brabant, déjà très-suivies, s'étaient considérablement accrues depuis la paix. En 1699, les neuf nations de la ville de Bruxelles sollicitèrent que les travaux d'approfondissement des canaux depuis Ostende jusqu'à l'Escaut, commencés par suite de l'humiliant traité de Munster, et suspendus à diverses reprises, fussent enfin terminés. Mais la guerre qui éclata peu après entre les maisons d'Autriche et de Bourbon, et dans laquelle Ostende va jouer un rôle important, vint encore reculer l'époque d'exécution.

(1) Ce quai aboutissait à l'écluse militaire.

OSTENDE

PENDANT LA GUERRE DE SUCCESSION.

Charles II, roi d'Espagne et souverain des Pays-Bas. étant décédé (1er novembre 1700) sans postérité, les maisons d'Autriche et de France prétendirent l'une et l'autre à la couronne vacante. Le feu roi avait légué, par testament, tous ses États au duc d'Anjou, petit-fils de Louis XIV; mais l'empereur d'Autriche, Léopold II, se trouvant, par la renonciation de Marie-Thérèse, reine de France, le plus proche parent du défunt, éleva des prétentions à la succession pour l'archiduc Charles, son fils. Il déclara s'opposer à l'exécution testamentaire et menaça d'allumer la guerre générale.

L'électeur de Bavière, qui gouvernait la Belgique, d'accord avec le roi de France, fit proclamer à Bruxelles le 29 du même mois, le duc d'Anjou, roi d'Espagne, sous le nom de Philippe V, et par conséquent, héritier légitime des Pays-Bas; et, dès le 25, cette proclamation avait été répétée dans toutes les villes, avec la solennité accoutumée.

Les appréhensions de guerre qu'on avait conçues à la

mort du roi, ne tardèrent pas à se justifier. Au mois de février 1701, une armée française de quatorze mille hommes vint appuyer les droits du duc d'Anjou, qui, le mois suivant, fut inauguré à Gand comte de Flandre.

L'Angleterre et la Hollande demandèrent à conserver en Belgique onze forteresses (parmi lesquelles figurait Ostende) pour servir de barrière à la France. Louis XIV refusa, et ce refus donna naissance à une alliance défensive et offensive entre l'Autriche, l'Angleterre, les Provinces-Unies, la Savoie et le Portugal contre la France. Le général Marlborough débarqua avec de nombreuses troupes en Hollande, et l'armée hollandaise se joignit à celle du prince Eugène, de glorieuse mémoire, qui commandait en chef les armées impériales.

Le roi de France et le duc d'Anjou, devenu roi d'Espagne, déclarèrent officiellement la guerre (22 juillet 1702) à l'Empereur et à ses alliés.

Les hostilités commencèrent immédiatement et sur terre et sur mer. Les corsaires d'Ostende, ceux de Dunkerque, les flottes française et anglo-hollandaise, rendirent de nouveau la navigation extrêmement dangereuse, au commerce, sinon impossible.

Bientôt nos corsaires eurent occasion de faire briller leur vieille réputation de bravoure et d'intrépidité. Deux d'entre eux, *la Reine d'Espagne,* de quarante-deux canons et un autre de dix pièces (1), s'étant réunis à quelques

(1) Nous n'avons pas trouvé les noms des capitaines qui commandaient ces bâtiments. Nous sommes également au regret de ne pouvoir citer les noms des autres nombreux corsaires ostendais qui se distinguèrent à cette époque. Il est cependant reconnu que pendant cette guerre, ils eurent une infinité de rencontres sur la côte, et qu'il ne se passait pas un jour qu'ils n'amenassent quelque prise. La *Chronique de Flandre* (vol. III, p. 812) affirme qu'Ostende s'en était tellement enrichi, qu'il ne serait pas étonnant que les toits et les portes de ses maisons fussent d'or et d'argent.

corsaires de Dunkerque, attaquèrent, dans la mer du Nord, une flotte marchande, convoyée par cinq navires de guerre. Après un combat de plusieurs heures, ils s'emparèrent de dix navires, richement chargés, qui furent amenés à Ostende, qui était comme l'entrepôt général de toutes les prises faites sur l'ennemi.

Tandis que les armées étaient en campagne et que tout faisait présager une guerre d'extermination, l'Empereur fit couronner son fils, sous le nom de Charles III, à Vienne (12 septembre 1703), roi d'Espagne, avec l'assentiment et la coopération de ses alliés, qui avaient protesté comme lui contre les dernières volontés de Charles II.

Ostende, comme la plupart des villes de la Flandre, se trouvait pour ainsi dire sans garnison (1704). Une armée hollandaise avait menacé d'une invasion vers l'Écluse. Le magistrat, afin de prévenir une surprise, appela les citoyens à la défense de la place, et, dans peu de jours, mit sur pied un effectif de douze cent quinze hommes armés. Les courses journalières de nos corsaires, puis le comte de Spor, refoulant sur Ostende le général français de La Motte, qui campait avec ses troupes sur le canal, puis retournant à Middelbourg en rançonnant les contrées qu'il traversait, sont les seuls faits que la ville enregistra dans le courant de l'année suivante.

Tout commerce, même en lettres de change, avec les sujets des puissances alliées, avait été sévèrement interdit aux Belges. Ostende prospérait néanmoins, grâce au courage de ses marins : mais dans le reste du pays, les affaires étaient dans la plus désolante stagnation.

Les hostilités chômaient aussi depuis quelque temps; du moins n'y eut-il aucun succès marquant. Les combattants s'observaient pour ainsi dire l'arme au bras; c'était un *statu quo* perpétuel. La fameuse bataille de Ramillies

(23 mai 1706) donna une tournure décisive aux affaires. Les alliés, après avoir remporté une victoire éclatante, conquirent la plus grande partie du Brabant et ne s'arrêtèrent qu'au cœur de la Flandre. Bientôt les États de ces pays reconnurent Charles III pour leur souverain légitime.

Les Français se retirèrent entièrement. Mais le général de La Motte se replia sur Ostende qu'il résolut de défendre. A son arrivée, il fit ouvrir toutes les écluses, et les eaux rendirent l'accès de la place difficile autant par terre que par mer.

Le 6 juin, Marlborough la somma de se rendre, mais inutilement; et à quelques jours de là, une armée de vingt cinq mille hommes, commandée par le général Ouwerkerke, vint l'assiéger par terre, et l'amiral Fairburn, avec neuf bâtiments de haut bord, quatre galiotes et neuf brûlots, ancra sur la rade, attendant le signal du bombardement.

Ostende avait alors huit bastions, était entouré de deux profonds canaux qui, à marée haute, recevaient les plus gros bâtiments. Il y avait en outre de larges fossés et plusieurs forts isolés.

Le 13, la flotte envoya quelques bordées, et, le 17, l'artillerie de siége arriva devant la ville avec force fascines, gabions et attirails. On travailla jour et nuit à faire des tranchées, à établir des communications, des forts et de nombreuses batteries.

La garnison se montra disposée à opposer une vigoureuse et énergique résistance. Elle éleva en toute hâte un petit ouvrage à la porte d'Ouest, hors le fossé de la contr'escarpe, sur lequel elle établit une batterie, dans le but d'empêcher l'ennemi d'approcher de ce côté. Elle tenta d'inonder le camp des assiégeants; mais la digue qu'elle rompit à cet effet, fut aussitôt rétablie par ces derniers, malgré le feu meurtrier du rempart.

On commença à tirer dans la nuit du 28 au 29, et à trois ou quatre jours de là, on comptait au camp assiégeant quatre batteries, ayant cinquante-six pièces du plus gros calibre, huit mortiers et cinq obusiers qui tiraient sans cesse. La flotte, de son côté, bombardait sans relâche, et le général Fagel, retranché dans les dunes à l'est, faisait jouer ses batteries avec la même ténacité. Une pluie de projectiles tombait sur la ville, enlevait les toits des maisons et tuait beaucoup de monde. Quelques navires, chargés de femmes, d'enfants et de vieillards, qui n'avaient pas eu le temps de fuir, s'étaient réfugiés à l'extrémité du port et essuyaient le feu de l'ennemi sans pouvoir s'y soustraire. Ce fut en vain que la place demanda grâce pour ces malheureux, qui frappaient l'air de leurs cris de détresse : on lui ré-répondit qu'elle n'avait qu'à se rendre et on continua de tirer.

Le lendemain (4 juillet), dès 4 heures du matin, toutes les batteries de l'Ouest, de l'Est et de la rade, tonnèrent de plus belle. Beaucoup de maisons furent incendiées; la plus grande partie du canon du rempart démontée. Il n'y restait plus que six ou sept pièces sur affût.

Néanmoins la place, sommée une seconde fois de se rendre, avait répondu de telle manière, que le feu des assiégeants, un instant suspendu, avait repris avec une nouvelle fureur. Une grave mésintelligence était venue accroître encore les embarras de la garnison, composée d'Espagnols et de Français; ceux-ci avaient fait feu sur ceux-là, parce qu'ils s'étaient montrés disposés à capituler, et sans de promptes et énergiques mesures des chefs des deux nations, les assiégés se seraient entr'égorgés sous les boulets des assiégeants.

Les jours suivants, les assiégeants parvinrent jusqu'aux contr'escarpes, puis au pied du rempart. On éleva de nouvelles batteries, afin d'accélérer la brèche. La place fit

alors une vigoureuse sortie, qui se jeta sur les travaux, et après un combat long et meurtrier, refoula l'ennemi.

Cependant la garnison, désespérant de pouvoir se défendre plus longtemps, et cédant aussi aux énergiques démonstrations des Ostendais, qui s'étaient déclarés pour Charles III, fit battre la chamade. On envoya en otage, le colonel Kirckham, en échange duquel on reçut le colonel Itzinga (6 juillet 1760 au matin).

Le général de La Motte fit plusieurs propositions, dont la principale était qu'il sortirait avec tous les honneurs de la guerre, six pièces de canon et quatre chariots chargés de munitions. Il lui fut accordé seulement de sortir avec épée et bagages, et sous promesse de ne pas porter les armes, dans les six mois, contre les alliés.

Les propositions relatives à la ville étaient que ses habitants seraient fidèlement soumis à leur prince légitime, Charles III; qu'elle conserverait toutes ses franchises et priviléges, et que toutes les dettes et obligations resteraient valides. La première fut accordée, la deuxième laissée à la discrétion du roi, et l'autre accordée pour autant que les dettes et obligations eussent été contractées pendant le siége.

La capitulation fut ainsi conclue et échangée le même jour à neuf heures du soir, après quatorze jours de siége.

En conséquence, l'armée française, forte de deux mille quatre cents hommes, appartenant aux régiments de Berry, La Motte, Dampierre, l'Ostange, Noailles et Darville, sortit le surlendemain pour se rendre à Dunkerque, défilant devant huit régiments de l'armée assiégeante, rangés en ordre de bataille, hors la porte d'Ouest. Les Espagnols abandonnèrent la place avec la même cérémonie, par la porte du Quai, en attendant qu'ils évacuassent pour toujours les Pays-Bas, où leur domination était à la veille de s'éteindre.

Les alliés trouvèrent dans la place cinquante canons en métal, et quarante en fer, vingt-cinq drapeaux et quelques attirails de guerre.

La ville avait horriblement souffert de ce bombardement. Aucune habitation n'était restée intacte. Beaucoup avaient été totalement renversées. La maison communale s'était en grande partie écroulée, la tour avait été incendiée, les cloches du carillon brisées. L'église Saint-Pierre ou paroissiale, la tour, les cloches, l'église des Capucins et les couvents des religieuses, ainsi que l'arsenal (1) qui était d'une belle architecture, étaient à moitié détruits. Les navires qui s'étaient trouvés dans le port et les criques avaient également reçu de fortes avaries.

Par suite de cet événement, les corsaires ostendais, toujours avides de gloire et de gain, passèrent à l'escadre française de Dunkerque, commandée par le chevalier Forbin. Deux d'entre eux, Bestenbustel, commandant *le Vainqueur*, beau vaisseau de quarante canons, et Eblet, avec *l'Aigle*, de dix pièces, se distinguèrent parmi les autres, et surent mériter les témoignages les plus honorables.

Peu à peu Ostende se releva. Jusque-là, la vente du poisson s'était toujours faite sur le marché aux légumes, non sans inconvénients. Le magistrat fit l'acquisition d'un terrain nommé Cadsant ; on le pava, on y creusa un puits qui fut entouré d'un grillage, et on en fit le marché au poisson (1er mars 1708).

La maison de ville fut entièrement, rebâtie et agrandie d'une maison à l'ouest (1711). Il ne resta de l'ancien bâtiment que la tour, dont la cape était supportée par

(1) Cet arsenal se trouvait à l'emplacement de la maison n° 1, habitée par M. Belroche, rue des Capucins.

des colonnes en bois. Le projet était d'élever une tour semblable à l'autre aile de l'édifice; mais la caisse communale ne permit pas de faire cette dépense. C'est donc par erreur que les *Délices des Pays-Bas* le représentent avec deux tours. Un dôme s'élevait au milieu. Le carillon fut rétabli en même temps.

Au commencement de 1708, Louis XIV ayant formé le projet de transporter en Écosse le roi Jacques, que ceux de son parti voulaient replacer sur le trône d'Angleterre, espérant ainsi détacher cette puissance de la ligue contre laquelle il luttait, l'escadre du chevalier de Forbin s'était tenue à Dunkerque, prête à mettre à la voile pour effectuer cette expédition. Une flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Bings, venue entre ce port et Mardyk, pour l'attaquer à sa sortie, avait dû prendre le large à cause du mauvais temps. L'escadre française avait pris la mer alors, malgré la tempête, et avait été jetée dans les bancs, jusqu'à hauteur d'Ostende, où après avoir échappé à de grands dangers, elle avait fait route pour sa destination.

Quelques jours plus tard, l'amiral Bings, avec vingt-huit vaisseaux de haut bord, bloquait Dunkerque, et l'amiral hollandais Backer, avec dix autres vaisseaux, embarquait à Ostende le général Cadagan et dix-huit bataillons de troupes, qu'il transporta au secours de l'Écosse. Mais l'expédition française échoua, et Cadagan et son armée retournèrent à Ostende, d'où ils se dirigèrent sur Bruges.

Cette guerre, appelée *guerre de succession*, dont la Belgique était à la fois et le théâtre et le motif, n'était pas encore sur le point de finir. Le roi de France ne désespérait pas de rattacher ce pays à la couronne du duc d'Anjou, alors sur le trône d'Espagne. L'armée française était donc de nouveau entrée sur le territoire belge, pour en faire la conquête.

Au mois de juillet, elle s'empara de Gand, par stratagème, et de Bruges, par capitulation. Elle se dirigea ensuite sur Damme; mais le gouverneur de cette place s'étant entendu avec celui d'Ostende, ils ouvrirent les écluses et la contraignirent à se retirer devant l'inondation. Elle se porta alors sur le fort de Plasschendaele, qu'elle prit à l'arme blanche, et où elle tua cent soixante hommes; puis s'empara du fort Albert, pensant assiéger Ostende; mais informée de l'état de défense de la place, elle renonça à ce projet. Bruges et Gand restèrent en son pouvoir (juillet).

Tandis que les Français étaient au cœur de la Flandre, les troupes alliées s'occupaient de mettre le siége devant Lille, et concentraient de grandes forces sur cette place. Huit mille hommes de troupes anglaises, avec un immense matériel de guerre, débarquèrent le 21 septembre, à Ostende, pour cette destination. A cette nouvelle, les Français se replièrent sur les communes environnantes, cherchant à intercepter la communication. L'officier commandant le fort de Plasschendaele fit rompre quelques digues, dans le but d'inonder les chemins et d'entraver dans sa marche l'armée anglaise; mais l'ouverture des écluses de Slykens, en faisant écouler les eaux du canal, rendit cette tentative inutile. Une forte division anglaise se porta sur le canal de Nieuport, se rendit maîtresse d'Oudenbourg et de Leffinghe qu'elle fortifia. Elle établit des ponts sur le canal, qui livrèrent passage à six cents chariots venus de Lille, sous la protection de quatre mille quatre cents hommes de troupes, pour prendre à Ostende les matériaux et les munitions, et les transporter au siége de cette place. Afin de faciliter encore le mouvement de l'armée débarquée, on avait fait descendre sur Dixmude et Roulers, six bataillons d'infanterie et dix-

huit escadrons de cavalerie, sous les généraux Webb, Nassau et Cadagan.

Le convoi partit d'Ostende, le 27, et passa le canal près de Leffinghe, où il fut attaqué par une division de neuf cents Français qu'il repoussa. Cependant, une armée française assez forte et appuyée par neuf pièces de campagne s'était postée à Wynendaele. Dès que les troupes anglaises l'aperçurent, elles se réunirent en ordre de bataille. L'artillerie française tira alors sur leur avant-garde, qui essuya bravement ce feu, tandis que le gros s'avança jusqu'à ce qu'ayant mis les Français entre deux feux, il les força à combattre ou à reculer.

Assaillie de tous côtés, et perdant beaucoup d'hommes, l'armée française se débanda, fuya en désordre, et le convoi continua tranquillement sa route jusque près de Menin, où il eut de nouveau à se défendre pour arriver à sa destination.

D'autres transports restaient encore à effectuer. Les Français s'emparèrent donc de Ghistelles et d'Oudenbourg. L'armée de Vendôme vint se joindre à celle du général de La Motte qui occupait les environs de Wynendaele. De leur côté, les Anglais fortifièrent Leffinghe, où à quelques jours de là, arriva inopinément Marlborough avec des forces considérables. Ils avaient en outre de nombreuses troupes échelonnées vers Roulers et qui devaient les appuyer.

On s'attendait à une bataille rangée; mais Vendôme, qui voulait l'éviter, leva le camp et vint entre Ostende et Nieuport, où, au moyen de coupures faites aux digues de mer et aux dunes, et à l'aide des écluses, il inonda tout le terrain qui sépare ces deux places. Cet événement contraria beaucoup les alliés, qui désormais ne pouvaient sortir de Leffinghe, qu'en se charpentant

des ponts et des bateaux plats. Mais ce moyen leur ayant réussi, Vendôme se vit forcé d'assiéger cette place, qui était momentanément comme le grand magasin de tout ce que l'Angleterre et la Hollande envoyaient sur Lille. Malgré les difficultés qu'il rencontra à transporter son matériel à travers les chemins inondés, il parvint à faire ses tranchées et à placer ses batteries. La garnison, aidée par onze bataillons de troupes, qui se tenaient campés à proximité d'Ostende, fit une sortie et tomba sur l'armée assiégeante. La mêlée dura plusieurs heures et n'eut d'autres résultats que de couvrir le champ de bataille de morts et de blessés (21 octobre).

On apprit, à quelques jours de là, que Lille s'était rendu le 22. A cette nouvelle, la garnison de Leffinghe se livra à des réjouissances, et Vendôme saisit cette occasion pour attaquer la place. Il l'assaillit la nuit suivante (du 25 au 26) par deux côtés à la fois, passant les avant-postes au fil de l'épée. Les assiégés, surpris, n'eurent pas le temps de se reconnaître et se rendirent à discrétion. Douze cents prisonniers anglais et hollandais, douze cents barils de poudre, un immense matériel de guerre et un million et demi de livres en espèce, furent le fruit de ce coup de main. Cette perte était d'autant plus sensible aux alliés, qu'ils ne pouvaient plus désormais attendre de renfort par Ostende.

Lille et sa citadelle étant maintenant au pouvoir des alliés, le prince Eugène et Marlborough s'emparèrent de Gand (29 décembre) et de Bruges (17 janvier 1709). Les Français évacuèrent successivement ces deux villes, ainsi que le fort de Plasschendaele et Leffinghe dont on prit possession au nom de Charles III.

En 1710, Ostende augmenta encore le nombre de ses corsaires, qui, dès lors, s'unissaient aux Hollandais et

couraient sus aux Français. Comme toujours la ville se ressentit de leurs exploits.

A l'empereur Léopold II avait succédé Joseph Ier, dont la mort (1711) appela au trône impérial son frère Charles III, qui prit alors le nom de Charles VI.

La guerre continua encore avec plus d'acharnement au commencement de ce règne. Mais Louis XIV demanda la paix, et ses propositions, d'abord rejetées, furent enfin acceptées par l'Angleterre, qui se détacha de la ligue et dont les troupes vinrent successivement se rembarquer à Ostende, tandis que l'armée française, commandée par Villars, faisait à son tour reculer l'armée hollando-autrichienne.

Enfin le traité d'Utrecht (1713), celui de Rastadt (1714) entre l'Empereur et le roi de France, puis celui du 26 juin de la même année entre le roi d'Espagne et les Provinces-Unies, mirent un terme aux hostilités et rendirent la paix à l'Europe. Par ce dernier traité, ainsi que par celui de la Barrière (1715), le roi d'Espagne se désistait entièrement des Pays-Bas en faveur de la maison d'Autriche ; et, en conséquence, des troupes allemandes vinrent prendre possession du pays que les Espagnols évacuèrent pour toujours.

Entre-temps, la ville avait eu à enregistrer dans ses annales néfastes un événement déplorable. Un ouvrier plombier, qui travaillait dans les combles de l'église paroissiale, y avait mis le feu par imprévoyance. Attisé par un fort vent, l'incendie avait fait des progrès si rapides, qu'en peu d'heures l'édifice, la tour, les autels, la chaire, le grand chœur, les confessionaux, les magnifiques sculptures placées en 1668, avaient été consumés, et qu'il ne resta plus debout que les quatre murailles, littéralement parlant (19 juillet 1712).

L'église fut rebâtie en 1717, et la tour en 1729.



L'Empereur Charles VI.

OSTENDE

SOUS LA MAISON D'AUTRICHE (CHARLES VI).

COMPAGNIE DES INDES ORIENTALES. — SES OPÉRATIONS. — INTRIGUES DE LA HOLLANDE. — COALITION DE TOUTE L'EUROPE CONTRE LA COMPAGNIE ET SA SUPPRESSION. — PARTICULARITÉS.

La Belgique, démembrée, abaissée encore par le traité de la Barrière, pendant tyranniquement progressif des traités de Munster et des Pyrénées, œuvre d'iniquité et de spoliation, jusqu'alors sans exemple (1), débarrassée enfin de la domination des vainqueurs (les Anglais et les Hollandais), qui durant les dix dernières années l'avaient inondée des produits de leurs manufactures, au détriment des siennes, et avaient ainsi desséché toutes ses sources de vitalité; la Belgique, courageuse et confiante dans l'avenir, commença à respirer librement à l'avénement de la nouvelle dynastie.

Charles VI était un prince éclairé qui appréciait toute l'importance du commerce. Si le commerce, autrefois si

(1) *Voir* la préface.

florissant dans les Pays-Bas, y était tombé en décadence, il ne fallait l'imputer qu'aux maximes du gouvernement précédent, qui ne lui étaient rien moins que favorables; jouissant de la protection du souverain, il devait donc renaître et s'étendre comme anciennement.

Ce fut ce raisonnement qui porta l'Empereur à engager les Belges à entreprendre sous son pavillon la navigation aux Grandes-Indes. Déjà Fiume et Trieste venaient d'être érigés en ports francs, et Ostende espérait la même faveur.

Ces dispositions bienfaisantes ranimèrent les spéculations. On expédia de suite plusieurs navires pour les Indes et la Chine, et bientôt cette navigation accrut, au point qu'elle excita la jalousie de la Hollande et de l'Angleterre.

Mais remontons aux causes qui ont amené ces expéditions lointaines.

Ce serait un nommé Jehan Kerr, de Kersland, Anglais, qui le premier aurait donné, en 1714, à Charles VI, l'idée de les entreprendre.

Des négociants de Londres, intéressés dans la compagnie des Indes orientales anglaise, et qui auraient eu à se plaindre des directeurs, instigués par Kerr, auraient formé le projet d'établir une semblable compagnie dans un des ports de Flandre, sous le patronage de l'Empereur. Deux capitaines et autant de négociants anglais auraient été députés en Belgique, à l'effet de s'entendre avec nos principaux commerçants, sur ce qu'il serait convenable de faire pour atteindre le but. Le projet aurait ensuite été communiqué au marquis de Prié, ministre plénipotentiaire faisant fonction de gouverneur général du pays, et soumis par ce dernier à Charles VI, qui l'aurait approuvé.

Que la navigation aux Grandes-Indes ait été suggérée à l'Empereur par Kerr, ou par l'essai infructueux de Charles II, fait en 1698, ou par ses propres lumières, ce qui nous paraît plus vraisemblable, toujours est-il que dès que l'intention de Sa Majesté fut connue, les principaux négociants belges se réunirent et formèrent, par souscription, un capital de deux millions quatre cent mille florins. On commença par expédier deux navires, et on résolut de donner à ce commerce toute l'extension possible.

Ces navires, dont on avait dû faire l'acquisition en Angleterre, non sans crainte de se les voir confisquer, conservèrent à bord leur capitaine anglais, mais le commandement supérieur en fut donné aux capitaines flamands, Gerrebrantz et Guarragan.

Ils prirent à Ostende un chargement qu'ils complétèrent à Cadix. L'expédition fut couronnée du plus heureux succès. Partis au commencement de 1715, ils rentrèrent en novembre de l'année suivante, et les cargaisons, composées exclusivement de denrées coloniales, furent vendues publiquement en grande partie à des négociants anglais et hollandais, avec de grandes avantages.

L'enthousiasme s'empara des esprits. La Flandre tressaillit au souvenir de son ancienne opulence qui semblait devoir lui revenir par cette navigation. Deux autres navires, commandés par Dewinter et Geselle, partirent pour Surate et Canton (1717). En 1718 et 1719, on expédia successivement neuf navires, commandés par Domerville, Philippe Van Maestricht, Pulinckx, de Ridder, Declerck, Boubercel, Beene et deux autres capitaines belges.

L'accroissement extraordinaire que prenait cette navigation, et l'importance qu'Ostende et la Flandre maritime en acquéraient, commencaient à inquiéter les États voi-

sins. Les Hollandais surtout se plaignirent. Ils prétendirent que le traité de Munster excluait les habitants des Pays-Bas autrichiens, ci-devant espagnols, de tout commerce aux Grandes-Indes, et adressèrent dans ce sens des réclamations aux cours de Vienne et de Bruxelles.

Les suppliques n'ayant pas réussi, on eut recours à des moyens coërcitifs. Des corsaires furent lancés contre les navires belges qui naviguaient aux Indes. *Le Marquis de Prié*, capitaine Dewinter, tomba en leur pouvoir sur la côte de Guinée et fut déclaré de bonne prise à Delmina, possession hollandaise.

Le capitaine avec son équipage fut embarqué à bord d'un bâtiment hollandais qui les ramena en Europe. Mais retenu dans la Manche par un vent contraire, Dewinter obtint d'être déposé sur la côte d'Angleterre, passa de là à Calais et vint à Ostende faire connaître sa mésaventure. Un courrier fut expédié en toute hâte pour Bruxelles, et rapporta avec la même célérité des lettres de représailles. On arma vite un navire dont Dewinter prit le commandement, et avec lequel il alla capturer, à son tour, le bâtiment hollandais qui louvoyait encore dans la Manche, et l'amena au port où il fut également déclaré de bonne prise (25 octobre 1719).

Dès que cette nouvelle fut parvenue à Vienne, l'Empereur autorisa aussitôt de sa propre main, et directement, le gouverneur d'Ostende à délivrer autant de lettres de représailles qu'on lui demanderait ; mesure sage et énergique qui émut profondément nos provinces d'admiration et de reconnaissance. Charles VI avait compris que la Belgique était encore plus avantageusement située que la Hollande, pour le commerce de mer et le transit, et que, convenablement encouragées, ces relations deviendraient pour ses États une source féconde de prospérité. Cette

idée avait de tout temps été celle de la Hollande, qui, dans la crainte d'une rivalite éventuelle, avait, lors du siége de 1604, tenté de se rendre maîtresse de nos côtes, et maintenant cherchait à anéantir une navigation qui commençait à jeter de l'éclat sur la Flandre, et que Guillaume Ier sacrifia plus tard pour le même motif. Au mal qu'elle se donnait près de toutes les cours, aux réclamations qu'elle adressait sans interruption à l'Empereur, on devinait que son existence était gravement menacée.

L'Empereur ne tint compte que des immenses avantages que cette navigation rapportait au pays, si longtemps sevré de commerce, et à sa couronne; et, à ce titre, loin de se rendre aux inqualifiables arguments des Hollandais, il prit la ferme résolution de la favoriser par tous les moyens, et de combattre les obstacles que les puissances maritimes pourraient faire naître.

Jusqu'alors, ces expéditions lointaines avaient été un privilége; bientôt il fut accordé des lettres de mer à tous ceux qui les voulaient entreprendre pour leur compte particulier; c'était un progrès qui en faisait présager d'autres.

Vers ce temps (1720), le port s'était considérablement ensablé; un banc se formait à son entrée. On inonda le polder de Steene, afin d'augmenter les arrières-eaux et y porter remède. La coupure de la digue eut lieu avec solennité, en présence du marquis de Prié, de nombreux seigneurs et dames de la cour, et d'une députation des États de Flandre.

On remit en main du gouverneur une pelle en argent, au moyen de laquelle il commença les travaux, en chargeant de terre quelques petites brouettes, enjolivées de rubans et de verdure, que les dames soulevèrent et allèrent vider.

La peste qui sévissait si terriblement cette année à Marseille, et qui en quelques mois lui enleva quarante mille habitants, avait fait prendre, sur la côte de Flandre, les mesures sanitaires les plus rigoureuses. On avait appris à Ostende, qu'un bâtiment venant de Cette avait été repoussé de Dunkerque et de la Meuse, et qu'il voguait désespéré, cherchant à se réfugier quelque part. Aussi, lorsque le 17 octobre ce navire se présenta devant le port, les batteries de la plate-forme le forcèrent-elles à prendre le large, et à se confier à la merci de Dieu. Cependant le ciel eut pitié du malheureux équipage atteint de la peste et sans vivres à bord : la nuit suivante, une tempête le jeta sur la côte, entre Ostende et Blankenberghe. A cette nouvelle, des troupes se rendirent sur les lieux et tracèrent aux naufragés un cordon sanitaire infranchissable. On établit à proximité, dans les dunes, une hutte en bois, où on les tint en observation pendant quarante jours.

Le capitaine Henri Peel mourut d'inanition. Le navire *l'Ambitieuse* fut livré aux flammes avec toute sa cargaison, composée d'eau-de-vie, épiceries et ballots de laine. Le reste de l'équipage, après avoir subi une quarantaine sévère, rentra sain à Ostende.

Nous avons vu combien les États des Provinces-Unies, ou au moins leurs compagnies des Indes occidentales et orientales, s'alarmaient des progrès du commerce belge, et quels moyens elles osèrent mettre en œuvre pour l'entraver.

Cependant, plus elles s'évertuaient à créer des obstacles, et plus nos négociants multipliaient les expéditions. *L'Impératrice Élisabeth*, *la Maison d'Autriche*, *la Flandre* et *le Saint-Joseph*, venaient de mettre à la voile, en même temps que *la Concorde*, *l'Empereur*, *le Prince Eugène* et *l'Eugène*, rentraient de Malabar et de Chine, avec de

riches cargaisons. D'autres bâtiments étaient attendus, d'autres étaient sur le point de partir, et on songeait aux moyens d'agrandir et de maintenir cette navigation d'une manière durable et irrévocable.

Les négociants belges sollicitèrent la création d'une compagnie générale dont le projet venait d'être présenté à l'Empereur par un Anglais nommé Colebrok. Ils démontrèrent qu'aucune puissance n'avait le droit de s'y opposer. Il parut beaucoup d'écrits de part et d'autre, mais où la Hollande perdit toute ombre de fondement. Ainsi, condamnée par l'opinion publique, poussée dans ses derniers retranchements, elle se plaignit, menaça, et bientôt dans toutes les cours de l'Europe il ne fut plus question que du maintien ou de l'anéantissement de la navigation des Belges aux Grandes-Indes. L'Empereur, pour toute réponse aux représentations que lui faisaient les Provinces-Unies, exigea satisfaction de l'insulte faite à son pavillon sur la côte de Guinée. Il exigea, en outre, que les armateurs de trois autres navires qui avaient été pris depuis, et dont un seul était évalué à trois cent mille florins, fussent indemnisés.

Elles objectèrent qu'en capturant ces bâtiments, elles n'étaient point sorties de leurs droits et priviléges. Il y eut à cette occasion beaucoup de conférences à La Haye, et un ambassadeur fut envoyé de cette ville à Bruxelles, pour s'entendre avec le marquis de Prié.

Cependant le commerce belge, appuyé à Bruxelles par le marquis de Prié, à la cour de Vienne par le prince Eugène, sollicitait avec persévérance l'établissement d'une compagnie générale, et la Hollande, instiguant l'Angleterre, la France et l'Espagne, partout, s'opposait de tous ses moyens à la réalisation de ce projet; et quoiqu'elle pensât que la compagnie ne se soutiendrait pas, à

cause de la baisse des prix, occasionnée par la grande abondance de marchandises coloniales apportées aussi en France et en Angleterre, elle craignit cependant de la voir s'établir sous la protection spéciale du souverain. Elle consulta donc tous les traités de paix et de commerce, tous les priviléges et toutes les négociations, et fit paraître de nouveaux écrits; mais tous ces mémoires furent victorieusement refutés, et au 2 septembre 1722, le magistrat reçut information officielle que Sa Majesté avait en vue d'établir à Ostende une compagnie libre de navigation aux Grandes-Indes.

Plusieurs navires étaient rentrés au commencement de cette année. Un d'eux, commandé par Balthazar Roose, avait été pris près de l'île Bourbon, par un pirate; mais le capitaine s'étant caché dans le bâtiment avec une douzaine de ses matelots, ces braves attendirent le moment où ces barbares se fussent enivrés, puis sortirent, les massacrèrent, et se rendirent de nouveau maîtres de leur navire.

L'Empereur avait rendu une ordonnance (10 juin), qui enjoignit à chaque commune de transmettre aux États de Flandre, une liste exacte de ses habitants, afin de déterminer des mesures sur la consommation des vins. Cette ordonnance avait été renouvelée (25 septembre), et le magistrat d'Ostende n'y avait pas obtempéré, alléguant que la ville était encore affranchie pour sept ou huit ans. Un décret impérial (18 janvier 1723) lui donna quinze jours pour y satisfaire, mais inutilement. Ostende fut alors déclaré (7 juillet) déchu de tous ses priviléges, et assujetti dorénavant aux charges et contributions de la province. Cependant le magnanime monarque, ayant égard à ses représentations et aux motifs qui lui avaient dicté son refus, rendit plus tard à la ville (1725) ses priviléges, et les prolongea même de quarante années.

Arriva enfin en juin 1723, l'octroi impérial, si impatiemment attendu en Belgique, et tant craint en Hollande.

Cet octroi étant un monument que tout Belge, et particulièrement l'habitant de la Flandre maritime, et plus particulièrement encore les Ostendais, ont intérêt à connaître, nous en rapporterons les principales dispositions.

« Charles VI, par la grâce de Dieu, empereur des Romains, toujours Auguste, roi de Castille etc., etc., etc., à tous ceux qui ces présentes verront, salut :

« Étant également attentif à se procurer ce qui peut être de l'avantage de nos peuples, et à contribuer à la conservation de tous nos États, nommément de ceux de nos Pays-Bas, et considérant qu'il serait bien difficile de parvenir à ces deux buts si importants, sans le rétablissement du commerce et de la navigation, d'où dépend non-seulement le bonheur de nos sujets, mais aussi le bon ordre et l'augmentation de nos finances, de même que la défense de nos Pays-Bas; considérant aussi que ce commerce ne peut pas être bien établi et solidement soutenu par des particuliers, qui le font depuis quelque temps, sous notre pavillon et sur nos passe-ports; nous avons jugé nécessaire d'établir et de former une compagnie générale de commerce dans nos Pays-Bas, afin que par l'union de tous nos sujets et leur correspondance, ils puissent le faire avec plus d'ordre et de succès, et se soutenir avec plus de fermeté et de vigueur contre les dangers et les difficultés qui peuvent se rencontrer dans des voyages de si long cours. A ces causes, de notre propre science, pleine puissance, et de l'autorité nous appartenant par le droit de souveraineté, par celui de la nature et des gens, et ayant égard aux très-humbles demandes et supplications de nos sujets de nos Pays-Bas, nous

avons, tant pour nous que pour nos successeurs, gracieusement octroyé, permis et concédé, octroyons, permettons et concédons, que ladite compagnie s'établisse et se forme comme nous l'établissons, et formons par ces présentes irrévocables, pendant le terme de cet octroi, sous le nom et titre de Compagnie impériale et royale, établie dans nos Pays-Bas autrichiens, sous la protection de saint Charles, et sous les articles, libertés et conditions suivantes :

« Art. 1er. Que cette compagnie aura la faculté de naviguer et négocier aux Indes orientales et occidentales, et sur les côtes d'Afrique tant en deçà qu'au delà du cap de Bonne-Espérance, dans tous les ports, havres, lieux et rivières, où les autres nations trafiquent librement, en observant les maximes et coutumes reçues et approuvées par le droit des gens, pour le terme de trente années, à compter de l'entérinement de cet octroi.

« Art. 2. Nous défendons très-expressément à toutes autres personnes nos sujets aux Pays-Bas de faire directement ni indirectement ladite navigation ou commerce, de quelque manière que ce puisse être, pendant ledit terme de trente années, à peine de notre indignation.

« Art. 5. Nous permettons à la compagnie d'arborer notre pavillon impérial et royal sur ses vaisseaux, et nous lui accordons un écusson d'armoiries pour former un sceau en la forme et manière qu'il est peint et figuré dans ce présent article, dont elle devra se servir pour les actes, lettres patentes et commissions qui regarderont le gouvernement, direction et administration de ses affaires, et elle fera fondre ses canons à nos armes et au-dessous les siennes, lesquelles elle pourra faire mettre aussi sur ses navires, portes de ses magasins et autres édifices et forteresses qui lui appartiendront.

Art. 6. Pourront s'intéresser dans cette compagnie tous les corps et particuliers nos sujets de quelque pays, condition ou qualité qu'ils puissent être, par voie de souscription, achat d'actions et à tout autre titre, sans déroger à leur noblesse, rang et priviléges.

Art. 18. Il ne sera pas permis à la compagnie d'employer pour le voyage des Indes, d'autres vaisseaux que ceux qui lui appartiendront en propre, et dont les gens de l'équipage tant officiers, soldats que matelots, seront à ses ordres, gages et serment.

Art. 19. Nous réglons le fond de cette compagnie à six millions de florins, argent de change, lequel sera partagé en six mille actions, chaque action étant fixée à mille florins de la même monnaie, et ladite compagnie ne les pourra reconnaître ni acheter pour son compte que pour ledit prix de mille florins.

L'art. 26 obligeait tout actionnaire d'affirmer sous serment que les sommes qu'il y déposait lui appartenaient en propre.

Art. 27. Nul étranger qui ne sera pas de nos sujets n'aura voix dans les assemblées générales, nonobstant qu'il aurait le nombre compétent d'actions.

Art. 30. Nous déclarons la compagnie libre et indépendante de nous et du gouvernement des Pays-Bas en tout ce qui pourra regarder son économie, la direction de son commerce et l'administration de ses affaires, tant par terre que par mer, à la réserve de ce qui concernera la ponctuelle exécution des ordres portés par nos présentes lettres patentes d'octroi, dont nous nous réservons l'interprétation en cas de doute, et de la simple connaissance qu'il convient que nous ayons du succès de ses entreprises, afin que nous la puissions soutenir et protéger plus efficacement.

Art. 31. Nous nommons, pour cette seule fois, sept directeurs de la compagnie, accordant néanmoins à l'assemblée générale la faculté d'augmenter ledit nombre et d'en nommer jusqu'à neuf, ou à onze en tout, si elle le trouve ainsi convenir au bien et à l'avantage de la compagnie.

Art. 34. Ceux qui ne sont ou qui n'ont été de la profession de négociants ou banquiers, ne pourront être élus directeurs ou caissiers de la compagnie, et nous voulons que la même inhabilité s'étende à ceux qui étant négociants ou banquiers de profession, seront pourvus de quelque place dans la magistrature, ou autrement employés en notre service, ou dans celui des États de nos provinces, pendant le temps qu'ils y demeureront revêtus de telles charges.

Art. 64. Les commandants des vaisseaux de la compagnie seront tenus, à leur retour, de faire aux directeurs un rapport détaillé par écrit du succès de leur voyage et de la véritable situation des affaires de la compagnie aux Indes, et lesdits directeurs, après en avoir tiré un double, l'enverront en original à notre lieutenant gouverneur général, ou, en son absence, à notre ministre plénipotentiaire.

Art. 79. La connaissance des prises qui se feront par les vaisseaux de la compagnie appartiendra par provision aux juges de notre amirauté jusqu'à ce que nous en ayons autrement disposé.

Art. 80. Les capitaines et commandants des vaisseaux de la compagnie auront la même autorité que les commandants et capitaines de nos vaisseaux, pour la discipline de l'équipage et des soldats, afin d'éviter les séditions et soulèvements qui peuvent facilement arriver dans les voyages de long cours.

Art. 82. Il sera permis à la compagnie d'embarquer de l'artillerie et autres attirails de guerre dont elle aura besoin pour sa navigation et la sûreté de son commerce.

Art. 83. Les directeurs pourront mettre dans les forts, châteaux et places qu'ils auront acquis aux Indes, toutes sortes d'armes, canons, munitions de guerre et de bouche, faire fondre des canons et autres armes en tels lieux et en tel nombre qu'ils auront besoin, sur lesquelles nos armes seront empreintes et au-dessous celles de la compagnie, et faire généralement tout ce qu'ils trouveront nécessaire pour la conservation desdites places.

Art. 84. Ils pourront aussi armer et équiper tel nombre de vaisseaux qu'ils trouveront convenir pour le service de la compagnie soit de guerre ou de commerce, et y arborer notre pavillon impérial et royal. Ils pourront faire construire et bâtir lesdits vaisseaux dans nos forts des Pays-Bas, d'Italie ou autres ports de nos États, hormis ceux d'Istrie et de Dalmatie, dans lesquels la construction des vaisseaux est accordée privativement à notre compagnie orientale, établie dans notre ville de Vienne, avec laquelle celle d'Ostende pourra aussi convenir pour prendre au moins deux ou trois vaisseaux par an et encourager d'autant plus ladite construction si nécessaire à l'introduction du commerce et de la navigation dans nos autres pays héréditaires.

Art. 87. Interdisons à tous nos officiers, aux administrateurs de nos droits d'entrée et sortie, à leurs commis et préposés, de les lever sur un autre pied que celui que nous avons réglé par cet octroi, ni d'inquiéter ni molester ceux qui seront employés de la part de la compagnie.

Art. 89. Les marchandises de retour seront sujettes au payement des droits à raison de six pour cent du prix des ventes publiques, à quoi nous fixons la levée de tous nos

droits d'entrée, de tonlieu, convoi et sorties desdites marchandises.

Art. 91. La compagnie pourra acquérir aux Indes par achat, ou autre contrat ou traité, des terres, havres et ports, et nous lui permettons d'y établir des colonies, comme aussi d'y faire construire tels forts, châteaux et factoreries qu'elle jugera nécessaires, tant pour la plus grande sûreté et facilité de son commerce, que pour la défense du pays qu'elle aura acquis, et y établir sur de simples commissions des commandants et autres officiers de nos sujets.

Art. 92. Elle pourra aussi lever à cet effet des gens de guerre dans les pays de notre domination, avec notre permission préalable, et dans nos Pays-Bas, avec celle de notre gouvernement général.

Art. 93. Nos officiers militaires qui ensuite de nos permissions ou congés, ou ceux du gouvernement général, s'engageront avec la compagnie en qualité de capitaines ou de subalternes, et serviront sur les commissions des directeurs, conserveront les rangs qu'ils avaient avant cet engagement, et nous leur tiendrons compte des services qu'ils auront rendus à la compagnie, comme s'ils les avaient rendus à nous-même.

Art. 95. Il sera permis à la compagnie de traiter, même en notre nom, avec les princes souverains et États des Indes et autres qui ne seront pas nos ennemis, et de conclure avec eux telles conventions qu'elle jugera convenables pour la liberté de son commerce, lesquels traités cependant ne seront valables que pour le temps de six années, à moins qu'ils ne soient approuvés et ratifiés par nous. Mais elle ne pourra déclarer la guerre à aucune puissance sans notre consentement préalable.

Art. 99. Nous promettons à la compagnie que nous ne

toucherons jamais sans son consentement, soit en temps de guerre ou de paix, à ses vaisseaux, artillerie ou autres munitions de guerre ou de bouche, officiers et autres gens de marine ni à ses magasins, pour les employer à notre service, pour quelque besoin que ce puisse être.

Art. 100. Défendons très-expressément à tous les gouverneurs de nos places, nuls exceptés ni réservés, et autres à qui il appartiendra, d'empêcher ni retarder en aucune manière la sortie de nos ports et rades, aux vaisseaux de la compagnie, lorsqu'ils seront chargés et prêts à mettre à la voile, ni aussi l'entrée desdits vaisseaux à leur retour dans nosdits ports, ni d'exiger aucune chose pour quelque raison et sous quelque prétexte que ce puisse être, à peine de concussion, et ceux à qui il appartient auront un soin tout particulier à ce que cet article, comme étant très-essentiel au bien du commerce, soit exactement observé.

Art. 101. Nous promettons aussi à la compagnie de la protéger et défendre, envers et contre tous ceux qui l'attaqueraient injustement, et même d'employer en cas de besoin, la force de nos armes pour la soutenir et maintenir dans la liberté entière de son commerce et navigation, et de lui faire faire raison de toutes les injustices, injures et mauvais traitements, en cas qu'aucune nation entreprît de la troubler dans son commerce et navigation, et nous aurons soin de lui procurer tous les avantages et facilités, par les traités de paix, d'alliance et de commerce que nous ferons.

Art. 103. Finalement, pour droit de reconnaissance de cet octroi que nous avons bien voulu accorder pour établir et former cette compagnie, elle sera obligée de nous présenter et à chacun de nos hoirs et successeurs, un lion couronné, tenant les armes de la compagnie, du poids de vingt marcs d'or.

Comme on vient de le voir, cette résolution qui portait la date du 19 décembre 1722, assurait à la compagnie, au dedans, toutes les conditions d'existence et de durée, au dehors, une force et une puissance propres à écarter toute entrave dans ses opérations, et à faire de la Belgique une rivale dangereuse à la Hollande.

En un mot, la compagnie d'Ostende représentait l'empereur Charles VI à la tête de tous ses États.

Aussi à l'apparition de ce mémorable octroi, le commerce belge se sentit-il comme pris de vertige. La compagnie se forma et les directeurs se réunirent (11 août 1723), à Anvers, pour recevoir les inscriptions. L'empressement du public fut tel, que dès le lendemain à quatre heures de l'après-midi on avait atteint le chiffre de six millions de florins, capital de la compagnie. Dès le 15, les actions étaient cotées à la bourse à douze pour cent de bénéfice.

Le marquis de Prié figurait pour cent cinquante mille florins, le duc d'Aremberg pour quatre-vingt mille, les comtes de Lalaing, de Maldeghem, Dewindes, Gratz, Van Callenberg et beaucoup d'autres de la première noblesse du pays, pour de fortes sommes, et la ville d'Ostende pour douze mille florins.

L'Empereur fit en outre à la compagnie un don gratuit de cent cinquante mille patacons, afin de l'aider dans ses premières expéditions, et exempta ses navires de tout droit d'entrée et de sortie, pendant les trois premières années.

Le 6 octobre suivant, il y eut convocation des principaux actionnaires. La compagnie arrêta son plan d'opérations. Il fut résolu d'expédier deux navires au Bengale, deux en Chine, et un autre à Suratte ou Moka; de poursuivre la colonisation de Trankebar sur la côte du Coromandel, commencée par le colonel de La Merveille; de

rétablir la possession belge au Bengale, qui venait d'être détruite par les naturels; qu'on aurait des entrepôts au Bengale et à Canton, et qu'on naviguerait aussi aux Indes occidentales.

La Hollande, à cette époque, était considérablement affaiblie. Les armements immenses qu'elle avait dû faire pour soutenir l'honneur de son pavillon contre Cromwell, puis Charles II, roi d'Angleterre, et plus tard contre les flottes réunies de l'Angleterre et de la France, l'avaient épuisée. Son commerce déclinait. Elle comprit que chaque progrès de la compagnie d'Ostende devait lui porter un coup sensible. Elle vit son existence commerciale et politique fortement compromise. Les possessions que les Belges acquerraient dans les Indes pouvaient devenir pour elle l'épée de Damoclès, un pistolet sur la gorge, dont la détente devait partir tôt ou tard.

Elle renouvela des réclamations qui ne furent point écoutées. Elle se tourna alors éplorée vers l'Angleterre, qu'elle parvint à intéresser à son sort. L'Angleterre désirait presque autant que la Hollande l'anéantissement de la compagnie, car jusque-là les Belges avaient été obligés de prendre chez elle leurs marchandises coloniales et d'autres. Il fallait donc les arrêter dans leur affranchissement commercial. La France qui, dans sa jalousie pour la puissance de la maison d'Autriche, saisissait avec empressement toutes les occasions de lui nuire, fit cause commune avec l'Angleterre et la Hollande. Ces puissances défendirent à leurs sujets, sous les peines les plus sévères, même de la mort, de prendre part au commerce d'Ostende, ni directement ni indirectement, en quoi que ce fût.

Bientôt leurs ambassadeurs près les cours de Bruxelles et de Vienne demandèrent l'abolition de la compagnie,

dont l'existence, disaient-ils, était contraire aux principes du droit naturel des peuples.

On examina avec le plus grand soin tous les arguments de cette étrange thèse. Il n'y en avait que trois qui semblaient mériter une réfutation.

Le premier était tiré de l'article 5 du traité de Munster, ainsi conçu : « Que les habitants des Pays-Bas s'abstiendraient de la fréquentation des places que les Castillans ont dans les Indes orientales. » La Hollande en concluait que la navigation et le commerce aux Grandes-Indes étaient un privilége qui lui était particulier, à l'exclusion des Belges. La cour de Vienne répondit que le texte de cet article était général et indéterminé ; que la compagnie ne prétendait point commercer avec les Indes espagnoles, anglaises ou hollandaises, mais seulement fréquenter les ports et havres des puissances libres et indépendantes, dans la mer des Indes et de la Chine.

Le deuxième portait sur l'article 26 du traité de la Barrière qui dit, « qu'à l'égard du commerce tout restera sur le même pied, sans aucun changement, jusqu'à ce que l'Empereur, le roi d'Angleterre et les Provinces-Unies en aient ensemble autrement disposé. » On objecta que le commerce dont parlait cet article, ne pouvait se rapporter qu'aux relations des États européens entre eux, la liberté réciproque de la mer d'Angleterre, les droits respectifs des provinces les unes envers les autres, et non à l'établissement d'une compagnie maritime à laquelle le droit des gens, qu'on interprétait à rebours, donnait aux Belges la liberté de faire le commerce aux Indes, comme aux autres peuples de l'Europe.

Le troisième argument avait été puisé dans l'acte de donation des Pays-Bas, fait en faveur des archiducs Albert et Isabelle, en 1598. Mais l'impossibilité de rattacher ce

titre à la question, et l'incohérence des déductions, ôtant toute apparence de fondement, on jugea inutile de répondre.

La Hollande s'accrochait à tout, comme le malheureux qui se noie.

En conséquence, l'Empereur conclut à son tour, qu'il maintiendrait la compagnie dont il n'avait octroyé l'établissement qu'après mûre délibération. Nonobstant cette décision, la Hollande, l'Angleterre et la France, unies par le traité d'alliance défensive de 1717, dans le but de s'assurer la jouissance de leurs droits et priviléges respectifs, insistèrent en vertu de ce traité, invoquant toujours les traités de Munster et de la Barrière. De nouveaux écrits furent publiés de part et d'autre.

Cette fois, les États du pays et duché de Brabant prirent part a la discussion. Ils adressèrent à l'Empereur l'exposé suivant :

« Les prélats, les nobles et les députés des trois villes capitales de votre fidèle pays et duché de Brabant, réunis présentement en assemblée générale à Bruxelles, croient qu'il est de leur devoir d'apporter au pied du trône de Votre Majesté Impériale et Catholique, leurs humbles remercîments, pour l'insigne et inappréciable faveur qu'elle a daigné accorder à ses bons et fidèles sujets des Pays-Bas, par l'établissement de la compagnie d'Ostende. Cet octroi, marque de la sollicitude paternelle de Votre Majesté pour les Pays-Bas, ancien héritage de sa très-illustre maison, est un sûr garant de leur prospérité future. Les soussignés ont lieu d'espérer que le pays recupérera peu à peu les pertes constantes qu'il a faites, en commerçant avec la Hollande, où pendant très-longtemps il a été forcé de s'approvisionner de denrées coloniales,

de sel, etc., et aussi d'une grande quantité de poisson, tant frais, que salé et séché. »

Comme la compagnie hollandaise accusait impudemment Sa Majesté d'avoir forfait (elle, disaient les États, qui exécutait si religieusement tous ses engagements, même ceux qui étaient contraires à ses intérêts,) aux traités existants, entre elle et les États des Provinces-Unies, les États du Brabant se demandaient, à cette occasion, si la Hollande avait bien rempli toutes les obligations qui lui incombaient par le traité d'alliance, du 20 août 1673, fait à La Haye avec Charles II, par lequel elle s'était engagée (art. 16) avec le sentiment d'une juste reconnaissance, « à ne point faire « la paix avec le roi de France, avant que Sa Majesté « Impériale serait rétablie dans la possession de toutes « les villes, places et pays qui lui avaient été enlevés « par Sa Majesté Très-Chrétienne, depuis la paix des Pyré- « nées de 1659, et à remettre (art. 8) à Sa Majesté Impé- « riale, la ville de Maestricht, avec le comté de Vroen- « hoven, et tout ce qui dans le pays d'outre-Meuse en « dépend. »

Ils ajoutaient que ce traité d'alliance avait été extrêmement préjudiciable à la Belgique, et que loin que ces places lui eussent été rendues, elle avait encore perdu depuis, la Franche-Comté, avec toutes les villes, places et pays qui en dépendent, y compris Besançon et son district, les villes de Valenciennes, Bouchain, Condé, le Cambraisis et ses dépendances, Arien, Saint-Omer, etc.

Pour toutes ces raisons et autres consignées au mémoire qu'ils se proposaient de rendre public, et joint à leur exposé, les États de Brabant attendaient de la sagesse des États des Provinces-Unies, que loin de donner suite aux réclamations de leurs compagnies, ils leur défen-

draient formellement d'entraver en quoi que ce fût, celle d'Ostende, dans la navigation aux Indes, exercée selon la forme et teneur de l'octroi impérial. Les exposants finissaient par prier très-humblement Sa Majesté, dans le cas où les États-Généraux autoriseraient ou que les Hollandais se permettraient d'en venir à des voies de fait, comme ils le menaçaient, envers les navires de la compagnie, de prendre dorénavant des mesures propres à se faire rendre satisfaction, et de donner plein pouvoir à son ministre à Bruxelles, pour défendre, au besoin, tout négoce ou trafic entre les deux peuples, conformément aux articles 101 de l'octroi, et 13 de sa joyeuse entrée.

Cet exposé était daté de Bruxelles, 23 mars 1724, et signé pour les États, H. Vandenbroeck.

Dans le courant de ce mois, la compagnie expédia ses trois premiers navires. Ils étaient commandés par Balthazar Roose, Cayphas et Carpentier.

A la fin de l'année precédente, la compagnie avait chargé deux de ses directeurs, Proly et Van Kessel, d'aller à Vienne, exprimer sa reconnaissance à l'Empereur et lui remettre le lion d'or (1), prescrit par l'art. 103 de l'octroi. Cette députation avait été très-gracieusement accueillie, et Sa Majesté lui avait donné l'assurance positive qu'elle prendrait toujours à cœur les intérêts de la compagnie, qu'elle autorisa à traiter avec les États barbaresques, pour

(1) Ce lion pesait trente-cinq livres. Il se tenait debout sur un rocher, ayant dans sa griffe droite un sceptre et un glaive, dans la gauche, les armes de l'Empereur et celle de la compagnie. Il enserrait de ses pattes de derrière, un loup et des oiseaux de proie, emblèmes de la piraterie. On y remarquait les quatre points cardinaux, puis deux figurines, représentant la Flandre et le Brabant, se tenant par la main en signe de bonne intelligence, puis l'Escaut allégorique, séparant les deux provinces, un Génie indiquant la boussole, et les quatre parties du monde esquissées dans autant de médailles, appendues au rocher.

la sûreté de ses navires, déclarant, en outre, qu'elle ferait rendre *la Ville de Vienne*, capturée par ces pirates, à l'entrée de la Manche, à son retour de Moka. En conséquence, Jean de Schonamille, désigné par la commission directrice, était allé à Vienne prendre ses instructions, qu'il avait fait sanctionner à Constantinople, par le Grand Seigneur, alors en paix avec l'Empereur, et qui avait donné à l'ambassadeur ostendais quatre navires de guerre, avec lesquels il était parti pour négocier avec ces États.

Les navires belges n'avaient rien à craindre des chefs indiens; déjà ils en avaient été reçus avec cordialité, et notamment par les fonctionnaires du Grand Mogol.

Il manquait à la Hollande d'entraîner dans son parti la cour de Madrid. Elle y parvint; et bientôt les envoyés français et espagnols, près la cour d'Angleterre, firent des représentations et demandèrent pour les Provinces-Unies des garanties contre la navigation belge.

Cependant le cabinet de Londres et les parlements, convaincus de la justice de la cause de l'Empereur, se montraient fatigués de ces incessantes démarches, et, à quelque temps de là, une autre circonstance faillit faire perdre à la Hollande tout espoir de réussite. L'Espagne se détacha de la coalition et fit sa paix avec l'Empereur. Il s'ensuivit presque aussitôt un traité de commerce entre les deux puissances, qui favorisait les intérêts de la compagnie. Il portait entre autre :

Art. 1er. Par suite du traité de paix conclu entre Sa Majesté Impériale et Catholique et Sa Majesté Royale et Catholique, il est accordé à leurs sujets respectifs, de quelque qualité ou condition qu'ils puissent être, de fréquenter en toute liberté, soit pour y voyager, ou y demeurer, l'un et l'autre pays, sans avoir besoin d'une auto-

risation spéciale. La promulgation du traité de paix sera suffisante à cet égard, et ils jouiront sur terre et sur mer, dans toutes leurs relations, de la même protection que les indigènes.

Art. 2. Leurs navires de guerre et marchands y seront reçus, dès à présent, librement et amicalement, et on leur fournira tout ce dont ils auront besoin à un prix raisonnable, soit pour réparation, ou autrement, jusqu'à ce qu'ils soient en état de reprendre de nouveau la mer, sans que l'on puisse exiger d'eux des droits de péage sous quelque dénomination que ce soit. Il en sera de même aux Indes orientales espagnoles, sous condition cependant de ne pas y faire de commerce, ni d'y acheter autre chose que des vivres ou autres objets nécessaires à la réparation des navires.

Art. 36. Les sujets et les navires de Sa Majesté Impériale et Catholique pourront importer dans chacun et dans tous les États espagnols, toutes sortes de fruits, comestibles et marchandises des Indes orientales, à la condition d'exhiber un témoignage des fonctionnaires de la compagnie des Indes des Pays-Bas, qu'ils proviennent des colonies, factoreries ou possessions de ladite compagnie; moyennant quoi, ils jouiront des mêmes faveurs accordées aux sujets des Provinces-Unies, par les résolutions royales du 27 juin et 3 juillet 1663. Sa Majesté Royale et Catholique déclare, en outre, qu'elle accordera aux sujets de l'Empereur tout ce qui est octroyé et accordé à ceux des Provinces-Unies, par le traité de 1648, tant à l'égard des Indes, qu'à tout autre objet auquel il est applicable, et qui n'est pas contraire au présent traité et au traité de paix conclu entre Leurs Majestés.

Art. 37. Quant à ce qui concerne le commerce aux îles Canaries, les sujets de Sa Majesté Impériale jouiront des

mêmes avantages que les Anglais et les Hollandais.

Art. 47. Finalement, il est convenu que tout ce qu'il y a de plus avantageux à la nation anglaise, dans les traités de Madrid du 23 mai 1667 et 18 juillet 1670, le traité de paix et de commerce d'Utrecht de 1713, et dans un traité ultérieur dont il n'est point fait mention expresse dans celui-ci, sera considéré comme y étant inséré en faveur des sujets de l'Empereur, en tant qu'il pourra leur en être fait application; et aussi, tout ce qui a été accordé aux sujets des Provinces-Unies, par le traité de Munster de 1648, et le traité de navigation de 1650, et par le traité de paix et de commerce d'Utrecht de 1714; de manière que pour savoir ce qu'il faudra faire en Espagne et autres États du roi catholique, dans tous les cas omis ou oubliés au présent traité, il ne faudra que se conformer à ce qui a été accordé aux deux nations susdites, par les traités qu'elles ont faits aux dates sus-énoncées avec les rois catholiques précédents et Sa Majesté actuellement régnante.

Ainsi, par ce traité, fait à Vienne le 1er mai 1725, l'Espagne reconnaissait bien formellement à la compagnie d'Ostende, le droit de naviguer aux Grandes-Indes, selon la forme et teneur de l'octroi impérial, et absolument sur le même pied que l'Angleterre et la Hollande, et même d'après les stipulations du traité de Munster, dont ces puissances usaient au même titre que l'Empereur, et qu'elles invoquaient contre lui.

A la nouvelle de ce rapprochement entre l'Espagne et l'Autriche, l'Angleterre et la Hollande laissèrent éclater leur animosité. L'Angleterre représenta à l'Empereur qu'elle ne pouvait aucunement permettre la navigation des Belges aux Grandes-Indes, pour laquelle la compagnie d'Ostende venait d'être autorisée par ce nouveau traité;

que, par conséquent, il était nécessaire d'y apporter quelques changements. La cour britannique avait été vivement blessée de ce que la paix entre l'Empereur et le roi d'Espagne s'était conclue sans sa participation. Instiguée par la Hollande, elle s'aigrit, s'irrita, et bientôt l'Empereur, pour avoir pactisé avec un monarque, était à la veille d'avoir à lutter contre l'Angleterre, la Hollande et la France réunies.

Au commencement de cette année (1725), l'archiduchesse Marie-Élisabeth, sœur de l'Empereur, était venue remplacer le prince Eugène dans le gouvernement général du pays, et le comte Van Daun, le marquis de Prié dans ses fonctions de ministre plénipotentiaire. C'est à l'avénement de ces nouveaux gouverneurs, qu'on rendit à la ville ses franchises, que naguère l'Empereur lui avait retirées, à condition de réparer les quais, et de rebâtir la maison du Ruwaert (1), qui désormais restèrent à sa charge.

Les compagnies hollandaises poursuivaient leurs plaintes et réclamations près des États-Généraux, alléguant que si la compagnie d'Ostende continuait ainsi à s'emparer de leur commerce dans les Indes, il en résulterait infailliblement des conséquences funestes pour l'État. Elles demandaient leur intervention officielle, et, en attendant le résultat de cette démarche, l'autorisation de s'en tenir aux anciens traités, ne pouvant se fonder sur le nouveau. Toutes les cours s'en occupèrent avec plus d'agitation que jamais. L'Empereur ne répondit aux représentations qu'elles lui faisaient, qu'en prenant toutes les mesures propres à donner à la navigation plus de sécurité, plus d'extension.

(1) Cette maison est située rue Longue, n° 76. C'est par cette voie de communication où se trouve aujourd'hui une petite porte cochère à côté de la grand' garde, sur la place d'Armes, que le Ruwaert se rendait ordinairement à la maison de ville et rentrait chez lui.

Par le traité de paix qu'il avait conclu avec la Porte, il était stipulé que le Grand Seigneur empêcherait les pirateries des États barbaresques contre les navires de la compagnie, et que même il obligerait ces États à prêter assistance, au besoin, à tous ceux qui navigueraient sous le pavillon de l'Empereur, ou qui voyageraient avec ses passe-ports pour le négoce, tant par terre que par mer. D'après ces stipulations, la Porte avait ordonné au dey d'Alger de rendre *la Ville de Vienne*, capitaine Geselle, avec toute la cargaison et l'équipage, que ses pirates avaient capturée. Elle lui avait enjoint en outre, ainsi qu'aux autres deys, de faire la paix avec l'empereur des chrétiens, comme elle, sublime Porte, l'avait faite. A cet effet, elle avait envoyé quatre navires de guerre, comme nous l'avons dit, à Tripoli, avec des plénipotentiaires, parmi lesquels se trouvaient Jean de Schonamille et de Theyls, d'Ostende. Mais ces barbares s'obstinèrent, malgré la colère de Mahomet, dont leur maître les menaçait. Non-seulement, ils refusèrent de rendre le navire, mais ils ne voulurent même pas entrer en négociation. De Schonamille se borna donc à traiter de la rançon du capitaine Geselle et du subrécargue, qui fut fixée à vingt mille francs environ. Il fit ensuite route vers Tunis, où il obtint une suspension de piraterie (23 septembre 1725), puis se rendit à Alger, qui ne lui fit qu'une promesse analogue qui ne se réalisa que deux ans plus tard.

Vers 1726, la compagnie d'Ostende fit une œuvre de charité chrétienne, qui mérite d'être citée. Elle institua la place de chapelain à l'hôpital espagnol à Vienne, où les Flamands malades, résidant en cette ville, étaient soignés. Elle déposa, à cet effet, dix mille florins. Le premier qui fut appelé à ces fonctions, fut un M. d'Armez, d'Ypres,

le second, M. Franq, de Luxembourg, puis Kint de Courtrai, puis Parisis, du Limbourg.

Les jérémiades continuelles, tant écrites que verbales, du commerce hollandais, l'activité des agents diplomatiques des Provinces-Unies, de la Grande-Bretagne et de la France, à Madrid pour séduire l'Espagne, à Vienne pour ébranler la résolution de l'Empereur, tout faisait présager une grande catastrophe.

On commençait à comprendre que l'interdiction de la navigation belge aux Indes serait la condition *sine quâ non* de la paix de l'Europe. La compagnie précipitait ses expéditions, dans la crainte de ce dénoûment funeste. Dans la dernière vente, on avait adjugé pour plus d'un million de patacons de thé, en grande partie à des négociants anglais et hollandais, et trois navires de huit cent à mille tonneaux, suivis presque immédiatement de plusieurs autres de même capacité, mirent à la voile pour le Bengale et la Chine.

Tous ces bâtiments exportaient du plomb, des armes, des toiles et autres objets de manufactures belges, qu'ils échangeaient très-avantageusement dans ces parages lointains. Leurs riches cargaisons de retour, qui se vendaient publiquement avec de grands bénéfices, l'activité du port et les travaux de construction navale auxquels on s'y livrait, attiraient de nombreux étrangers intéressés ou curieux. La pêche du hareng, de la morue et du poisson frais, prenait aussi chaque jour de l'accroissement, et concourait à donner à la ville l'aspect le plus florissant. Bruges, où s'était établie une compagnie pour la pêche à la baleine, sollicita et obtint l'approfondissement du canal, espérant recevoir dans son bassin des navires des Indes (1726).

Les bâtiments partis pour les Indes rentrèrent succes-

sivement, tandis que quatre autres se mettaient en mer pour la même destination (1727).

Là durent se borner les expéditions de cette fameuse compagnie, dont chaque succès était un coup d'alarme pour la Hollande, commercialement et politiquement parlant, et qui même donnait de justes inquiétudes à l'Angleterre et à la France; car, notons-le bien, c'est la position exceptionnelle de la Flandre maritime, dont Ostende est la principale porte, et de la Belgique par rapport à l'Allemagne, à l'Italie et à la Suisse, qui effarouchait à ce point ces nations prévoyantes.

La Hollande était parvenue à rallier à son drapeau l'Angleterre et la France, puis l'Espagne, malgré un traité récent et formel, et, toutes quatre elles demandaient avec instance la suppression de la compagnie.

Cependant l'Empereur, fort de son droit, restait encore inébranlable, et cherchait à parer le coup dont on le menaçait. Il répondit, avec raison, qu'il avait le même droit qu'elles de permettre à ses sujets la navigation aux Indes, et qu'il lui déplaisait de le lui voir disputer.

Par malheur, les circonstances de l'époque favorisaient les exigences des puissances coalisées; toute l'Europe était pour ainsi dire sur un volcan. L'Empereur avait réglé l'ordre et le mode de succession de sa maison, par un pacte en forme de pragmatique sanction, qui avait été approuvé par tous les membres de sa famille; on y trouva un moyen de lui forcer la main.

Il eut à opter entre la suppression de la compagnie, ou de voir la ligue s'opposer à l'exécution de sa pragmatique, parfaitement étrangère à la navigation des Belges aux Indes.

Cependant on conçut un instant l'espoir de conjurer l'orage. Le roi de France avait rédigé quelques articles de négociation; mais l'Empereur les ayant rejetés, les

Hanovriens, qui aussi avaient pris fait et cause pour la Hollande, lui présentèrent d'autres préliminaires qui avaient pour base l'anéantissement de la compagnie, en déclarant que sa non-acceptation serait considérée comme un commencement d'hostilités.

L'Empereur, qui avait opposé un si admirable caractère à cette formidable coalition, fut ainsi poussé à bout et forcé de céder. Il dut sacrifier à d'injustes prétentions le commerce renaissant des Pays-Bas, qui promettait de devenir la plus belle perle de sa couronne.

Le sacrifice fut officiellement consommé à Paris, le 13 mai 1728, d'un côté par le baron Fonseca, ministre de l'Empereur près la cour de France; de l'autre, par le comte de Morville, ministre français, et Walpole et Boreel, envoyés d'Angleterre et de Hollande.

Ce traité laissait assez voir combien Sa Majesté en était douloureusement affectée. Elle y disait, qu'ayant remarqué que le commerce d'Ostende excitait la jalousie et troublait la tranquillité chez quelques puissances voisines, elle consentait, dans l'intérêt de la paix de l'Europe, de suspendre pendant sept années, les effets de l'octroi qu'elle avait accordé; que tous les droits et possessions des parties contractantes resteraient dans l'état où ils se trouvaient d'après les traités d'Utrecht, de Baden, du quadruple traité, et de ceux faits avant 1727, qui ne concernaient ni l'Empereur ni les Provinces-Unies; qu'en conséquence, tous les priviléges de commerce, tant en Europe, en Espagne, qu'aux Indes, basés sur les traités, dont les Français, Anglais et Hollandais, jouissaient auparavant, seraient remis sur le même pied, et tels qu'ils avaient été stipulés dans les traités faits avant 1725. Ce traité portait en outre, que les puissances du Nord cesseraient immédiatement les hostilités commencées contre

l'Empereur à cause de sa pragmatique, et que les navires partis pour les Indes avant la ratification, et dont on donnerait le signalement, pourraient rentrer librement; et finalement, que la suspension d'armes durerait aussi longtemps que la suspension de la navigation des Belges aux Indes orientales.

La compagnie mit donc fin provisoirement à ses opérations; ce fut pour toujours. Elle avait érigé des établissements et fait des magasins, à Coblon, sur la côte du Coromandel, à Baltasor sur le Gange, à Bankebasar et à Itchapour. Elle expédia *le Duc de Lorraine et la Concorde*, belles frégates, qui ramenèrent de ces parages le matériel et ses employés. Les autres navires partis avant la ratification du traité rentrèrent successivement avec leurs cargaisons.

La compagnie avait expédié, pour les Indes :

En 1724 : *l'Empereur Charles*, capitaine Michel Cayphas ; *l'Impératrice Élisabeth*, capitaine Balthazar Roose, et *l'Aigle*, capitaine Nicolas Carpentier.

En 1725 : *le Charles VI*, capitaine Jacques de Winter ; *l'Impératrice*, capitaine Jean Declerck et *le Marquis de Prié*, capitaine André Flandereing.

En 1726 : *le Lion d'or*, capitaine Jacques Larmes ; *l'Aigle*, capitaine Jean Vandewaele ; *la Paix*, capitaine Philippe Perrenot ; *le Tigre*, capitaine Michel Pronckaert, et *l'Espérance*, capitaine Nicolas Carpentier.

En 1727 : *l'Archiduchesse*, capitaine Michel Cayphas ; *le Charles VI*, capitaine Laurent Meyne ; *la Concorde*, capitaine Reingoet ; *le Marquis de Prié*, capitaine Guillaume de Brouwer ; plus *le Saint-Antoine de Padoue*, capitaine Jean de Braekel ; *la Sainte-Anne*, capitaine Mathias Clinckaert ; *le Saint-Joseph*, capitaine Daniel Petres.

Ces bâtiments portaient de vingt-huit à trente-six ca-

nons, et jaugeaient de huit cents à mille tonneaux (1).

Les dangers d'une guerre générale, restèrent imminents jusqu'au 22 juillet 1731, époque à laquelle l'Empereur, toujours menacé par la coalition, renonça sans retour à la navigation des mers de l'Inde.

Voici les principales dispositions du traité :

Art. 1er. Il y aura entre LL. MM. l'Empereur Charles VI, le roi de la Grande-Bretagne, leurs héritiers et les Provinces-Unies, une amitié constante et inviolable. . .

. . . .

Art. 2. Le roi de la Grande-Bretagne et les Provinces-Unies garantissent l'ordre de succession, tel que l'Empereur l'a établi par sa pragmatique du 19 avril 1713... déjà approuvée par tous les États impériaux héréditaires.

Art. 5. L'Empereur promet très-sincèrement de renoncer à perpétuité au commerce et à la navigation des Indes, tant pour les Pays-Bas autrichiens, que pour tous les pays, qui, au temps de Charles II, appartenaient à l'Espagne; de manière que la compagnie d'Ostende ni aucune autre d'un État quelconque de l'Empereur, ne pourra faire le commerce aux Indes, ni directement, ni indirec-

(1) Il existe chez un négociant d'Ostende, M. Janssens, un beau tableau de grande dimension, représentant un navire de la compagnie, dont la forme est particulière, faisant de l'eau sur la rade de Ténériffe, nous semble-t-il.

Nous y avons vu également, un chevalet qui nous montre la ville et le camp espagnol, au moment de la reddition de 1604.

Le premier nous paraît dû au pinceau de Bonaventure Peeters, peintre de marine Anversois. Le second est d'Antoine Sallaert, nous assure-t-on. L'un et l'autre sont remarquables par la vivacité et l'harmonie des couleurs. Il est regrettable que ces tableaux qui rappellent les épisodes les plus intéressantes de l'histoire de la ville, ne soient pas exposés dans un musée public ou bien encore dans les belles salles du Casino.

tement. Il est aussi arrêté, que la compagnie susdite ne pourra plus expédier dans ces parages que deux navires, dont la cargaison sera vendue à Ostende.

Art. 7. Les sujets du roi d'Angleterre et des Provinces-Unies pourront commercer avec la Sicile, et jouiront des mêmes priviléges qu'ils avaient ou auraient dû avoir au temps du roi Charles II. Ils y seront reçus avec les égards dus aux nations avec lesquelles on est étroitement lié d'amitié.

Ce mémorable traité fut le coup de mort pour la compagnie, qui clôtura ses comptes et ne donna plus signe de vie.

Sa suppression éloigna immédiatement les nombreux étrangers qui fréquentaient la place, ou qui étaient venus s'y fixer, et pendant longtemps la ville, réduite aux seules ressources de la pêche, n'eut plus à enregistrer que des faits de peu d'importance.

Au mois d'août suivant (1731), le duc de Lorraine qui maria peu après Marie-Thérèse, et fut plus tard couronné, sous le nom de François Ier, vint visiter le port d'Ostende. La garnison s'unit au magistrat pour le bien recevoir. On s'efforça de lui rendre le séjour agréable. On lui présenta sur la rade le simulacre d'un combat naval entre un navire impérial et un navire turc, entourés d'une infinité d'embarcations, montées par des marins vêtus selon la circonstance.

A la fin de 1733, onze marins, la plupart Ostendais, de ceux qui, en 1724, avaient été pris par un Algérien, à l'entrée de la Manche, à bord du navire commandé par le capitaine Geselle, et qui depuis cette époque avaient été retenus comme esclaves aux États barbaresques, arrivèrent dans leur ville natale. Déjà quelques-uns de leurs compagnons d'infortune les avaient précédés en 1731. C'était la

confrérie de la Sainte-Trinité d'Ostende qui les avait rachetés de l'esclavage.

Le 11 novembre 1737, un bâtiment de guerre ayant à bord les gardes du corps du grand-duc de Toscane, naguère duc de Lorraine, sortit du port et alla mouiller sur la rade, attendant pour mettre à la voile, son aumônier. Cet ecclésiastique était resté en ville pour remplir des devoirs de son ministère. Porteur de trente hosties sacrées, on le vit sortir de l'église des Capucins, sous l'escorte d'une procession flamboyante de ces vénérables, et s'embarquer dans une chaloupe, avec quelques gardes retardataires, afin de rejoindre le navire. La mer étant très-agitée à l'extrémité du chenal, l'embarcation, lorsqu'elle y arriva, fut jetée violemment contre les estacades, et l'équipage lancé à la mer, mais sauvé.

L'aumônier reçut de graves blessures dont il mourut quelques jours après.

Les hosties s'étant perdues dans le naufrage, on plaça sur le lieu une garde de *soldats dévoués*, qui le lendemain vers les neuf heures du matin à marée basse, découvrit sans y toucher, la boîte qui les contenait, entre les pilotis.

A cette nouvelle, le magistrat et le clergé prirent des flambeaux, allèrent en procession au branle de toutes les cloches, enlevèrent la boite avec les plus respectueux ménagements, et la transportèrent à l'église des Capucins, avec la même solennité qui l'avait accompagnée à sa sortie, la veille. Un *Te Deum* fut chanté le lendemain à cette occasion, avec la permission de monseigneur l'évêque de Bruges, et les gardes du corps du grand-duc de Lorraine, échappés au danger, y rendirent des actions de grâces à Dieu, en communiant avec la plus fervente dévotion, au milieu d'un immense concours de fidèles.

Les temps sont bien changés! En sont-ils meilleurs?

Un Ostendais, François de Schonamille, agent principal de la compagnie dans l'Inde, conservait avec quelques troupes la possession de Bankebasar, une des plus importantes du Bengale, espérant toujours que l'Empereur en tirerait parti pour faire renaître la navigation. Assailli par une nuée d'Indiens qui, depuis longtemps, le voyaient réduit à ses propres ressources, il périt glorieusement en la défendant à la tête d'une poignée de braves que les maladies avaient épargnés (1745). Ce fut le dernier effort fait au nom de la célèbre compagnie ostendaise qui n'existait plus.

OSTENDE

SOUS LA MAISON D'AUTRICHE (MARIE-THÉRÈSE ET JOSEPH II).

SIÉGE DE 1745. — GUERRE D'AMÉRIQUE. — FRANCHISE ET PROSPÉRITÉ DU PORT. — LA NAVIGATION DES INDES ENCOURAGÉE. — AMÉLIORATIONS LOCALES. — PARTICULARITÉS.

Charles VI, dernier prince de la maison d'Autriche, venait de mourir (20 octobre 1740), et sa fille aînée, Marie-Thérèse, épouse de François, grand-duc de Toscane, était appelée à régner.

La pragmatique de l'Empereur, respectée de son vivant, souleva de nouvelles contestations dès qu'il eut fermé les yeux. Frédéric II, roi de Prusse, s'empara de la Silésie, et l'électeur de Bavière prétendit à l'Empire. Marie-Thérèse se vit en même temps attaquée par le roi Louis XV. Ce prince avait fait un traité d'alliance avec l'électeur de Bavière, dans le but d'augmenter les embarras déjà fort grands de l'impératrice, qui, de son côté, dans la crainte d'une invasion des Pays-Bas, avait demandé des secours au roi d'Angleterre, lequel avait envoyé vingt mille

hommes, infanterie et cavalerie, avec un matériel et des munitions considérables qui avaient été débarqués à Ostende, et étaient allés en grande partie grossir l'armée sur le Rhin (1742-1743).

Ostende, à cette époque, lança quelques corsaires dont les principaux étaient commandés par Kindersen et Bertram.

Bientôt le roi de France déclara la guerre (mars 1744), à l'Angleterre, puis à Marie-Thérèse comme reine de Hongrie et de Bohême.

La guerre entre la France et l'Angleterre amena au mois de juin suivant un combat sur la rade d'Ostende, entre des navires de ces deux nations.

Des corsaires français venaient de faire plusieurs captures sur les Anglais dans la mer du Nord; mais le vent contraire les obligea à jeter l'ancre devant Flessingue. Arrivèrent de la station anglaise des dunes, quatre frégates, plusieurs cutters et embarcations armées. La rencontre eut lieu entre l'Écluse et Blankenberghe, vers deux heures du matin. Le combat s'engagea et dura cinq heures, avec un égal acharnement des deux côtés, et il devint général à la hauteur d'Ostende. Les Anglais reprirent les captures. Les deux bâtiments français, frégates de trente canons, ayant perdu beaucoup d'hommes et acblés par le nombre, allèrent échouer entre le fort Albert et Middelkerke. Des troupes partirent d'Ostende et s'emparèrent des équipages. Un de ces navires revint à flot, l'autre fut vendu et démonté sur la place : les autres s'étant rendus, deux furent amenés au port et le reste partit pour l'Angleterre (juin 1744).

Louis XV, à la tête d'une armée formidable, avait franchi nos frontières, s'était emparé de Menin et d'Ypres, et se tenait aux environs de Furnes et Dixmude, menaçant

de se jeter sur Nieuport et Ostende, qui, pour mieux se défendre, eurent recours à l'inondation (6 juillet) (1). Ostende s'attendait à être assiégé. Le carillon fut démonté et mis sous terre au milieu de la place d'Armes, et on apprêta les pompes à incendie.

Cependant le roi de France fut forcé cette année d'évacuer la Belgique devant une armée anglo-hollandaise, renforcée de troupes belges, et qui, à son tour, envahit son territoire. Mais en 1745, le Hainaut et la Flandre tombèrent de nouveau en son pouvoir. Il s'empara de Gand par trahison (11 juillet). La garnison surprise s'enfuit. Trois à quatre cents hussards hanovriens s'étant dirigés vers l'Écluse, où on n'avait pas voulu les recevoir, furent forcés de venir par les dunes se réfugier à Ostende. Le régiment de Campbell, qui se trouvait à Bruges, se replia aussi sur cette ville (13 juillet), devant l'armée française qui prit possession de Bruges le 16. Louis XV tenait son quartier général à Alost. Il venait d'y arrêter le siége d'Ostende et il y attendait le résultat.

La place se mit sur la défensive et prit des mesures d'ordre et de sécurité à l'intérieur. Les vieillards, les femmes et les enfants quittèrent la ville, les uns par mer, les autres par terre, emportant ce qu'ils avaient de plus précieux. On dépava les rues ; on fit placer devant chaque maison, un baril rempli de sable et un autre avec de l'eau, pour s'en servir en cas d'incendie et s'abriter contre l'éclat des bombes.

(1) Pendant plus d'un siècle, le polder Sainte-Catherine, à l'ouest d'Ostende, avait été un beau et populeux village. Mais les digues ayant été rompues pour l'entretien du port, les habitants avaient dû l'abandonner. A cette époque, la mer l'inondait même à marée basse et baignait la ville de ce côté, comme elle l'était au sud et à l'est. On trouve encore sur le terrain de ce polder qui traverse la route de Wynendaele, des vestiges de bâtiments et de cimetière.

Le 6 août suivant, l'armée destinée à faire le siége, et qui occupait Oudenbourg, se divisa en trois corps. Le comte de La Mark, avec une nombreuse infanterie et trois escadrons de cavalerie, vint à l'est du port établir ses batteries. Par cette position, il empêchait tout secours d'arriver dans la place de ce côté. Le marquis de Contades à la tête de huit bataillons de troupes, s'empara de Mariakerke, du fort Albert, qui furent successivement abandonnés par les alliés et se campa à l'ouest où le maréchal de Lowendaele, commandant en chef de l'armée assiégeante, arriva le 8 avec l'artillerie.

La place était commandée par le comte de Chanclos, au service de Marie-Thérèse. Il y avait près de quatre mille hommes, Anglais, Hollandais, Hanovriens, Autrichiens et Belges. Elle était munie abondamment de bouches à feu et de toutes sortes de munitions. Elle était appuyée par une flotte anglaise ancrée sur la rade.

De Lowendaele commença ses travaux. Il crut qu'ils seraient longs et pénibles, car la garnison faisait de grands préparatifs de défense et l'eau manquait au camp. Toutefois le hasard lui vint en aide, en lui faisant découvrir dans les dunes plusieurs sources d'eau, qui suffirent aux besoins de l'armée, et que l'on retrouve encore.

Les tranchées avançaient; des flottes de fascines étaient jetées sur le terrain inondé qui s'étendait du sud-ouest au sud-est afin d'y établir des batteries. Les travaux se poursuivaient à l'est comme à l'ouest, au milieu d'une grêle de boulets de la place et de l'escadre anglaise. Nieuport était aussi au pouvoir des alliés. Le gouverneur de cette place avait envoyé un fort détachement pour rompre la digue gauche du canal, afin d'inonder les voies de communication de l'armée assiégeante d'Ostende. Mais de Lowendaele, ayant deviné ce projet, l'avait fait avorter

en coupant à temps la digue droite, et en faisant écouler de ce côté l'eau du canal (1).

Les travaux furent menés avec tant de diligence, que dans la nuit du 14 au 15, on ouvrit en deux endroits la tranchée qui s'étendait du terrain inondé aux dunes contre la mer, à cent pas du chemin couvert de la place, et à l'abri de laquelle on dressait de nouvelles batteries. Dès le 17, à dix heures du matin, vingt-huit pièces de canon et vingt-quatre mortiers à l'ouest, neuf pièces et seize mortiers à l'est, commencèrent à tonner et lancèrent, avant la nuit venue, des milliers de projectiles dans la ville.

Le feu était si vif et si bien dirigé, que celui des remparts en ralentit. Une bombe alla éclater dans un navire, mouillé dans le port qu'on voulait faire évacuer, et qu'elle fracassa avec les hommes et les chevaux qu'il contenait. La garnison fit des sorties inutiles et qui n'eurent d'autre résultat que de la diminuer considérablement.

Dans la nuit du 18 au 19, on éleva dans les dunes une plate-forme, sur laquelle on jeta quelques pièces qui donnèrent dans le chemin couvert. Les assiégeants avancèrent à droite et à gauche de la dernière parallèle et établirent un second cavalier. Deux autres batteries furent encore dressées à l'extrémité des travaux, contre le marais, du 20 au 21. La nuit suivante, on parvint jusque près des premières fortifications, au moyen d'une tranchée tirée en biais, et on éleva au milieu de la deuxième parallèle une nouvelle batterie.

La place ne ripostait plus qu'avec cinq pièces de canon, mais en revanche, lançait sans interruption force bombes et grenades sur les assiégeants. Enfin dans la nuit du 22 au 23 toutes les batteries convergèrent leurs feux sur

(1) Il est à remarquer que le niveau des eaux de ce canal et de celui d'Ostende à Bruges, est partout beaucoup plus élevé que le terrain environnant.

deux points principaux des remparts, tandis que malgré l'énergique résistance des assiégés, on s'emparait du chemin couvert, et on les refoulait dans l'enceinte de la ville.

Les fossés presque sans eau et la large brèche que le canon des assiégeants avait faite ne permettaient pas d'opposer une plus longue résistance. La place n'avait plus d'espoir d'être secourue, car une forte batterie défendait l'entrée du havre. L'escadre anglaise lui était pour ainsi dire inutile. Dans cet état précaire, la garnison fit flotter le drapeau blanc; on cessa de tirer.

Ceci s'était passé à l'ouest. On avait négligé de hisser le symbole de paix à l'est. Le comte de La Mark, qui commandait de ce côté, étonné que le feu cessât de part et d'autre, ordonna de tirer quelques bombes vides; mais ses canonniers se permirent la plaisanterie de charger cinq mortiers de bombes pleines qui vinrent éclater au milieu des habitants qui circulaient joyeusement dans les rues, tandis qu'on rédigeait les clauses de la reddition. La place se hâta de réparer le manque de déférence qu'elle avait montré pour les batteries du comte de La Mark, qui cependant ne l'avaient pas épargnée.

La capitulation fut ainsi conçue :

« Art. 1er. La garnison avec les ingénieurs, officiers d'artillerie, receveurs, contrôleurs, et commis des fortifications, ainsi que toute autre personne employée à son service, sortira de la place avec tous les honneurs de la guerre, même à travers la brèche, si le gouverneur d'Ostende le trouve convenable, et chaque soldat aura vingt-quatre cartouches dans sa giberne. »

Accordé.

« Art. 2. La garnison, avec les personnes qui lui appartiennent, sera conduite jusqu'aux frontières autri-

chiennes. Elle prendra vingt-quatre canons de vingt-quatre et deux mortiers.

« La garnison ne pourra prendre que deux pièces de huit ou de douze et deux mortiers. » Le reste de l'article est accordé.

« Art. 3. La garnison, depuis le gouverneur jusqu'au moindre soldat, sera transportée par navires ou attelages avec ses effets, bagages, etc., aux frais du pays. »

Accordé.

« Le gouverneur indiquera le nombre de navires ou d'attelages. »

« Art. 4. Les malades et blessés de la garnison, tant officiers que soldats, resteront dans la ville, mais à leurs frais, jusqu'à entière guérison. A leur convalescence, ils seront conduits de la même manière que la garnison jusqu'aux frontières autrichiennes. »

Accordé.

« Art. 5. Si le fort Philippe n'était pas tombé au pouvoir des Français, la garnison de ce fort jouira des bénéfices de la capitulation. »

Accordé.

« Art. 6. Les habitants, négociants et bourgeois d'Ostende, jouiront comme auparavant de leurs priviléges. »

Cet article dépend du roi; mais les habitants ont tout à espérer des bontés de Sa Majesté.

« Art. 7. D'après ce qui précède on livrera aux troupes de Sa Majesté Très-Chrétienne, une des portes de la ville, et on indiquera fidèlement et de bonne foi, aux commissaires français qui seront désignés, les magasins, les arsenaux et tout ce qui appartient la place. »

Accordé, après la signature de la présente capitulation.

« Art. 8. Quatre jours après la signature de la capitulation, la garnison sortira de la place. » Accordé.

« ART. 9. La garnison pourra aussi prendre des vivres chemin faisant. »

« Fait à Ostende le 23 août 1745.

« Le comte DE LOWENDAELE, comman-
« dant des troupes françaises au
« siége d'Ostende.

« Le comte DE CHANCLOS,
« gouverneur d'Ostende. »

Conformément à ce traité, la garnison composée de cinq bataillons d'Anglais, un bataillon de Hollandais, deux compagnies du régiment de Prié, et deux cent neuf canonniers, en tout trois mille cinq cent soixante et dix-sept hommes, abandonna Ostende le 27. Elle fut embarquée sur cinquante-quatre bélandres, et escortée par une division de cavalerie française jusqu'à Saint-Ghislain, dans le Hainaut.

L'armée française prit aussitôt possession de la place. Elle y trouva cent quatre-vingt-deux canons, dont trente-quatre en métal, trente-deux mortiers, trente-six mille boulets, douze cents bombes, huit mille grenades et de la poudre. La garnison compta trois cents morts, et les assiégeants quinze cents. Ce siége coûta au Franc de Bruges plus de trois cent mille florins.

En commémoration de l'événement, on frappa une médaille d'argent, représentant d'un côté les armes de la ville, de l'autre celles de Lowendaele, avec cette exergue :

Ex victoria decus MDCCXLV.
S. P. Q. O.

Les armes de France remplacèrent celles d'Autriche. Les fortifications, les casernes, les maisons, fortement en-

dommagées par le bombardement, furent réparées, les rues repavées et le carillon rétabli.

Louis XV, qui, pendant le siége, avait transporté son quartier général d'Alost à Bruges, où il se trouvait avec le Dauphin, vint à Ostende par la barque, le 4 septembre suivant. Sa Majesté assista à un *Te Deum* chanté à l'occasion de la reddition; se promena ensuite dans la rue de l'Église; traversa la place d'Armes, la rue et la porte d'Ouest; examina l'état des fortifications de ce côté; suivit les remparts jusqu'au ponton où elle rentra dans la barque pour retourner à Bruges.

Peu après, le gouvernement français envoya à Ostende Moreau de Séchelles, avec mission de changer le magistrat.

Furent nommés : MM. Pitet, bailli, Vanchelet, lieutenant du bailli, M. L. Vandensteede, bourgmestre; et comme échevins, Jean Gould, le chevalier de Schonamille, Carpentier, J.-F. Vanderblok, Balthasar Vanderheyden, comte d'Egmont et J. Declerck; H. de Grysperre, greffier, G. Vanderdonck, pensionnaire, et H.-C. Gyselynck, trésorier.

Quelques autres fonctionnaires furent aussi changés. Bowens (1) resta maître des postes.

De Beukeley, lieutenant général au service du roi de France, eut le commandement de la place.

Ceux des habitants qui, à l'approche de l'ennemi, avaient fui rentrèrent peu à peu; mais la ville se ressentit longtemps des conséquences de ce siége et de l'occupation qui le suivit.

Bientôt Louis XV projeta une descente en Angleterre (commencement de 1746); il voulait remettre sur le trône le prétendant Édouard Stuart.

A cet effet, on construisit à Ostende, comme dans beaucoup de ports français (toute la Belgique, à l'exception du

(1) L'auteur du livre d'où nous prenons ces renseignements.

Luxembourg, était au pouvoir de Louis XV), grand nombre de bateaux plats. Cinq cents dragons arrivèrent de Lille pour faire partie de cette expédition. Les hommes s'embarquèrent, mais les chevaux furent reconduits à Lille, lorsque à quelques jours de là on fut informé que les cavaliers avaient été pris par les Anglais.

Dans la levée de recrues qui se fit cette année au nom du roi de France, et aux frais des provinces conquises, Ostende, qui ne comptait qu'une population de cinq mille âmes, était porté pour douze hommes. Afin d'alléger ce que ce contingent avait d'exorbitant, le magistrat eut recours à un mode de recrutement inusité et qui lui réussit. Il obligea tous les jeunes gens de dix-huit à quarante ans à tirer au sort, mais en leur laissant la faculté de s'en racheter au prix de trois ducats, faculté dont chacun usa. Le produit de cette taxe lui permit d'offrir, à ceux qui s'engageraient volontairement, quarante et un patacons de prime, et deux sous par jour aussi longtemps qu'ils resteraient sous les drapeaux, en outre franchise et maîtrise à leur retour. Ostende fournit ainsi ses douze hommes armés et équipés.

Les années suivantes se passèrent sans offrir rien de particulier. La ville était triste et monotone. Dans les premiers jours de 1748, Emmanuel de Camba, Ostendais, homme de grand mérite, qui plus tard fut élevé à la dignité de doyen de la chrétienté du district d'Oudenbourg, fut appelé à la cure de sa ville natale; puis la mer se fraya de nouveau passage à travers la digue, que les habitants, au bruit du tocsin, et selon l'ordonnance encore en vigueur, parvinrent fermer avec des sacs de sable et de la toile à voile.

La paix venait d'être conclue à Aix-la-Chapelle au mois de novembre. Cette nouvelle fit une impression d'autant plus agréable qu'on ne s'y attendait pas. Les Pays-Bas surtout s'en réjouirent, eux qui, comme toujours, après avoir servi

de théâtre aux combattants, étaient écrasés de contributions. Mais l'allégresse des Belges fut au comble lorsqu'ils apprirent qu'ils retournaient à la maison d'Autriche. Enfin les Français, dont l'occupation et les subsides extraordinaires avaient fortement obéré les affaires de la ville, évacuèrent, le 5 février 1749, et furent remplacés le même jour par le régiment autrichien de Los Rios, qui fit son entrée aux acclamations du peuple et aux cris mille fois répétés de : Vive Marie-Thérèse!

Le retour de Marie-Thérèse amena au timon des affaires, l'archiduc de Lorraine, digne représentant de cette princesse. Attendu à Ostende depuis quinze jours, il y arriva le 19 mai. Le magistrat, la garnison, les habitants s'étaient préparés pour le recevoir dignement. Toute la ville, et principalement les rues qu'il traversa, étaient magnifiquement pavoisées et couvertes d'un ciel de couronnes blanches ornées de verdure, appendues, à hauteur de premier étage, à une infinité de cordes enjolivées, et tendues de l'un à l'autre côté de la rue. C'est ce qui fit dire au prince que les Ostendais l'avaient bien couronné.

L'année suivante, on démolit une ancienne redoute en pierre, élevée sur la digue de mer, par les Espagnols. Cette redoute a dû se trouver à l'endroit du phare.

L'heureuse influence qu'exerçait la maison d'Autriche dans les Pays-Bas ne tarda pas à ranimer un peu le commerce à Ostende. En 1750, il se forma à Gand une compagnie qui sollicita et obtint l'autorisation d'établir des moulins à scier à Slykens. L'archiduc Charles de Lorraine, accompagné d'une suite nombreuse vint de Bruxelles, poser la première pierre de ces constructions. Une députation des États de Flandre et le magistrat d'Ostende lui firent la plus brillante réception. Cependant la compagnie ne réussit point d'abord, et ses actions, qui étaient

de mille florins, tombèrent jusqu'à sept sous et moins. Mais quelques-uns des principaux intéressés persistèrent. On modifia l'administration, et les actions remontèrent insensiblement au pair. Les opérations ne cessèrent que par suite de l'invasion des Français en 1792.

On comptait encore seize moulins à cette époque; ils disparurent l'un après l'autre. Le dernier a été vendu et démoli en 1841.

Les scieries de Slykens et l'établissement d'une grande raffinerie de sel, dus à une compagnie brabançonne, auxquels Marie-Thérèse joignit l'entrepôt et le transit (1751-1756), rendirent à la ville l'activité et accrurent considérablement les mouvements du port.

Vers ce temps, un événement imprévu vint suspendre la navigation sur Bruges. Les écluses de Slykens s'écroulèrent. L'eau de la mer, n'étant plus retenue, montait à chaque marée jusqu'à Bruges. Comme il y avait lieu de craindre qu'à la pleine lune prochaine, qui arrivait dix jours plus tard, les eaux auraient débordé les digues du canal et inondé les terres voisines, on fit venir en toute hâte des ingénieurs de Gand, qui y portèrent promptement remède. Cependant les navires ne pouvaient encore remonter le canal et le commerce souffrait de cet obstacle.

Les États de Flandre délibérèrent, et résolurent de faire construire de nouvelles écluses. On fit plusieurs plans et on consulta beaucoup d'ingénieurs tant français que hollandais.

Bruges proposa de laisser monter la mer jusque dans ses bassins, sauf à exhausser et fortifier les digues du canal. Beaucoup d'écrits parurent à cette occasion. Finalement on approuva le plan proposé par les sieurs Fruitières et Taquet de Dunkerque auxquels ces travaux furent confiés.

Une députation des États de Flandre posa la première pierre, le 6 juillet 1754. Les écluses ne furent ouvertes à la navigation, que le 18 novembre 1758. Elles coûtèrent un million trois cent trente-trois mille trois cents florins; plus, cinq cent mille florins pour l'extraction des anciens matériaux, l'établissement d'un petit sas au coude, afin de ne pas interrompre la navigation, et l'élévation des dames et digues et autres travaux exécutés en 1753.

La grande écluse a quarante pieds de largeur, la petite dix-huit, celle pour l'écoulement des eaux quinze. Il y a quatre aqueducs ou rioles. On perçoit un droit de péage.

Le port devait avoir une immense profondeur vers cette époque; car un trois-mâts coulé au quai au Sel, en 1755, ne laissa voir a marée haute que l'extrêmité de ses mâts. Le corps du bâtiment est resté au fond et pourra être retrouvé par la suite. Il était chargé de sel.

Mais l'état de paix dont les Pays-Bas jouissaient depuis quelque temps ne devait pas durer plus longtemps. La guerre se déclara de nouveau en 1757, entre l'impératrice Marie-Thérèse et Frédéric II, roi de Prusse. En conséquence, toutes les troupes du pays, et notamment la garnison d'Ostende, se dirigèrent sur le Rhin. Ostende et Nieuport reçurent des troupes françaises. Ce fut le général Hugo de La Motte qui prit le commandement pacifique de la première place.

La France, de son côté, était en guerre avec l'Angleterre. Cette considération et la crainte de désordres engagèrent Charles de Lorraine à faire sortir, dans les vingt-quatre heures, les navires anglais qui se trouvaient dans le port. La malle-poste de Douvres à Ostende changea de destination et se rendit désormais à Flessinghe.

L'Angleterre s'étant unie à la Prusse, par un traité d'alliance défensive et offensive, on s'attendait à une

descente : six compagnies de gardes-côtes s'échelonnèrent depuis l'Écluse jusqu'à Furnes. Du reste, il ne se passa rien de particulier pendant cette occupation française, si on excepte quelques captures faites sur les Anglais et amenées au port, et l'échouement d'un énorme cachalot entre Blankenberghe et Ostende (1762). Pareil échouement n'avait pas eu lieu depuis 1178 et 1403 (1), et ne se renouvela qu'en 1828.

Les parties belligérantes, la France avec l'Angleterre, Marie-Thérèse avec le roi de Prusse, firent la paix. Les Français évacuèrent Ostende où les Autrichiens rentrèrent (26 novembre 1762) après une absence de plus de cinq ans. A son départ, le général Hugo de La Mothe reçut de la part du duc Charles de Lorraine, sur la place d'Armes, en présence des troupes des deux nations, une épée garnie en or, en témoignage de la belle conduite dont lui et ses officiers avaient fait preuve pendant leur séjour.

Bientôt les scieries, la raffinerie de sel et autres établissements, l'entrepôt, le transit et la pêche prirent de jour en jour plus d'accroissement, et donnèrent à la ville une importance commerciale qu'elle avait perdue depuis la suppression de la fameuse compagnie des Indes.

Depuis longtemps, elle avait compris quels avantages elle retirerait encore d'une communication facile avec la Flandre occidentale et la France, et elle avait formé le projet de construire une route pavée à travers le polder Sainte-Catherine jusqu'à Wynendaele, aboutissant à celle de l'électeur de

(1) Cette année il échoua devant Ostende huit énormes baleines dont on tira cent quatre-vingt-douze tonnes d'huile. On a voulu éterniser cet événement par ce chronogramme :

oCto CapIt LÆte præ granDIa FLanDrIa Cete,

et par le distique flamand suivant :

Oosthende weet dat Brixius nachte gevangen wierden walvisschen achte.

Paltz, près de Tourhout. En conséquence, le pensionnaire de Grysperre fut chargé de la mission d'aller solliciter à Bruxelles l'autorisation de mettre ce projet à exécution.

Mais à peine cette démarche fut-elle connue, qu'on vit Bruges, le Franc, les États de Flandre, ecclésiastiques et laïques, ainsi que plusieurs colléges supérieurs, vouloir s'y opposer.

Heureusement, les motifs qu'Ostende exposa prévalurent. De Grysperre écrivit de Bruxelles le 17 juillet 1764, qu'il avait atteint le but désiré. Les Ostendais apprirent cette bonne nouvelle avec des transports de joie. La ville reçut l'autorisation. Elle était ainsi conçue :

« MARIE-THÉRÈSE, etc.

« Nous avons reçu l'humble supplique des bourgmestre et échevins de la ville et du port d'Ostende, exposant que depuis longtemps ils avaient songé aux moyens de faire accroître leur pêcherie et de fournir leur poisson frais à nos provinces des Pays-Bas, et qu'afin d'atteindre ce but, ils avaient conçu le projet de construire une route pavée depuis Ostende jusqu'à celle de Wynendaele qui aboutit à Menin; qu'au moyen de cette route, Ostende étant en tout temps accessible, les produits de la pêche pourraient aussi de tout temps être transportés dans nos provinces, soit dans la Flandre, soit dans le Hainaut français, et qu'il en résulterait un grand bien-être pour notre susdite ville d'Ostende.

« Pour ces motifs, et accueillant favorablement l'humble demande des bourgmestre et échevins de notre ville d'Ostende, nous leur avons accordé de faire construire la susdite route d'Ostende à Wynendaele, sous les conditions suivantes, etc. »

Suivent vingt-quatre articles concernant les frais entièrement à charge de la ville.

En conséquence on leva les fonds nécessaires, et la rente fut mise sur les vins, eau-de-vie et bière, ainsi que sur les droits de port, de feu, et sur la pêche.

Tous les matériaux ayant été préparés, le bourgmestre Hoys, en présence de Vandenheede, échevin, et Vanderblok, trésorier, nommés commissaires à cet effet, posa le 20 novembre 1765, la première pierre de cette route qui fut terminée le 30 septembre 1766, et coûta avec ses quatre barrières, y compris les bâtiments qui en font partie, plus de quatre cent mille florins. L'intérêt de cette somme qu'on avait levée à Anvers, montait à seize mille florins. Le droit de barrière devait servir à l'entretien de la route.

Bientôt la pêche devint plus importante, celle du poisson frais surtout accrut en proportion des nouveaux débouchés, qui étaient nombreux. Les campagnards, trouvant avec la ville une communication facile, y apportèrent désormais plus de productions; le marché s'agrandit considérablement. Une compagnie gantoise, en vertu d'un privilége exclusif, vint établir une huitrière et augmenter encore les ressources. Cette huitrière, comme celle qui existe aujourd'hui, recevait à marée haute, au moyen de tuyaux, l'eau de la mer, qu'elle retenait dans ses réservoirs, et qui, à marée basse, rafraîchissait les huîtres parquées dans un bassin particulier.

L'état de prospérité mit en relief le moral des habitants. La ville d'Ostende se ressouvint de son origine, et le sentiment de la reconnaissance lui fit célébrer avec pompe et magnificence la fête séculaire de son institution. La fête commença le 29 juin 1767, jour auquel, cinq siècles auparavant, Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, avait élevé le village d'Ostende au rang de ville, sous les auspices de saint Pierre, patron de l'église paroissiale.

Toutes les rues et les maisons étaient pavoisées, enjolivées et ornées de verdure et de mille devises. Un superbe arc de triomphe s'élevait sur la place d'Armes. Au haut de la maison de ville, on voyait sous un trône, une statue représentant l'impératrice Marie-Thérèse.

Après le *Te Deum,* qui fut chanté à dix heures, une procession composée des ordres ecclésiastiques, des membres du magistrat, des fonctionnaires, des différentes corporations, des notabilités, portant tous des flambeaux, circula religieusement par les principales rues, pour rentrer à l'église paroissiale d'où elle était sortie.

Dans l'après-midi, un cortége immense se mit en marche. Il était conduit par les frères oratoriens, et entouré de toute la population et de milliers d'étrangers invités ou accourus pour assister à la fête.

Voici l'ordre du cortége : un détachement de troupes ouvrait la marche, et après venaient successivement sept chars de triomphe, attelés chacun de quatre chevaux magnifiquement caparaçonnés.

Premier char. Il était précédé de quelques campagnards, portant leurs instruments aratoires, et suivi par une Renommée et douze jeunes gens à cheval. Sur le char étaient assises vingt-quatre petites personnes, tant de l'un que de l'autre sexe, vêtues du costume villageois. Il s'avançait au son de deux trompettes et d'une timbale, qui, à ce qu'il paraît, composaient alors toute l'harmonie de la cité.

Deuxième char. Il représentait la Religion, entourée de sept petites demoiselles qui tenaient lieu des trois Vertus divines et des quatre Vertus capitales. Les chevaux étaient montés par quatre jeunes gars travestis en chérubins. Suivait un héraut d'armes à cheval, entouré d'une escouade de cavalerie, et portant l'écusson de la ville.

Troisième char. Il avait le même attelage que le précé-

dent et représentait les apôtres saint Pierre et saint Paul, auxquels six saints, portant les instruments de leur martyre, tenaient compagnie.

Suivaient une vingtaine de jeunes gens, vêtus en ouvriers terrassiers avec leur conducteur, allusion vivante faite au tracé de la ville et au creusement du port.

Puis trente pêcheurs avec leurs filets.

Quatrième char. Il portait la pucelle d'Ostende, entourée de ses petites compagnes, simulant une exécution d'harmonie sur divers instruments.

Cinquième char. Il conduisait Marguerite de Constantinople et don Guido, entourés d'un cortége d'Espagnols.

Suivait un détachement de troupes.

Sixième char. Il portait Marguerite de Maele et Philippe surnommé le Hardi, entourés de dames d'honneur et suivis d'une garde espagnole à cheval.

Septième char. Il conduisait Philippe le Bon et Isabelle, accompagnés de huit princesses.

Suivait l'arche de Noé, puis le rocher traîné par un attelage.

Ce cortége était fermé par un détachement de quarante hussards.

Des réjouissances publiques de tout genre se succédèrent sans interruption jusqu'au 6 juillet, jour auquel la fête se termina par une reprise du cortége monstre, l'illumination de toute la ville et des feux de joie.

Plus tard, en 1770, les sœurs Reingoet, Ostendaises, enrichirent la ville de la plus philanthropique des institutions. Elles firent élever à leurs frais l'hôpital que nous remarquons aujourd'hui dans la rue d'Ouest. Déjà depuis plusieurs années ces évangéliques personnes recevaient gratuitement chez elles les pauvres malades.

La pêche accrut si rapidement que cette année, elle

nécessita un règlement, et que l'on comptait vingt-six chaloupes tant pour la pêche au hareng que pour celle de la morue.

Bientôt aussi le nombre des pilotes devint insuffisant ; la ville obtint l'autorisation de l'augmenter. On forma deux brigades, dont l'une était constamment en mer, sur une corvette, pour veiller à la sûreté des navires, et l'autre faisait le service du port et pilotait les bâtiments à la sortie (juin 1772). Elles se relevaient tous les dix jours. Dorénavant on ne nomma plus que des pilotes dont les capacités étaient reconnues; un règlement de Marie-Thérèse prescrivit leurs devoirs et leur conduite; et on prit des mesures sévères pour que le service public ne souffrît jamais.

On construisit aussi le phare qui s'élève sur la mer. La nouvelle en avait été répandue dans toutes les parties du monde, et, dans la nuit du 15 octobre 1772, les navires pouvaient pour la première fois observer au loin la position du port. Ce beau phare, exécuté par Dewez, architecte de S. A. R. le duc Charles de Lorraine, coûta dix mille florins, que les États de Flandre déboursèrent sans intérêt, mais à rendre par payements pris sur l'excédant de la recette des droits de fanaux. Ses réverbères n'ont été placés qu'en 1776.

Marie-Thérèse cherchait par tous les moyens à attirer et à faciliter le commerce à Ostende. Elle rendit encore divers règlements sur l'administration intérieure de la ville, sur la forme de procédure, les droits, émoluments et salaire des hommes de loi.

L'entretien de la digue, du port et de ce qui s'y rapportait, était à la charge de la province qui, de temps immémorial, devait faire, chaque année, des frais énormes pour réparer les dégâts occasionnés par la mer. C'est ce qui

l'engagea à fortifier la digue d'une manière durable. On l'encaissa aux endroits les plus faibles et les plus exposés, dans de grosses-poutres entre-croisées; on remplit les espaces de pierres de taille; on la rendit plus solide partout. Ce travail prévint non-seulement toute rupture, mais permit encore de conserver dans les fossés, les eaux qui auparavant filtraient à travers la digue.

C'est à la même époque, 1772, croyons-nous, que l'on fit les brisants en pilotis et pierres de taille, qui se trouvent au-devant de la digue, et qui autrefois n'étaient que de terre grasse, soutenue par de petits jalons tressés avec du bois de fagotin que la mer enlevait presque à chaque marée.

Il manquait au port d'Ostende un bassin qui permît aux navires de charger et de décharger à marée basse comme à marée haute. L'octroi de le construire et de lever les fonds nécessaires arriva. Les travaux furent confiés aux ingénieurs Lippens père et fils, de Moerbeke, pays de Waes, qui les terminèrent au 25 novembre 1776, jour auquel les écluses s'ouvrirent pour la première fois, en présence des autorités civiles et militaires, d'un immense concours de monde, au bruit du canon et du carillon, pour recevoir *la Marie-Thérèse*, *l'Empereur* et *le Prince Charles*, navires belges, puis un bâtiment anglais.

On trouva en creusant ce bassin, à vingt pieds de prodeur, un navire de cent et seize pieds de long sur vingt-huit de large. Le bois qui était du chêne, était bien conservé, mais le fer avait été mangé par la rouille. Personne n'avait connaissance de ce navire (1).

L'année suivante, on plaça les grues du bassin et du quai des Poissonniers, ainsi qu'une pompe devant la

(1) Bowens, vol. II, pag. 132.

grand'garde (1). Les cuisines du bassin furent faites en 1779.

Nous arrivons à une époque mémorable et unique dans les fastes d'Ostende. Les encouragements de Marie-Thérèse avaient fait revivre le commerce; la guerre d'Amérique et la franchise du port, allaient lui donner un développement extraordinaire, inouï.

Les hostilités commencèrent vers le milieu de 1778, entre la France et l'Angleterre; et, un an plus tard, l'Espagne se joignit à la France.

L'Autriche se tint dans un parfait état de neutralité. Dunkerque lança ses corsaires contre l'Angleterre qui, de son côté, en fit autant contre la France. La mer se couvrit de combattants au milieu desquels le pavillon autrichien seul passait libre et sans entrave.

Dans ce temps, la rade d'Ostende était extrêmement animée et souvent on s'y livrait combat. Un cutter anglais de vingt-deux canons et soixante hommes d'équipage croisait devant le port, pour empêcher la sortie de cinq prises faites par des corsaires de Dunkerque, et qui devaient se diriger sur ce port. Un autre corsaire arriva de la pleine mer et l'attaqua. Le combat s'engagea devant la ville et pour ainsi dire sous le canon du rempart. Après avoir envoyé et essuyé quelques bordées, le corsaire entra au port où le cutter le suivit.

Le capitaine anglais fut sévèrement réprimandé par le le commandant de la place, pour avoir engagé le combat sous le canon du rempart, et prévenu qu'à l'avenir on tirerait sur l'agresseur. On lui enjoignit, en outre, de ne pas venir une autre fois si près de la côte, mais de rester au

(1) Cette pompe a disparu de la place d'Armes, on l'a placée dans la rue de la Comédie contre la grand' garde.

delà des courants, Sa Majesté voulant que la neutralité de la rade fût entière.

Pendant tout le temps que dura cette guerre, Ostende, comme port neutre, reçut journellement des captures, des navires marchands et de guerre, anglais et français. Le 11 mars 1780, il sortit cinquante-deux navires marchands en une seule marée.

A cette époque la ville était en contestation avec le Franc de Bruges, relativement à ses limites territoriales. On convint de mesurer le terrain; on nomma de chaque côté deux commissaires, et les limites restèrent fixées définitivement d'après leur rapport, qui fut sanctionné par un décret de Marie-Thérèse, du 24 février 1780.

Tout le chenal, les fascinages et ouvrages d'art à l'est et à l'ouest du port, jusqu'à Slykens, furent reconnus appartenir à la juridiction d'Ostende; néanmoins celle du Franc s'étendait en certains endroits jusqu'aux fossés de la ville. On traça une carte figurative de cette délimitation.

Le 15 juin, à une heure de l'après-midi, on eut de nouveau le spectacle d'un combat devant la ville, entre une frégate française et une frégate anglaise. La première était *le Roi Stanislas,* du Havre-de-Grâce, de vingt-quatre canons et cent soixante et dix hommes d'équipage, commandée par Molard; l'autre *l'Apollon* de trente-six pièces et deux cent cinquante hommes d'équipage. Pendant plus d'une heure, elles se foudroyèrent, évitant l'abordage. La frégate française soutint encore le combat quoique ayant perdu son mât demisaine; mais l'anglaise, dont le commandant venait d'être enlevé par un boulet, et qui sondait six pieds d'eau dans sa cale, se sentant dans les courants, abandonna le champ de bataille et cingla au large.

Le Roi Stanislas avait sa carcasse et sa mâture criblées

de boulets. Il dut couper ses deux autres mâts, pour passer librement au-dessus des bancs et rentrer dans le port. Il eut trente-deux blessés et cinq morts.

Son commandant reçut une épée d'honneur, qui lui fut remise de la part du roi, par le consul français à Ostende.

La ville reçut cette année (1780) l'autorisation de faire construire les entrepôts du bassin. Elle reçut en même temps un règlement sur les droits d'emmagasinage, d'autres sur le commerce et la navigation intérieure et sur la police de ses marins.

Les mouvements du port s'étaient doublés par une progression constante depuis 1772 jusqu'en 1778. En 1779, les arrivages s'élevèrent au chiffre double de l'année précédente qui était de cinq cent vingt-six, et en 1780, on compta mille cinq cent vingt-neuf navires de commerce entrés au port, dont huit cent quatre-vingt-six ostendais.

Le duc Charles de Lorraine était décédé (4 juillet) à Tervueren, après avoir gouverné les Pays-Bas pendant trente ans; c'était maintenant (29 décembre) sa gracieuse souveraine, Marie-Thérèse, que la mort enlevait à la Belgique. Ostende surtout se montra sensible à cette perte : le jeu du carillon et tout amusement public furent suspendus, et pendant six semaines on n'entendit que le glas funèbre de toutes les cloches répété trois fois par jour. Le deuil était dans tous les cœurs.

Joseph II succédait à Marie-Thérèse. Ce prince réformateur vint au mois de juin de l'année suivante visiter les Pays-Bas, où il trouva, comme on sait, trop à réformer. Il arriva à Ostende le 11 (jour mémorable!), venant de Nieuport. Toute la population se montra heureuse de le recevoir. A peine fut-il descendu de voiture qu'il annonça qu'il donnerait audience le lendemain de onze à une heure à quiconque désirait lui parler. Le 12, au matin, accom-

pagné du bourgmestre, du bailli, du général de Tercy, qui était de sa suite, et d'un ingénieur, il alla visiter le bassin, l'arsenal, les magasins, questionnant tout le monde avec la plus grande affabilité. Arrivé à la corderie, Sa Majesté s'entretint avec les cordiers, disant qu'en Russie le fil était bouilli et goudronné avant d'être tordu, et qu'elle croyait que cela le rendait plus solide. Elle revint ensuite donner audience, passa à cinq heures en revue la garnison, visita l'hôpital militaire, consolant les malades, se rendit à la caserne où elle fit remettre à chaque soldat quatre escalins, argent de change, aux sous-officiers deux florins deux sous, assura aux officiers supérieurs un mois de traitement, dons qu'elle fit à toutes les troupes du pays. Ensuite Sa Majesté alla voir la raffinerie de sel, fit une promenade en mer, alla vers sept heures applaudir de ses deux mains impériales la comédie flamande (1), et rentra à neuf heures à la maison communale où elle était attendue.

Toute la ville s'étant illuminée spontanément à ce moment, l'Empereur, au lieu d'en être agréablement surpris, comme on s'y attendait, y vit une exubérance d'allégresse, qui seiait mal à un monarque philosophe, et témoigna du mécontentement qui changea en satisfaction, lorsqu'un instant après l'obscurité eut remplacé les feux de joie. Le 13, dès huit heures du matin, il alla visiter les scieries de Slykens, revint donner audience jusqu'à midi, dîna, et partit pour Bruges à une heure et demie.

Le lendemain, le magistrat recevait un décret daté du 11, jour de l'entrée de Sa Majesté, qui déclarait Ostende port franc.

La franchise du port, sa neutralité dans cette guerre de la France et de l'Espagne contre l'Angleterre, puis la tolé-

(1) BOWENS, vol. II, p. 275.

rance en matière de religion, qu'accordait Joseph II, attirèrent d'innombrables étrangers, Anglais, Français, Hollandais, Allemands, de toutes les nations, et firent bientôt d'Ostende le point central d'un immense commerce. Des négociants comptaient jusqu'à vingt et même trente commis dans leurs bureaux, et de quarante à cinquante ouvriers emballeurs dans leurs magasins.

La population s'accrut si rapidement, qu'il fallut étendre les limites de la ville. L'Empereur accorda cette nouvelle faveur par un décret du 7 juillet suivant, et aussitôt on vit raser les fortifications au midi, combler les fossés, tracer la Neuve-Ville qui s'élève depuis l'église jusques et y compris le Hazegras. Le magistrat vendit ce terrain par parcelle, ainsi que les vieux arsenaux, les vieilles casernes, plusieurs forts, redoutes, des corps de garde et la porte du Quai (bâtie en 1660) qui fut démolie. On vit de toutes parts construire des magasins, s'élever de nouvelles maisons, exhausser les vieilles d'un ou de deux étages.

Les réverbères dont l'usage était suspendu depuis 1679, furent rétablis, et on employa dix veilleurs de nuit. On creusa deux autres bassins à la suite de celui qui existait déjà; celui du fond avait ses quais en pierres de taille, et était destiné aux constructions.

Malgré tant d'espace utilisé pour loger les habitants, la chèreté des loyers devint excessive; une maison ordinaire, avec son magasin, se payait jusqu'à deux cents cinquante louis d'or par an. Ce qui peut donner une idée de la population d'alors, dont on n'a pas conservé le chiffre, c'est que pendant l'hiver (1781-1782), Ostende posséda quatre troupes de comédiens, française, anglaise, italienne et flamande.

Les besoins du commerce allaient toujours croissant.

Une bourse était devenue nécessaire ; on l'ouvrit au commencement de 1782. Une banque générale fut en même temps instituée par un étranger, M. Herries ; elle était au capital de deux millions de florins, et avait une succursale à Bruxelles.

Le même Herries créa une chambre d'assurance, aussi au capital de deux millions de florins, et dont Ostende était également le siége. Nous rapporterons les motifs de l'octroi impérial qui porte la date du 2 avril 1782, parce qu'ils décèlent la jalousie que notre ville inspirait à celle d'Anvers, devenue depuis lors sans égale.

« Joseph, etc.

« Reçu avons l'humble supplication et requête de Guillaume Herries, bourgeois et négociant de notre ville et port d'Ostende, contenant que les grands avantages que nos provinces belgiques ont ressenti par l'établissement de la compagnie d'assurance à Anvers, étant évidemment constatés par l'expérience, il n'est pas douteux qu'un pareil établissement dans la province de Flandre y donnerait aux négociants la satisfaction de se faire assurer solidement chez eux, en même temps qu'il offrirait un bénéfice honnête à tous ceux qui, en qualité d'actionnaires, y placeraient leurs fonds ; que cet établissement dans notre province de Flandre, loin de pouvoir nuire aux intérêts de la compagnie établie à Anvers, ne pourra au contraire manquer d'être une des causes d'augmentation dans les bonnes affaires qu'elle fait, en réunissant dans nos provinces belgiques tout ce qu'il y a d'avantageux en fait d'assurance pour les divers royaumes de l'Europe, puisque les étrangers sauront alors qu'ils peuvent y faire assurer des vaisseaux et des cargaisons entières en divisant les sommes entre les deux compagnies

et les assureurs particuliers, et où ils seront sûrs de tout faire assurer sur le même pied ; que le commerce maritime qui fleurit aujourd'hui dans nos provinces belgiques, trouverait un très-grand appui dans cette nouvelle compagnie, dont les directeurs auraient l'avantage de voir par eux-mêmes à Ostende la plupart des vaisseaux, et de connaître leurs bonnes et mauvaises qualités, etc. Octroyons et accordons, etc., etc. »

Les maisons qu'on bâtissait ou exhaussait de toutes parts, devinrent même insuffisantes, tant la population augmenta encore. La tradition nous a transmis le vacarme, les lamentations du 1er mai (1782), époque ordinaire de déménagement. Ce jour, plus de six cents personnes de tout âge, nées et élevées à Ostende, se trouvèrent sans habitations, et durent quitter la ville. Les unes allèrent demander un refuge à Bruges, Nieuport et Blankenberghe, d'autres s'établirent dans la campagne environnante, sous des tentes et jusque dans des huttes de paille. Les pauvres entretenus même furent forcés d'abandonner leurs chétives demeures ; on leur bâtit quelques maisonnettes à un endroit écarté. Les étrangers, les Anglais surtout, louaient tous les locaux, tous les réduits à des prix exorbitants : un grenier ordinaire se payait vingt-quatre et une chambre trente-six francs par mois.

La multiplicité et l'importance des opérations commerciales réclamaient l'institution d'un corps de courtiers jurés, tant pour les marchandises que pour le change. Un décret impérial, du 31 juillet 1782, vint remplir cette lacune.

La mission des courtiers était de s'entremettre dans les ventes privées et achats de toutes espèces de marchandises, et d'effets de navires, dans les affrétements, les négo-

ciations en toutes lettres de change, billets et autres effets de commerce; dans les assurances, les escomptes et avances d'argent, obligations ou promesses de prêts d'argent à la grosse; et enfin dans toute autre chose où les négociants ou les capitaines de navire voulaient les employer comme personnes intermédiaires et non intéressées.

Afin de donner au commerce toutes les garanties désirables, il fut expressément défendu au courtier de faire aucun trafic ou commerce pour son propre compte. Le courtage fut soumis à un règlement clair et précis; ayant pour base la probité et la bonne foi et exercé par des hommes capables, il accrut considérablement les transactions en les rendant plus faciles.

Cette année (1782) il entra au port deux mille six cent trente-six navires de commerce; et il est à remarquer que, parmi ces arrivages, ne sont pas compris les chaloupes de pêche, les bélandres et les smoglers, qui étaient aussi très-nombreux.

Mais ces mouvements inouïs, cette immense prospérité, qui, en moins d'un quart de siècle, auraient fait d'Ostende la première ville maritime du monde, étant dus à la fois à la neutralité de l'Autriche dans cette guerre, et à la franchise du port, devaient s'arrêter et diminuer le jour où les hostilités viendraient à cesser. C'est ce qui arriva par suite du traité de Versailles, du 20 janvier 1783, qui consacra l'indépendance américaine. Bientôt Ostende perdit un grand nombre d'étrangers, et le port ne compta plus cette année que mille six cent quatre-vingt-quatorze arrivages.

Les deux nouveaux bassins étaient achevés. Marie-Christine et le duc de Saxe-Tesschen son époux, qui gouvernaient la Belgique, depuis la mort de Charles de Lorraine,

voulurent assister à l'ouverture. Arrivés de Bruxelles avec une suite nombreuse, ils firent leur entrée solennelle dans les bassins en chaloupe, et suivis d'une infinité d'embarcations richement décorées, aux cris d'allégresse de la population et au bruit du canon du rempart (13 août).

Mille devises exprimaient la reconnaissance des Ostendais. On voyait s'élever à l'extrémité du bassin de construction, contre le rempart, une haute pyramide, surmontée du buste de l'Empereur. On y lisait une longue inscription qui rappelait le jour (11 juin 1781) où Joseph II avait visité Ostende, et les faveurs qu'il avait accordées à cette ville.

Déjà ces princes étaient venus à Ostende en 1781, dans le but d'examiner les travaux, et en 1782, pour y recevoir le grand-duc Paul Petrowitz et la duchesse Sophie Dorothée Van Wurtemberg, qui voyageaient avec un personnel considérable, grand nombre de carrosses et cent quarante chevaux de relai.

A cette époque la Hollande tenait encore garnison dans certaines places des Pays-Bas, en vertu du traité de la Barrière de 1715.

L'empereur Joseph II, qui plus tard s'amusa si malencontreusement à poser de sa main des questions pour les candidats curés, et à réformer les processions et les kermesses flamandes, fatigué de cet état de choses, fit raser les fortifications de ces places, et força ainsi les Hollandais à se retirer, résolu aussi à se frayer la liberté de l'Escaut, que la Hollande tenait fermé aux Belges. Pour atteindre ce dernier but, il employa deux bricks qui se trouvaient à Ostende. D'après ses ordres, l'un, *l'Attente*, commandé par Michel Van Pittenhove, étant sorti pour remonter le fleuve, fut retenu par la station de Fles-

singhe, qui, à force d'hommes, s'empara de l'équipage, mais sans effusion de sang, et le fit ancrer dans ses eaux. L'autre, *le Louis*, sous les ordres de Liéven Van Iseghem, se rendit par l'intérieur à Anvers, et partit de là avec une petite cargaison pour descendre l'Escaut. Arrivé au fort Philippe, le bâtiment d'avant-poste hollandais qui y stationnait, lui défendit de passer outre; mais selon ses instructions, Van Iseghem continua sa route le pavillon impérial au grand mât. On lui tira d'abord un coup de canon à poudre, puis à demi-charge et enfin à pleine charge. C'est alors seulement que le capitaine amena pavillon (12 octobre 1784).

Le dernier coup du canon avait cassé une marmite à bord du bâtiment belge. La guerre, ordinairement le fléau de l'humanité et si terrible dans ses conséquences, se contenta cette fois de ce seul sinistre. C'est pour cette raison qu'on l'appela *la guerre de la Marmite.*

Depuis longtemps il y avait eu à Bruxelles, au sujet de la liberté de l'Escaut, des conférences auxquelles avaient pris part des commissaires hollandais, et où l'Empereur avait fait déclarer que si l'on tirait sur les navires belges qui descendraient ou remonteraient ce fleuve, il considérerait cet acte comme un commencement d'hostilité.

On s'attendait donc à le voir irrité de l'insulte qui venait d'être faite à son pavillon, et à ce qu'il fit valoir par les armes, les droits qu'il avait à la navigation du fleuve.

En effet, dès qu'il eut connaissance du fait, il ordonna de mettre immédiatement toutes les troupes des Pays-Bas sur pied, et de former un corps de quatre-vingt mille hommes.

Ostende fut mis en état de défense. On éleva du côté de la mer plusieurs batteries blindées, avec des fours pour

rougir les boulets. On arma plusieurs navires avec du canon et un nombreux équipage. La garnison fut augmentée du régiment du prince de Ligne, de mineurs, de pontonniers et d'une division des dragons d'Arberg, plus connus sous le nom de dragons de La Tour. Marie-Christine et son époux, accompagnés du ministre plénipotentiaire comte de Belgioso et du général baron de Seckendorff, vinrent s'assurer de l'état de la place.

Mais tandis que l'Empereur se préparait à la guerre, ses ministres et ceux de la Hollande signaient, sous l'intervention du roi de France, à Paris, un traité (20 septembre 1785) qui sacrifia de nouveau la liberté de l'Escaut, en échange de laquelle Joseph II accepta une somme de dix millions de florins.

On désarma la place, et la garnison fut réduite au nécessaire.

Dès lors Ostende ne songea plus qu'à accroître son commerce. Il sollicita et obtint, ainsi que Nieuport, la prohibition de la morue étrangère. On comptait à cette époque soixante et dix bâteaux pêcheurs et une population de six mille sept cent trois âmes.

Une circonstance particulière fit renaître la navigation des Indes, supprimée en 1731. La banque générale de M. Herries avait fait une avance de fonds à la compagnie asiatique de Trieste, et avait reçu en retour cinq navires chargés de marchandises coloniales. Ces denrées avaient été vendues sur le marché d'Ostende, en partie à des négociants anglais et du Danemark qui s'en étaient défaits très-avantageusement. Par suite, des navires de ces nations étaient venus à diverses reprises prendre chargement à Ostende, et avaient fait route pour les Indes, et des Belges les avaient imités avec pleine réussite.

Cette navigation ne demandait qu'à être protégée pour

acquérir de l'importance. L'Empereur l'encouragea, accorda son pavillon. Comme les navires anglais appartenant à des particuliers qui faisaient ce commerce en fraude des droits de la compagnie anglaise, ne pouvaient, sans être reconnus s'affréter à Londres, on y envoya des navires belges, qui revinrent transborder la cargaison à Ostende.

Ostende possédait une banque, une chambre d'assurance, un corps de courtiers, un marché qui était suivi. Sa pêche n'avait jamais été aussi florissante. Des scieries, des papeteries, des imprimeries, des raffineries de sucre et de sel, etc., étaient en pleine activité, et le transit et la navigation lointaine acquirent un développement tel, qu'en 1791, il entra mille deux cent soixante-cinq bâtiments de commerce; mille quatre cent quarante-cinq l'année suivante, et mille neuf cent quatre-vingt-sept depuis le 1er avril 1793 jusqu'au 1er juillet 1794, dont vingt-sept venant directement des Indes, du port de cinq cents à huit cents tonneaux.

Mais cette grande prospérité qui aurait rendu Ostende ce que le sacrifice de son port et le recouvrement de la liberté de l'Escaut ont fait d'Anvers, allait être arrêtée dans son élan. Les réquisitions républicaines, le système continental et Guillaume Ier allaient lui faire payer chèrement les bienfaits de la maison d'Autriche.

OSTENDE

SOUS LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

L'EMPIRE ET GUILLAUME Ier. — 1830 ET SES CONSÉQUENCES.

La sollicitude que n'avait cessé de porter à la ville d'Ostende la maison d'Autriche, depuis bientôt quatre-vingt-dix ans qu'elle régnait sur la Belgique, avait pénétré ses habitants d'une vive reconnaissance et d'un entier dévouement. Aussi, lorsque les tristes conséquences de la révolution française nous menacèrent d'un débordement, cette ville, plus qu'aucune autre, sacrifia-t-elle à ses anciens maîtres, et ne céda aux nouveaux qu'entraînée par la force des choses.

Nous verrons ce que l'avenir lui réservait.

On était au milieu du mois de novembre 1792. L'armée républicaine avait envahi la Belgique sur plusieurs points, et s'avançait pour en consommer la conquête. La garnison d'Ostende n'ayant pas jugé convenable de l'attendre, évacua la place après avoir mis le feu à un navire rentré

récemment des Indes, qui se trouvait amarré dans le port. La bourgeoisie aussitôt se mit sous les armes, afin de maintenir la tranquillité publique qui menaçait de se troubler (1).

Dans la nuit du 14, un commissaire et son secrétaire, Henri de Facqz, avocat, et Simon Fourrez, de Tournay, délégués par les députés de la convention nationale de l'armée du Nord et accompagnés de quelques hommes armés, se présentent au magistrat d'Ostende, requérant au nom de la république française et en vertu de leurs pouvoirs, le versement en leurs mains des fonds de la caisse municipale. Un débat s'élève sur le plus ou le moins à donner entre ces agents et le magistrat, et ce dernier finit par verser une somme de trente et un mille florins, la moitié de ce qu'il possédait. Les commissaires délivrent un reçu et disparaissent emportant ces fonds.

Telle fut la première apparition des Français à Ostende, et le résultat ne fut qu'un prélude aux monstrueuses requisitions que cette ville eut à subir des agents spoliateurs de la république.

Une seconde apparition eut lieu le 17. La frégate *l'Ariel* et la corvette *l'Éveillée* mouillèrent sur la rade. Les états-majors débarquèrent et se présentèrent vers les onze heures du matin au magistrat, assemblé dans la maison communale. Mulon, commandant de *l'Éveillée,* prit la parole, pour retracer avec l'emphase de l'époque, force gestes et d'une voix de stentor les avantages de la république. Une proclamation fut adressée au peuple. On lui

(1) Un compte de cinq mille quatre cent treize florins dix-huit sous dix deniers fut présenté plus tard au magistrat, et ordonnancé au profit des confréries, pour avoir maintenu la tranquillité publique en cette circonstance.

disait : « Le Français, naguère esclave, est devenu libre « par sa seule volonté. Les tyrans qui vous ont opprimés « se sont unis pour anéantir ses naissantes espérances; « mais le peuple indigné, en élevant sa massue pesante, a « fait rentrer dans le néant ces spectres du despotisme. »

« Nous ne sommes point venus pour ravager vos pro- « priétés, ni porter un fer assassin sur le sein de vos timi- « des épouses. Nous ne voulons que votre amitié et chas- « ser les oppresseurs..., les conduire jusqu'aux enfers et « les renfermer dans celui des supplices d'où la bonté « divine n'eût jamais dû les laisser sortir. »

Malgré d'aussi belles paroles, empruntées en partie au Dante, le magistrat et les habitants n'étaient point rassurés sur l'avenir. Ils ne comprenaient rien à la « massue pesante du peuple, » et encore moins aux « spectres du despotisme. » Ils craignaient avant tout cette amitié républicaine qui venait s'imposer le pistolet sur la gorge et les mains dans ses coffres, et chasser comme tyrans ceux qui n'avaient cessé de les combler de bienfaits.

Justement alarmé, le peuple se résigna et baissa la tête. Le magistrat satisfit à une réquisition du commandant Mulon, de mille livres de pain et quatre cents livres de viande, pour ses équipages, et d'une ancre de mille trois cent cinquante livres, qui étaient le *conclusum* de son discours et de sa proclamation, et se mit en devoir de fournir quatre cents couvertures de laine pour le casernement des soldats républicains, qui bientôt viendraient prendre possession d'Ostende. Dans l'après-midi du même jour, Mulon se présenta de nouveau avec ses états-majors au magistrat pour mettre en réquisition tous les pêcheurs du port, et l'inviter à assister sur-le-champ à la plantation de l'arbre de la liberté; cérémonie qui se fit au milieu

de la place d'Armes, au son du carillon, au chant de *la Marseillaise,* et aux cris de : Vive la république française! Ce fut le bourgmestre A. J. Van Iseghem qui attacha le bonnet phrygien au sommet de l'arbre, pour lequel la ville ordonnança une somme de quatre cent soixante-six florins, quatre sous trois deniers, dont voici le détail :

	fl.	s.	d.
Pour l'arbre de la liberté.	12	12	»
» plantation.	21	»	»
» poudre à tirer.	7	»	»
» bonnet phrygien.	10	»	»
» bière aux ouvriers. . . .	31	10	»
» quatre esparres.	9	»	»
» chandelles.	72	10	»
» flambeaux.	28	7	»
» transport de canon. . . .	2	2	»
» cordes.	12	7	9
» vin.	35	2	6
» dîner aux autorités. . . .	224	13	»
	466	04	3

Attendu l'heure avancée, l'illumination générale fut remise au lendemain.

Le 19 à cinq heures de l'après-midi, on aperçut une armée républicaine qui arrivait par la route de Wynendaele. Elle était composée d'un bataillon de gardes citoyennes de Dunkerque, sous les ordres de Nicolas Morel, de cinq cents hommes de la légion franche étrangère, et d'une compagnie d'artilleurs avec deux pièces de campagne, commandés par le colonel Maschak.

Le magistrat (à l'exception du bailli Schottey qui avait émigré), d'après une résolution prise le 13, et sur laquelle

les corporations avaient été consultées, alla à sa rencontre, musique en tête, au son du carillon et au bruit du canon, et, au nom des habitants qu'il représentait, lui remit les clefs de la ville, que le commissaire Morel lui rendit en disant : « Nous n'apportons point, à l'exemple de ces souverains despotes et tyrans, le trouble et le carnage; mais nous venons prendre possession de votre ville en francs et vrais amis, et briser les chaînes dont vous avez été longtemps accablés. » Le magistrat ne crut pas devoir répliquer. L'armée française s'ébranla, et, le magistrat en tête, fit son entrée (1) par la porte d'Ouest, aux cris de : Vive la république! Lorsqu'elle fut arrivée sur la place d'Armes, le commissaire Morel monta le perron qui décorait alors la maison communale (2), et donna au peuple lecture de la proclamation du général Labourdonnaye, relative à la prise en possession d'Ostende. Quelques cris de : Vive la république! partirent de la foule.

Les premiers soins des commissaires Morel et Mathorez (ce dernier était adjoint à Morel et était aussi de Dunkerque) furent de constater l'absence du bailli Schottey, sur les papiers duquel ils apposèrent plus tard les scellés ; de mettre arrêt sur toutes les sommes déposées chez les receveurs des contributions, droits réguliers et autres, perçus par la maison d'Autriche, et de clôturer leurs livres; de régler et de s'assurer la perception future des impôts, et d'ordonner la circulation des assignats.

Il s'éleva au sujet de cette dernière mesure, entre les commissaires et le magistrat, une grande contestation. Les premiers voulaient que le public reçût les assignats au

(1) La ville paya dix-sept florins dix sous pour les flambeaux qui avaient servi à éclairer cette entrée.

(2) Ce perron se trouvait au milieu de l'édifice.

pair, et ils autorisaient la douane et les receveurs des deniers de l'État à ne point les recevoir du tout. Le magistrat comprit que bientôt tout le numéraire sortirait de la ville et serait remplacé par du papier. Il défendit donc aux percepteurs communaux de faire leurs versements en assignats ; c'était leur défendre de les recevoir. Les commissaires ayant persisté dans leur résolution, le magistrat convoqua les notables et les négociants, et il fut arrêté :

Que la proclamation du général Dumouriez, publiée à Mons le 10 novembre, et que les commissaires invoquaient, n'obligeait point les citoyens du Hainaut à recevoir les assignats, mais se bornait à les faire accepter des troupes lorsque celles-ci seraient dépourvues d'autre argent, et cela au cours du change ; que la différence qui existait en France entre les espèces sonnantes et les assignats suffirait pour rendre Ostende victime des agioteurs, et diminuerait en vingt-quatre heures la fortune des débirentiers d'un tiers, puisqu'il serait facile aux crédirentiers de se procurer au cours du change, des assignats suffisants pour rembourser les capitaux de leurs rentes au pair ; qu'il en résulterait que le cours du change serait à trente pour cent de perte, et que le débirentier diminuerait sa charge de trente pour cent, au détriment du crédirentier qui aurait fourni ses capitaux en espèces, et sur l'assurance que le remboursement ne pourrait s'en faire qu'en monnaie de la même valeur ; causes qui amèneraient infailliblement une grande perturbation dans les fortunes de quantité de familles d'Ostende.

Le magistrat posa en principe, que la valeur des assignats devait être réglée par la constitution que le peuple était appelé à se donner, et que toute la Belgique devait prononcer en liberté sur un objet de cette importance, dont

dépendaient les fortunes du plus grand nombre des particuliers.

Le magistrat admirait la politique sage et prudente des commissaires de la république française, pour autant que la mesure qu'ils prescrivaient fût également obligatoire dans toutes les provinces; que les droits d'entrée et de sortie et autres subsistassent au même taux et fussent payables en espèces sonnantes, et que la solde des défenseurs de la liberté se payât sur le même pied.

L'assemblée objecta encore que la France, cette nation toujours généreuse, ayant pris la glorieuse défense de la liberté du peuple belge, avait déclaré, en entrant dans ce pays, ne pas vouloir s'immiscer dans ses affaires, ni se mêler de l'arrangement qu'il adopterait pour son organisation, pourvu que cette organisation fût populaire; que certainement elle n'avait pas entendu décréter par la voie de ses commissaires des lois qui pourraient être contraires aux vœux d'un peuple libre. Sans dire positivement qu'elle refusait de satisfaire à la réquisition qui lui était faite, elle finissait par former des vœux pour que les affaires du pays s'établissent uniformément au gré des deux nations déjà liées par les sentiments de l'indépendance.

Les commissaires, après avoir pris connaissance de cette décision, répondirent qu'ils en conféreraient avec le général Pascal Kerenveyer, et il ne fut plus question des assignats pendant cette première occupation française, grâce à la conduite sage et prudente du magistrat et des notables.

Le colonel Maschak avait, de son côté, remis au magistrat la lettre suivante, qui l'accréditait comme commissaire militaire.

« Magistrats citoyens belges de la ville, châtellenie et bailliage d'Ostende, voisins, frères et amis,

« Au nom de la république française,

« Par ordre du général en chef de l'armée du Nord, le citoyen Labourdonnaye,

« J'ai l'honneur de vous envoyer le citoyen colonel Maschak comme commissaire militaire, et l'honorable citoyen Morel comme commissaire civil, l'un et l'autre porteurs d'ordres dont ils vous donneront une entière connaissance. Veuillez bien, magistrats citoyens belges, les accueillir avec les sentiments de la fraternité; ils vous portent la pacifique olive et l'offre d'une fédération amicale. Cimentez avec eux une alliance éternelle et inaltétérable au nom de la nation belgique et de la république française.

« A Dunkerque, le 16 novembre 1792, l'an 1er de la république française.

« Le maréchal de camp,

« PASCAL KERENVEYER. »

Bientôt des troupes considérables, infanterie, cavalerie et artillerie, affluèrent sur Ostende, et les réquisitions de toute nature se succédèrent sans interruption. On établit un magasin militaire qui, plus tard, fut confié aux soins d'un délégué du magistrat, afin de pourvoir avec plus d'ordre et d'économie aux besoins du soldat. Le 13 décembre, le commissaire des guerres Cally requit pour le casernement des troupes six cents bois de lit, avec autant de matelas, paillasses, oreillers et couvertures, quatorze cents paires de draps, douze cents aunes de toile, cinquante poêles, trente-cinq marmites, des bancs, etc., etc.,

et le magistrat chargea plusieurs de ses membres de l'achat de tous ces objets, tant à Ostende qu'à Gand (1) et Ypres. Des excès se commettaient journellement ; l'absence du bailli se faisait sentir. La ville nomma à ces fonctions l'échevin Devette, et écrivit à Schottey, émigré en Hollande, pour l'engager à rentrer.

Dans ces circonstances difficiles, le magistrat réclama l'assistance des négociants; mais un seul s'y prêta de bonne grâce, et rendit dans diverses missions délicates d'éminents services à la cité. Ce fut le citoyen Ricour : honneur à sa mémoire ! !

Le commissaire civil Morel provoqua le changement de la municipalité.

Les notables s'étant réunis à cet effet, il fut résolu que la ville serait divisée en quatre sections; que les élections se feraient dans les différentes sections à la fois, et que le magistrat existant continuerait ses fonctions jusqu'à ce qu'il fût renouvelé par qui de droit. Les élections se firent simultanément le 17 décembre à neuf heures du matin à la maison communale, aux hôtels de Commerce, de Saint-Sébastien et de la Corporation des Bélandriers.

Le peuple d'Ostende choisit pour ses représentants communaux L.-J. Ricour, Th. Van Moorsel, P. Lõhr, Serruys, avocat, Swaltz, J.-B. Hoys, Depotter, P. Ocket, doyen de la pêche nationale, de Neve, Fottrell, Wieland, L. Baes, Deconinck, Lacroix et Rossel ; ils furent proclamés le 21, à la maison communale, au son de toutes les cloches, au bruit du canon et de la mousqueterie de la troupe réunie sur la place d'Armes.

Un théâtre avait été élevé autour de l'arbre de la liberté. Le commandant de la place, Piogé, y reçut au milieu de

(1) L'échevin Thuys y acheta pour dix mille florins.

l'état-major, les représentants nouvellement élus, et adressa aux Ostendais les paroles suivantes :

« Peuple libre d'Ostende !

« En investissant quelques-uns de vos concitoyens du droit de vous représenter, vous avez proclamé votre souveraineté.

« Ceux que vous venez d'élire savent les grandes obligations que votre confiance leur impose, et maintiendront la liberté, l'égalité et tous les droits imprescriptibles de la nation. »

Les représentants firent le serment suivant :

« Je jure fidélité au peuple souverain et libre d'Ostende ; de défendre la liberté et l'égalité autant qu'il est en mon pouvoir, et de faire en ma qualité de représentant provisoire de la ville ce que le bien public exigera. »

Le commandant Piogé entoura alors le représentant Löhr d'une écharpe tricolore, et lui mit le bonnet phrygien ainsi qu'à Ricour.

Les représentants remontèrent à la maison communale, chargèrent le magistrat qui y était assemblé de continuer provisoirement ses fonctions, et lui firent à son tour prêter serment de fidélité.

Cette représentation exerçait la souveraineté du peuple. Elle commandait au magistrat qui ne faisait rien qu'elle n'eût autorisé ou toléré. Elle était le corps délibérant, agissant par lui-même ; le magistrat attendait d'elle une impulsion pour se mouvoir, exécutait ou faisait exécuter ses ordres. Il était déchu au point d'une position précaire, sans qu'il eût le pouvoir de s'en tirer même par le

suicide; sa mort, sa vie, l'un et l'autre dépendaient de la représentation.

Des membres donnèrent leurs démissions, la représentation les refusa, et ils durent continuer de siéger. Le magistrat avait appelé l'échevin Devette aux fonctions de bailli; la représentation nomma à sa place le citoyen de Meyer, qui fut installé. Dès lors, le magistrat ne fit plus que des propositions dont le *fiat exequatur* lui était assuré d'avance.

Un autre corps se joignit aux deux premiers pour traiter des grands intérêts de l'État; c'était celui des jacobins qui avaient un club à l'hôtel des Bélandriers, rue Saint-François, n° 30, et un second dans la maison communale, à l'endroit où depuis on a placé l'escalier, et qui alors n'était guère plus vaste qu'aujourd'hui. Ces clubistes étaient au nombre de soixante et quatorze. Leurs noms et leurs travaux son restés inconnus.

Les Ostendais, qui croyaient peu à la stabilité de cet état de choses, se montraient impatients et forçaient l'autorité de veiller sur leurs actions. Le 1er de l'an 1793, une scène comique faillit faire naître des troubles sérieux. Une certaine dame D***, fort connue à Ostende, se montra au spectacle avec deux cocardes noires dans sa coiffure. On crut que c'était le signal d'un soulèvement. Une rumeur sourde se faisait entendre dans la salle et menaçait de faire explosion. Afin de prévenir toute tentative, l'autorité intervint et arrêta cette dame. Amenée devant le magistrat, elle refusa d'ôter ses cocardes, puis, dans un accès de colère, s'arrachant toute sa coiffure, ella la jeta, accompagnée de paroles inconvenantes, à la tête du bourgmestre.

Cette dame fut aussitôt incarcérée, et l'incident n'eut d'autre suite que de provoquer dans la ville une désopilante hilarité.

La caisse communale étant épuisée, la représentation enjoignit à l'administration de la douane d'y verser une somme de vingt mille florins à titre de prêt. A quelque temps de là, la ville reçut en à-compte des trente et un mille florins remis au commissaire de Facqz, environ huit mille florins (c'est tout ce qu'on lui rendit), mais déboursa gratuitement à peu près la même somme pour le prêt de la garnison, à la réquisition du commandant de la place, Piogé, et Amandry, agent de la république.

Le général Dumouriez arriva à Ostende le 30 janvier soir. Le magistrat lui envoya aussitôt une députation. Le général se présenta le lendemain à midi, accompagné de ses aides de camp et de l'état-major de la place, au magistrat assemblé pour le recevoir (salle rouge du Casino) : ayant pris place et écouté les plaintes de la ville, il promit de faire tout ce qui dépendrait de lui pour en écarter les conséquences de la guerre.

Dans la nuit du 1er février arriva un ordre du ministre de la marine Monge, de mettre l'embargo sur tous les navires anglais, prussiens, autrichiens, et même provisoirement sur les navires français et hollandais. Il fut enjoint à l'instant au maître du port de ne laisser sortir aucun navire.

Le 6, Amandry, comme agent de la république française pour la Belgique et fondé de pouvoirs du citoyen Pierre Gadolle, commissaire du pouvoir exécutif, ayant fait assembler le corps municipal, lui fit clore tous ses registres qu'il signa conjointement avec lui. Après quoi, il lui adjoignit, avec voix délibérative, les citoyens Jean Baes, Conny fils, Forcade l'aîné, Ant. de Neve, Greenwood, Bricot et Trossey, qui dorénavant et jusqu'à l'élection future des assemblées primaires, seraient individuellement responsables de ses travaux.

La représentation, composée de quinze membres, fut réélue, et la ville illumina à cette occasion (12 février). Le lendemain, des sept membres adjoints au magistrat, quatre se retirèrent et ne furent plus invités aux séances.

L'hôpital militaire étant encombré, on transporta des malades dans le couvent des Sœurs-Noires, malgré les vives réclamations de la supérieure. Les scellés furent mis sur les biens appartenant à des émigrés français; la garnison déjà forte, fut encore augmentée de trois bataillons (18); et les sociétés de Saint-André et de Saint-Sébastien ayant été supprimées, remirent bannières, caisses, fifres et tous leurs insignes au greffe de la ville.

Dans leur assemblée du 3 mars, les représentants d'Ostende avaient vôté la réunion de la Belgique à la France. Leurs pouvoirs venant ainsi à cesser, ils en informèrent le magistrat, qui crut aussi avoir atteint le terme de son mandat. Cependant, avant de se dissoudre, il pensa devoir instruire de ses intentions l'agent Amandry, qui répondit par la lettre suivante :

« Citoyens !

« Le citoyen commissaire national du pouvoir exécutif apprenant que, dans la crainte d'être suspects d'usurpation envers la souveraineté du peuple, vous étiez prêts à vous démettre de vos fonctions, vous engage, au nom du salut public, à continuer de les exercer jusqu'au parfait changement qui doit s'opérer au jour des élections; à ne déroger en rien aux lois jusqu'à la ratification de la réunion; à considérer enfin l'état d'anarchie qui résulterait de cette démarche, et l'impunité accordée au crime par la suspension de la justice.

« AMANDRY. »

Le magistrat continua d'exercer ses fonctions.

Amandry et le commissaire du pouvoir exécutif Gadolle quittèrent Ostende le 15 mars. Trois jours plus tard le commissaire Sebouët vint les remplacer. Sebouët fit aussitôt, à charge de la ville, de nombreuse réquisitions, mais il lui fut démontré qu'elle avait déjà ordonnancé pour plus de cent mille florins (1) pour les besoins de l'armée républicaine en quatre mois, et qu'elle n'avait plus en caisse que dix mille florins.

Presque en même temps que le commissaire Sebouët, arrivèrent le général Omoran, et Ferrant comme commandant de la place. Ce dernier requit deux membres du magistrat pour assister à la levée des scellés des caisses publiques, où il voulait puiser pour les besoins de ses troupes. Il mit aussi en réquisition tous les navires, les bélandres, les chariots et les chevaux, au moyen desquels on évacua les bagages de l'armée et toutes les munitions de guerre et de bouche sur la France (26).

La nouvelle s'était répandue que les Autrichiens étaient à Bruxelles, et qu'une forte armée descendait sur Gand : c'étaient Clerfayt, Beaulieu et La Tour, qui, victorieux à la bataille de Nerwinden, purgeaient leur pays natal des troupes républicaines (2).

Les Ostendais crurent pouvoir tenter un mouvement

(1) Registre des délibérations à la date du 18 mars 1793.

(2) Les généraux Clerfayt, Beaulieu et La Tour étaient Belges. Voici ce que nous lisons dans nos fastes militaires.

Volume II, pag. 246. François de Croix, comte de Clerfayt, était né en 1733, au château de Bruille près de Binche, dans le Hainaut. Il avait fait avec distinction la guerre de sept ans, et s'était signalé surtout aux batailles de Prague, de Lissa, de Hochkirchen, de Liegnitz. Marie-Thérèse l'avait décoré un des premiers de l'ordre institué par elle en 1757.

Pages 255-256. Le baron de Beaulieu, est un de ces guerriers qui crurent devoir choisir entre leur pays et leur souverain, celui à qui

contre la garnison. Le soir du 25, ils se portèrent en masse sur la place d'Armes, pour se jeter sur la grand'garde et la désarmer ; mais on leur lâcha deux pièces de campagnes qui défendaient la porte, et on les dispersa.

Les quatre derniers navires encombrés de toutes sortes de munitions, étaient sur le point de mettre à la voile pour Dunkerque, lorsque, dans la matinée du 30, apparurent à l'horizon cinq bricks anglais qui bientôt ancrèrent sur la rade et rendirent leur départ impossible. Désespérant de conserver la place plus longtemps, les Français enclouèrent les quelques pièces restées sur le rempart, jetèrent les boulets et affûts dans les fossés, et la générale appela toute la garnison, forte de près de deux mille hommes, sur la place d'Armes, où, vers les onze heures, elle se forma en bataillon carré.

Au bruit du tambour, on vit le bourgmestre et tout le

ils avaient donné leur serment. Quoiqu'il fût né Brabançon, Beaulieu, investi d'un commandement par l'Empereur, accepta la mission d'aller combattre la révolution belge de 1789. Il commandait un corps d'armée dans la campagne de 1793, où le prince de Saxe-Cobourg et le comte de Clerfayt venaient de relever les armes de l'Empire.

Le comte de La Tour, dont les dragons passaient pour être les meilleures troupes de l'Empereur, était Luxembourgeois. Il avait fait ses premières armes en 1778, dans la guerre de la succession de Bavière ; il avait combattu les Turcs avec éclat. En 1789, il fut l'un des généraux que Joseph II envoya contre les Belges insurgés ; il contribua par la prise de Charleroi, et par d'autres succès, à la soumission du pays. Dans la campagne de 1793, il était un des vainqueurs de Nerwinden, journée où il s'était couvert de gloire. Les dragons de La Tour, qui étaient généralement Wallons, avaient été précédemment commandés par le comte d'Arberg, qui était aussi Belge. On citait un de leurs faits d'armes dans la guerre de 1778. Deux régiments de cuirassiers allemands, envoyés contre une batterie de 24 pièces de canon, avaient été mis en pleine déroute. Le régiment des dragons d'Arberg offrit d'aller enlever cette batterie, il s'en rendit maître à la première charge.

corps municipal, d'après l'ordre qu'ils en avaient reçu, descendre le perron de la maison de ville, et se rendre au milieu du carré. Le commandant Ferrant leur lut alors une proclamation menaçante envers ceux des citoyens qui, en l'absence de l'armée française, commettraient quelques violences sur l'arbre de la liberté. L'armée se mit ensuite en marche et sortit par la porte d'Ouest. Seize dragons qui formaient l'arrière-garde, retournèrent une heure plus tard bride abattue, le pistolet et le sabre au poing, jusque sur la place d'Armes, où ils lâchèrent en l'air une vingtaine de coups de feu et disparurent enfin comme ils étaient rentrés.

Les Français abandonnèrent dans le port sept navires chargés d'effets d'habillement, de farine et de munitions de guerre. Deux seulement furent pillés par la populace, grâce à la bourgeoisie qui, au départ de la garnison, s'était armée pour prévenir le désordre. Chacun s'arracha la cocarde tricolore qu'on avait été forcé de porter. Toute la ville retentit des cris de : Vive François II ! vive la maison d'Autriche ! et le pavillon autrichien flottant au bastion appelé la plate-forme, annonça aux navires anglais le changement qui venait de s'opérer dans la place.

Les bâtiments anglais entrèrent au port à quatre heures de l'après-midi. La cocarde noire succéda à la tricolore. Des invectives et des menaces furent proférées contre ceux des habitants qui avaient fait partie du club révolutionnaire pendant le séjour des Français.

Quelques jours plus tard (4 avril), le chevalier de Wapenaer vint prendre possession d'Ostende au nom de l'empereur d'Autriche. Il fit mettre le feu à l'arbre de la liberté. Le peuple assista à cet auto-da-fé politique avec une joie impossible à décrire.

A ce moment, vingt-quatre hussards autrichiens, qui, le

lendemain, furent suivis de soixante autres, entrèrent par la porte d'Ouest. Le peuple les reçut avec toutes les marques de la plus vive allégresse. Le carillon et le canon saluèrent leur arrivée, et les rues se pavoisèrent sur leur passage.

Les pavillons de toutes les puissances alliées furent placés en faisceau sur la place d'Armes. Celui du roi de France flottait isolé sur la pompe en face de la grand'-garde. Il était surmonté d'un crêpe noir en signe de deuil. L'aigle autrichienne du quai des Poissonniers, qui, à l'arrivée des Français, avait été enterrée dans le banc de sable à l'ouest du chenal, fut exhumée, rapportée et replacée avec une sorte de solennité religieuse.

Le 6 avril, le magistrat et toutes les corporations précédés d'une musique guerrière, au son du carillon et au bruit du canon des remparts, partirent de la place d'Armes et allèrent recevoir au ponton les troupes autrichiennes, arrivées la veille à Slykens.

Le surlendemain, une frégate anglaise mouillée sur la rade la veille, débarqua son état-major et quatre-vingts hommes d'équipage. Un cortége, composé des autorités civiles et militaires et des confréries auxquelles s'étaient jointes des troupes venues le jour avant, alla les recevoir au débarcadère comme des fidèles alliés de l'Empereur. Le bruit des cloches et du canon, les acclamations du peuple, ajoutaient encore à la solennité de cette réception.

Le cortége se rendit du débarcadère à l'église paroissiale, où un *Te Deum* fut chanté en actions de grâces pour le retour de l'empereur François II.

D'autres navires anglais arrivèrent successivement et débarquèrent force troupes.

Le magistrat d'Ostende fut recomposé. Le bailli Schottey qui, à l'approche des Français, avait émigré en Hollande,

fut réinstallé et A.-J. Van Iseghem, de président de la municipalité redevint bourgmestre.

Le 18 et les jours suivants, le 37e régiment d'infanterie anglaise débarqua et prit garnison à Ostende. On prépara des écuries pour neuf cents chevaux. On garnit les remparts de grosses pièces, et on prit toutes les mesures propres à la défense de la place. On s'attendait à une attaque; les Français étaient encore aux environs de Furnes.

Le mouvement du port à cette époque fut tel, qu'avant la fin du mois du mai plus de deux cents bâtiments de transport anglais y étaient entrés, débarquant force troupes, infanterie, cavalerie, artillerie de siége et de campagne, douze cents fourgons et toutes sortes de munitions et attirails de guerre, qui furent dirigés au fur et à mesure sur Bruges et Nieuport.

Le 31 mai, on apprit, à n'en pas douter, que les Français s'étaient emparés de Furnes, et qu'ils se portaient sur Nieuport. En effet, vers les six heures du soir, on vit accourir sur Ostende six cents Anglais, quinze cents Hollandais, une compagnie de chasseurs impériaux avec quatre pièces de canon et deux cents chariots de bagages, fuyant devant l'ennemi. Une armée de dix mille hommes, sortie de Dunkerque, était venue se jeter inopinément sur Furnes, que les alliés avaient courageusement défendu, mais qu'enfin ils avaient dû abandonner.

Le 1er juin, les Anglais débarquent huit compagnies d'émigrés français; le lendemain, six autres navires nous amènent de nouvelles troupes et du canon. Chaque maison et jusqu'au moindre local de la ville, sont encombrés de soldats.

Les émigrés français restèrent dans la place; les autres troupes partirent avec de l'artillerie pour Furnes, où les Français venaient d'essuyer un échec, par suite d'un mou-

vement combiné de deux mille Autrichiens sortis d'Ypres à l'improviste, avec l'armée alliée devant Furnes.

Le 16, arrivèrent encore soixante et douze bâtiments anglais, avec huit mille hommes de troupes de toutes armes et du canon. Elles se dirigèrent incontinent sur Nieuport, Courtrai et Tournay.

L'arrivée de troupes de toutes armes et de toutes les nations, de munitions de guerre et de bouche, par terre comme par mer, leur départ, leur retour, le changement de destination, les ordres, les contre-ordres, les réquisitions de chevaux, de chariots et de navires, étaient si multipliés et donnaient à la ville et au port un aspect si mouvant et si pittoresque, qu'on chercherait vainement à en donner une description exacte.

C'est ce qui nous oblige à ne parler que des principaux mouvements.

Pendant le temps que notre ville était au pouvoir des alliés, on voyait les corsaires de Dunkerque capturer des pêcheurs d'Ostende, et les Anglais venger les Ostendais en donnant la chasse aux pêcheurs dunkerquois. Néanmoins la ville crut devoir solliciter des États de Flandre une protection spéciale pour ses bateaux pêcheurs, protection qui, à ce qu'il semble, n'a pu être accordée.

On apprit, le 9 août, la prise de Valenciennes par les alliés. Cet événement occasionna un grand mouvement dans l'armée anglaise. Des munitions et attirails de guerre, de l'artillerie de siége, furent dirigés d'Ostende sur Dunkerque que l'on assiégeait.

Entre-temps, la place d'Ostende se fortifia ; ses remparts se hérissèrent de canons, ses fossés s'élargirent et son contour se garnit d'une forte palissade.

Le 13 août, le magistrat d'Ostende installa avec la plus grande solennité le révérend Charles Maertens, qui ayant

été porté sur une liste de trois candidats, en conformité du concordat des frères oratoriens de 1662, avait été choisi par lui comme curé de la ville et du port d'Ostende, en remplacement du révérend Philippe Verhaegen, décédé.

Le siége de Dunkerque se poursuivait avec acharnement. Dans les premiers jours de septembre, on vit arriver à Mariakerke beaucoup de troupes qui s'étaient enfuies, disait-on, de Dunkerque, où elles retournèrent pêle-mêle quelques jours après, tandis que d'autres fuyards vinrent camper en vue des remparts, entraînant avec eux des centaines de paysans avec leurs familles, qui se réfugièrent dans nos murs.

Vingt-huit navires de transport amènent de nouvelles troupes à Ostende. Le duc d'York leur incorpore de force les fuyards et marche sur Dunkerque le 13. De nouveaux débarquements eurent encore lieu le 17 et le 23, et le comte de Metternich de Wunenbourg, ministre de l'Empereur, arriva à Ostende le 30, afin de prendre connaissance des affaires militaires.

La ville, à cette époque (3 octobre), versa vingt-cinq mille florins dans l'emprunt ouvert par les États de Flandre, pour subvenir aux frais de la guerre.

Toute la journée du 11 octobre on entendit le canon gronder. Deux jours plus tard, cinq à six cents hommes appartenant à l'armée assiégeante de Dunkerque, viennent camper à l'ouest de la ville. On les embarque à bord des dix navires de guerre anglais ancrés sur la rade et destinés, disait-on, à une expédition secrète. Mais à peine sont-ils à bord de ces bâtiments, qu'un contre-ordre les fait débarquer. On les rembarque dix jours plus tard; mais débarqués de nouveau on les dirige avec de l'artillerie sur Nieuport.

Le lendemain on apprit que vingt mille Français s'étaient

emparés de Furnes et des environs, et que les alliés avaient été refoulés jusque dans Nieuport.

En effet, les Français, après avoir fait lever le siége de Dunkerque à une armée formidable, à laquelle il ne manqua que l'unité de vue et d'action pour vaincre toujours, l'avaient mise dans une déroute complète et l'attaquaient maintenant en partie dans Nieuport.

Aussitôt toutes les troupes et toute l'artillerie disponible à Ostende sont envoyées au secours de cette dernière ville. Le canon gronde sans cesse. Tous les bourgeois, négociants et autres d'Ostende, prennent la fuite, par mer ou sur Bruges, emportant ce qu'ils ont de plus précieux.

Les secours dirigés sur Nieuport arrivèrent à temps pour décider la retraite des Français, qui commençaient à reculer, et à les refouler sur Dunkerque.

Un nouveau débarquement de deux mille hommes de cavalerie s'opère le 4 novembre. Le 5, un navire chargé de grosses pierres vient couler à l'embouchure du chenal. Le capitaine et l'équipage sont faits prisonniers et incarcérés. On avait été averti que sept navires sortiraient de Dunkerque et viendraient ainsi se faire couler au milieu du port pour l'encombrer.

Dans le courant de décembre 1793, le magistrat d'Ostende nomma une commission pour recevoir les dons patriotiques destinés à aider la maison d'Autriche. En moins de six jours, ils s'élevèrent à trente mille florins. Le magistrat autorisa, en outre, les maîtres d'église à disposer de l'argenterie au profit du gouvernement. Les corporations firent aussi des dons considérables tant en espèces qu'en argenterie et bijoux.

Le 1er janvier 1794, on embarque les Anglais et Hessois composant toute la garnison de la place. C'est, dit-on,

pour opérer un débarquement sur les côtes de France.

La ville demande qu'on ne la laisse pas sans garnison. En attendant, la bourgeoisie armée maintient l'ordre. Le 8, arrivent cent Hanovriens qui la relèvent du service de la place.

C'est à cette époque (7 janvier) que l'empereur François II autorisa l'érection du cimetière actuel; l'ancien, qui existe depuis la construction de l'église paroissiale (1335), fut abandonné.

Une partie de janvier et les trois mois suivants se passèrent en débarquements, arrivées et départs par terre de troupes alliées, de munitions de guerre et de bouche; à mettre la place en bon état de défense, que de hauts personnages venaient inspecter, et à recevoir des captures faites sur la marine française.

Lorsqu'au mois d'avril suivant l'empereur François II se fit inaugurer à Bruxelles duc de Brabant, Ostende lui envoya son bourgmestre A.-J. Van Iseghem et le conseiller F. Deconinck en députation. Sa Majesté se rappela le dévouement sincère des Ostendais et promit toute sa sollicitude pour les intérêts futurs de leur port.

Un mois plus tard, Ostende fit encore à l'Empereur un don gratuit de trente-six mille florins.

Ayant appris, le 29, qu'une armée française, forte de soixante mille hommes, s'était emparée de Menin et de Courtrai, et s'avançait dans le pays, les Anglais qui se trouvaient dans la place s'embarquèrent attendant sur la rade l'ordre de départ.

Cependant nombre d'autres navires de transport débarquent deux mille hommes de cavalerie, du canon et des munitions, et, le 4 mai suivant, quatre grosses frégates viennent augmenter la multitude de voiles qui flottent sur la rade. Sept mille recrues et des émigrés français, avec

un obusier, partent pour Roulers le 6. De l'artillerie de siége, embarquée sur des bélandres, est expédiée sur Audenarde, et le chantier d'Ostende se couvre de quilles de bateaux plats.

Vers le milieu de juin, les alliés, refoulés sur Ostende, annoncèrent l'approche de l'armée française. L'émigration commence, et bientôt plus de cent familles se jettent pour ainsi dire dans des navires, avec ce qu'elles ont de plus précieux et émigrent en toute hâte à Flessingue. Le général Stuart, commandant de la place, requiert six cents prisonniers; on travaille avec ardeur aux fortifications.

L'argenterie des églises et couvents, ainsi que les archives et la caisse de la ville sont expédiés sur la Hollande.

Huit jours plus tard, les Français, après s'être emparés de Gand, marchaient sur Bruges, et l'armée anglaise, forcée de se replier, encombrait Ostende et les environs.

Le 26, à quatre heures du matin, les Anglais reçoivent l'ordre de s'embarquer, ordre qui est révoqué une heure plus tard. A onze heures, nouvel ordre d'embarquement, et à une celui de débarquer. Enfin le général comte de Moira, arrivé sur la rade avec plus de cent bâtiments de transport, jette onze mille hommes de plus dans la place. Le surlendemain il part pour Bruges à la tête de son armée, avec soixante-trois pièces de campagne et douze obusiers.

Un nouvel ordre d'embarquement arrive le 29. Le 30, la déroute est complète. Les canons des remparts sont encloués ou jetés dans les fossés, ainsi que les boulets et affûts; le bastion de la plate-forme détruit, le parapet renversé. Les Anglais se précipitent dans leurs navires, et à marée haute quittent le port.

Le lendemain, 1er juillet, on vit accourir par les dunes d'Ouest environ deux mille Anglais, Hessois, Hano-

vriens et émigrés français, infanterie, cavalerie, artillerie pêle-mêle, comme fuyant devant l'ennemi. A quatre heures de l'après-midi, ils retournèrent vers Nieuport; mais, ayant rencontré l'armée française qui se portait sur Ostende, ils furent en grande partie mis en pièces.

Une heure après le départ de ces troupes, quelques soldats français se présentèrent au ponton, et à sept heures du soir, il y en avait plus de cinq cents accourus de tous côtés. La flotte leva l'ancre, après avoir envoyé quelques bordées sur la ville. Le 2, arrivèrent les généraux Moreau et Vandamme, et le 3, il y avait plus de quinze mille Français logés chez l'habitant.

Le même jour, six soldats comparurent devant un conseil de guerre, assemblé à la maison de ville (salle jaune du casino). Convaincus d'avoir volé quelques poulets dans la commune de Steene, une heure plus tard ils furent fusillés sur la place d'Armes, dans les vitrines de la Société littéraire actuelle.

Des troupes partirent bientôt pour aller assiéger Nieuport et l'Écluse, restés au pouvoir des alliés. Les fortifications de la ville furent réparées et mises en bon état. Des réquisitions accablantes (1) auxquelles il fallait satis-

(1) Les réquisitions qui, dans ces temps de malheur, frappèrent la ville d'Ostende, ayant à peine une population de dix mille âmes, sont inouïes. On semblait vouloir faire disparaître jusqu'au terrain sur lequel cette cité s'était élevée. Une méprise, paraît-il, en fut la cause principale. Les commissaires de marine auraient eu seuls le droit de requérir dans les ports de mer, tandis qu'Ostende subissait encore des réquisitions d'autres agents.

Énumérons les sacrifices volontaires et forcés qu'Ostende a faits à la maison d'Autriche et à la république française.

En 1792, dans l'emprunt ouvert chez la veuve de Nettine et fils, à Bruxelles, par la maison d'Autriche, la somme de quatre-vingt-onze mille florins. Cette somme qui plus tard fut rendue au roi Guillaume ne rentra cependant pas dans la caisse de la ville et lui est encore due. Elle versa en outre douze mille, vingt-cinq mille, trente mille

faire, souvent sous peine de mort, ou au moins d'être considéré comme ennemi de la république, se succédèrent sans interruption, et amenèrent la ruine de la ville et des

et trente-six mille, ensemble cent trois mille florins, comme don gratuit à l'Empereur, pour continuer la guerre.

La première occupation française, qui ne dura que quatre mois et demi, lui coûta au delà de cent mille florins.

Le 3 juillet 1794, une lunette d'approche et toutes les cartes de Ferrari pour le général Moreau.

Le 5, grosse toile, cordages, bois de construction, de chauffage, houille, ustensiles de fer, cuivre, fer, cuir, suif, étain, plomb, soufre, salpêtre, potasse, etc., toutes les quantités qui se trouvaient chez les marchands et boutiquiers.

Le 9, à la réquisition de l'ordonnateur Lefort, dix-huit mille livres de pain par jour pour la garnison, (nous ne savons combien de temps dura cette réquisition).

Le 15, deux cent quatre-vingts bouilloires en cuivre, pour le service de la garnison.

Le 18, toute la houille qui se trouvait en ville, requise par le commissaire ordonnateur Lefort.

Le 21, sur la réquisition du commissaire de marine Touffait, à livrer dans les vingt-quatre heures au magasin d'évacuation du citoyen Martin, toutes les quantités d'étamines de toutes couleurs, toile à voile, poix, harpons, fer en barre, cercles en fer, fer en feuilles, vieux fer, ancres, cuivre, étain, clous, mitraille, plomb, cordage, étoupes, soufre, salpêtre, cuir de buffle, bois de gayac, bouchons, bœuf et porc, vins rouges, draps bleus, douze cents livres de chandelles, six mille livres de fromage, quatre cents tonnes de riz, trois pipes d'huile d'olive, dix tonnes d'huile de lin, cinquante-quatre caisses de savon, cent quatre-vingt-six pipes et cent trente barils d'eau-de-vie, quatre-vingts barils de vinaigre, cent huit caisses de tabac, deux cents rames de papier, chanvre, peaux tannées et sèches.

Le 23, cent vingt mille livres de cassonade par Touffait.

Le 30, toutes les cornes de lanterne, par Touffait, et trente pipes eau-de-vie par l'inspecteur général des subsistances militaires, Playvul.

Le 4 août, toutes les futailles, pain et bière (3 brassins), pour les navires français, par Touffait.

Le 8, dix mille paires de souliers, autant de paires de bas et de guêtres, de chemises, aunes de drap, aunes de toile pour tentes, peaux de daim, chapeaux et paires de bottes.

Le 9, quarante mille livres de riz.

Le 13, vingt-huit pipes de genièvre.

habitants. Ostende, naguère si riche encore, se trouva bientôt réduit à mendier, pour subvenir à l'entretien de ses nécessiteux et vieillards.

Le 16, bandages et pointes de Paris, par Touffait.

Le 18, le droit de barrière de la route de Wynendaele, perçu au profit de la république, et plus tard par l'État sans indemnité pour la ville. La construction de cette route avait coûté à Ostende un million de francs.

Le 19, d'après le décret du comité du salut public du 6 juillet, et à la réquisition du commissaire Touffait, le bleu, le borax, les brosses à peindre et autres, peintures bleue et verte, blanc d'Espagne, marmites de navire, cire jaune, cire à cacheter, outils de charpentier, colle commune et autre, boussoles en cuivre, cornes à poudre, crin, coton filé, bois de cèdre, vingt-quatre balles de coton, soixante mille livres tabac de Virginie, esprit-de-vin, thérébentine, etc., etc., en tout quatre-vingts articles, toutes les quantités qui se trouvaient en ville.

Le 22, à la réquisition du commissaire ordonnateur Bourcier, pour un hôpital militaire de six cents personnes, huit cents paillassons et autant de sacs à paille, sept cents matelas et oreillers et couvertures de laine, dix-huit cents chemises, dix-huit cents paires de draps, autant de suaires, etc., etc. Tous les objets de cuisine et de malades en cuivre, fer, étain et fer-blanc, des vivres de malades en grande quantité, quinze poêles, autant de thermomètres et cent pièces de toile pour chemises, draps de lit, etc., etc.

Le 23, à la réquisition du représentant du peuple Laurent, deux millions de livres; le lendemain soixante et dix paires de souliers, cinquante paires de bas, cinquante chemises et mille livres de riz pour la flotte, par Touffait.

Le 25, à la réquisition de Touffait, tout le verre en feuille, serrures et cadenas, baguettes à fusil, ustensiles d'armurier et de tonnelier, craie et blanc d'Espagne, peaux de mouton, drap vert, toutes les brosses de navires, anspects, grattoirs, seaux en cuir, coffres en fer, etc., plus de vingt-cinq articles, toutes les quantités qui se trouvaient dans les magasins.

Le 3 septembre, six mille livres de fromage.

Le 22, toutes les lunettes d'approche, par Touffait.

Le 26 octobre, pour l'hôpital militaire, tout le gingembre, opium, gommes, scamonium, poix blanche, éther, baume de Canada, camphre et cire jaune.

Le 13 novembre, tout le suif, par les agents d'approvisionnements, Guinard et Hénissart.

Les premiers soins des commissaires français furent d'exiger, dans les vingt-quatre heures, un état exact de tout ce qui se trouvait, en marchandises, chez

Le 7 janvier 1795, par suite du décret des représentants du peuple, du 31 décembre 1794, Ostende fournit mille huit cent quatre-vingt-treize paires de souliers pour l'armée.

Dans l'emprunt forcé de six cents millions, Ostende paya deux cent cinquante mille livres (loi du 10 décembre 1795).

Le 29 février 1796, la ville fournit deux mille livres de viande fraîche pour la garnison; même fourniture le 8 avril, et deux chevaux à la réquisition du département de la Lys.

Le 21 septembre, quinze poêles et autant de thermomètres, pour l'hôpital militaire.

Le 26, deux cent mille livres de cassonade, par Touffait, Hausmann et Briez, représentants de la république auprès de l'armée du Nord.

Le 21 novembre et 20 décembre, deux mille fagots pour la garnison, et cinquante mille livres de blé pour l'administration du département de la Lys, à Bruges.

Le 2 mars 1797, la ville fournit quinze quintaux de farine, et cent soixante matelas pour la garnison, requis par le général Souham.

Le 12 août, dix jours de viande à l'hôpital, à la réquisition du général de Bonnaert.

Le 13 juillet, la garnison, à défaut de literies dans les casernes, avait été logée chez le bourgeois.

Le 8 septembre 1799, dix mille livres, pour achat de lits militaires, par le commissaire de guerre Géri-Griffon.

Dans le nouvel emprunt de cent millions, publié le 14 septembre 1799, Ostende avait été porté pour quatre cent mille livres; mais afin de donner plus de facilité aux contribuables, cet emprunt fut retiré et remplacé par vingt-cinq pour cent d'augmentation sur toutes les contributions.

Le 11 décembre 1800, Ostende fournit trois chevaux.

Dans l'espace de sept ans, il fournit plus de trois cents conscrits et marins tout équipés, à la république, sans compter ceux qu'on lui enleva de force.

Nous omettons les indemnités de logements, que la ville paya aux officiers supérieurs, notamment au général Beaufort, les réquisitions incessantes de chevaux, voitures, bélandres, d'hommes pour travailler aux fortifications de la place, des principaux locaux appartenant à des particuliers et de leur ameublement, et qui, à elles seules, montent à des sommes élevées.

chaque négociant, marchand, boutiquier; des meubles, chevaux, chariots, navires des particuliers; des sommes déposées chez les notaires et appartenant à des émigrés ou autres personnes suspectes; des ressources municipales, des biens des églises et des couvents.

Comme sur tout le territoire conquis par l'armée française, on établit un magasin appelé d'évacuation, où, à la réquisition des agents de la république, Ostende dut transverser ses richesses, qui de là furent évacuées sur la France, par les moyens de transport qu'il fut en outre forcé de fournir.

Le 10 juillet, le commandant de la place, Aubrée, fit replanter avec solennité l'arbre de la liberté sur la place d'Armes. Ce même jour il y eut grande affluence de troupes de toutes les armes, que l'on dirigea avec du canon aux siéges de l'Écluse et de Nieuport. Nieuport capitula le 18, mais les émigrés français qui faisaient partie de la garnison furent exceptés de la capitulation. Plus de trois cents furent impitoyablement massacrés; d'autres, en cherchant à se sauver sur des embarcations, se noyèrent dans le chenal.

Après le siége de Nieuport, toutes les troupes se portèrent sur l'Écluse.

Le 10 août, un commissaire de la république, arrivé de Paris, passa en revue la garnison, et, dans une allocution, donna connaissance de la trahison de Robespierre, Couthon, Saint-Just et consorts, engageant les vrais républicains à se prêter un mutuel appui.

Journellement, à cette époque, des navires anglais, qui croisaient sur la côte, venaient comme par désœuvrement sous le canon de la place lâcher quelques bordées que les remparts leur rendaient; souvent on les voyait aux prises avec des navires français sortis de Dunkerque ou

de Flessingue et qui au besoin se réfugiaient au port.

Ce fut le 30 août que le *maximum*, prix légal fixé pour les marchandises de toute nature, fut mis en vigueur en Ostende. Comme partout il eut pour conséquence d'augmenter la défiance que les assignats avaient déjà jetée dans les diverses classes de la société.

Le *maximum*, les assignats et les réquisitions, des mouvements de troupes continuels; des navires anglais cinglant constamment sur la côte, de temps en temps quelques escarmouches sur la rade, les fêtes républicaines et les bulletins des armées françaises, absorbaient toutes les préoccupations et faisaient perdre jusqu'au souvenir de l'ordre, du travail et du commerce dont la ville jouissait naguère.

A chaque victoire remportée par l'armée française, toute la garnison se mettait sous les armes, et un commissaire de la république l'annonçait au bruit des tambours et du canon, au branle des cloches et au son du carillon (1).

C'est ainsi que furent célébrés successivement la prise de Valenciennes et de Condé, le passage du Rhin, la prise

(1) Les cloches avaient beaucoup à faire dans ces premiers temps de la révolution française; elles semblaient, par un branle continuel, devoir inculquer le républicanisme aux masses. On en jugera par les lettres suivantes, émanées de l'autorité militaire.

« Ostende, 20 thermidor, an II de la république
« française, une et indivisible.

« *Le commandant de la place aux municipaux de la ville d'Ostende.*

« Le nouveau triomphe que les républicains viennent de remporter sur les tyrans coalisés et les despotes (c'est de la trahison de Robespierre qu'il s'agit) qui siégeaient au milieu du sénat français, doit être pour les amis de l'humanité un jour de gloire et d'allégresse.

« La garnison célébrera cet heureux événement aujourd'hui à sept heures du soir, par des chants de joie et de triomphe. Pour

de toutes les places de la Hollande, la capitulation du fort de Luxembourg et la paix conclue avec le roi de Prusse, comme électeur de Brandebourg; les victoires de Bonaparte, de Beaulieu, Championet, en Italie ; celles de Masséna en Suisse, et sous les murs de Gênes ; les victoires de Moreau en Allemagne et sa marche sur Vienne; les batailles d'Égypte et le retour de Bonaparte à Fréjus.

Le reste de l'année 1794 et les premiers mois de 1795 se passèrent sans rien offrir de très-remarquable. Les jeux de hasard furent défendus, comme étant contraires à la

annoncer cette fête civique, je vous prie de donner des ordres au carillonneur de jouer à midi et dans le courant de la journée des airs patriotiques.

« Salut et fraternité.

« BRUYANT. »

A propos de la prise d'Utrecht, d'Arnhem, etc.

« Ostende, 1er pluviôse an III.

« *Le commandant de la place d'Ostende à la municipalité.*

« Citoyens,

« Je vous envoie ci-joint l'original de la nouvelle officielle que je viens de recevoir, et que vous voudrez bien me renvoyer après en avoir pris lecture.

« En conséquence de cette heureuse conquête, vous ferez sonner toutes les cloches et carillon, etc., tout de suite.

« Salut et fraternité.

« BRUYANT. »

« *Le commandant de la place aux municipaux.*

« Je vous préviens avec la plus vive satisfaction que l'armée républicaine du Nord est entrée le 1er de ce mois à *Amsterdam* : AMSTERDAM !! Vous voudrez bien l'annoncer aux habitants en faisant sonner à casser toutes les cloches et carillon.

« Salut et fraternité.

« BRUYANT. »

Le commandant « Bruyant » affectionnait particulièrement ce tapage. Toutes ses réquisitions sont dans le même style.

morale républicaine, et un ordre sévère enjoignit aux hôteliers et cabaretiers de placer une enseigne au-dessus de leurs portes. Il y eut des changements partiels de garnison, et un bâtiment anglais, avec soixante et dix hommes d'équipage, fut amené au port comme capture. Le 26 décembre, un combat s'engagea sur la rade, entre deux bricks de la république et deux frégates anglaises; les deux premiers ayant eu leurs mâts cassés par le feu de l'ennemi se réfugièrent dans le port. La chasse et les plaisirs du carnaval furent défendus, et l'arbre de la liberté, planté en 1794 sur la place d'Armes, s'étant desséché, fut remplacé par un nouveau avec toute la solennité usitée.

L'hiver était excessivement rigoureux, les vivres rares et hors de prix, et l'ouvrier sans travail. De nombreuses cargaisons de blé, venues du Nord, firent espérer un allégement à la misère publique. Il en serait résulté une baisse notable dans le prix du pain et la population s'en serait ressentie, sans la forte garnison qui encombrait jusqu'aux églises et couvents, et si la plus grande partie de ces arrivages n'avait été immédiatement expédiée sur Lille. Ensuite, ce qui contribuait encore à maintenir la cherté des vivres, c'était la rapacité effrénée du soldat, qui, à plusieurs reprises, avait pillé les légumes du marché, et fut cause que le paysan n'apporta plus rien à la ville. Il fallut que l'autorité supérieure prît des mesures sévères, et qu'elle forçât les communes environnantes à fournir leurs denrées et notamment le blé au marché d'Ostende.

La ville était déjà si épuisée à cette époque, que pour satisfaire à une nouvelle réquisition elle dut vendre pour six à sept mille florins de ses propriétés.

Au mois d'avril suivant, elle fut menacée d'un plus grand malheur encore. Les magasins du génie étaient en-

combrés de matières inflammables, au moyen desquels, en cas d'évacuation de l'armée française, on devait détruire les estacades et ouvrages d'art du chenal et du port, et faire sauter les quais et les écluses; il y avait en outre nombre de grosses pierres et de sacs remplis de sable, qui devaient être jetés à l'entrée du port, afin de l'obstruer et le rendre inaccessible. Déjà des ordres pressants avaient été donnés à cet effet par le représentant du peuple ; mais le colonel Carnot, directeur des fortifications, sut, par des raisons spécieuses, temporiser jusqu'au jour où la réunion de la Belgique à la France vint rendre le projet destructeur inutile à la république.

Le 3 août, on vit approcher six frégates anglaises, chassant autant de navires de guerre français, avec lesquels, tout en courant, elles échangeaient des bordées; quelques-uns de ces derniers entrèrent à Ostende, les autres poursuivirent leur route sur Flessingue.

Un mois plus tard, toute la garnison ayant été assemblée sur la place d'Armes, on lui donna lecture de la nouvelle constitution, qui, à quelques jours de là, fut renvoyée à Paris couverte d'adhésions.

Entre-temps, le son des cloches et du carillon et le canon des remparts annoncent la réunion de la Belgique à la France (8 octobre). Le surlendemain, l'embargo est mis sur tous les bâtiments. Des troupes partent, d'autres les remplacent; un service de signaux est établi sur toute l'étendue de la côte, afin de surveiller et d'annoncer les mouvements de la flotte anglaise. Plusieurs bâtiments anglais se présentent en parlementaires sur la rade et viennent échanger des prisonniers.

C'est à cette époque que le beau tableau peint par le célèbre Crayer, qui décorait le maître-autel de l'église paroissiale, d'un prix inestimable, et qui représentait la

Pèche miraculeuse, fut enlevé par ordre de l'agent Guinard et expédié sur Bruges (1).

L'administration communale et l'habitant, accablés de réquisitions continuelles et de toute nature, étaient déjà, comme nous l'avons vu, dans la plus grande détresse. La loi du 9 décembre sur l'emprunt forcé de six cent millions les frappa encore de deux cent cinquante mille livres. Ayant récemment satisfait à une réquisition de deux millions de livres, faite par le représentant Laurent, Ostende proteste contre le nouvel emprunt, et les signataires de la protestation sont mis à une amende de dix mille livres, en numéraire, chacun, et gardés chez eux militairement et à leurs frais.

Vu l'impossibilité de faire autrement, la ville se résout enfin, et un mois plus tard elle publie la liste des répartitions du nouvel emprunt. Les habitants, d'après cette liste, étaient divisés en seize classes.

Les dix premières étaient taxées de cinquante à sept cents livres, la onzième à huit cents, la douzième à neuf cents, la treizième à mille, la quatorzième à onze cents, la quinzième à douze cents, et la seizième à six mille livres.

Les citoyens de cette dernière classe étaient Gregory, Devette, Claeys, veuve de Brouwere, diminuée d'un tiers, Th. Van Moorsel, S. Declerck, Louis Ocket et Decock frères, diminués d'un tiers, G. Keith, Jean Declerck, diminué d'un sixième, Buchannan, Charnock, Portalès, Liebaert, Ricourt et Vercruysse, diminués de moitié. La loi accordait trente jours pour le payement. La ville comptait alors dix mille deux cent quatre-vingt-huit habitants.

On avait depuis peu publié les décrets sur les émigrés et déportés, et l'administration de leurs biens; ceux du 19 juillet 1790, etc., etc., qui mettaient à néant tous les droits

(1) Ce tableau, nous assure-t-on, se trouve actuellement au musée de Bruxelles, sous le n° 5.

féodaux, dimes, titres de roi, prince, duc, marquis, comte, chevalier, etc., etc.; la loi sur les signes royaux des monuments publics et dans les églises ; c'étaient maintenant le décret sur la suppression des corporations, gildes, confréries, communautés religieuses, et l'arrêté du département de la Lys, du 3 frimaire, relatif aux propriétés de ces corporations, qu'on promulguait.

En conséquence, il fut enjoint aux communautés religieuses des frères oratoriens, des capucins, des sœurs noires et des sœurs blanches, de faire connaître dans les vingt-quatre heures, les noms et prénoms de leurs membres respectifs, et les meubles et immeubles qu'elles possédaient.

Le 12 février 1796, tous les fonctionnaires civils déposèrent en mains du commissaire Bouteville, le serment de fidélité à la constitution de la république française.

Le commissaire Bouteville nomma le citoyen Tetu commissaire du directoire exécutif, pour le canton d'Ostende. Il nomma en outre Jacques Deknuyt président et Arnold de Grysperre, secrétaire de la municipalité, et J.-B.-H. Serruys (1), juge de paix.

Le 3 mars suivant, un décret de la convention nationale vient défendre l'exercice du culte dans les rues, et le 6 un autre décret anéantit la principale source de l'existence et de la prospérité future d'Ostende, la franchise de son port. Dès lors les marchandises furent taxées à l'entrée et à la sortie.

La pêche, cette grande ressource, qui est à Ostende ce qu'est au soldat le pain sur la planche, la pêche même était depuis longtemps dans un état précaire ou pour mieux dire nulle ! La ville avait sollicité des États de

(1) Membre des États généraux sous Guillaume Ier, mort récemment.

Flandre pour ses pêcheurs, une protection spéciale, qui, croyons-nous, n'avait pas été accordée. Afin de prévenir autant que possible les dangers qu'ils couraient, on leur délivra des lettres de neutralité. Ces lettres, en leur permettant de naviguer sous pavillon étranger, assurèrent au moins de quoi vivre à leurs familles : c'était quelque chose pour Ostende, dont une grande partie de la population a toujours vécu de la pêche, mais c'était insuffisant pour la généralité.

Au mois d'avril, le port de la cocarde tricolore fut imposé aux individus des deux sexes, et les factionnaires avaient ordre d'arrêter ceux qui se montraient sans en être pourvus. Jusqu'alors la majorité des habitants s'y était constamment refusée. Il fallut se soumettre.

Depuis quelque temps, les fêtes républicaines se célébraient périodiquement, avec une pompe et une solennité dignes des anciens jours de la Grèce. C'étaient la fête du 10 août, *délivrance de la tyrannie;* celles du 1er vendémiaire (nouvel an républicain) ; du 21 janvier, *la mort du dernier des tyrans,* comme on appelait le malheureux roi Louis XVI; celles de la Victoire, des mariés, de la jeunesse, des vieillards, de la découverte de la trahison de Robespierre, etc.

Le 28 avril, le son des cloches et du carillon annonça pour le lendemain la fête des mariés. Un vaste théâtre avait été élevé devant la maison communale, au milieu duquel était placée une statue colossale de la Liberté. On lisait sur le piédestal :

PATRIE.

A tous les cœurs bien nés que la patrie est chère!

Aux quatre coins, des écussons portaient en gros caractères les mots : *Loi. Droits de l'homme. Liberté. Égalité.* Le 29 donc, à trois heures de l'après-midi, un immense cortége, composé des autorités civiles et mili-

taires, des fonctionnaires publics, des consuls de tous les pays, précédé de quatre petites demoiselles vêtues de blanc, portant chacune une couronne de lauriers, sortit de la maison communale, et suivi d'une foule immense, parcourut, au branle de toutes les cloches et au son du carillon, jouant des airs patriotiques, les principales rues de la ville, pavoisées et enjolivées de verdure, et revint dans le même ordre sur la place d'Armes. Puis les membres de la municipalité, les états-majors, les principaux fonctionnaires, les consuls, le plus âgé des vieillards, nommé Van Yper, les quatre demoiselles et Alexandre Lauwreyns, patron d'une chaloupe de pêche, prirent place sur le théâtre. Le président de la municipalité se leva, adressa au peuple une allocution sur la circonstance. Après quoi, le vieillard Van Yper prit des mains d'une demoiselle une couronne de lauriers, et la posa sur la tête de Lauwreyns, comme récompense méritée par le courage et le dévouement, dont ce brave marin avait fait preuve le 13 février 1791, en sauvant en mer dix individus qui flottaient depuis sept jours sur un débris de leur navire, et en leur prodiguant tous les soins nécessaires. Le patron Lauwreyns, paraîtrait-il, n'avait jusqu'alors reçu aucun témoignage de reconnaissance pour son noble dévouement.

Un mois plus tard (29 mai), on célébra avec la même cérémonie la fête de la Victoire; le bruit des canons du rempart se joignit au son des cloches et du carillon, pendant la marche du cortége, et le président de la municipalité décerna à quarante soldats volontaires une branche de laurier à chacun, entourée d'un ruban tricolore, pour prix de leur civisme. On remarquait dans le cortége deux enfants portant chacun un écusson sur lesquels étaient inscrites, de manière à frapper tous les yeux, les victoires remportées par l'armée républicaine.

La municipalité subit les modifications suivantes, au 16 juin: Jacques de Knuyt et Jean Dejaegher ayant donné leurs démissions, les citoyens Gallois et Vandercruysse les remplacèrent, comme président et vice-président, et, ainsi que les autres membres, J. Gombert et de Grysperre, déposèrent le serment de haine à la royauté et de fidélité à la république.

Entre-temps la garnison avait été changée plusieurs fois. La plus grande surveillance s'exerçait dans les dunes sur toute la côte; nombre de navires anglais se montrèrent sur la rade, quelques captures furent amenées et des échanges de prisonniers effectués au port; l'embargo mis sur les navires fut tour à tour levé, remis et relevé, et les meubles des émigrés furent scellés et déposés dans le couvent des Sœurs-Noires.

L'année 1797 s'ouvrit par quelques prises faites sur l'ennemi. On célébra les victoires du général Bonaparte en Italie. Les capucins, cédant enfin à des ordres réitérés, se montrèrent pour la première fois en habits séculiers (10 février). Ils abandonnèrent définitivement, le 7 juin suivant, leurs cloîtres, dont la garde fut confiée à des agents du gouvernement.

Le 1er mai suivant, le commissaire du directoire exécutif, Tetu, installa la nouvelle municipalité, dont le président était Auguste Wieland. Il prononça, à cette occasion, un discours qui fit une profonde impression sur les habitants et qui ouvrit tous les cœurs à l'espérance. D'abord il fit ressortir les avantages de la république, le bien-être moral et matériel qui rejaillirait bientôt sur la Belgique par sa réunion à la France, et plus particulièrement pour Ostende qui ne tarderait pas à renouer par là ses relations commerciales, et recouvrerait son ancienne splendeur. Ensuite, tout en reconnaissant que la nouvelle

administration avait des plaies profondes à fermer, il espérait que ses efforts amèneraient un résultat favorable.

Il finit par faire des vœux pour que la concorde et la confiance qui avaient existé entre lui et la municipalité précédente, ne cessassent de régner, parce que cette harmonie était nécessaire au bien-être et à la prospérité future de la ville et du port d'Ostende.

Ces paroles de consolation étaient d'autant plus rassurantes pour les habitants, que celui qui les prononçait s'était fait généralement estimer depuis son séjour à Ostende, et que depuis deux jours les cloches et tous les canons de la place célébraient les préliminaires de paix qui venaient d'être arrêtés entre la république et l'empereur d'Autriche. Chacun crut y voir un terme à ses maux.

A quelque temps de là, les doyens des métiers, confréries et corporations supprimées furent obligés de rendre leurs comptes et de faire une déclaration écrite de tous les biens meubles et immeubles appartenant à leurs communautés respectives (3 juillet). L'église des Capucins s'ouvrit, on y dit la messe (6). Un règlement sur les bains de mer parut (25). Le pont tournant du bassin fut achevé (5 août). On adjugea le curage des bassins et du port, et le citoyen Rackmann fut nommé instituteur primaire de la ville (28).

Chez le peuple comme chez les enfants, le rire est bien près des larmes. A peine les Ostendais avaient-ils conçu quelque espoir d'un meilleur avenir, qu'ils se livrèrent à leurs anciens plaisirs. Au mois d'août, la société de Saint-Sébastien offrit un concours et attira une grande affluence de monde. La mise était de six couronnes de France, et l'oiseau supérieur valait vingt-cinq ducats d'or, plus une

médaille de valeur. N'y avait-il pas là de quoi étonner les agents de la république qui, à bon droit, croyaient avoir épuisé toutes les richesses de la ville et du pays environnant ?

L'église des Capucins avait été rouverte aux fidèles. On avait cru que des prêtres se seraient présentés pour y exercer le service divin. Mais aucun d'entre eux n'ayant voulu prêter serment à la république, les églises furent refermées et les clefs déposées au greffe de la ville. Ce ne fut que deux mois plus tard (17 octobre), que le citoyen Ferdinand Maryssal, prêtre assermenté, fut nommé à la cure d'Ostende. Mais Maryssal ayant dû, après six mois d'exercice gratuit, abandonner Ostende pour aller demander des secours à la cure de Ghistelles, l'église paroissiale se ferma de nouveau.

Tous les signes de la religion disparurent des rues. Il ne fut permis de les conserver que chez soi, et les femmes, par une considération spéciale, furent autorisées à porter ostensiblement une croix au cou, comme dans le bon temps.

Au milieu du mouvement de troupes, qui incessamment arrivaient et partaient pour s'échelonner sur la côte, de nombreuses prises amenées au port, d'échanges de prisonniers effectués sur la rade, on eut à déplorer ou à célébrer tantôt une perte, tantôt un heureux événement.

Le 21 octobre, un autel avait été élevé sur la place d'Armes. Au milieu s'élevait un catafalque, recouvert du drap mortuaire, ceint des couleurs nationales. On y voyait ces inscriptions : *La patrie reconnaissante au libérateur de Landau, au vainqueur de Quiberon, au pacificateur de la Vendée.* A l'entour de l'autel, l'encens brûlait dans des vases, et aux quatre coins s'élevaient autant d'arbres élancés. Vers quatre heures de l'après-midi, toute la

garnison, les membres de la municipalité, tous les fonctionnaires civils et militaires, portant les signes de deuil, s'assemblèrent sur la place d'Armes. Le cortége se forma, traversa les principales rues aux accords d'une musique funèbre, et revint ainsi au lieu du départ. Quatre gendarmes qui dans le cortége avaient porté le portrait du défunt, le déposèrent au pied du catafalque, sur lequel chacun alla déposer une branche de laurier. Alors le citoyen de Meyer, secrétaire de la municipalité, monta les degrés de l'autel, donna à haute voix lecture du procès-verbal des funérailles, puis le corps de musique et le peuple firent entendre successivement des airs patriotiques et des chants funèbres. Le commandant de la place, puis le commissaire du directoire exécutif, adressèrent des allocutions aux troupes et au peuple sur la perte que la république venait de faire, auxquelles on répondit par les cris de : Vive la république ! et le chant de *la Marseillaise*. Finalement, la troupe forma bataillon carré, ayant à chaque angle une pièce de canon, et donna ainsi des canons et de sa mousqueterie neuf décharges consécutives, auxquelles répondit coup pour coup toute l'artillerie des remparts. La troupe et le peuple se dispersèrent enfin, et on n'entendit plus jusqu'à dix heures du soir que le coup de canon, qui n'avait cessé de se faire entendre de quart d'heure en quart d'heure, depuis six heures du matin, pour annoncer cette journée de deuil.

Celui qui était l'objet de cette douleur publique, on l'a deviné sans peine, c'était le général Hoche, moissonné à vingt-huit ans, avec le regret de ne pas avoir trouvé la mort là où il l'avait tant de fois défiée,... sur le champ de bataille.

A huit jours d'intervalle (le 29), la conclusion de la paix entre la république et l'empereur d'Autriche mit de nou-

veau en branle les cloches, le carillon, fit tonner les remparts, et jeta la population dans une joie qui se manifesta en illuminations, bals et fêtes de toute espèce.

L'année 1798 commença par la vente du couvent des Capucins, qui fut adjugé, l'église et le jardin compris, à quatre cent dix mille livres, équivalant alors à dix-huit mille florins courant, au citoyen Michel Pruissenaere, d'Ostende. Le 5 janvier des perquisitions furent dirigées au même moment, sans avertissement, par ordre des agents de la république, chez tous les marchands et boutiquiers, et dans moins d'un quart d'heure on avait enlevé toutes les marchandises anglaises. Des douaniers et des soldats faisaient la garde dans les rues, afin de ne rien laisser échapper.

L'anniversaire de la mort de Louis XVI (21 janvier) fut fêté de la manière accoutumée, c'est-à-dire comme si l'événement auquel il répondait avait été pour l'humanité le signal du bonheur, de la félicité. La garnison renouvela le 29, sous l'arbre de la liberté, le serment de haine à la royauté et à l'anarchie, de fidélité et d'attachement à la république française et à la constitution de l'an III. Les autorités civiles vinrent après au pied de l'arbre, et prêtèrent le même serment. Le président de la municipalité Wieland en avait préalablement donné lecture, et avait adressé aux autres membres une allocution. Cette cérémonie eut lieu au son du carillon et au bruit continuel du canon des remparts.

Le lendemain, le président Wieland fit don à la municipalité d'un drapeau tricolore portant ces mots : *Canton d'Ostende*.

Au commencement de février, plusieurs corsaires français furent pris par les Anglais; mais par contre on amenait journellement à Ostende des navires anglais et des

navires de puissances neutres pris en flagrant délit de trafic avec l'ennemi.

Le 13 dans l'après-midi, le général Bonaparte vint inopinément inspecter les fortifications et les établissements militaires. Il partit le lendemain matin à huit heures, salué par le carillon et une salve de tous les canons du rempart.

Le 2 mars, l'embargo fut remis sur tous les navires. Les bateaux pêcheurs d'Ostende et les navires des puissances neutres en furent exceptés; les premiers furent autorisés à prendre la mer, sous caution, et sous condition de rentrer dans les six semaines.

Le 7, à deux heures de l'après-midi, on vit la municipalité descendre le perron de la maison communale, et se porter sous l'arbre de la liberté comme pour y faire une publication importante. En effet, le greffier de Meyer y donna lecture d'un décret de la convention nationale qui demandait au peuple quatre-vingts millions, afin d'opérer un débarquement en Angleterre. Le greffier ajouta que déjà des armateurs d'Ostende avaient offert leurs navires, ainsi qu'une somme de douze mille livres pour secourir les veuves et orphelins. La ville fit encore à cette occasion des dons patriotiques fort considérables.

L'embargo, qui pesait sur les bélandres ou navires d'intérieur fut levé, à la condition de se représenter dans les dix jours, lorsqu'ils en seraient requis. Douze de ces navires furent désignés pour transporter de la cavalerie en Angleterre.

Ce projet de descente amena l'arrestation de tous les Anglais qui se trouvaient à Ostende, même de ceux d'entre eux qui y résidaient depuis quinze ans; leurs biens furent scellés comme à des prisonniers politiques. On leur donna le choix, ou de se faire garder militairement chez eux, ou

d'entrer avec leurs familles dans le local du couvent des Sœurs-Noires. Dès lors les portes de la ville se fermèrent à midi ; personne ne pouvait sortir, mais on laissait entrer.

A cette époque ont fit disparaître le pilori, comme un reste de la féodalité, qui se trouvait adossé contre la prison actuelle, à droite de la maison de ville. On y montait par cinq ou six degrés en pierre de taille et un collier en fer pendait à une colonne, également en pierre de taille, pratiquée dans le mur, et contre laquelle le patient devait se tenir debout.

Le Hazegras, ou Pré-aux-Lièvres, qui est toute cette partie de la ville au delà des bassins, et où est établie la station du chemin de fer, était alors encore sans habitations. Le fonds appartenait à divers propriétaires d'Ostende, qui en avaient fait l'acquisition, à la condition expresse d'y bâtir, et qui, vu les circonstances, s'obstinaient à ne pas vouloir se soumettre aux clauses de leur contrat. La municipalité se vit donc forcée de leur enjoindre (17 mars) d'y faire élever des maisons avant le 20 mai suivant, sous peine de se voir confisquer le fonds. Cette mesure obligea les propriétaires récalcitrants à mettre la main à l'œuvre, et c'est depuis ce temps seulement que le Hazegras est venu agrandir la ville.

Le 20, la fête de la souveraineté du peuple fut célébrée avec toute la pompe républicaine, conformément au programme qui en avait été publié quelques jours auparavant.

En conséquence, la veille, au coucher du soleil, et le lendemain à six heures du matin, des salves de toute l'artillerie des remparts avaient annoncé la fête. Un vaste théâtre avait été élevé au pied de la maison communale et en face de l'arbre de la liberté. On y remarquait une infinité de devises républicaines, et au-dessus du livre de la consti-

tution, exposé ouvert à l'attention du peuple, flottaient les couleurs nationales. Aux quatre coins du théâtre pendaient autant d'écussons sur lesquels on lisait : « *L'universalité des citoyens français est le souverain. La souveraineté réside essentiellement dans l'universalité des citoyens. Nul ne peut sans délégation légale, exercer aucune autorité, ni remplir aucune fonction publique. Les citoyens se rappelleront sans cesse, que c'est de la sagesse des choix dans les assemblées primaires et électorales que dépendent principalement la durée, la conservation et la prospérité de la république.* » Aux quatre coins, de l'encens brûlait dans des vases.

A onze heures du matin, le cortége se forma sur la place d'Armes, dans l'ordre suivant : un détachement d'infanterie, précédé de tambours battant; tous les fonctionnaires, tant civils que militaires; l'état-major de la place; les receveurs des domaines, douanes, des postes, avec leurs subordonnés; le commissaire de marine, le capitaine du port, etc.; le directeur de l'école primaire, avec ses élèves; les administrateurs des hospices; les orphelins de la ville, dont le plus âgé portait un écusson sur lequel on lisait : *Hospice de Bienfaisance. Esprit de la Patrie;* le drapeau municipal; le corps de musique exécutant des airs patriotiques; quatre jeunes garçons portant chacun un des écussons que nous avons vus appendus aux quatre coins du théâtre; trente vieillards marchant deux à deux ayant chacun en main un bâton blanc, symbole d'autorité; les juges de paix et leurs assesseurs, et enfin le président et les autres membres de la municipalité; puis un escadron de dragons fermant la marche.

Ce cortége s'avança au milieu d'une double haie de troupes, par les rues de la Chapelle, Saint-Thomas, le long des bassins, par la rue du Quai, le Marché-aux-Lé-

gumes, la rue de la Bride, autour de la place d'Armes et s'arrêta devant le théâtre, sur lequel on replaça le drapeau municipal et les écussons. Chacun ayant pris sa place respective, le président de la municipalité se leva et adressa au peuple une allocution ; il fut imité par le commandant de la place, chef de brigade, Muscar, et le commissaire du directoire exécutif. Un des vieillards tint aux magistrats de la cité le discours suivant : « La souveraineté du peuple est aliénable. Le peuple ne pouvant exercer lui-même tous ses droits, il investit d'une partie de sa puissance ses représentants et magistrats, ou ceux qui ont été désignés par les électeurs qu'il s'est choisis. C'est à cause de l'importance des élections que le peuple s'est assemblé aujourd'hui. » Le président de la municipalité répondit : « Le peuple par son courage s'est rendu maître de ses droits trop longtemps méconnus, et il emploiera les moyens propres à les conserver. Il se rappellera que le maintien de la république dépend surtout du choix dans les assemblées primaires et électorales. » Puis un officier de la garnison et le receveur des douanes firent entendre des hymnes républicaines; le greffier de Meyer et un commissaire de la république donnèrent successivement lecture du décret de la convention, et des lois électorales, le tout aux acclamations du peuple, aux cris de : *Vive la république!* aux accords du carillon, des musiques militaire et bourgeoise, exécutant alternativement des airs patriotiques, et au bruit continuel des canons du rempart. Après quoi, les cinq jeunes garçons prirent les bâtons blancs des mains des vieillards, les enlacèrent d'un ruban tricolore en faisceau, emblème de l'union du peuple souverain, qui se trouvait en masse présent à sa fête, et auquel on versa le vin d'honneur aux frais de la cité.

Deux jeunes garçons ayant pris sur les épaules le faisceau de bâtons blancs, et deux autres le livre de la constitution, le cortége passa dans le même ordre par la rue de la Comédie, les rues Longue et d'Ouest, et revint devant la maison communale, où il se dispersa après que le vin d'honneur eût été versé une seconde fois au peuple souverain.

Pour que rien ne manquât à cette fête nationale, un dîner fut offert, à l'hôtel de la Cour impériale, aux vieillards, aux membres de la municipalité, aux officiers de l'état-major et autres fonctionnaires publics. De la viande et du pain furent distribués aux pauvres, et de la bière aux soldats de la garnison, et le soir il y eut grand bal.

Dans l'après-midi de ce jour, les électeurs s'étant réunis à la maison communale, appelèrent les citoyens J. de Vetter, J. de Ridder et N. Delmotte, aux fonctions de membres de la municipalité. Le citoyen A. Wieland fut réélu président.

Le mois d'avril suivant n'offrit rien de remarquable ni d'imprévu. Et sans les mouvements continuels de troupes, occasionnés par le service de surveillance qui se faisait sur toute la côte, le grand nombre de navires anglais croisant sans cesse sur la grande rade, et des captures amenées de temps en temps au port, la ville eût joui d'autant de tranquillité, sinon de prospérité, qu'en état de paix.

On semblait n'avoir rien à craindre pour Ostende, et toutes les troupes étant dirigées sur la côte, où l'on s'attendait à un débarquement, la place se trouvait pour ainsi dire dépourvue de défense : cent cinquante grenadiers, commandés par le chef de brigade Muscar, composaient toute la garnison.

L'amirauté anglaise n'ignorait par cet état de choses.

Voulant mettre l'occasion à profit, elle dirigea une expédition contre Ostende. Le 19 mai 1798, à trois heures du matin, trente-sept de ses navires apparurent inopinément sur la rade. Un parlementaire fut aussitôt dépêché pour sommer la place de se rendre; mais, soit précipitation, soit ignorance des coutumes maritimes, l'officier qui commandait la batterie de la plate-forme fit faire feu sur l'embarcation qui vira de bord et alla rejoindre la flotte, sans avoir pu remplir sa mission. A l'instant la flotte commença à jeter force bombes dans la ville, et les remparts ripostèrent de toutes leurs bouches à feu et avec tant de justesse, qu'en moins d'une heure plusieurs navires furent forcés de lever l'ancre et de prendre le large.

Aux premiers coups de canon, la municipalité s'était assemblée afin d'aviser aux moyens de maintenir l'ordre et de prévenir autant que possible les désastres ordinaires d'un bombardement, et les soldats malades avaient forcé la consigne de l'hôpital pour se traîner à la défense de la place.

Bientôt le feu de l'ennemi redouble et favorise un débarquement à l'est du port (sept heures). Deux mille hommes avec huit pièces de campagne et deux obusiers prennent terre et se retranchent dans les dunes. Des détachements se jettent dans les villages voisins et enlèvent le bétail. Le gros de cette armée se porte à Slykens et livre aux flammes quelques bateaux pêcheurs et navires chargés de bois qui s'y trouvent amarrés. Ensuite le sas est miné, mais le feu n'agissant que sur une minime partie des poudres, cette tentative n'a point le résultat désiré. Le vent qui venait de sauter au sud soufflait avec violence en ce moment et annonçait une tempête. L'armée anglaise se dirige en toute hâte ves les dunes pour rejoindre la flotte, inutilement, car la houle ne permettant pas

aux embarcations d'approcher de la côte, force lui est d'attendre que la mer soit moins agitée.

Voyant l'embarras de l'ennemi, quelques grenadiers passent le chenal et osent l'attaquer; mais ils sont repoussés et presque tous blessés.

Entre-temps, l'amiral anglais avait dépêché un second parlementaire (huit heures) au commandant Muscar, qui avait répondu au nom de ses cent cinquante grenadiers : « Vous n'entrerez dans la place qu'après nous avoir marché sur le corps; » énergiques paroles qui rappellent si bien cette réponse: « Viens les prendre » de Léonidas à Xercès qui le sommait de rendre les armes.

La flotte alors avait envoyé avec une fureur inouïe toutes ses bordées à la fois, jusqu'au moment (onze heures) où l'armée anglaise s'était reportée vers la mer.

On cessa de tirer de part et d'autre le reste du jour et la nuit suivante.

Vers le soir, des troupes accoururent du côté de Dunkerque au secours de la place; une partie en fut aussitôt dirigée sur Slykens, où quelques compagnies de Bruges étaient déjà arrivées afin de prévenir une seconde tentative sur les écluses.

Le lendemain 20 mai, dès l'aube du jour, l'armée française, forte à peine de six cents hommes, se réunit au delà du chenal, et, conduite par le commandant Muscar, fondit avec impétuosité sur l'ennemi qui, comme nous l'avons dit, s'était retranché dans les dunes et était protégé par son artillerie. Repoussée d'abord, elle marcha une seconde fois à la charge, et le combat devint alors décisif. La retraite étant impossible aux Anglais, vu que leurs bateaux de débarquement avaient été détruits dans la nuit par la tempête, ils se défendirent avec le courage qu'inspire une position désespérée. Pendant plus d'une heure et demie,

la victoire indécise ne savait dans quels rangs passer. Mais enfin l'armée française, horriblement maltraitée et dispersée par le feu continuel des batteries, tant de la flotte que des dunes, s'étant ralliée à la voix de son chef, par un dernier effort se rua sur l'armée anglaise, la culbuta et lui fit déposer les armes. Dix-huit cents prisonniers, parmi lesquels se trouvaient le général Coot, lord Campbell, colonel commandant le troisième régiment des gardes de George, plusieurs autres officiers supérieurs, huit pièces de campagne et deux obusiers furent le fruit de ce beau fait d'armes, auquel se rattache si glorieusement le nom du commandant Muscar.

Cinq à six cents morts gisaient sur le carreau.

Le général Coot, en se voyant attaqué avec tant d'acharnement, avait cru avoir affaire à des forces supérieures. Quel ne fut pas son étonnement et son désespoir quand, désarmé, il se vit avec les siens à la merci de trois cents Français.

Afin de prévenir de nouveaux désastres, le commandant de la place informa, vers les huit heures, le commandant anglais, qu'il rendait les prisonniers en son pouvoir personnellement responsables de tout le mal qu'il ferait encore à la ville. Dès ce moment les hostilités cessèrent. On s'envoya réciproquement et sans interruption des parlementaires. Le commandant anglais se fit débarquer dans la place, et le commandant Muscar, par esprit de courtoisie, lui rendit sa visite à bord de la flotte, qui leva l'ancre et disparut le surlendemain dans la matinée.

Les premiers soins de la municipalité furent de voter des témoignages de reconnaissance au brave commandant qui avait préservé la ville d'un second bombardement, et qui fut aussi de la part du conseil des Cinq-Cents l'objet de la résolution suivante :

Article unique. — « Les trois cents républicains qui, sous les murs d'Ostende, ont vaincu l'armée anglaise, ont bien mérité de la patrie. » (*Moniteur* d'octidi, 8 prairial an VI) (1).

Les dégâts occasionnés à la ville par le bombardement furent évalués à un million.

On comprit enfin qu'on avait commis une grande faute en laissant Ostende presque sans défense ; aussi s'empressa-t-on de mettre cette ville en état de siége, et à quelques jours de là, plus de vingt mille hommes se trouvaient dans la place et aux environs. L'embargo fut mis sur tous les navires. Les écluses de Slykens furent réparées. Pendant le reste de cette année 1798, les fêtes républicaines, les victoires de l'armée française, en Italie, furent célébrées avec cette solennité dont nous avons donné des échantillons ; quelques captures faites par les corsaires de la république furent amenées au port et vendues ; des suspects furent arrêtés, puis mis en liberté ; des prêtres qui ne voulaient point prêter le serment de haine à la royauté, furent dirigés sur Bruxelles, pour être déportés aux colonies françaises ; le receveur de l'enregistrement Girard fit enlever la croix de la tour de l'église paroissiale, sans doute, disait le peuple, « parce que cette croix se trouve sur son chemin, » et la remplaça par un pavillon tricolore. On fit aussi dans cette église une vente publique de tous les ornements des couvents de cette ville et des communes environnantes et des meubles des émigrés ostendais ; il y eut sur la rade des échanges de prisonniers avec l'Angleterre ; des parents et des tuteurs furent incarcérés, pour le fait de désertion de leurs enfants, de leurs pupilles ; de

(1) La gloire de Muscar est pour ainsi dire une gloire nationale. Il avait à cette époque épousé une Ostendaise, et son fils occupe aujourd'hui un poste important dans notre armée.

temps en temps on eut le spectacle de quelques escarmouches navales devant la ville, dans lesquelles le canon de la place prit part; et le 30 décembre, le général Bournonville, le même que Dumouriez avait livré aux Autrichiens, et qui ensuite avait été échangé contre la fille de Louis XVI, vint inspecter la place et passer en revue la garnison.

Le mouvement de troupes continuel, les soins que l'on prenait de hérisser les remparts de canons, l'activité du service des signaux sur la côte, tout annonçait qu'on s'attendait à une nouvelle attaque. En effet, les navires anglais se montrent jusque sous le canon de la ville qu'ils semblent narguer ; on s'envoie réciproquement quelques projectiles. Des troupes sont dirigées sur Blankenberghe, où l'on craint une descente ; puis un contre-ordre leur fait rebrousser chemin.

Le 20 mars 1799, à l'occasion de la fête de la souveraineté du peuple, l'église paroissiale fut transformée en temple de la Raison ; un autel à la Patrie était érigé dans le chœur. Un immense cortége s'y était rendu, et l'orgue faisait entendre des airs patriotiques. Le président de la municipalité, le commissaire du directoire exécutif, ayant adressé des allocutions et annoncé que l'assemblée primaire aurait lieu le lendemain à la maison communale, le cortége se remit en marche, arriva sur la place d'Armes, où il se dispersa.

La chèreté des vivres était extrême à cette époque, à Ostende, grâce aux inqualifiables réquisitions des agents de la république, et aux évacuations du magasin du citoyen Martin; et le froid excessif qui ne cessait de se faire sentir, aggravait encore la misère publique.

Les hostilités ayant été reprises avec l'Autriche, l'Angleterre, plus que jamais, nourrissait l'espoir de quelques succès prochains. De nombreux navires cinglaient constam-

ment sur nos côtes, menaçant à chaque instant d'opérer un débarquement.

On obligea tous les marins de dix-huit à cinquante ans de se faire inscrire chez le commissaire de marine, et un dernier terme de soixante jours fut accordé aux émigrés ostendais, pour rentrer dans leurs foyers. Puis on chercha par tous les moyens à monter les esprits contre l'Angleterre. Dans les bureaux des fonctionnaires publics on voyait affichés en gros caractères ces mots : *Guerre au gouvernement anglais.*

Outre ses marins que l'on enlevait de force pour servir sur les bâtiments de la république, Ostende avait encore à fournir trente-deux hommes, comme contingent de la levée extraordinaire de deux cent mille hommes. Ne pouvant sans douleur voir ainsi décimer sa population, la municipalité temporisa et fit défaut ; mais un ordre de l'administration supérieure la déclara en permanence, jusqu'à ce qu'elle eût satisfait à la loi (28 avril). Il fallut s'exécuter.

D'actives perquisitions étaient dirigées contre les réfractaires ; ceux que l'on parvenait à découvrir étaient immédiatement expédiés sur Bruges. On en agissait de même envers les jeunes gens que la loi n'atteignait pas. On mit le séquestre sur les biens des ascendants des émigrés, et un arrêté de l'administration centrale, du 24 mai, enjoignit d'enlever toutes les cloches des églises et de les transporter à Bruges.

A cette époque de calamités, une ressource resta cependant à la ville d'Ostende, ressource importante et qui empêcha peut-être l'émigration générale. La pêche de la morue au Doggersbank était très-abondante. Des bateaux rapportèrent de soixante et dix à cent vingt tonnes que l'on vendait jusqu'à cent dix florins la tonne.

Selon le programme publié le 5, un service funèbre fut exécuté le 8 en mémoire des ministres Bonnier, Roberjot et Jean de Brie (1), assassinés à Rastadt par ordre du gouvernement autrichien.

A dix heures du matin, un immense cortége, composé de toute la garnison, marchant l'arme baissée en signe de deuil, de toutes les autorités tant civiles que militaires, précédé de tambours, roulant une marche funèbre, se dirigea de la place d'Armes vers l'église paroissiale. Comme d'habitude, le président de la municipalité et le commissaire du directoire exécutif, du haut de l'autel érigé dans le chœur, firent des allocutions au peuple.

Sur la chaire on lisait ces mots : *Guerre au gouvernement anglais*. A la droite du chœur se voyaient les noms couronnés de lauriers, des jeunes gens partis pour l'armée; à gauche, une liste entourée d'un crêpe noir portait les noms de ceux qui s'étaient soustraits au service. Après les cérémonies d'usage, le cortége revint sur la place d'Armes pour se disperser.

Un coup de canon fut tiré de quart d'heure en quart d'heure pendant toute la journée.

Quelques jours plus tard, on afficha en gros caractères, à tous les coins de rue, ces mots : « Le 9 floréal an VII, le gouvernement autrichien a fait assassiner par ses soldats les trois ministres français Bonnier, Roberjot et Jean de Brie, chargés par le directoire exécutif de négocier la paix au congrès de Rastadt... Leur sang fume... Il demande... il obtiendra vengeance !!! »

(1) Jean de Brie que l'on crut avoir tué, n'était que mortellement blessé. On l'enleva la nuit du lieu de l'assassinat et on le transporta non loin de là dans une hutte. Guéri de ses blessures, il revint en France. C'étaient des hussards de Szekler qui eurent mission de commettre cet assassinat.

Vers la fin de juin, on conçut de nouvelles craintes d'un débarquement, et toute la côte fut garnie de batteries. La garnison fut changée plusieurs fois et des troupes dirigées sur l'Écluse. Des généraux vinrent inspecter la place et deux navires anglais amenèrent cent soixante prisonniers français, en échange d'autant de prisonniers de leur nation.

Le 15 novembre, la municipalité fit publier que le conseil des Cinq-Cents et le Directoire avaient transporté leurs séances à Saint-Cloud, et que le général Bonaparte avait été investi du commandement supérieur de Paris; et deux jours plus tard, toute la garnison, les officiers municipaux, les fonctionnaires civils et militaires, s'étant rendus sur la place d'Armes, le commandant de la place donna lecture d'un décret portant :

1° Dissolution du Directoire;

2° Mise hors la loi de soixante-deux membres du conseil des Cinq-Cents;

3° Retrait de la constitution de l'an III;

4° Cessation de toute réquisition, emprunt, etc.;

5° Que trois consuls, Sieyes, Roger-Ducos et Bonaparte, remplaceraient le Directoire et tiendraient leurs séances aux Tuileries;

6° Que, nonobstant ce changement, chaque fonctionnaire resterait en place jusqu'à nouvelle organisation.

Les autorités civiles et militaires prêtèrent le nouveau serment (20), ainsi conçu : « Je jure fidélité à la république une et indivisible, à la liberté et à l'égalité. » On apprit, un mois plus tard, que Bonaparte avait été nommé premier consul, et comme tel investi du pouvoir de faire la paix et déclarer la guerre.

Une nouvelle constitution fut présentée au peuple par le gouvernement consulaire. La municipalité fit déposer

des registres au greffe de la ville, chez les notaires et juges de paix et au tribunal de commerce, pour recevoir les votes. De son côté, le commandant de la place assembla toute la garnison dans l'église paroissiale, donna lecture de la constitution, et recueillit les voix pour ou contre (27 décembre).

La constitution ayant été votée, acceptée, toutes les autorités, les fonctionnaires, le peuple, se rendirent sur la place d'Armes, et de là à l'église paroissiale, au son du carillon et au bruit du canon, où on prêta le nouveau serment suivant: « Je jure fidélité aux trois bases qui constituent la liberté, l'égalité et le système représentatif. »

Au commencement de 1800, le billon flamand reprit son cours et l'ancienne coutume de louer les maisons au 1er mai fut remise en vigueur; la municipalité fit de nouvelles instances pour obtenir l'échange des pêcheurs ostendais retenus prisonniers en Angleterre, et fournit trois chevaux pour sa part dans la réquisition des quarante mille.

A cette époque, Ostende comptait soixante-six soldats et trois officiers au service de la république. En outre, il avait fourni et on lui avait enlevé de force plusieurs centaines de matelots, auxquels il dut encore ajouter soixante-deux.

Les receveurs des contributions et des domaines employaient vainement tous les moyens que la loi mettait à leur disposition pour faire effectuer les versements qui leur étaient dus. L'habitant d'Ostende, si longtemps pressuré et sans ressources, était dans un état voisin de l'indigence. La recette des contributions de l'an VIII fut mise en adjudication ; mais aucun adjudicataire ne se présenta, et la municipalité dut nommer un receveur d'office.

Cependant la guerre avec l'Angleterre continuait tou-

jours. Les Anglais capturent divers bâtiments marchands destinés pour Ostende. Des changements de troupes s'opèrent sur toute la côte; toutes sortes de provisions de guerre et en grande quantité arrivent dans la place. Les signaux de la côte annoncent une descente (23 mars) qui ne s'effectue pas.

A quelques jours de là, un cutter de dix pièces, qui croisait sans cesse devant la ville, força deux navires marchands qui se dirigeaient sur le port à s'en éloigner et à cingler dans le nord-ouest où ils disparurent. Puis ayant aperçu, à trois milles à l'est du port, à l'ancre, un bâtiment français, il lui court sus et le fait déraper (ce bâtiment qui venait de l'Escaut était armé de dix-huit pièces et avait à bord deux cents réquisitionnaires). Le combat alors s'engage et dure plus d'une heure sans résultat important. Deux cents hommes de la garnison vont se placer à l'est du port, dans les dunes, où ils braquent une pièce de campagne dans le but d'appuyer le navire français. Le cutter abandonne un instant ce bâtiment, vient jusque contre la côte recevoir un boulet dans ses voiles et lâcher trois bordées; puis reprend le large, attaque de nouveau le bâtiment français, le harcelle encore longtemps de son feu meurtrier, et enfin, sur le signal d'une frégate de sa nation, gagne la grande rade et disparaît, après avoir reçu encore dans sa coque et sa mâture quelques projectiles des batteries du rempart, sous lesquelles il était venu dériver.

Le bâtiment français entra au port, ayant reçu plusieurs boulets sous eau, avec sa mâture brisée et nombre de morts et blessés.

Plus tard, des frégates anglaises s'emparent, à la hauteur du port, de trois bateaux pêcheurs de Nieuport et d'un smoggler hollandais. Cependant ce dernier, n'ayant que

trois hommes d'équipage, parvient à se dégager des mains de l'ennemi et prend la fuite. Une chaloupe à douze rameurs, armée d'une petite pièce à pivot, est lancée à sa poursuite, sans pouvoir l'atteindre. Arrivé sous le canon de la ville, le smoggler hisse sa flamme et échoue sur la plage. Néanmoins l'équipage est arrêté comme suspect de trafic avec les Anglais.

Ces sortes d'escarmouches étaient journalières sur la rade. Vouloir les rapporter toutes, ce serait courir le risque d'être monotone ; c'est ce qui nous engage à ne parler que des principales.

En ce temps, les armées républicaines faisaient des prodiges de valeur en Italie et en Allemagne, et remplissaient le monde de leurs exploits. Dans moins de six semaines, on célébra à Ostende, avec la solennité accoutumée, l'impérissable victoire de Masséna, remportée dans une sortie sous les murs de Gênes dont il avait fait lever le siége; la prise de Milan, la reddition de Pavie, par le premier consul, et le passage du Pô; les victoires de Moreau en Allemagne et sa marche sur Vienne; la suspension d'armes en Italie, et l'évacuation de ce pays par les Autrichiens, puis la suspension intervenue entre Moreau et le général Kraey.

Les instances que la municipalité faisait depuis longtemps pour obtenir l'échange des pêcheurs ostendais, relégués sur les pontons anglais, ayant enfin été couronnées de succès, on en vit débarquer (8 août) plus de deux cents. Beaucoup de ces malheureux avaient passé quatre et même cinq ans en Angleterre, loin de leurs familles dont ils étaient les seuls soutiens.

Un nouveau malheur aussi déplorable qu'imprévu vint jeter la consternation et le deuil sur la cité.

C'était le 14 septembre, dernier jour de la kermesse.

La plus grande partie de la population s'était portée au hameau de Slykens, où des réjouissances étaient offertes au public. Vers les sept heures du soir, la foule commençait à quitter le hameau pour rentrer en ville, et déjà plus de quatre cents individus attendaient de l'autre côté du chenal, le retour du ponton qui était passé à la rive opposée. A peine le ponton a-t-il touché le bord, que plus de deux cents se précipitent dessus, le font chavirer et s'engloutissent dans le chenal. Le lendemain on en retira quatre-vingt-quatre cadavres (1).

Ce triste événement se renouvela le 29 juin 1804. Plus de deux cents soldats de la division Oudinot, qui campait à l'est du port, venant chercher des vivres, se jetèrent avec la même imprévoyance sur le ponton, et furent

(1) C'étaient ceux des nommés L. Vandevorde, J. Vandamme, P. Provoost, J. Parrin, P. Giels, M. Lagasse, J. de Cool, Marie-Anne-Antoinette Darras, J. Meulenaere, Clara Lagarde, Th. Neveu, F. Dumoulin, A. Dumoulin, N. Neurwaert, J. de Marck, P. Pottier, J. Waefelghem, H.-J. Demol, Jeanne Verbrugghe, Marie-Françoise Demey, Hélène Roose, J. Van Tieghem, Jeanne Ryckeman, Jeanne-Thérèse Lauwereyns, A. Haeckx, Jeanne de Jonghe, L. Van Dyck, P. Dryvoet, Albertine Reeke, Thérèse Reeke, F. Cornelis, J. Lacroix, Colette Lacroix, Albertine Laems, Caroline Deweerdt, M.-J. Denecker, J. Tierens, Guillaume Van Loo, Catherine Lievens, Claire Van Loo, J. Witse, P.-J. Declerck, Cornélie Nicolas, F.-J. Cornélissen, P. Hubrechts, J.-B. Vandenkerckhove, J.-F. Clarys, J.-B. de La Ruvière, Isabelle de Gruyters, C. Briesak, A. Bathias, J. Sinne, P. Le Bas, Guislaine Leclerc, Berthilde Chatelain, J. Rammaut, Françoise Kevers, Th. Van Loo, Ph. Helsemoortel, Ph. Van Maestricht, Marie Bonheur, Jeanne Dankeneel, Florentine de Marck, Barbara de Corte, Marie Dekerckhove, Ch. de Pulinx, Anne Binet, Françoise Binet, Adelaïde Binet, Ph. Binet. Barbara Leere, J. Plouvier, J.-B. Quaren, L. Lacrouix, F. de Pozzolo, J.-N. Tilleman, P. Van den Bilcke, Ant. Fusiek, D. Bruneel, Marie Meyns, H. Gerrits, J.-B. Le Roy, G. Marchand et Marie Kesteman.

Les cadavres de Marie Fol et Thérèse Neuville ne furent point retrouvés.

précipités dans le chenal, où ils trouvèrent presque tous la mort.

On ferait bien dans tous les cas semblables, de faire planter sur les lieux un poteau qui rappelât l'accident avec ses circonstances. Ce serait un avertissement propre à prévenir de nouveaux malheurs.

Vers la fin de cette année (1800), le despotisme républicain avait beaucoup diminué d'intensité, et le gouvernement consulaire semblait vouloir nous ramener à un état normal. Le peuple n'était pas heureux à la vérité, bien qu'on s'efforçât de le lui faire accroire ; mais s'il rejetait avec regret et douleur ses yeux vers le passé, il jouissait au moins pour le moment d'une tranquillité satisfaisante.

Les églises avaient été rouvertes ; les cloches remises dans leur sainte demeure, appelaient les fidèles à la prière, et les prêtres assermentés exerçaient le service divin : c'était beaucoup pour une population sincèrement attachée à la religion de ses pères. Aussi courut-elle en foule puiser au sein de Dieu des consolations sur le présent, et la foi dans l'avenir.

Les accablantes réquisitions, les réquisitions impossibles, avaient enfin eu un terme, et les employés du fisc avaient reçu l'ordre de ne plus dorénavant se servir de garnisaires envers les contribuables, et de se conformer à cet égard à l'arrêté des consuls du 4 août 1800.

Bientôt le canon de la place annonça les préliminaires de paix arrêtés entre l'Autriche et la république (15 février 1801), et six semaines plus tard (30 mars), le traité définitif fut lu solennellement, sur les principales places publiques, au milieu de toutes les autorités civiles et militaires, au son du carillon, au bruit de toutes les bouches à feu des remparts et aux acclamations non interrompues

du peuple. Une illumination générale couronna ce beau jour. Si longtemps oppressés, les cœurs commençaient à se dilater, la population renaissait à la vie.

Mais si la paix était faite avec l'Autriche, elle était loin de l'être avec la Grande-Bretagne, dont les nombreux vaisseaux se montraient toujours menaçants sur toute la côte et principalement en vue du port, qu'ils bloquaient, pour ainsi dire, en même temps que Dunkerque et Flessingue.

Cette guerre était extrêmement préjudiciable à notre ville ; car outre que des navires anglais faisaient constamment sentinelle pour empêcher les mouvements du port, les agents de la république s'emparaient à chaque instant de ses marins qui lui étaient si nécessaires pour la pêcherie, seule branche de commerce que l'état d'hostilité ne lui avait pas entièrement enlevée.

Le 1er août encore, on enveloppa comme dans un filet, tous les pêcheurs qui se trouvaient à Ostende, et sans autre forme de procès on les expédia, sous bonne garde, à Dunkerque, où ils furent embarqués à bord des bâtiments de guerre.

Les Ostendais eurent à cette époque (19) un jour d'allégresse vraiment nationale. M. Poots, leur concitoyen, venait d'être proclamé premier de l'école départementale de Bruges. Toutes les autorités allèrent au passage d'eau, le recevoir, le complimenter et lui présenter le vin d'honneur. Après quoi le premier fit son entrée par des rues pavoisées et enjolivées de verdure, aux acclamations d'un immense concours de monde, au son du carillon et aux accords d'une musique militaire, et se rendit ainsi sur la place d'Armes, où le vin d'honneur lui fut de nouveau présenté.

Déjà quarante émigrés français, qui s'étaient abstenus

de porter les armes contre leur pays, profitant d'un décret récent, avaient débarqué à Ostende. Le 18 septembre il en arriva de nouveau soixante autres, qui se rendirent comme les premiers dans leurs foyers, après avoir déposé le serment et fourni le cautionnement exigés.

Enfin le 5 octobre 1801, on apprit que des préliminaires de paix venaient d'être arrêtés, signés et échangés entre la république et l'Angleterre. Cette heureuse nouvelle, partie de Paris, s'était communiquée avec la rapidité d'une étincelle électrique, et avait excité chez toutes les populations du territoire français une joie impossible à décrire, et une grande admiration pour le seul nom de Bonaparte. Comme partout, l'allégresse fut extrême à Ostende; les cloches, le carillon, les salves de tout le canon de la place, les acclamations du peuple, les cris mille fois répétés de : Vive la république ! vive le premier consul ! se firent entendre sans relâche; l'enthousiasme approchait du délire et arrachait des larmes à tous les yeux.

La république française, à ce moment d'allégresse commune, formait un tableau que l'imagination peut bien concevoir, mais que certes nul pinceau, ni aucun burin ne sauront jamais retracer.

L'assemblée législative avait déclaré la guerre à l'empereur d'Autriche le 20 avril 1792, et la convention nationale à l'Angleterre le 1er février 1793. Les hostilités avaient duré sept ans et huit mois avec la première puissance, et huit ans et demi avec la seconde.

Les premiers effets des préliminaires furent la proscription du calendrier républicain et le rétablissement des anciens jours de marché, l'arrivage de nombreux navires anglais et autres, et la levée de l'état de siége (16 décembre) qui avait duré presque quatre ans.

Enfin un traité définitif vint rendre l'état de paix dura-

ble, du moins en apparence. Les préliminaires en avaient été arrêtés à Londres le 1er novembre 1801, par les plénipotentiaires Otto et lord Hawkesbury ; le traité le fut à Amiens le 25 mars 1802, par Joseph Bonaparte et Cornwalis, et don Joseph Nicolas d'Azara, ambassadeur du roi d'Espagne, puis Roger-Jean Schimmelpenning, envoyé de la république batave.

Ce traité, publié à Ostende avec la cérémonie accoutumée, rassura les habitants sur l'avenir, et le concordat conclu avec le saint-siége (10 septembre) vint mettre un terme à toutes les incertitudes.

Entre-temps, une question importante, une question de vie ou de mort avait été posée aux citoyens de l'empire français. Le peuple ne se doutait guère que sa solution pouvait amener le bouleversement de l'Europe et l'anéantissement de cette liberté pour laquelle il avait versé le plus pur de son sang.

Cette question ainsi posée : Napoléon Bonaparte sera-t-il consul à vie? était consignée dans des registres *ad hoc*, déposés aux greffes des communes, chez les juges de paix et notaires, auprès des tribunaux de commerce. Chacun courut y enregistrer son vote nominatif, soit dans la colonne de « *Oui*, » soit dans la colonne de « *Non*. »

La France, cette indomptable cavale, comme l'appelle si énergiquement le poëte Barbier, éblouie par l'auréole de gloire qu'elle voyait à la tête du candidat, le prit pour maître et se laissa monter. Bientôt l'écuyer, après l'avoir rendue docile à ses volontés, devait la lancer à travers l'Europe, et se jeter avec elle dans cet abîme de neige et de boue, appelé la Moskowa, d'où on les vit revenir l'un suivant l'autre et tête baissée.

Ensuite du concordat, le culte catholique fut célébré

dans toutes les églises. Un *Te Deum* fut chanté à cette occasion (6 juin).

Des réparations convenables furent faites à l'intérieur des églises, et les orgues (1) rentrèrent dans leurs sanctuaires. La croix de la tour de l'église paroissiale, enlevée brutalement par ordre du citoyen Girard, fut replacée, et le cadran restauré marqua comme avant la durée du temps.

Bientôt Son Éminence l'évêque Fallot de Baumont vint administrer la confirmation, et le clergé, à la tête d'une procession imposante, telles qu'on les voit encore de nos jours dans les Flandres, bénissait sur son passage et le peuple et la mer, comme il avait coutume de le faire.

Les remparts furent désarmés; on laissa à peine quelques pièces sur la plate-forme, pour rendre le salut d'usage aux navires. On cura les bassins qui s'étaient beaucoup envasés, et un décret du premier consul accorda l'entrepôt à la ville, ainsi qu'à douze autres ports de la république, parmi lesquels se trouvaient Anvers et Dunkerque (2 août).

Le port qui comptait encore alors en propre deux cents bâtiments de soixante à quatre cents tonneaux, outre une cinquantaine de bateaux pêcheurs, ne tarda pas à recevoir de nombreux arrivages; la pêche fut heureuse et productive; le commerce de cabotage avec les ports de France, d'Espagne et d'Angleterre, reprit de l'activité, multiplia les armements; les Ostendais rentrèrent dans leurs anciennes habitudes, dans leurs mœurs traditionnelles, preuve irrécusable de bien-être moral et d'aisance dans les familles.

Le 25 juillet, la société de Saint-Sébastien (société nom-

(1) Celles de l'église paroissiale seules n'avaient point été enlevées. On en avait eu besoin pour le culte républicain qu'on y exerçait avec accompagnement de *la Marseillaise*.

breuse et composée de la bonne bourgeoisie) se rendit à un concours à Dixmude; elle sortit d'Ostende dans l'ordre suivant : porte-guidons, à cheval, en tenue militaire; cinq nègres ou esclaves, dont trois traînaient une petite pièce de canon, un le caisson à poudre, et l'autre portait la mèche allumée; un tambour-major, avec quatre tambours, battant la caisse; le corps de musique composé de trente exécutants, en hussards; un porte-drapeau, à cheval, tenue de drap vert garni en or; la bannière de la société et celle de la société d'harmonie; puis les sociétaires, en tenue uniforme légère, portant chacun son arc et marchant deux à deux.

La société remporta le premier prix et rentra le lendemain à huit heures du soir. La foule se porta à sa rencontre jusque hors la porte d'Ouest, où les adjoints du maire la complimentèrent. Le cortége, à la tête duquel s'étaient placées huit petites demoiselles portant un trône, rentra dans le même ordre qu'il était sorti, au son du carillon et aux accords d'une marche guerrière exécutée par ses musiciens.

Ce fut le 15 août suivant que le maire, entouré des autorités civiles et militaires, donna lecture sur la place d'Armes, de la proclamation du sénatus-consulte qui nommait Napoléon Bonaparte consul à vie. Cet événement qui semblait devoir cicatriser toutes les plaies faites par la révolution, mit le comble à l'allégresse publique.

Mais l'activité qui régnait depuis quelques mois à Ostende ne devait pas être de longue durée. La mauvaise foi avait présidé à la conclusion de la paix d'Amiens, et les parties contractantes n'attendaient chacune de son côté qu'un prétexte, qu'un verre d'eau répandue pour la rompre. C'est ce qui ne tarda pas d'arriver. La France étant intervenue, en Suisse, avec une armée de trente mille hommes pour ap-

puyer l'acte fédératif des cantons, l'Angleterre reprit les hostilités.

Le premier consul procéda alors à une descente en Angleterre; il espérait combattre cette fière Albion, comme il l'appelait, corps à corps, la terrasser et la mettre sous le joug. Le camp de Boulogne se forma : plus de quatre-vingt mille hommes y affluèrent et s'échelonnèrent sur toute la côte, depuis l'Écluse jusqu'à Brest, attendant le signal d'embarquement. Vingt-cinq mille hommes, sous les ordres des généraux de division Oudinot et Friant, se tinrent campés à l'est et à l'ouest d'Ostende. Le maréchal Davoust commandait en chef ce corps d'armée, connu sous le nom de *l'armée du camp de Bruges.*

Bonaparte vint l'inspecter. Il logea au palais actuel. C'est alors qu'il approuva le projet de l'écluse de chasse qui lui fut soumis par l'ingénieur Raffeneaux de l'Ile, et qui néanmoins ne fut entièrement exécuté qu'en 1811.

Les travaux pour la descente en Angleterre se poursuivaient avec non moins d'activité à Ostende qu'à Dunkerque, Brest et Rochefort. D'innombrables péniches furent construites et dirigées sur Boulogne aussitôt qu'achevées, toutes les chaloupes de pêche et la plupart des navires du port furent mis en réquisition (1) et transformés en canonnières ou bateaux de débarquement.

C'est à cette époque qu'un jeune marin ostendais, Antoine Desorgher (2), se distinguait sur nos côtes, contre les Anglais.

Cependant la descente ne s'opérait pas. Le premier consul

(1) Cette réquisition fut payée à la ville.

(2) Desorgher (Antoine), né à Ostende en 1784, entra à dix ans comme mousse dans la marine de la république française. Il assista à divers combats qui eurent lieu sur mer contre les Anglais. Nommé aspirant au commencement de 1803, il fut chargé de plusieurs missions périlleuses lors du projet qu'avait formé Napoléon de descendre

s'était fait sacrer empereur des Français. L'amiral Villeneuve venait d'essuyer un rude échec qui allait être suivi d'un plus rude encore, le désastre de Trafalgar, et l'Autriche faisait une nouvelle levée de boucliers contre la France. Le camp de Boulogne se leva, tourna le dos à la Grande-Bretagne et marcha sur l'Allemagne (1er octobre 1805), qu'il envahit, attendant le lever du soleil d'Austerlitz.

en Angleterre. Il sauva un jour dix-sept soldats des 108e et 111e régiments. Plus tard, il prit sa part des trois combats de Gravelines, de Calais et du Pas-de-Grènez, qui furent glorieux pour la marine franco-batave. Son courage lui mérita un rapport spécial de l'amiral Verhuel à l'empereur : ses blessures dans cette campagne lui firent donner la croix d'honneur. En 1809, promu au grade d'enseigne, le jeune marin fit partie de l'escadre de l'Escaut, qui mérita les éloges du roi de Hollande, frère de Napoléon ; en 1810, constamment chargé de la mission délicate de surveiller, avec l'aviso qu'il commandait, les mouvements de l'ennemi, sous les îles de Beverland et de Walcheren, de porter les missives du contre-amiral Lhermite au maréchal duc d'Istrie, commandant en chef l'armée d'opération, il montra tout ce que peuvent des officiers intelligents et courageux, sur quelque espèce de bâtiments qu'ils soient placés. En 1814, il fut blessé d'un éclat de bombe au siége d'Anvers. Après la chûte de l'empire, il continua la carrière de la mer, et il est mort récemment à bord du bâtiment qu'il commandait.

(*Fastes militaires des Belges*, vol. IV, pag. 483 et 484.)

Desorgher rentra dans la marine militaire belge en 1832, en qualité de lieutenant de vaisseau. En 1834, il prit le commandement du *Robuste*, monté par un équipage de l'État, et perdit son navire, au port d'Alger, dans la terrible tempête du 11 février de l'année suivante ; il ne l'abandonna que le dernier et lorsque tout espoir de le sauver eut disparu. Ayant repris le commandement de la *canonnière* no 4, sur l'Escaut, il y mourut d'une attaque d'apoplexie, le 7 décembre 1835.

Homme au cœur droit et franc, officier brave, instruit et d'un caractère bienveillant, Desorgher vivra longtemps dans la mémoire de ceux qui l'ont connu.

Ses restes reposent au cimetière de Calloo. Sa tombe attend encore l'exécution d'un projet : Une pierre qui rappelle les services qu'il a rendus à son pays.

(*Note de l'auteur.*)

Bientôt Ostende, comme tous les ports français, fut bloqué étroitement par la marine anglaise. Ce fut pour la vaste intelligence de l'empereur un éclair de génie ; il opposa au blocus de l'Angleterre son système continental, qui, en isolant cette puissance, consacrait sa ruine, sa perte.

Pendant tout le temps que dura cet état de choses, il ne resta à Ostende d'autres ressources que la pêche du poisson frais, et cette pêche ne pouvait se faire que sur la rade, sous le canon de la place, et moyennant un permis en due forme qu'il n'était pas aisé d'obtenir. Vers 1809, les licences de commerce ravivèrent un peu le port. Voici en quoi elles consistaient. Une licence était un permis accordé par le gouvernement d'importer d'Angleterre des marchandises coloniales, pour une valeur, par exemple, d'un million, à la condition d'exporter pour la même valeur de marchandises françaises. On emballait à Paris et l'on expédiait sous la surveillance et le plomb de la douane, pour un million en vins, soieries, articles de librairie, tableaux, etc. ; ces objets étaient embarqués tels qu'on les avait emballés, sans visite, à bord du navire licencié qui aussitôt faisait voile pour l'Angleterre. Mais comme l'Angleterre les frappait de prohibition, à peine sortis du port, on les jetait à la mer et l'on se rendait ainsi librement à Londres prendre sa cargaison.

D'un autre côté, l'Angleterre aussi exigeait que pour exporter de chez elle des denrées coloniales, on prît en même temps pour une valeur égale d'articles de ses manufactures, lesquels, comme à Paris, étaient emballés, plombés et expédiés par ses douaniers. Les articles de manufacture anglaise étant également prohibés en France, on les jetait de même à la mer, à la sortie des ports anglais, et l'on ramenait un chargement de marchandises

coloniales qui avait coûté en apparence, outre le prix d'achat et les immenses sacrifices qu'il avait fallu faire à Paris pour obtenir la licence, deux fois sa valeur en objets prohibés.

On prenait aussi parfois des marchandises non prohibées, du blé par exemple, que l'on importait réellement en Angleterre, en payant les droits. La houille anglaise entrait de même en France.

Ce singulier commerce semblait, au premier coup d'œil, devoir ruiner de fond en comble les plus riches capitalistes. Il en était autrement, et l'avantage d'y prendre part était vivement sollicité.

Environ trois cents licences furent accordées aux différents ports, dans l'espace de trois ans. Ostende y eut une large part et y dut le peu de prospérité dont il jouit à cette époque.

Napoléon revint une troisième fois à Ostende en 1810, avec l'impératrice, et y déploya tout le faste militaire dont il aimait à s'entourer (1). Il logea dans la belle maison de

(1) La suite de l'empereur était ainsi composée et logea :
Le roi et la reine de Westphalie, rue de la Chapelle, n° 30.
Le prince de Neufchâtel, rue des Capucins, n° 1.
Le duc de Bassano, rue du Quai, n° 2.
Le duc d'Istrie, colonel général de la garde, rue du Quai, n° 18.
Le duc de Frioul, grand maréchal du palais, au palais.
Le comte Nansouty, premier écuyer, rue du Quai, n° 40.
Le comte Lauriston, aide de camp de l'empereur, rue du Quai, n° 13.
Le comte Bertrand, aide de camp de l'empereur, Marché-aux-Herbes, n° 15.
Le comte d'Arberg, chambellan, rue Grande-Église, n° 4.
Le comte Ghilini, chambellan, rue de la Comédie, n° 16.
Le baron Canoville, maréchal des logis, rue Saint-Joseph, n° 26.
Le baron Canisy, écuyer, rue Saint-Thomas, n° 5.
M. d'Héricy, écuyer, rue des Capucins, n° 31.
M. Mentaron, écuyer, rue Grande-Église, n° 3.
La duchesse de Montebello, dame d'honneur, au palais.

M. Lanszweert, rue du Quai, n° 6. Les Ostendais le reçurent avec le plus vif enthousiasme. Les licences avaient un peu ranimé le commerce et on espérait. Et puis la gloire de

La comtesse Duchâtel, dame du palais, rue du Quai, n° 11.
La comtesse Bouillé, dame du palais, rue du Quai, n° 11.
La comtesse Porro, rue du Quai, n° 10.
Le comte Beauharnais, chevalier d'honneur, rue Saint-George, n° 1.
Le prince Aldobrandini, premier écuyer, rue du Quai, n° 28.
Le comte Bondy, chambellan, rue du Singe, n° 12.
Le comte Béarn, chambellan, rue Longue, n° 33.
Le baron d'Audenarde, écuyer, rue des Capucins, n° 34.
Le baron Saint-Aignan, écuyer, Marché-aux-Herbes, n° 2.
Le baron Menneval, secrétaire de l'empereur, rue du Quai, n° 3.
Le baron Fain, secrétaire de l'empereur, rue du Quai, n° 54.
Le lieutenant-colonel Ponthon, secrétaire de l'empereur, rue du Quai, n° 67.
Le baron l'Épinay, officier d'ordonnance, rue du Quai, n° 22.
Le baron Talhouet, officier d'ordonnance, rue du Quai, n° 7.
Le baron Labourdonnaye, officier d'ordonnance, rue des Capucins, n° 32.
M. Baillon, fourrier du palais, rue du Quai, n° 65.
M. Pecot, fourrier du palais, rue Saint-George, n° 5.
Le baron Juan, chirurgien de l'empereur, rue du Quai, n° 1.
M. Bourdier, médecin, rue Saint-Joseph, n° 32.
M. Vareilland, chirurgien, rue de la Chapelle, n° 7.
M. Sonois, premier page, rue de la Bride, n° 5.
M. Ondener, page, Marché-aux-Herbes, n° 7.
M. Boudet, page, rue Grande-Église, n° 7.
M. Lantivy, page, rue des Sœurs-Blanches, n° 42.
M. Poinsot, page, rue de la Comédie, n° 15.
M. Labossée, page, rue de la Comédie, n° 19.

Suite de LL. MM. le roi et la reine de Westphalie :

La comtesse de Lowenstein, rue Saint-Thomas, n° 2.
Le comte Furtenstein, ministre, Quai de l'Empereur, n° 19.
Le général Hammerstein, aide de camp, rue de la Chapelle, n° 31.
Le comte Lepel, écuyer, place d'Armes, n° 8.
M. le secrétaire du roi de Westphalie, rue de la Chapelle, n° 25.
M. le médecin du roi, rue de la Chapelle, n° 58.
Le ministre de l'intérieur, rue du Quai, n° 29.
Le ministre de la marine, rue Saint-Thomas, n° 3.
Le général Guyot, rue Grande-Église, n° 13.

Napoléon était si grande! avait tant de puissance sur les esprits!!

Du reste, l'époque était florissante pour la Belgique. Le système continental avait donné une grande impulsion à ses fabriques, et leur avait ouvert d'immenses débouchés. La Flandre maritime seule souffrait. Ostende avait le droit de se plaindre, il ne le fit point. La guerre pouvait venir à cesser d'un moment à l'autre, et alors cette ville si admirablement située attirerait l'attention du grand homme, et recouvrerait incontinent son ancienne splendeur.

Les licences cessèrent à la fin de 1811, époque à laquelle Napoléon, au milieu des lambris du château de Laeken, arrêta le plan de la campagne de Moscou, et le port rentra de nouveau dans le néant jusqu'en 1814.

Après que la débâcle de la Moskowa eut amené l'occupation étrangère, et qu'en vertu de l'acte du congrès de Vienne, du 16 décembre 1814, la Belgique, forte de quatre millions d'âmes, eut été malgré elle réunie à la Hollande qui en comptait à peine deux millions, le commerce de transit, dans les premiers temps de cette réunion, donna une grande activité au port d'Ostende, rappela les beaux jours qui précédèrent l'invasion des armées françaises en 1794 et fit présager un heureux avenir.

Un traducteur, un secrétaire de madame la duchesse de Montebello, M. Depland, valet de chambre, coiffeur.

Un gardien de la garde-robe de l'Empereur, trois garçons de garde-robe, dix huissiers ou valets de chambre, deux sous-contrôleurs, quatre maîtres d'hôtel, un chef de cave, deux tranchants, deux chefs d'office, deux couvreurs de table, un chef de cuisine, douze cuisiniers, quatre hommes d'office, quatre hommes de cave, trois hommes de l'argenterie, trois hommes de la porcelaine, deux portiers d'apparat, vingt-huit valets de pied ; M. Pierrugues, fournisseur de vin, un valet de chambre tapissier, six piqueurs, six sous-piqueurs, huit élèves-piqueurs, douze cochers, quatorze palfreniers et six officiers.

La ville se réjouit de la formation des Pays-Bas. Elle espérait avoir sa part du commerce maritime du royaume; mais elle était dans une grande erreur. Lui laisser les avantages de sa position, n'était-ce pas reconnaître son importance et réveiller dans la Flandre, qu'on avait particulièrement intérêt à tenir sous le joug, les idées de sa prospérité d'autrefois, et dans tout le pays des sentiments d'indépendance? Il fallut donc sacrifier : c'est ce qui fut fait : et dès 1816, la Hollande s'attira tout le transit d'Ostende, et des ordres furent donnés pour qu'on laissât le port s'obstruer.

Cependant si le roi Guillaume enlevait à notre ville tout commerce maritime et discréditait le port au point qu'on l'évitait à l'égal *d'une île escarpée et sans bord,* et que de nos jours encore on lui a donné des qualifications analogues que nous ne répéterons pas, cette ville conservait au moins la liberté de la pêche. Tous ses bateaux lui avaient été enlevés lors du camp de Boulogne, et le blocus continental était venu ensuite rendre les armements impossibles. La pêcherie reprit peu à peu, et en 1830 le port comptait trente-cinq bateaux (1).

La domination hollandaise passa donc triste et monotone sur Ostende, comme sur toute cette partie de la Flandre qu''il était appelée à vivifier.

Un système de fortifications complet, l'écluse militaire, l'ouvrage à couronnement, l'embranchement qui joint le canal aux bassins (1821), l'explosion d'un magasin contenant douze cents barils de poudre (19 septembre 1826) et l'échouement d'un énorme cétacé (1828) (2), sont les seuls

(1) Aujourd'hui il y en a cent six.

(2) Il figure aujourd'hui au cabinet d'histoire naturelle de Paris.

événements de quelque importance que les habitants eurent à enregistrer depuis 1816 à 1830.

Ostende vit donc avec joie éclore notre régénération politique. Il avait pris part au pétitionnement et s'était ému à la chaleureuse opposition de son représentant M. J.-B.-H. Serruys, au sein des états généraux. Au cri de liberté que poussa la Belgique, il secoua le joug hollandais et courut à Bruxelles reconquérir l'indépendance nationale.

La révolution ouvrit une ère nouvelle pour cette ville. Ce fut dans son domaine que l'élu du peuple foula pour la première fois notre sol sur lequel il trouva gisants, pêle-mêle, tous les éléments d'organisation, toutes les conditions d'existence. Providence du Belge, sa volonté fit sortir du chaos, comme Dieu la lumière, cette Belgique aujourd'hui si florissante, et au-dessus de laquelle flotte, à côté des vieux étendards de l'Europe, sa bannière, emblème de l'union et de la force.

Depuis cet heureux jour, la consternation produite sur la population ostendaise par la république, l'empire et la domination hollandaise, a fait place à la vie, à la confiance. Sans compter les années 1831, 1832 et 1833, pendant lesquelles le blocus de l'Escaut avait forcé tout le commerce d'Anvers de se diriger sur Ostende, le port a acquis beaucoup plus d'importance commerciale, et la pêcherie, par une progression constante, a, en moins de dix ans, quadruplé ses ressources.

Et puis, cet échange d'hommes, d'idées, avec l'Angleterre et l'Allemagne, la capitale et les principales villes du pays, qui affluent, partent et réaffluent plusieurs fois par jour; de nouvelles familles qui chaque année viennent accroître la population; la saison des bains, n'attirant pas moins de quarante mille personnes de toutes les con-

trées de l'Europe, favorisée qu'elle est par le séjour de la famille royale; les embellissements de la ville, ses nombreux hôtels confortables, ses promenades, son casino, les agréments qu'on y trouve en hiver comme en été, la garnison, la marine royale, tout concourt à donner à Ostende un aspect animé et un bien-être qu'il avait perdus depuis un demi-siècle et qu'il n'a jamais eus d'une manière aussi durable.

La prospérité d'Ostende attirera infailliblement sur nos côtes l'attention générale. On se rappellera que la bataille des dunes, les siéges de Nieuport, d'Ostende et de l'Écluse, au commencement du XVIIe siècle, n'eurent d'autre but que d'enlever à la Belgique les abords de la mer, de la rendre ainsi sujette de la Hollande et d'en préparer la conquête. On se souviendra encore des agitations des Provinces-Unies, à propos de la compagnie des Indes orientales ostendaise, et des soins que prit Guillaume Ier de détourner le commerce maritime de la Flandre, en ordonnant qu'on laissât le port d'Ostende s'envaser. Puis en voyant la Belgique touchant à la France, l'Allemagne, la Hollande et l'Angleterre, et à proximité de la Suisse et de l'Italie, on sera convaincu qu'aucun autre pays en Europe n'est plus favorablement situé pour le haut commerce; que la Flandre en est plus que jamais le siége naturel, et qu'enfin le pays a un immense intérêt à communiquer avec la mer par ses côtes.

La liberté de l'Escaut, dont la Belgique ne jouit qu'à titre onéreux, peut dans plus d'une circonstance devenir un cas de guerre. Que notre marine marchande soit en rapport avec les besoins du pays, c'est-à-dire qu'elle soit quintuplée, et que par suite nous établissions des comptoirs et des relations suivies dans l'Inde orientale, pense-t-on que la Hollande, qui tire toute son existence politique et

commerciale de ses colonies, ne s'agite point, comme elle l'a fait lors de la compagnie d'Ostende, et ne crée des entraves qui rendent cette liberté illusoire? Une de ces guerres interminables, une guerre de principes, par exemple, peut aussi tôt ou tard venir à éclater. Qu'arrivera-t-il encore dans ce cas? Que la Hollande tiendra au Nord et la Belgique à la France, dont, en tous cas, elle sera envahie, et que la liberté de l'Escaut, remise en question, redeviendra pour elle la cause de nouvelles tribulations, de nouveaux sacrifices.

On le comprend assez, l'Escaut sans la rive gauche sera toujours pour la Belgique une arme dont la Hollande pourra se servir contre elle, et le roi Guillaume, en sacrifiant la Flandre maritime, pour concentrer une portion du commerce à Anvers et Gand qu'il s'assujettissait par ce fleuve, combinaison habile, qui, s'étendant sur tout, mettait toutes les ressources matérielles et morales des Belges à sa merci, a laissé un enseignement impérissable et dont le pays profitera.

On se figure aisément ce qu'il aviendrait de la Belgique, si la Flandre maritime tombait au pouvoir de la Hollande ou de là France, par exemple. Enserrée entre ces deux puissances et ne communiquant avec la mer qu'aux conditions qu'on voudrait bien lui imposer, elle se trouverait dans une position extrêmement précaire, et sa ruine d'abord, puis son partage, en seraient la suite inévitable.

On conçoit donc combien il lui importe de tirer de ses côtes tout le parti possible. Plus sa navigation s'y portera, moins elle payera de tribut à la Hollande, et ses ressources augmenteront en proportion.

Il est hors de doute que si les événements n'étaient point venus arrêter dans son élan la navigation dont jouissait encore Ostende en 1794, la Flandre maritime serait aujour-

d'hui le centre du commerce,et que le pays n'en serait que plus fort et plus libre.

Voyons ce que le port d'Ostende, si longtemps calomnié, est et ce qu'il peut être. Sûr et profond à l'intérieur, il offre à l'entrée sur le banc, dans les marées ordinaires, vingt-deux pieds d'eau, déjà suffisants pour recevoir des navires de sept à huit cents tonneaux. Une dépense de quelques centaines de mille francs permettra de l'améliorer considérablement. On obtiendra ce résultat en allongeant les estacades (selon le projet existant) jusque passé le banc, c'est-à-dire à une distance de trois cents mètres. De l'autre côté du banc, qui est à pic, on trouve immédiatement sept à huit pieds de plus de profondeur et un fond de vase. On fera disparaître la partie du banc qui se trouvera prise entre les estacades ; on garantira l'estacade d'ouest, jusqu'à une certaine hauteur, contre le sable que le vent nord-ouest jette dans le chenal; et en faisant jouer régulièrement les écluses,on maintiendra le port dans une constante profondeur et on le rendra propre à recevoir comme autrefois les plus gros bâtiments. Il ne faudrait pas même l'exécution du projet de l'écluse de chasse que nous remarquons sur deux plans de M. de Brock, de 1831 et 1839, qui paraît devoir être d'un effet douteux et qui, avec l'allongement des estacades dont nous venons de parler, ne monterait, selon le devis estimatif qui en aurait été fait, qu'à deux millions.

On a vu, vers 1609, les États de Flandre demander la franchise du port d'Ostende, afin, disaient-ils, que les navires belges ne dussent point passer par la Zélande,

projet qui ne se réalisa qu'un siècle et demi plus tard, en 1781, et fit d'Ostende un des grands entrepôts de l'Europe, en même temps qu'il ranima dans toute la Flandre cet esprit de commerce auquel elle avait dû autrefois son opulence et sa gloire.

Devant les avantages qui sont attachés à un port franc, nous nous demandons si le gouvernement accordera tôt ou tard la franchise à l'un ou l'autre port du pays, et dans l'affirmative, nous pensons qu'Ostende fixera particulièrement son attention.

Et d'abord par ses antécédents, ensuite par sa position sur le bord de la mer et son circuit étroit et fermé qui rendent la fraude littéralement impossible ; puis à raison de son port vaste et profond, d'un accès sûr et facile, en hiver comme en été, de ses bassins à contenir plus de mille navires, de ses nombreux magasins et enfin de ses moyens de communication, le chemin de fer, des routes et de beaux canaux.

Nous avons vu les marins ostendais se distinguer parmi les autres marins de la côte, de tous temps reconnus pour les meilleurs du monde, depuis 1487, époque à laquelle ils délivrèrent le commerce des Pays-Bas de Jacques Van Aelst et consorts, fameux écumeurs de mer ; puis pendant tout le XVIIe siècle courant sus à la Hollande, ou l'Angleterre, ou la France, et capturant des quarante navires à la fois ; hardis navigateurs lors de la compagnie des Indes ostendaise et sous Joseph II ; et aujourd'hui nous les trouvons composant toute la marine marchande belge et même en grande partie la marine militaire ; car il est à remarquer qu'Anvers produit peu ou plutôt point de marins.

Ajoutons encore quelques noms ostendais qui ont mérité par des actes de bravoure, sous l'empire français, des distinctions honorables. Lauwereyns, marin de la garde,

nommé chevalier de la Légion d'honneur, avec un majorat de cinq cents francs, reversible sur ses enfants; Éveraerd et Jorion, décorés et devenus lieutenants sans autre recommandation que la pointe de leur épée; Jean Peere, qui étant prisonnier de guerre à bord d'un bâtiment anglais, parvint avec ses compagnons d'infortune à mettre leurs surveillants sous les écoutilles et rentra avec le navire à Ostende, coup de hardiesse qui fut répété peu après par le nommé Bataille, autre Ostendais; puis Antoine Desorgher, auquel nos *Fastes militaires* consacrent une si belle page (1).

Ostende jusqu'à présent compte peu d'illustrations dans les sciences, les lettres ou les arts, mais en revanche cette ville a produit à toutes les époques beaucoup d'hommes de cœur, d'énergie, d'action. Sous ce rapport elle s'est rendue redoutable à la France, à l'Angleterre et à la Hollande, et les quelques faits récents que nous venons de citer, auxquels nous pourrions ajouter beaucoup d'autres non moins éclatants, donnent la mesure de ce que l'on peut encore attendre des marins ostendais.

Nous passerons sous silence les actes de dévouement dus à des Ostendais; ils sont trop nombreux pour en donner une nomenclature. Qu'il nous suffise de dire que dans aucune autre localité, la régence n'a à distribuer annuellement autant de récompenses, et qu'il n'est point rare de les voir décerner à des femmes.

Rappelons maintenant à la mémoire des Ostendais, ceux qui ont des droits particuliers à leur vénération.

Nous plaçons en première ligne et par ordre d'ancienneté et de considération, Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre, fondatrice de la ville

(1) *Voir* page 333 de cette histoire.

d'Ostende (1267), et dont dans vingt-cinq ans, elle aura de nouveau à célébrer la fête séculaire.

Ensuite Jacques Kien, d'Ostende, qui avec Gilles Beukels, d'origine douteuse, a trouvé et mis en usage un procédé particulier de caquer le hareng, procédé qui a commencé la renommée d'Ostende, et qui a nécessité le havre octroyé et creusé en 1445, par Philippe le Bon.

Après Philippe le Bon, viennent Charles-Quint, pour l'établissement de la foire du 29 juin, ses largesses personnelles, pour réparer les désordres causés par la mer à la ville, et les soins qu'il prit de faire augmenter la pêche;

L'archiduc Albert, pour les priviléges accordés à la ville après le siége de 1604, et qui ont amené son prompt rétablissement;

Les États de Flandre, pour avoir formulé les premiers, vers 1609, l'idée d'ériger Ostende en port franc, bien que ce projet n'ait été exécuté que près de deux siècles plus tard;

Charles II, roi d'Espagne, pour ses franchises, et l'institution d'une compagnie libre de navigation aux Grandes-Indes (1698), essai infructueux;

Charles VI, empereur d'Autriche, pour l'institution de la compagnie des Indes orientales en 1723, qui a tant fait trembler la Hollande;

Marie-Thérèse, pour l'entrepôt accordé en 1756, les scieries de Slykens, la route de Wynendaele, les règlements sur la pêche, le pilotage et l'administration intérieure; le phare, le grand bassin, les entrepôts, etc.;

L'empereur Joseph II, pour la franchise du port en 1781, les deux autres bassins, une banque générale, une chambre d'assurance, la nomination de courtiers, une bourse, la prohibition de la morue étrangère, les encouragements accordés à la navigation aux Grandes-Indes;

Carnot, directeur des fortifications, pour avoir sauvé le port et les ouvrages d'art de destruction, en 1795;

Le commandant de la place Muscar, pour avoir préservé la ville d'un second bombardement en 1798;

(L'Écluse de chasse est due à Napoléon, et l'ouvrage à couronnement qui garantit le sas de Slykens à Guillaume Ier);

Le gouvernement actuel pour le chemin de fer, source de progrès incalculables, les encouragements et la protection qu'il accorde à la pêche, et pour la mission qu'il a de veiller sur les destinées futures de la ville;

Enfin, le roi, dont la sollicitude s'étend si visiblement et si puissamment sur Ostende.

VADE-MECUM DU VOYAGEUR A OSTENDE.

Afin d'épargner à l'étranger qui visite Ostende la peine de rapprocher les uns des autres les renseignements épars dans ce livre, groupons dans quelques pages tout ce qui peut l'intéresser le plus.

Ostende est situé par 51° 13′ de latitude nord et 2° 55′ longitude est de Greenwich et à cinq lieues de Bruges. Son origine ne remonte qu'au IXe siècle. Selon l'annaliste Meyer, un certain Gobert de Steenland, aurait fait don, en 814, à l'abbaye de Saint-Bertin, à Saint-Omer, de trente-trois petites villes et villages de la côte, parmi lesquels aurait figuré Ostende. De fréquentes inondations, puis l'invasion des Normands et des maladies pestilentielles, auraient ensuite réduit ce village à l'extrême misère, et il serait ainsi tombé dans l'oubli jusqu'en 1072, époque à laquelle Robert, dixième comte de Flandre, y fit bâtir une église en l'honneur de saint Pierre. Bientôt, grâce à sa bonne position, Ostende attira les marchands

étrangers, et sa prospérité allant toujours croissant, Marguerite de Constantinople, comtesse de Flandre et de Hainaut, l'éleva au rang de ville en 1267. Après le terrible débordement de 1334, qui engloutit plusieurs villages de la côte, la mer gagnant toujours et envahissant, chaque année, quelques rangées de maisons qu'il fallait abattre, on démolit l'église qui était menacée et on construisit sur le terrain du Franc de Bruges, à l'endroit où elle se trouve encore maintenant, une nouvelle église paroissiale, qui fut démolie à son tour et rebâtie en 1476, puis consumée par les flammes en 1712, et reconstruite en 1729, telle qu'elle nous apparait aujourd'hui.

En 1372 la ville fut entourée de palissades; et en 1445, Philippe le Bon lui accorda l'autorisation de se creuser un havre à l'ouest. Cette faveur, jointe au procédé de caquer le hareng, dû à Gilles Beukels, d'origine douteuse et à Jacques Kien, d'Ostende, donna une grande impulsion à son commerce, qui prit encore plus de développement lorsque les marins ostendais, s'étant emparés de Van Aelst et consorts, fameux écumeurs de mer et l'effroi de la navigation des Pays-Bas, ils les eurent mis à mort et exposés leurs cadavres sur la grève. Dès lors (1487) Ostende progressa si rapidement que bientôt il concourut, à Anvers, avec Gand et Amsterdam et autres cités de premier ordre, pour un prix de déclamation, et qu'il figura à Gand dans un autre concours, parmi les bourgeois, ayant un char, précédé de six trompettes, d'un fou, d'un étendard et de six chevaux pour le roi.

En 1489, dans la guerre de tutelle de Maximilien d'Autriche, Ostende se déclara contre ce prince et fut par suite dépouillé de ses priviléges, qui furent accordés à ceux de Nieuport. C'est à cette époque que Daniel Van Praet, seigneur de Meerwede, capitaine du roi Maximilien, fondit

de Nieuport sur Ostende qu'il saccagea et réduisit en cendres. La ville ne fut entièrement rétablie et pavée pour la première fois, qu'en 1501, à l'avénement de Philippe le Beau, qui lui rendit ses priviléges, auxquels Charles-Quint, son père, plus tard en ajouta d'autres plus considérables, et notamment la foire du 29 juin, instituée en 1518, qui fut suivie de celle de la Sainte-Catherine, octroyée en 1562 par Philippe II. Ces deux foires existent encore de nos jours.

Dans la guerre de religion qui, pendant le XVI[e] siècle, agita les Pays-Bas, Ostende se mit du parti des confédérés. Il fut fortifié par eux, en 1585, de forts remparts, contrescarpes et d'un double fossé, et pourvu d'une nombreuse garnison, conservant avec la mer une libre communication qu'on ne put jamais empêcher. Les dunes, qui aboutissaient à la ville de chaque côté, furent rasées. La mer alors se fraya une nouvelle issue, le havre d'aujourd'hui, et se répandit, à chaque marée, à plusieurs lieues à l'intérieur, ne laissant que les dunes d'ouest pour s'approcher de la place. C'est ce qui, pendant le siége de 1601 à 1604, qui coûta la vie à plus de cent cinquante mille hommes, lui permit de résister aux efforts inouïs des Espagnols. Ce siége est un des plus fameux dont parle l'histoire. Toutes les maisons et les édifices furent renversés par le canon, et le grand nombre de mines qu'on y fit jouer bouleversèrent toute la ville.

Ostende se rétablit néanmoins, grâce aux priviléges des archiducs Albert et Isabelle, qui gouvernaient la Belgique. Comme on peut le voir en confrontant les deux plans joints à cet ouvrage, il n'y a guère que la rue Longue et l'église paroissiale qui aient conservé leur ancienne place. La ville fut tirée au cordeau telle qu'on la voit maintenant; et la maison communale, qui, avant le siége, occupait pres-

que tout l'autre côté de la place d'Armes, fut rebâtie où on la voit. Après le siége, on abandonna entièrement l'ancienne ville sur la mer; il n'en resta que cette partie qui est à présent la digue de mer. Le havre d'Ouest, devenu inutile, fut comblé, et celui d'Est successivement amélioré.

Dans les interminables guerres du XVIIe siècle entre l'Espagne, la France, l'Angleterre et les Provinces-Unies, les corsaires ostendais se rendirent redoutables, et, combattant souvent contre des forces supérieures, firent sur l'ennemi d'innombrables prises. Les plus rudes de ces corsaires étaient Jan Jacobsen, Jacques Besage, Erasmus de Brouwer, Jan Broecke, Diericksen et Roel de Reuse, puis Philippe Van Maestricht, le Jean Bart de l'époque.

En 1658, Ostende déjoua les projets du cardinal Mazarin, qui, croyant s'emparer de la ville par trahison, eut à essuyer sous ses murs une sanglante mystification. Son armée, forte de près de deux mille hommes, débarquée hors la ville, sous les remparts, et se mettant en marche pour prendre possession de la place, horriblement mitraillée, se rendit à discrétion.

En 1666, le canal de Bruges, qui ne venait encore que jusqu'à Plasschendaele, fut prolongé jusqu'à Slykens, où l'on établit des écluses en bois. Six ans plus tard, le 2 août 1672, le comte de Monterey, gouverneur général du pays, posa la première pierre de nouvelles écluses en pierres de taille, qui ne furent achevées qu'en 1675, et ouvertes que le 14 février 1676, après avoir coûté plus de deux millions de florins. Ces écluses s'étant écroulées en 1752, on en construisit d'autres. La première pierre en fut posée le 6 juillet 1754, elles furent achevées et ouvertes à la navigation le 18 novembre 1758. Elles coûtèrent un million huit cent trente-trois mille trois cents florins. La

grande écluse a quarante pieds de longueur, la petite dix-huit, celle pour l'écoulement des eaux quinze. Il y a quatre aqueducs ou rioles, on perçoit un droit de péage.

Vers 1676, la grand'garde et les vieilles casernes furent construites aux frais de la ville, qui reçut à cette condition une prolongation de ses franchises.

En 1698, Charles II, roi d'Espagne, institua à Ostende une compagnie de navigation aux Grandes-Indes, qui, à défaut de marine militaire, fut presque sans résultat pour la Belgique, et tourna au profit de l'Angleterre où les intéressés allèrent s'établir. La mort de Charles II ayant amené la guerre entre Louis XIV d'une part, et l'Autriche, l'Angleterre, la Hollande, la Savoie et le Portugal coalisés, Ostende, au pouvoir des Français, fut sommé, mais inutilement, de se rendre le 6 juin 1706, par Marlborough. Le général Ouwerkerke l'assiégea ensuite. Il commença à bombarder dans la nuit du 28 au 29 du même mois, et la place capitula le 6 juillet suivant. C'était le général de La Motte qui la commandait. La maison de ville, que le canon avait à moitié détruite, fut rebâtie et agrandie d'une maison à l'ouest, en 1711. Après ce siége, Ostende devint comme le grand magasin de tout ce que l'Angleterre et la Hollande envoyaient sur Lille dont Marlborough faisait le siége. A l'avénement de Charles VI d'Autriche, en 1714, comme souverain des Pays-Bas, Ostende se releva des désastres qu'il avait essuyés pendant cette guerre, d'abord par les encouragements que l'Empereur accorda à la navigation, puis par l'établissement de la fameuse compagnie des Indes en 1723, dont les opérations soulevèrent toute l'Europe contre l'Empereur, qui se vit ainsi forcé de la supprimer en 1731.

La maison du Ruwaert, rue Longue, 67, qui s'étendait jusqu'au coin de la rue du Chat, reconstruite après le siége

de 1604, le fut de nouveau en 1725. La ville vendit ce bâtiment vers 1782, qui dès lors changea de destination. Les Français assiégèrent Ostende en 1745, par suite de la guerre intervenue entre leur roi et Marie-Thérèse, à propos de la pragmatique de l'empereur Charles VI. Louis XV se tint à Alost, attendant le dénoûment. La place fut défendue par le général Chanclos et quatre mille hommes de garnison au service de Marie-Thérèse, et protégée par une escadre anglaise ancrée sur la rade. Le général de Lowendaele conduisit le siége qui commença le 8 août et finit le 23 par capitulation. Louis XV vint à Ostende le 4 septembre suivant, assista à un *Te Deum*, examina les travaux et re partit aussitôt pour Bruges. Les Français ayant évacué la Belgique en 1749, Ostende redevint, comme avant, l'objet de la sollicitude de sa souveraine. L'établissement des moulins à scier le bois, à Slykens, octroyé en 1750; l'entrepôt, accordé en 1751, et le transit en 1756; la construction de la route de Wynendaele, achevée au 30 septembre 1766; l'organisation du pilotage en 1772, et l'érection du beau phare qui s'élève sur la mer, terminé au 15 octobre de la même année; la pêcherie et le commerce encouragés par tous les moyens, augmentèrent rapidement les ressources de la ville. La digue de mer, qui jusqu'alors n'avait été que de terre et dont les réparations s'élevaient chaque année à des sommes énormes, fut encaissée d'abord aux endroits les plus faibles et les plus exposés, dans de grosses poutres. Plus tard, elle le fut entièrement, et en 1836 elle fut briquetée et garantie par des pierres de taille, telle qu'elle est aujourd'hui. Un bassin fut creusé et achevé le 25 novembre 1776, les entrepôts furent construits en 1780, et les deux autres bassins ouverts le 13 août 1783.

La guerre entre la France et l'Espagne contre l'Angleterre, en 1778, appelée la guerre d'Amérique, et dans

laquelle l'Autriche conserva une parfaite neutralité, puis la franchise du port accordée par Joseph II en 1781, élevèrent Ostende à un degré de prospérité inouïe. En 1782, il y entra deux mille six cent trente-six navires de commerce, sans compter les pêcheurs, les smogglers et les navires de guerre français et anglais. C'est alors que les fortifications furent rasées, les fossés comblés, sur lesquels on bâtit la Neuve-Ville actuelle. Les réverbères, dont l'usage s'était perdu depuis 1679, époque à laquelle on les avait employés pour la première fois en cette ville, furent rétablis. On créa une banque générale qui avait une succursale à Bruxelles, et une chambre d'assurance, chacune au capital de deux millions; une bourse et un corps de courtiers.

Après la guerre, en 1783, Ostende perdit beaucoup de cette prospérité qui était due à des circonstances extraordinaires; mais la navigation se soutint, et grâce aux encouragements de Joseph II, jusqu'en 1794, il y arrivait encore plus de seize cents navires de commerce par an. Il se trouvait à cette époque dans le port vingt-sept bâtiments venant directement des Indes et jaugeant de cinq cents à huit cents tonneaux.

Arriva l'invasion française, et avec elle les réquisitions, la ruine de la ville.

Ostende subit un bombardement le 21 mai 1798, et fut héroïquement défendu par le commandant Muscar, qui en outre le lendemain, à la tête de six cents hommes, combattit à l'est de la ville deux mille Anglais débarqués la veille, et après avoir perdu trois cents de ses braves, fit avec le reste dix-huit cents prisonniers.

De 1794 à 1814, la guerre avec l'Angleterre rendit tout commerce impossible à Ostende, et tous les navires de cette ville ayant été enlevés lors du camp de Boulogne,

pour le service de la république, sa pêcherie même ne reprit que lentement sous Guillaume Ier, qui sacrifia son port à la Hollande. Sous la domination hollandaise, on éleva les fortifications actuelles, l'écluse militaire, l'ouvrage à couronnement, l'arsenal et les nouvelles casernes, et on fit l'embranchement qui joint le canal de Bruges aux bassins. L'Écluse de chasse, dont le plan avait été approuvé par Napoléon en 1804, ne fut construite qu'en 1811.

La ville, aujourd'hui, est percée de quatre portes. Sa population est de quinze mille habitants, dont deux mille Anglais environ.

La pêche de la morue et du hareng y est très-active. Le gouvernement la protége par ses bâtiments de guerre et l'encourage par des subsides. Elle s'est quadruplée en quelques années. En 1830, elle n'avait que trente à trente-cinq bateaux, actuellement elle en compte cent six de cinquante à soixante tonneaux, et les chantiers sont toujours couverts de nouvelles constructions. L'arrivage des navires de commerce y augmente aussi chaque année ; il en arrive de tous les pays. On y trouve des raffineries de sel, des corderies, des fabriques de toile à voile et autres, de dentelles, d'huile de graines, de savon, de tabac, en pleine activité, et la ville offre de grandes ressources pour tous les genres d'industrie et de commerce. Il y a aussi des huîtrières considérables, et qui méritent d'être visitées.

La ville est bien bâtie et s'embellit de jour en jour. On y remarque beaucoup de maisons à belvéder, d'où la vue s'étend au loin sur la mer. Elle possède deux églises, un temple protestant, un bel hôtel de ville, qui renferme un casino remarquablement beau, une salle de spectacle très-fréquentée en hiver, un jardin public, la meilleure école de navigation du pays, comptant annuellement plus

de deux cents élèves, et qui, dans le premier semestre de cette année, a fourni à la marine marchande douze officiers: un hôpital civil, un hôpital militaire, plusieurs institutions de bienfaisance, un mont-de-piété, une prison, de belles et spacieuses casernes, un bel arsenal, de nombreux magasins, beaucoup d'hôtels des plus confortables et de sociétés privées. Il y a un service régulier de bateaux à vapeur sur Douvres et Londres.

Le port, plus discrédité sous le gouvernement précédent qu'il ne le méritait, s'approfondit de jour en jour, grâce aux soins que l'on prend de faire jouer les écluses de chasse, et est susceptible de recevoir encore de grandes améliorations (1). Il peut contenir plus de mille navires à l'abri de tout danger. Le mouillage de la petite rade est sûr, mais dans les gros temps celui de la grande rade doit être préféré. Les sinistres sont rares au port d'Ostende.

Pendant la saison des bains, Ostende est le séjour habituel de la famille royale et le rendez-vous d'un nombre infini d'étrangers, surtout d'Allemands (2).

La digue de mer, l'estrand, les jetées et les remparts offrent une promenade aussi agréable que salutaire.

C'est sur l'estrand surtout que se porte la foule des promeneurs, les uns à pied ou en voiture, d'autres à cheval ou à âne. Il y en a qui poussent jusqu'à Nieuport ou Blankenberghe en cotoyant la laisse, ou qui aiment à se donner

(1) *Voir* page 345.

(2) Au jour où nous écrivons, 14 août, la ville, déjà encombrée, reçoit encore trois convois de quarante-six voitures, pleines d'étrangers. Beaucoup quittent nos murs, ne trouvant où se loger, et ne pouvant même se faire servir à manger. — Désormais les quartiers seront sans doute retenus six mois d'avance.

Cette affluence considérable vient d'engager la régence à mettre en adjudication des terrains vagues, où l'on va élever de nouvelles bâtisses.

le mal de mer, en cinglant dans d'élégantes embarcations sur la rade.

Le superbe pavillon qu'on vient d'élever sur la digue de mer est à la fois « *café, restaurant et salon de société*, » et mérite à juste titre ces diverses dénominations. C'est le lieu de réunion du beau monde. Une aile de ce pavillon est réservée au roi.

Il est à remarquer que dans aucun autre port la mer ne se présente aussi magnifique et aussi imposante qu'à Ostende, car la moitié de la ville avance dans la mer même. L'œil ne rencontrant aucun obstacle, se promène avec délices sur un immense horizon, où il voit se dessiner à des distances plus ou moins éloignées les uns des autres, nombre de têtes de mâts, puis les navires qui passent ou se dirigent au port. Le soir, lorsque l'eau est phosphorescente, chaque vague, en se brisant, jette une vive clarté, et toute la mer semble traversée par des sillons de feu; et si alors un orage s'amoncelle au loin et vient à éclater sur la ville, comme cela arrive souvent en été, on jouit d'un spectacle dont il n'est guère possible de perdre le souvenir.

A un quart de lieue de la ville, à Slykens, il y a un cabinet d'histoire naturelle qui jouit d'une juste réputation, et que tous les étrangers vont voir. C'est avec une complaisance toute désintéressée que le propriétaire, M. Paret, vous explique les phénomènes qu'il renferme. Après vous avoir exhibé les témoignages les plus honorables des naturalistes distingués qui ont visité son établissement, et notamment du célèbre Cuvier, M. Paret vous introduira dans une chambre obscure, et vous transportera, sur une simple toile, le mouvement toujours si animé du port. Ne pensez pas que vous avez la berlue, si vous voyez passer devant vous quelque personne de vos

connaissances, et ne l'attribuez qu'à l'excellence de l'optique de la chambre obscure.

Les étrangers ne manquent pas de se porter aussi au fort Albert, à l'ouest de la ville, sur l'estrand, qui date d'avant 1601. On y remarque encore un reste de bâtiment de ce temps, transformé en étable, et dont les murs ont deux mètres d'épaisseur. Au bas du fort il y a un cabaret, à l'enseigne du *Prince Albert*, où l'on conserve intactes la chambre à coucher et l'alcôve qu'occupèrent les archiducs Albert et Isabelle, pendant le siége d'Ostende. Le ruisseau qui aboutit à cet endroit était alors une large rivière et se nommait l'Yperlée. Les habitants l'appellent *de Lede* par corruption. Cette rivière se jetait dans la mer par une écluse dont les vestiges se voient encore à marée basse.

A l'est de la ville, on voit le fort Napoléon, et à l'ouest le fort Wellington, commencé sous l'empire et achevé sous Guillaume.

Ostende est fortifié de manière à pouvoir soutenir un long siége, mais du côté de la mer il n'est pas à l'abri d'un bombardement surtout par bateaux à vapeur.

EXCELLENCE DU CLIMAT.

Nous ferons suivre à ce sujet quelques considérations que nous devons à l'obligeance de M. Verhaeghe, chirurgien de l'hôpital civil d'Ostende.

« L'atmosphère à Ostende ne contient que 0,025 centimètres cubes de gaz acide carbonique par litre d'air, tandis qu'à Bruges on en trouve 0,42. Des expériences faites au moyen du chlorure de calcium, nous ont souvent prouvé qu'elle est aussi plus riche en vapeur aqueuse. Elle est imprégnée de particules salines, chaque fois que la mer est très-agitée et écumeuse; alors une partie de l'eau est entraînée sous forme de brouillard. Pendant un temps calme, au contraire, on ne trouve aucune trace de sel. Il est à remarquer que l'air de la mer n'est jamais altéré par les émanations provenant de la décomposition des matières animales et végétales (l'éloignement des foyers de production de ces gaz explique ce fait), et que

sa température est plus uniforme et éprouve généralement dans le cours d'une année, des variations moins sensibles que sur le continent. Aux bords de la mer la différence entre le *maximum* et le *minimun* du jour, en été, est de 4 jusqu'à 6 degrés : à Paris elle s'élève à 8, 11 et quelquefois à 13° Réaumur.

« Indépendamment de cette uniformité de température, le voisinage de la mer a encore pour effet de rapprocher la température des saisons froides et chaudes, et d'augmenter sensiblement la température moyenne de l'année, ainsi qu'il est démontré par une note communiquée par M. Arago à l'Académie des sciences (séance du 27 septembre 1841).

« La sensation de froid qu'éprouvent les personnes qui arrivent pour la première fois aux bords de la mer, et qui leur fait croire que l'air y est beaucoup plus froid que dans l'intérieur du pays, dépend uniquement du mouvement ou de l'agitation de l'air, qui enlève une grande partie du calorique au contact du corps, et ce, en raison de la vitesse du courant d'air ou du vent. Ce sentiment du froid ne s'accorde d'ailleurs aucunement avec les indications thermométriques. »

Si l'on ajoute à ces qualités, qu'un air sans cesse agité doit nécessairement augmenter la transpiration cutanée insensible (qu'il ne faut pas confondre avec la sueur), comme le prouvent les belles expériences de M. Edwards, on concevra les heureux effets qui doivent résulter pour l'économie animale, de l'élimination par le vaste émonctoire de la peau, d'une quantité immense d'éléments matériels plus ou moins malfaisants.

C'est à cette grande activité de la peau, que nous croyons pouvoir attribuer le peu de phthisiques qu'on rencontre aux bords de la mer.

Un relevé statistique de la mortalité à l'hôpital civil d'Ostende, et qui comprend une période de dix années, démontre que les décès par suite de phthisie, n'entrent que pour un vingt-cinquième dans la mortalité générale, tandis que dans les villes populeuses de l'intérieur ces décès s'élèvent jusqu'au chiffre effrayant d'un cinquième et même d'un quart.

BAINS DE MER ET LEURS EFFETS.

PRESCRIPTIONS.

AVANT LE BAIN.

Le bain de mer, considéré comme remède, est susceptible d'être dosé comme tout médicament : ses effets peuvent varier considérablement suivant la manière dont il est administré et l'état physiologique de la personne qui en fait usage.

Il va sans dire qu'une personne forte, jouissant d'une bonne santé, supportera un séjour prolongé dans l'eau froide, tandis qu'une personne faible ou valétudinaire supportera tout au plus une immersion de quelques minutes.

Il appartient au médecin de doser, c'est-à-dire d'indiquer la manière de prendre des bains de mer, d'après l'état du malade qui devra suivre exactement ses prescriptions, s'il ne veut voir dégénérer en mal un remède destiné à procurer sa guérison.

On choisit généralement le matin pour se baigner. Néanmoins, la plage d'Ostende, offrant partout une pente

douce et égale, permet de prendre des bains à toute heure du jour sans avoir égard à celle de la marée.

Le bain serait pernicieux s'il était pris pendant que le corps est en transpiration, ou au sortir d'un repas copieux, ou après une nuit passée sans sommeil. Les grandes émotions de l'âme, surtout celles qui sont de nature déprimante, telles que la tristesse et la peur, quand elles sont portées à un haut degré, sont aussi une contre-indication : les personnes qui se trouvent dans cette position feront bien de prendre l'avis de leur médecin avant d'aller au bain.

La question de savoir s'il faut prendre le bain à jeun, ne permet pas une solution absolue : chacun se conduira d'après ses habitudes. Les personnes qui ont l'habitude de déjeuner de bonne heure avec du thé ou du café, peuvent aller au bain une demi-heure ou une heure après ; celles qui ont d'autres habitudes, doivent se baigner avant leur déjeuner ; en général, on recommande de prendre quelque nourriture au sortir de l'eau.

Les personnes d'une constitution débile feront bien, pour s'habituer aux bains à la lame, de les faire précéder de quelques bains d'eau de mer tiède (24° R.) dont on abaisse graduellement la température jusqu'à 18° ; parvenues à ce degré, elles peuvent sans crainte se baigner dans la mer.

PENDANT LE BAIN.

Après s'être fait conduire au moyen d'une voiture-baignoire, plus ou moins loin dans la mer, on se jette brusquement dans l'eau pour éviter ce spasme pénible qu'on éprouve lorsqu'on s'avance lentement.

Il n'est pas nécessaire de se plonger la tête la première, mais une fois qu'on est dans l'eau, cette partie sera plongée à son tour comme le reste du corps.

L'usage de serre-têtes en toile cirée doit être proscrit, des maux de tête en sont la suite inévitable. En effet, les moindres notions de physique suffisent pour faire comprendre que la tête, enfermée dans une toile cirée imperméable à la transpiration, se trouve placée dans un milieu beaucoup moins dense comparativement à l'eau de mer, et qu'ainsi elle devient nécessairement le siége d'un afflux de sang plus ou moins considérable. Les dames trouveront peut-être cette manière de faire embarrassante, mais elles n'ignorent pas qu'il est plus facile de sécher les cheveux que de se débarrasser d'un mal de tête quelquefois violent. D'ailleurs, l'eau de mer n'altère aucunement les cheveux. Si quelquefois ceux-ci paraissent plus rudes et moins luisants pendant l'usage du bain, ils ne tardent pas à regagner et même à surpasser leur brillant primitif.

La durée de chaque bain sera de trois, cinq, dix minutes ou plus longue, suivant l'ordonnance du médecin. Les personnes qui prennent les bains par amusement, n'y resteront jamais au delà de 20 à 25 minutes : en restant plus longtemps, elles s'exposent à des accidents dont il sera parlé plus loin. Il ne se passe pas de saison de bains que nous n'ayons à soigner des personnes victimes de leur imprudence.

Pendant le bain, le corps doit toujours être en mouvement : on fera en sorte de recevoir les vagues sur la région dorsale, qui, correspondant immédiatement avec la moelle épinière, centre de la vie organique, lui transmet ainsi le *stimulus* puissant du choc des lames.

APRÈS LE BAIN.

Au sortir de l'eau, le corps doit être rapidement essuyé, sans l'exposer au soleil comme font quelques personnes. On s'habille promptement pour commencer une prome-

nade dont le but est de favoriser la réaction qui doit suivre chaque bain.

Cette réaction est un effet de l'ébranlement du système nerveux, occasionné par le contact subit de l'eau froide sur toute la surface du corps : elle a lieu en vertu du principe conservateur inhérent au système nerveux qui se réveille pour résister et triompher de ce choc subit et imprévu. Le cerveau et le cœur réagissent avec une nouvelle vigueur, le sang est porté en plus grande quantité et avec plus de vitesse vers toutes les parties du corps, emmenant avec lui une source de chaleur et de vie.

Le régime est pour les baigneurs un point de grande importance : il concourt puissamment à l'action salutaire des bains. Comme il doit varier en raison de l'état physiologique de chaque baigneur, il est impossible d'entrer dans des détails à cet égard.

Quelquefois l'usage des bains de mer occasionne une efflorescence à la peau : les personnes qui ont la peau fine, le teint blanc et les cheveux blonds, sont les premières à s'apercevoir de cette éruption ; qu'elles ne s'en effrayent point ; ce symptôme est de bon augure ; elles ne continueront pas moins à prendre régulièrement les bains.

L'eau de mer est quelquefois ordonnée en boisson comme purgatif ; la dose varie de un à trois verres, elle exerce une action purgative très-prononcée : les personnes lymphatiques, dont les organes digestifs sont habituellement dans un état de torpeur, s'en trouvent en général fort bien.

EFFETS DES BAINS DE MER.

Les bains de mer doivent leurs effets : 1° à la température de l'eau de mer qui, pendant les mois de juillet, août et septembre, varie de 13 à 17° R. ; 2° à sa composition

chimique (1) ; 3° à sa densité et partant à la pression qu'elle exerce sur les corps qui y sont plongés; 4° au mouvement continuel du flux et du reflux ainsi qu'au choc des vagues, et finalement aux propriétés particulières de l'air de la mer. La présence dans l'atmosphère marin d'une plus grande quantité d'oxygène (ce qui est démontré par des preuves eudiométriques), l'absence de gaz acide carbonique et d'exhalaisons provenant des décompositions organiques qui se font constamment à la surface de la terre, et sa température plus constante, rendent cet air infiniment plus salubre que celui de l'intérieur des terres. On a cru pendant longtemps à l'existence d'hydrochlorate (principe salin) dans l'air de la mer, mais des expériences récentes ont rectifié cette erreur. Il est constant que par un temps calme cet air ne contient jamais d'hydrochlorate; il peut en contenir au contraire lorsque la mer est violemment agitée par le vent ; cet effet doit être attribué à ce qu'une portion de l'eau est entraînée en nature par le vent sous forme de brouillard.

EFFETS PRIMITIFS DES BAINS DE MER.

§ 1. — Une personne bien portante qui se plonge dans la mer éprouve immédiatement une sensation de froid et un ébranlement ou choc de tout le système nerveux : ces effets sont proportionnés au degré de température de l'eau

(1) L'eau de l'océan Atlantique puisée sous une latitude moyenne, laisse après l'évaporation un mélange de sels de 4,26 pour cent. Ce mélange est composé, d'après Marcet, de : 2,6600 muriate de soude (sel commun); 0,4660 sulfate de soude; 0,1232 muriate de chaux; 0,5154 muriate de magnésie; 0,4954 perte. Des recherches récentes ont démontré en outre la présence de l'yode et du brôme. La phosphorescence de l'eau de mer, paraît due à la présence d'une substance organique oléagineuse, provenant de la décomposition d'une multitude d'animaux qui meurent dans ce milieu.

et à la rapidité de l'immersion : ils sont accompagnés de frissons et d'un sentiment confus de surprise et de crainte; la respiration devient pénible et entrecoupée; toute la surface du corps, devenue pâle, offre cet aspect rugueux qu'on désigne vulgairement sous le nom de *chair de poule.*

Peu à peu ces symptômes disparaissent : les *forces vitales* se réveillent pour résister au choc subit d'un agent sous la puissance duquel elles avaient d'abord semblé céder. La sensation de froid s'évanouit pour faire place à une douce chaleur; la peau reprend sa couleur primitive, le pouls se réveille, la respiration devient naturelle, et l'on jouit d'un bien-être indéfinissable.

§ 2. — Quand l'immersion se prolonge trop, ce sentiment de bien-être diminue et se trouve bientôt remplacé par un second frisson beaucoup plus intense que le premier; les extrémités s'engourdissent, tout le corps languit, s'épuise et devient sans force. Ce frisson n'est plus suivi de réaction; le froid, au contraire, augmente à mesure qu'on continue à prolonger le bain; la peau redevient pâle et se resserre, toutes les parties du corps diminuent de volume, ce que démontre la chute des bagues, qui auparavant serraient les doigts : le pouls devient petit, faible et plus lent que dans l'état normal; on éprouve un sentiment d'oppression très-pénible, et le frisson se change en un tremblement violent de tout le corps. Ces effets sont la conséquence : 1° de la soustraction du calorique à la surface du corps; 2° du refoulement du sang de la périphérie vers les organes intérieurs, et principalement de la violence de l'ébranlement ou *choc* nerveux porté à un degré qui ne permet que difficilement la réaction des forces vitales.

Ce qui précède servira d'avis aux personnes qui seraient tentées de faire un trop long séjour dans l'eau.

§ 3. — Lorsqu'on quitte le bain avant le second frisson, on éprouve en général, pendant qu'on se r'habille, un renouvellement de la réaction qui avait suivi l'immersion; et n'éprouvant plus de résistance, cette réaction devient plus vive et permanente. Le pouls est plus plein et plus fort qu'avant le bain, la respiration se fait largement; on semble aspirer avec délices l'air pur de la mer ; la face, les lèvres et toute la superficie de la peau sont devenues rouges et se couvrent d'un enduit doux et onctueux : le corps semble avoir acquis de nouvelles forces, les membres sont plus libres, et l'on se sent infiniment plus léger et plus dispos qu'auparavant.

EFFETS SECONDAIRES DES BAINS DE MER.

Outre les effets qui viennent d'être exposés et qu'on observe après chaque bain de mer, il en naît d'autres qui ne se font remarquer qu'après un usage plus ou moins prolongé de ces bains : la digestion devient plus active, les évacuations se régularisent, la circulation et l'innervation suivent un mode plus régulier; la nutrition et l'assimilation se trouvent sensiblement modifiées, il s'établit une pléthore générale qui tend à prédominer aux dépens du système lymphatique, et enfin toute l'économie animale se sent sous l'influence d'un puissant tonique.

FIN.

TABLE DES MATIÈRES.

FIN DE LA TABLE.

